

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département d'architecture
Ref :.....



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم و التكنولوجيا
قسم الهندسة المعمارية
المرجع:.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention
Du diplôme de
Magistère

Spécialité : architecture

Option : Etablissements humains dans les milieux arides et semi-arides

**L'INFLUENCE DE LA FORME ET DE L'EMPLACEMENT
SUR L'APPROPRIATION DES PLACES ET PLACETTES
PUBLIQUES
Cas d'étude à Batna**

Présenté par :

MEBARKI Rym

Soutenu publiquement le

Devant le jury composé de :

Pr. FARHI Abdallah	Professeur.	Président	université de Biskra
Dr. ALKAMA Djamel	Maître de Conférence.	Directeur de mémoire	université de Biskra
Dr. ZEMMOURI Nouredine	Maître de Conférence.	Examineur	université de Biskra
Dr. BELAKEHAL Azedine	Maître de Conférence.	Examineur	université de Biskra

SOMMAIRE

Chapitre introductif	1
Eléments de problématique.....	2
Chapitre 1 : La place publique : notion et appropriation	10
Introduction.....	11
1. L'espace urbain.....	12
1.1. La définition de l'espace urbain	12
1.2. Les caractères de l'espace urbain.....	12
1.3 Les parties constituantes de l'espace urbain.....	13
1.3.1 Les limites de l'espace urbain.....	13
1.3.2 Le découpage du sol.....	14
1.3.3 Le bâti	14
1.3.4 L'espace urbain public.....	14
1.4. La perception de l'espace urbain.....	14
1.4.1. Le paysage urbain.....	14
1.4.2. Le caractère.....	14
1.4.3 L'ambiance.....	14
1.4. 4. La lisibilité.....	15
1.4. 5. L'insertion.....	15
1.4.6. L'espace de représentation.....	15
1.4.7. Le décor urbain.....	15
1.5. Les conditions naturelles et l'espace urbain.....	15
1.6. L'espace urbain vécu.....	16
2. L'espace urbain public.....	16
2.1. Les types des espaces urbains publics.....	17
2.1.1 La place.....	17
2.1.2 La promenade publique.....	17
2.1.3 Le système de promenade.....	18
2.1.4 L'espace public aménagé.....	19
2.1.5 La voirie.....	19
2.1.6 Les points d'échange entre les voies.....	19
2.1.7 Les espaces intermédiaires de circulation.....	19

2.1.8 La végétation.....	20
2.2 L'aménagement de l'espace urbain public.....	20
2.2.1 Les édicules.....	21
2.2.2 Le mobilier urbain.....	22
2.3 La matérialisation de l'espace public.....	23
2.3.1 L'architecture des bâtiments environnants.....	23
2.3.2 Le détail architectural de l'espace public.....	24
3. La place publique.....	26
3.1 La place publique comme notion	26
3.2 Les types de places publiques.....	27
3.2.1 La place.....	27
3.2.2 La place attenante.....	27
3.2.3 La place fermée.....	28
3.2.4 La place ouverte.....	28
3.2.5 La lice.....	29
3.2.6 L'esplanade.....	29
3.2.7 Le champs de foire.....	29
3.2.8 Le système de place.....	29
4. L'appropriation de la place publique.....	30
4.1 L'appropriation comme notion	30
4.2 Les types d'appropriation	31
4.3 Les conditions de l'appropriation	32
4.4 Variables et niveaux de l'appropriation	33
4.5 L'appropriation de la place à travers l'histoire.....	34
4.5.1 La place à l'époque grecque (l'Agora).....	34
4.5.2 La place à l'époque Romaine (le Forum).....	36
4.5.3 La place au Moyen Age (le Parvis).....	38
4.5.4 La place à la Renaissance (la place Royale).....	40
4.5.5 La place à l'époque arabo-musulmane.....	42
4-5-6 La place à l'époque industrielle.....	43
4.5.7 La place à l'époque moderne et contemporaine	44
Conclusion.....	46

Chapitre 2 : Forme urbaine et psychologie environnementale	47
Introduction.....	48
1. Environnement et espace.....	49
1.1. Environnement et comportement humain.....	49
1.2. L'espace personnel.....	51
2. La perception de l'espace	52
2.1 Perception et représentation.....	54
2.2 Une perception sous-entend une évaluation.....	54
2.3 Les modalités de perception.....	55
3. L'espace positif et l'espace négatif.....	55
4. L'espace dynamique et l'espace statique.....	57
4.1 Les éléments de l'espace dynamique.....	58
5. L'influence des variations physiques sur la perception de l'espace.....	59
5.1 La dépression.....	59
5.2 La surélévation.....	59
5.3 La limitation.....	59
5.4 L'abri.....	59
6. La perception de l'espace urbain.....	60
6.1 Les conditions de perception de l'espace urbain.....	60
7. Forme et dynamique de l'espace urbain.....	62
8. Les qualités de la forme.....	64
9. La lecture de la place.....	65
10. Forme et perception de la place.....	68
11. Aspect formel des places publiques.....	70
11.1 Le plafond.....	71
11.1.1 Perception des différentes formes du plafond.....	72
11.2. Les parois (les façades).....	73
11.2.1 Perception des différentes formes des parois.....	74
11.3. Le plancher (le sol).....	78
11.4 Le rapport entre la longueur et la largeur de la place.....	80
11.5 Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur des façades.....	81
11.6 Variétés des traitements des limites bâties (édifices environnants).....	83
11.7 Le degré d'ouverture de l'espace.....	85

12. La perception des objets.....	87
13. Aménagement et perception de la place.....	89
14. Espaces verts et perception de la place.....	91
Conclusion.....	93

**Chapitre 3 : différenciation des emplacements et appropriation des places
publiques.....**

Introduction.....	95
1. L'espace informel.....	96
2. L'espace vécu.....	96
3. Environnement social et comportement humain.....	96
4. Place publique et sociabilité publique.....	98
5. L'emplacement de la place.....	99
6. facteurs relatif a l'emplacement et influençant l'appropriation de la place publique.....	100
6.1 L'identité.....	100
6.2 La culture.....	101
6.3 La vie sociale du quartier.....	103
6.4 Le caractère du quartier.....	104
6.5 L'image mentale.....	104
6.6 Le nombre des habitants.....	105
6.7 Le caractère des habitants.....	105
6.8 La mobilité.....	106
6.9 La ségrégation socio-spatiale.....	108
6.10 L'habitat.....	110
7. Facteurs relatifs à l'emplacement et participants à l'animation des places publiques.....	110
7.1 La cohésion sociologique.....	110
7.2 La circulation.....	111
7.3 Les activités.....	112
7.4 La proximité du lieu de travail.....	114
7.5 L'attachement au quartier.....	114
Conclusion.....	116

Chapitre 4 : Présentation du cas d'étude.....

Introduction.....	118
1. Présentation générale de la ville de Batna.....	119
1.1 Situation géographique et cadre administratif.....	119
1.2 Potentiel humain	119
1.3 Données climatiques	120
1.3.1 La température de l'air	121
1.3.2 L'humidité	121
1.3.3 Les précipitations	121
2. Evolution du tissu urbain.....	122
2.1 1844-1923 « la fondation de la ville »	122
2.2 1923-1945	122
2.3 1945-1962.....	123
2.4 1962-1978	123
2.5 1978-1984 (éclatement de l'agglomération)	123
2.6 1984-1996 (saturation du tissu urbain)	124
3. Les places publiques à Batna.....	125
3.1 Les places dans le tissu central	125
3.2 Les places dans les tissus périphériques.....	130
4. le choix des places à étudier.....	132
4.1 Les critères.....	132
4.2 Les places choisies	135
Conclusion.....	136
Chapitre 5 : Processus méthodologique.....	137
Introduction.....	138
1 Approches et méthodes pertinentes.....	139
2 L'approche typo morphologique	139
2.1 Les principes généraux	140
2.2 Les phases de l'analyse typologique.....	141
2.2.1 Définition du corpus	141
2.2.2 Le classement préalable	141
2.2.3 L'élaboration des types	141
2.2.4 La typologie	141

2-3 Les critères de l'analyse morphologique.....	141
2-3-1 Critères topologiques	141
2-3-2 Critères géométriques	142
2-3-3 Critères dimensionnelles	142
2-3-4 Les types de relations	142
3. La méthode d'enquête.....	142
3-1 L'observation en situation	142
3-2 Le questionnaire	144
Conclusion.....	146
Chapitre 6 : Analyse des places sélectionnées.....	147
Introduction.....	148
1Présentation du corpus	149
2 Analyse typo morphologique de la place du théâtre (8 mai 1945).....	149
2-1 Localisation	149
2-2 l'état de la place avant la dernière opération d'aménagement	150
2-3 Composants de la place et aspect formel	151
2.3.1 Les parois.....	151
2.3.2 Le plancher	153
2.3.3 Le degré d'ouverture de la place.....	154
2.3.4 Le rapport entre longueur et largeur.....	154
2.3.5 Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti.....	154
2.3.6Le mobilier urbain.....	156
2-3-7 Les espaces verts.....	156
2-4 La typologie de la place du théâtre.....	157
2.5L'analyse morphologique	157
2-5-1 Critères topologiques	157
2.5.2 Géométrie	158
2.5.3 Dimensionnel	158
3 Analyse typo morphologique de la place 1 mai	159
3-1 Localisation	159
3-2 l'état de la place avant la dernière opération d'aménagement	159
3-3 Composants de la place et aspect formel	160

3.3.1 Les parois.....	160
3.3.2 Le plancher	161
3.3.3 Le degré d'ouverture de la place.....	162
3.3.4 Le rapport entre longueur et largeur.....	162
3.3.5 Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti.....	162
3.3.6Le mobilier urbain.....	163
3-3-7 Les espaces verts.....	163
3-4 La typologie de la place 1 ^{er} Mai.....	164
3.5L'analyse morphologique	164
3-5-1 Critères topologiques	164
3.5.2 Géométrie	164
2.5.3 Dimensionnel	164
4 Analyse typo morphologique de « Sahat Chouhada »:.....	165
4-1 Localisation.....	165
4-2 Composants de la place et aspect formel.....	166
4.2.1 Les parois.....	166
4.2.2 Le plancher	167
4.2.3 Le degré d'ouverture de la place.....	167
4.2.4 Le rapport entre longueur et largeur.....	168
4.2.5 Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti.....	168
4.2.6Le mobilier urbain.....	169
4.2.7 Les espaces verts.....	169
4-3 La typologie de la place du théâtre	170
4-4 L'analyse morphologique	170
4-4-1 Topologique	170
4-4-2 Géométrie:	171
4-4-3 Dimensionnel :	171
5 Analyse typo morphologique de la place BEN BOULAID.....	171
5-1 Localisation.....	171
5-2 l'état de la place avant la dernière opération d'aménagement	172
5-3 Composants de la place et aspect formel	172
5-3-1 Les parois	173
5-3-2 Le plancher	173

5-3-3 Le degré d'ouverture de la place	173
5-2-4 Le rapport entre longueur et largeur	174
5-2-5 Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti.....	174
5-2-6 Le mobilier urbain.....	175
5-2-7 Les espaces verts	175
5-3 La typologie de la place du théâtre	176
5-4 L'analyse morphologique	176
5-4-1 Topologique.....	176
5-4-2 Géométrie.....	176
5-4-3 Dimensionnel	176
Conclusion	177
Chapitre 7 : L'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques.....	178
Introduction.....	179
1. Le déroulement de l'observation.....	180
1-1 La période de l'observation	181
1-2 La construction de la grille d'observation.....	181
1-3 L'échelles de l'intensité	182
1-4 Echelle d'intensité des places étudiées	184
1-5 Remplissage de la grille d'observation	186
1-6 La détermination du degré d'intensité.....	187
1-7 Analyse et interprétation des résultats de l'observation.....	188
1-8 Représentation graphique des résultats de l'observation	190
1-8-1 La place du théâtre.....	191
1-8-2 La place 1er Mai.....	194
1-8-3 Sahat CHOUHADA.....	197
1-8-4 La place BEN BOULAID.....	199
1-9 Les limites de l'observation.....	201
2- L'échantillonnage.....	202
2-1 L'échantillon non probabiliste	202
2-2 Taille de l'échantillon.....	202
2-3 déterminations de la taille de l'échantillon pour les places sélectionnées	203

3- préparation du questionnaire.....	203
3-1 Construction du formulaire de question	204
3-2 Codage des données.....	204
4- Analyse et interprétation des résultats du questionnaire	205
4-1 La place 1er Mai	205
4-1-1 Résultats de l'analyse univariée	205
4-1-2 Résultats de l'analyse bivariée	212
4-2 SAHAT CHOUHADA	224
4-2-1 Analyse uni variée	224
4-2-2 Résultats de l'analyse bi variée	227
4-3 Place du théâtre	230
4-3-1 Analyse uni variée	230
4-3-2 Résultats de l'analyse bi variée.....	233
4-4 Place du Ben Boulaid	236
4-4-1 Analyse uni variée	236
4-4-2 Résultats de l'analyse bi variée	239
5- Synthèse de l'analyse des places sélectionnées	241
Conclusion	243
Conclusion générale.....	246
Bibliographie.....	253
Annexe.....	256

CHAPITRE INTRODUCTIF

ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

L'histoire de l'humanité est étroitement confondue avec celle des villes. L'histoire des villes est celle du fonctionnement des sociétés inscrit dans l'espace dans lequel se déroule la vie quotidienne du citoyen, qui est faite d'une multitude d'activités et de fonctions qui se déroulent à travers des lieux et des espaces appropriés, aussi bien privés que publics.

Les espaces publics constituent les éléments fondamentaux du fonctionnement des villes, ils ont toujours joué un rôle important dans la construction des villes et dans la pensée architecturale, mais chaque époque leur a fait jouer un rôle différent dans le processus de conception. L'espace public est aussi le lieu où se déroule la vie collective qui rassemble les individus et leurs relations dans une unité, on peut observer cette vie dans les manifestations, les cérémonies et les réunions diverses qui concernent les membres de la collectivité. « *L'espace public doit être le lieu de tous les mélanges* » disait ORIOL BOHIGAS (Germain A, 2002). Des mélanges d'usages et des mélanges de population. L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes et de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine.

Depuis quelques années, l'aménagement de l'espace public est devenu une opération d'architecture. La création d'une place publique est devenue une œuvre architecturale, on a dit « place » parce qu'elle est l'espace le plus représentatif de l'espace public et qu'elle a toujours joué un rôle prépondérant dans les établissements humains. « *Il est possible de dire qu'autant les diverses étapes de la civilisation s'illustrent dans la ville, autant les places figurent ce qu'était la cité pour ses habitants* » (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1984).

Depuis la grande expansion urbaine, le paysage des villes est marqué par la présence de grandes places et placettes publiques, elles tirent leurs origines des agoras grecques, des forums romains de l'antiquité et des parvis du moyen âge.

L'histoire de la place publique urbaine commence avec l'agora, centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque.

Le forum romain, en assumant à peu près les mêmes rôles, c'est d'abord une place d'apparat, un cadre théâtral conçu comme un lieu de fêtes qui admettrait la quotidienneté.

Dans la ville médiévale, la place est d'abord fonctionnelle : la grande place, place du marché, autour de laquelle et sur laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la cité : l'hôtel de ville, l'église, le siège des corporations, les maisons des notables qui rivalisent par leurs décors.

La renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les places publiques. Les places cessent d'être simplement des lieux fonctionnels, des vides qu'entourent des constructions, fussent-elles splendides ; elles deviennent des salles à l'air libre. A cette époque apparaissent les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain.

Dans la ville industrielle, les diverses fonctions publiques quittent progressivement la place pour se réfugier dans des bâtiments conçus spécifiquement à cet effet. Lentement, la place est devenue un vrai « vide entouré de constructions ». (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1984).

Donc la place publique a toujours joué un rôle fondamental dans la fondation des villes, c'était le lieu où se déroulait une multitude d'activités et fonctions quotidiennes, d'autant plus qu'elle représente le support de la vie communautaire. C'était alors un thème considéré comme étant non seulement d'actualité, mais aussi déterminant pour l'avenir des villes.

La place publique a été définie par plusieurs auteurs, de différentes manières :

La place est un vaste espace dégagé au sein d'un tissu urbain dense, elle occupe une situation exceptionnelle, véritable nœud d'échanges, de communications, de rencontres et de récréations, « *les rues et les places structurent l'espace parce que c'est à travers elles que s'organise la vie de la collectivité* ». Il ajoute « *la place n'est pas le centre topologique des habitations rassemblées ou l'emplacement vide, elle est le lieu social du culte et en général des réunions périodiques* ». (LEDROUT. R 1979), elle a aussi un rôle important dans l'embellissement du paysage urbain, « *ces grandes et magnifiques places dont l'enceinte est formée uniquement de bâtiments particuliers soumis à l'alignement (...), contribuent, sans doute à l'agrément et à la beauté des villes* » (CULOT M 1984).

Selon QUATREMER DE QUINCY le mot « place », dans son rapport avec l'architecture et les édifices, exprime plusieurs choses : le terrain choisi sur lequel on élève un bâtiment, celui qu'on laisse vide au milieu d'une ville pour l'agrément ou les besoins de ces habitants, celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.

Dès ses origines, l'histoire des places est double, fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot. (...) cette pièce commune prend un sens formel indubitable. Un vide significatif et signifiant, dont la forme est un élément du paysage urbain. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)

Les deux aspects, fonctionnel et formel ont forgé la notion de la place, ils ont contribué à la confusion suivante :

- 1) la place est le support pour des activités déterminées,
- 2) la place est un vide entouré de constructions.

Les relations sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). L'engouement actuel pour la place de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que VITRUVÉ décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'architecture :

« ... l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entrecolonnements beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace nécessaire pour faire le trafic et la recette des deniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée. » (BERTRAND M.J ET LISTOWSKI H. 1984).

Donc la place a joué un rôle fédérateur et identitaire pour la population d'une ville, elle était le pilier de la vie communautaire, où diverses activités s'y déroulent. Mis à part les réunions privées au foyer de l'un ou de l'autre, les réunions publiques, les plus importantes, avaient lieu sur « la place ». Elle retrouve son rôle de cœur battant de la cité, rappelant l'époque où elle accueillait les cérémonies civiques ou religieuses et s'affichait comme l'espace privilégié de l'activité économique et commerciale, elle occupe un rôle majeur et polymorphe reconnu par les urbanistes. *« Une ville n'est pas digne de ce nom qui n'a ni édifices publics, ni place »* (PAUSANIAS).

Le vide respectueux de ces places publiques est magnifique, mais le rôle historique de centre de la vie urbaine communautaire a soudainement disparu. Les places publiques aujourd'hui ne répondent pas à leur rôle, elles se présentent sous forme d'un espace vide, déserté par ses usagers. Ce qui lui affecte le caractère de « No Man's Land ».

Au moyen-âge et à la renaissance, les places étaient utilisées souvent dans des buts pratiques et elles formaient un tout avec les édifices dont elles étaient entourées. Aujourd'hui elles servent tout au plus de lieu de stationnement aux voitures et n'ont aucun rapport avec les maisons qui les entourent. Aujourd'hui nous avons en grande partie perdu ce qui contribuait à

la splendeur des places anciennes, les places de nos jours sont froides, monotones et ne sont pas exploitées convenablement.

Dans sa remarquable intervention introductive au 8^{ème} CIAM en 1951, JOSE LUIS SERT président du CIAM constata, que les centres civiques sont en crise car depuis quelques décennies, nous dit-il, « *...la dispersion urbaine provoquée par les moyens de transport modernes...tend à supprimer les lieux de rencontre à l'échelle de l'homme...* », Ajoute-t-il, « *les énormes avantages et possibilités de ces nouveaux moyens de télécommunication, nous continuons à croire que les lieux de réunions publiques, comme les places, les promenades, les cafés, etc., où les gens peuvent se rencontrer librement, se serrer la main, ne sont pas des choses du passé et qu'en les adaptant aux exigences d'aujourd'hui, on doit les maintenir dans nos villes* ». (TOMAS F et AL. 2002).

JOSE LUIS SERT insiste sur l'adaptation de ces places aux exigences d'aujourd'hui, il la voyait dans la nécessaire séparation des circulations piétonnes et automobiles ainsi que dans le recours aux éléments naturels : « *dans ces centres on doit trouver des arbres, des végétaux, de l'eau, du soleil et de l'ombre ainsi que tous les éléments naturels qui plaisent à l'homme (...)* Sans pour autant se désintéresser de l'architecture et de l'art puisque (...) Ces éléments naturels doivent s'harmoniser avec les édifices, leurs formes architecturales, leurs valeurs plastiques et leurs couleurs ».

ANDRE VERA déclare en 1942 : « *donnez-nous le sentiment de notre grandeur (...) par le refaçonnage des paysages, par les entrées des villes, par la composition des places, ... le plus souvent ; tracer une place, composez-la même avec un sculpteur. Donnez lui de tels traits que l'image en reste gravée non seulement dans l'esprit, mais dans le cœur des habitants et ne s'efface pas par une langue absence. Imposer donc non seulement des gabarits, mais des formes aux façades de maisons. (...) De plus vous répondrez à une nécessité sociale : ayant préparé ensemble un lieu et un décor de réunion pour les habitants (...) vous vous trouverez comme aux belles époques, avoir fortifié le sentiment de la nation parmi les populations (...). Un pays n'est pas la somme des individus qui le composent ; c'est une âme, une conscience. Nous ne sommes pas étrangers les uns au autres : nous sommes des citoyens. Voilà ce que chacune de vos places fera voir, non seulement par l'uniformité de son visage, mais encore par le nombre d'artistes et d'artisans que vous aurez appelé à produire cet ordre concerté* ». (CULOT, M, 1984)

Il faut bien dire qu'à l'heure actuelle on se sent bien démuné, la qualité des places publiques n'est pas encore ressentie comme un enjeu d'intérêt national. L'urbanisme théorique par le modèle de la charte d'Athènes a disparu mais rien n'est venu le remplacer. Les villes semblent avoir simultanément perdu une bonne part de leur identité. Les espaces publics, qui font la spécificité des cités, ont été négligés à un tel point que beaucoup en sont aujourd'hui irrémédiablement mutilés. Le besoin de plus d'urbanité, de plus de lisibilité et de qualité des lieux vécus en commun est devenu évident, mais il n'est encore trop souvent relayé ni par la pensée ni par l'action. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

A l'image de toutes les villes algériennes, la ville de Batna vit le problème de l'aménagement des places et placettes publiques, elle est confrontée dans la majorité du temps à l'appropriation inadéquate de ces espaces. L'utilisation inadéquate de ces espaces les soumet à la dégradation d'où la laideur du paysage urbain. Devant ce problème notre travail consiste à une réflexion pour améliorer et pour rendre à ces espaces leur rôle initial qui est de détente et de loisir, à résoudre le problème de l'animation déficiente des places tout en respectant les caractéristiques climatiques de la région et en s'inscrivant dans une tradition d'embellissement, rendre ces espaces des lieux de sociabilité et de convivialité.

Notre intention est de montrer les variables objectives relatives à la forme et à l'emplacement de ces espaces dans le tissu urbain, et les variables subjectives relatives à la perception de l'espace ainsi que l'influence de ces variables sur l'appropriation de ces espaces.

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1894). Chaque place a des caractéristiques spécifiques, des éléments physiques qui exercent une influence particulière sur le sentiment et le comportement humain, des emplacements qui ont un caractère attractif ou répulsif. L'appropriation de la place publique est influencée par ses caractéristiques.

De ce raisonnement sur l'appropriation de la place publique, il nous semble que cette appropriation pourrait être influencée par des éléments physiques et socioculturels de l'environnement. Un ensemble de questions doivent être posées pour aborder ce problème et pour tracer le chemin des objectifs du sujet de recherche, objet du présent travail de magistère. Les questions s'énoncent comme suit :

- A quel niveau les données physiques et la forme influencent la sensation humaine, le confort psychologique et la perception des places et placettes publiques ?
- Est-ce que l'emplacement des places et placettes dans le tissu urbain et le niveau d'intensité des relations sociales qui varient d'un emplacement à l'autre dans la même ville, influencent l'appropriation de ces espaces ?
- L'utilisateur n'est-il pas un indicateur pour orienter un emplacement favorable des places et placettes dans le tissu urbain et pour faire un aménagement qui assure l'appropriation adéquate de ces espaces ?

Cette recherche vise à montrer l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places et placettes dans les zones arides et semi arides et plus précisément dans la ville de Batna.

Pour que cette recherche soit opérationnelle, des hypothèses doivent être formulées et soumises à la vérification, les nôtres sont les suivantes :

- Les éléments physiques et la forme des places et placettes publiques influencent la sensation humaine, le confort psychologique et la perception de ces espaces.
- Le niveau d'intensité des relations sociales varie d'un emplacement à un autre dans la même ville, donc l'emplacement de la place dans le tissu urbain influence son appropriation.
- L'utilisateur représente le meilleur indicateur qui aide le concepteur à faire des emplacements favorables des places et placettes publiques et pour faire des conceptions et choisir les aménagements adéquats qui assurent le confort des usagers et donc l'appropriation convenable de ces espaces.

Pour développer notre étude, nous avons fixé les objectifs suivants :

- Cerner les éléments physiques qui influencent le confort psychologique et la sensation des usagers au niveau des places et placettes publiques, ainsi que la perception de la qualité du paysage urbain.
- Déterminer les besoins de l'utilisateur pour lui assurer un confort dans l'espace extérieur à l'échelle urbaine.
- Déterminer les facteurs socioculturels qui influencent l'intensité des relations sociales entre les individus et qui varient d'un emplacement à un autre.
- Déterminer l'influence de l'emplacement des places et placettes publiques, et les facteurs qui assurent l'attraction et l'animation.

Pour ce faire, il est nécessaire de se pencher sur la définition des concepts qui ont un rapport direct avec notre sujet de recherche à savoir : l'espace urbain, l'espace public et la place publique, ainsi que le phénomène de l'appropriation, ses types, ses conditions et ses niveaux. Il est nécessaire aussi de connaître la perception des places publiques par les usagers et l'influence des facteurs physiques et socioculturels sur la perception et l'appropriation de ces espaces.

Pour ce faire les techniques de recherche utilisées sont des techniques directes, d'une part l'observation en situation, pour voir et constater les comportements et les pratiques des usagers. D'autre part l'utilisation du questionnaire auto-administré, en utilisant le formulaire de questions comme instrument pour saisir les comportements non observables et les sensations des usagers.

Cette étude nécessite, la connaissance de l'influence de la configuration urbaine et ses composantes (végétation, plans d'eau, mobilier urbain, ...) sur la sensation des usagers. La compréhension de la relation de l'individu à l'espace, où l'environnement agit sur l'être humain, qui à son tour agit sur les facteurs spatiaux qui le déterminent. Ainsi que le domaine de la sociologie urbaine et la compréhension de la relation de l'individu avec son environnement social, les pratiques sociales et le degré d'attachement de l'individu à son environnement. Et enfin, l'analyse et l'interprétation des données et la vérification des relations éventuelles entre les variables.

Le présent mémoire est basé sur les axes suivants :

- Chapitre introductif : consacré à la présentation de la problématique de recherche, qui vise à cerner l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places et placettes publiques et les facteurs qui ont entraîné le vide et le manque de fréquentation, donc on va présenter : les questions de recherche, les hypothèses à vérifier et les objectifs à atteindre, ainsi que la structure du mémoire.

Première partie, qui est la partie documentaire et le support théorique de notre mémoire et qui sera composé des chapitres suivants :

- Premier chapitre : la place publique : notions et appropriation

Consacré à la présentation de la notion de la place et les concepts qui ont une relation avec cette notion, ainsi que le phénomène de l'appropriation et plus précisément l'appropriation de la place publique.

- Deuxième chapitre : Forme urbaine et psychologie environnementale

Consacré à l'explication de l'influence de la configuration spatiale et les composantes physiques de la place sur la perception de l'espace et sur le confort psychologique de l'utilisateur.

- Troisième chapitre : Différenciation des emplacements et appropriation des places publiques.

Réservé à la présentation des facteurs socioculturels qui influencent l'appropriation des places publiques, la variation de ces facteurs d'un emplacement à un autre.

La deuxième partie, qui est la partie pratique de notre mémoire relative à l'analyse et l'interprétation des données, elle comprend les chapitres suivants :

- Quatrième chapitre : Présentation du cas d'étude.

Relatif à la présentation de la ville de Batna, où on a choisi de faire notre étude, notamment d'un point de vue urbain, pour connaître les caractéristiques de son espace urbain public, et faire une lecture de ses places et placettes publiques, leurs formes et leurs emplacements, ce qui va nous permettre de choisir les places à étudier.

- Cinquième chapitre : Processus méthodologique.

Où nous allons expliquer le processus appliqué à l'étude, les techniques de recherches utilisées, les instruments employés pour la collecte des données, l'échantillonnage sélectionné, ainsi que les lieux de déroulement du travail.

- Sixième chapitre : Analyse des places sélectionnées.

Ce chapitre présente l'application de l'approche typo-morphologique sur les places publiques sélectionnées.

- Septième chapitre : L'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places et placettes publiques.

Dans ce chapitre seront exposés les résultats, les données récoltées des observations et des questionnaires seront interprétées et analysées.

- Comme tout travail de recherche, notre travail se termine par une conclusion générale, qui présentera les résultats de recherches et les recommandations pour un développement d'une perspective d'investigation.

Chapitre 1

La place publique : Notions et appropriation.

INTRODUCTION :

L'espace urbain est perçu dans une dialectique qui oppose deux manières de vivre, la première est personnelle, celle de l'espace domestique, considéré comme intime et privé, la deuxième est publique, celle de l'espace extérieur et collectif, où le contact avec les autres est obligatoire, ce dernier est un lieu ouvert où se déroule la vie collective des citoyens et où les gens peuvent se rencontrer librement, c'est un lieu qui favorise le regroupement et le contact et assure les échanges et la convivialité, il a toujours joué un rôle important dans la construction des villes et dans la pensée architecturale et urbaine.

L'espace urbain public est défini comme la partie de l'espace urbain non occupée par les constructions, il comporte tous les espaces creux : la rue, la ruelle, l'avenue, le passage, le square, la place, la placette, les espaces verts, les zones de recul devant les bâtiments, etc.

La place publique est parmi les types d'espaces publics qui ont joué un rôle important dans la fondation des villes.

On ne peut pas comprendre l'état actuel des places modernes, sans se référer à leur appropriation à travers l'histoire, puisque la place a été depuis longtemps le lieu de déroulement des différentes activités publiques. Il convient néanmoins de s'interroger sur l'historicité de la place et sur la signification de cet organe urbain dans une société qui en a perdu l'usage. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). Il est donc nécessaire de montrer son appropriation à travers l'histoire afin de comprendre les facteurs qui ont influencé son utilisation et qui ont poussé l'utilisateur aujourd'hui à la désertier et à se replier dans son espace privé.

Dans le présent chapitre, nous présenterons d'abord l'espace urbain, qui est l'origine de la place publique, puis l'espace urbain public, après nous présenterons la définition de la place publique par différents urbanistes, architectes et historiens, nous citerons ses types, ses caractéristiques formelles, ses emplacements, ainsi que son rôle polyvalent dans les sociétés et son usage. Nous présenterons un aperçu historique sur les différentes époques, pour connaître les différents modes d'appropriation à travers l'histoire et les facteurs qui ont influencé cette appropriation.

1- L'ESPACE URBAIN

Pour une connaissance précise de l'espace urbain, il faut disposer de quelques informations.

1-1- La définition de l'espace urbain

La définition de l'espace urbain est liée à celle des types d'occupation et d'utilisation du sol, donc des activités et fonctions urbaines qui par définition sont non agricoles. L'espace urbain englobe tout mode d'occupation du sol lié à la ville ou à sa proximité non seulement espace bâti mais aussi non bâti : espaces verts aménagés, aéroports, stades, etc. Il faut aussi prendre en compte les espaces inconstructibles comme les plans d'eau, s'ils sont ceinturés par l'espace urbain. (BASTIE. J et DESERT. B, 1980).

L'espace urbain est un continuum physique des agglomérations ; ensemble des espaces construits et libres d'une agglomération, en liaison avec le sol naturel ou artificiel qui les reçoit. Il est ici considéré sous l'angle de la matérialité, notamment sous l'angle du tissu urbain et sous celui de l'espace public, à l'exclusion des aspects de la vie sociale et individuelle. Il comprend le parcellaire, le bâti, les équipements, la voirie, les réseaux, l'organisation spatiale de ces bâtiments, leurs interrelations et leurs relations avec le milieu naturel (végétation, relief, hydrographie). (GAUTHIEZ. B, 2003).

1-2- Les caractères de l'espace urbain

Selon (BASTIE. J et DESERT. B 1991), l'espace urbain possède plusieurs caractères à savoir :

- 1) L'espace urbain est d'abord un espace géométrique qui se définit par des distances, des superficies, des densités. C'est celui des arpenteurs et géomètres-experts, représenté par le cadastre et découpé en parcelles regroupées en ilots.
- 2) C'est aussi un espace physique qui se caractérise par un relief avec des altitudes, des pentes et ruptures de pentes, la structure géologique de son sous-sol, un climat et des microclimats, par la présence d'eau de surface et souterraine, d'une végétation naturelle ou plantée. Tout ceci constitue ce que l'on appelle le site et de plus en plus l'environnement.
- 3) C'est un espace historique avec tout un passé qui a laissé des traces : vestiges archéologiques, parcellaire, tracés de voies, organisation de l'espace, monuments et lieux symboliques, jusqu'à une mémoire collective, des traditions et des mentalités. Et tout cet héritage, bien que passif, génère des forces d'inertie et joue un rôle essentiel.

- 4) C'est aussi un espace temps déterminé par le temps nécessaire pour se déplacer d'un point à un autre.
- 5) L'espace urbain est aussi un espace économique avec des variations considérables, même à courtes distances ; des valeurs et des rentabilités.
- 6) L'espace urbain, au moins dans les grandes villes, constitue un bassin d'emploi avec une structure spécifique de ses emplois, un marché du travail particulièrement dense et varié, où offres et demandes sont journalières et nombreuses.
- 7) L'espace urbain est un espace commercial avec des natures, des types, une localisation, des densités de commerces. Leur fréquentation suscite des déplacements, et des flux. Ils sont avec leurs vitrines, leurs publicités, leurs clientèles, un élément important du paysage urbain.
- 8) L'espace urbain est un espace foncier avec une multitude de valeurs, de marchés, d'acteurs : sol constructible ou non, bâti ou à bâtir.
- 9) Il est aussi un espace urbanistique et architectural avec une certaine disposition et densité de volumes aux formes diverses, et de creux, des alignements symétriques ou dissymétriques, de la végétation groupée dans des espaces verts ou alignée le long des voies, de styles de façades et de toits, de matériaux, de couleurs.
- 10) L'espace urbain est aussi un espace social avec plus ou moins de ségrégation de l'habitat, des activités et des emplois.
- 11) L'espace urbain est un espace administratif, juridique, politique avec un découpage de circonscriptions souvent différent selon les administrations nationales, régionales, locales, qui régissent son fonctionnement et son aménagement.
- 12) L'espace urbain est un espace perçu et vécu ; mais différemment par les individus en fonction de leur niveau de vie, de leur culture, de leur âge, de leur lieu de résidence et de travail, de leur mode de circulation, de leur caractère.

1-3- Les parties constituantes de l'espace urbain

GAUTHIEZ. B, 2003, note dans son livre « Espace urbain vocabulaire et morphologie » les parties constituantes de l'espace urbain :

1-3-1- Les limites de l'espace urbain : Ligne ou objet marquant les confins d'une partie d'espace, surface ou volume, aménagement urbain, unité de plan, etc. elle peut être matériellement repérable ou non, formée d'une discontinuité comme un boulevard, un parc,

un canal, un viaduc, une voie ferrée, un relief, un rivage, visuelle comme un front urbain, ou encore administrative, juridictionnelle, foncière.

1-3-2- Le découpage du sol : Le parcellaire est le découpage généralement du sol ou parfois d'un volume, en parcelles. Le parcellaire est établi plus souvent par lotissement que par subdivision parcellaire.

1-3-3- Le bâti : L'ensemble des parties construites des édifices, constitue le bâti. C'est le constituant de base de l'espace urbain. Il comprend : les édifices, les équipements, les bâtiments, les infrastructures, les édicules, etc.

1-3-4- L'espace urbain public : il comprend, les places et les promenades publiques, le système de promenade, l'espace public aménagé, la voirie, les points d'échange entre les voies, l'espace intermédiaire de circulation et la végétation.

1-4- La perception de l'espace urbain

Plusieurs études ont été faites sur la perception de l'espace urbain, notamment par M-J. BERTRAND et A. BAILLY. Les habitants perçoivent l'espace urbain à partir de leur quartier de résidence, beaucoup plus que sur leur lieu de travail. (BASTIE. J et DEZERT. B, 1980).

Selon (GAUTHIEZ. B, 2003), la perception de l'espace urbain est caractérisée par des points à savoir :

1-4-1- Le paysage urbain : Agglomération ou partie d'agglomération telle qu'elle se présente à la vue, dominée par la densité des constructions et le tracé en creux de la voirie.

Il est caractérisé par une forte présence de bâtiments et d'aménagements de l'espace, par leur couleur, leur texture, leur échelle, leur style architectural, leur caractère, leur lisibilité.

1-4-2- Le caractère : Ensemble des traits distinctifs d'une agglomération ou d'un espace public, et l'apparence esthétique originale qui s'ensuit. L'agrément est un caractère plaisant. Le caractère peut être riche ou pauvre, monotone ou varié, monumental ou à échelle humaine, intime ou public, minéral ou végétal, plaisant ou désagréable.

1-4-3- L'ambiance : Atmosphère matériel (lumière, couleurs, odeurs, bruits, vent, etc.), esthétique ou sociale d'un lieu ou d'une agglomération telle qu'elle est perçue.

Elle se caractérise par sa perception dans l'instant, donc sa propension à changer rapidement, et par la succession de ses changements. Elle est donc très variée suivant les lieux et les personnes, les circonstances atmosphériques, le moment de la journée ou de la nuit, l'animation, le caractère du lieu.

1-4-4- La lisibilité : Condition formelle de l'appréhension visuelle d'un ensemble urbain plus ou moins vaste, suivant l'importance relative attachée aux couleurs, aux volumes, aux valeurs, à l'éclairage, etc. Facilité avec laquelle les éléments perçus d'un espace urbain peuvent être organisés selon un tout cohérent, une signification claire. Sa perception est propre à chaque individu, selon sa psychologie.

1-4-5- L'insertion : Lisibilité relative d'un élément d'un site par rapport à un autre : un édifice dans un ensemble urbain ou un aménagement urbain, un aménagement urbain dans une agglomération, une agglomération dans un site, etc.

1-4-6- L'espace de représentation : Partie de l'espace public où se joue la représentation sociale des individus et des groupes.

Le principal espace de représentation est la façade antérieure des bâtiments. Il est le lieu d'un décor adapté au statut social. Il peut s'agir aussi d'une place libre quelconque, ou d'un édifice symbole d'une communauté.

1-4-7- Le décor urbain : Ensemble des éléments contribuant à l'esthétique du paysage urbain, bâtiments, mobilier urbain, édicules, traitement des sols, etc. Le décor des espaces publics et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière. Le refus du décor architectural par les modernes, parce que considéré comme inutile du point de vue fonctionnel, a conduit au rejet du décor urbain dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, d'où un traitement particulier des édicules et du mobilier urbain. La fin du siècle a vu réapparaître le décor urbain, sous la forme d'un mobilier dont le style est de nouveau affirmé et par l'aménagement des espaces publics.

1-5- Les conditions naturelles et l'espace urbain

Le rôle des conditions naturelles en général, et du climat en particulier avec ses conséquences dans la formation du paysage urbain et le fonctionnement de l'espace urbain est souvent sous-estimé. Une réaction se manifeste néanmoins avec l'intérêt porté aujourd'hui à la notion d'environnement. Sa prise en compte devrait mieux permettre de tirer parti de la spécificité de chaque région et ville, de conserver leurs diversités traditionnelles. Selon BASTIE. J et DEZERT. B, 1980, la relation des conditions naturelles avec l'espace urbain, peut être expliqué dans trois points :

- La première manifestation des conditions naturelles, est la diversité des matériaux : briques et tuiles de diverses formes et couleurs, granits, grès, calcaires également divers d'aspects, maisons en matériaux légers des pays chauds et secs, etc. le matériau local

aujourd'hui n'est pas toujours moins coûteux, en ce sens qu'il ne facilite pas l'industrialisation et qui exige une main d'œuvre plus nombreuse et plus expérimentée, mais il respecte l'environnement puisqu'il en est issu.

- Le climat a déterminé assez souvent bien des aspects de l'urbanisme, voies étroites, rues couvertes abritant du vent et du soleil, places et rues bordées de galeries couvertes à arcades des pays chauds mais aussi des pays pluvieux. L'ombre de la végétation et des bâtiments qui tourne avec le soleil, joue un rôle dans le fonctionnement de l'espace urbain. Le climat détermine aussi la végétation qui peut tenir une grande place dans le paysage urbain.

- Les bruits et les odeurs, certains parfums des villes d'Orient ou d'Extrême Orient, les couleurs des fruits, légumes et fleurs sur les éventaires en plein air, les animaux de trait ou en liberté, les étoffes des vêtements, jusqu'aux traits physiques de la population, tout cela fait partie du cadre urbain et lui conserve malgré tout une grande variété et originalité malgré la tendance à l'uniformisation des constructions.

1-6-L'espace urbain vécu

Plus la ville est vaste et moins ses habitants ont le sentiment d'être les membres d'une même cité. La notion d'appartenance au milieu urbain s'atrophie dans les grandes villes.

L'espace urbain vécu correspond à l'espace habituel dans lequel se meuvent les résidents, la conscience d'appartenir à une communauté est d'autant plus forte que les limites sont clairement perceptibles ; autrement dit cette conscience est inversement proportionnelle à l'ampleur du tissu urbain continu. La notion d'espace vécu varie également avec les professions, le lieu de travail, l'âge, l'évolution du niveau de vie. (BASTIE. J et DEZERT. B, 1980).

2- L'ESPACE URBAIN PUBLIC

Il est formé des espaces libres publics, pouvant être couverts d'un vert dense ou arboré et généralement affectés à des usages publics, et de ce qui est visible depuis ces espaces. Il comprend donc le paysage urbain et les façades entre l'espace public et l'espace privé de l'intérieur des bâtiments. Il correspond dans le cas d'une place, à l'espace libre qu'elle constitue et à son cadre architectural ou végétal. L'espace public est souvent composé, aménagé et entretenu en fonction de son usage et de sa perception par le public. (GAUTHIEZ. B, 2003).

On peut définir l'espace public sous différents points de vue :

- Du point de vue juridique, il est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics.
- Du point de vue sociologique, c'est un espace de sociabilité, où l'individu peut contacter et nouer des relations sociales avec les autres.
- Du point de vue urbanistique, le terme espace public désigne les espaces ouverts, extérieurs complémentaires au bâti privé et public.

Donc la notion de l'espace public entraîne de multiples amphibologies sans qu'il constitue un obstacle à la compréhension du terme.

2-1- Les types des espaces urbains publics

Les espaces publics sont si divers qu'il est difficile d'en opérer une catégorie unique ou une entité homogène, cette diversité se lit dans le rôle, la forme et l'environnement physique.

2-1-1- La place

La place est un espace public non bâti, desservi par des voies, affecté aux piétons ou aux véhicules, au revêtement généralement minéral, entouré principalement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et d'édicules divers. Le mot vient du terme latin *platea* qui signifie une rue importante. La place est un espace libre de rencontres. Elle peut avoir pour vocation un marché, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, les déroulements de cérémonies politiques, religieuses ou militaires, le stationnement de véhicules, la jouissance d'une vue panoramique devant la mer ou un lac, etc. La place peut avoir pour origine la convergence de chemins ou de rues et être ainsi un espace fortuit, simplement réaménagé, ou bien avoir été créée selon une localisation choisie en fonction de son usage et de son accompagnement monumental : centre d'une agglomération, place de quartier, etc. (GAUTHIEZ. B, 2003)

2-1-2- La promenade publique

La promenade publique est un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. La promenade publique peut être un espace spécialement aménagé, comme l'était à l'origine le cours, ou un espace dont les qualités s'y prêtent, comme une place réservée aux piétons. Elle peut impliquer des aménagements spécifiques, ménageant les espaces destinés aux différents usagers (piétons, cyclistes, cavaliers, etc.), et le traitement du sol : revêtement minéral, végétation, quinconces.

Au Moyen âge, en France, on utilise principalement des lieux situés à la périphérie des villes, à la période moderne des espaces de promenades sont aménagés en tant que tels dans les villes européennes, d'abord sous la forme de mails et de cours. GAUTHIEZ. B ; 2003, dans son livre « Espace urbain, vocabulaire et morphologie », a cité différents types de promenades publiques à savoir :

- **Le cours** : Tronçon d'avenue, ou de boulevard, planté d'arbres d'alignement et propice à la promenade. Le mot dérive du *Corso*, rue importante du quartier du Champ de Mars à Rome, où étaient organisées des courses de chevaux, et des promenades.
- **L'avenue-promenade** : Avenue accompagnée de jardins de part et d'autre de la chaussée.
- **Le mail** : Voie piétonne bordée de rangées d'arbres et de plantations.
- **La promenade de berge** : promenade publique aménagée le long de la rive d'un plan d'eau, ou d'un cours d'eau.
- **La promenade de bord de mer** : promenade publique aménagée le long de la rive de la mer. Elle ménage une vue dégagée sur la mer et la côte.

2-1-3- Le système de promenade

Ensemble fonctionnel formé des promenades publiques d'un quartier, ou d'une agglomération, et de leurs intercommunications par le moyen de voies aménagées à cet effet. (GAUTHIEZ. B, 2003)



Promenade de berge



La promenade de bord de mer



Le mail



L'avenue promenade



Le cours

Figure 1. 1 Types de promenades publiques.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

2-1-4- L'espace public aménagé

Aménagement d'un espace libre public conçu comme un tout, portant sur l'ensemble de ce qui le constitue : traitement du sol, mobilier urbain, édicules, cadre architectural, mise en lumière, vert. (GAUTHIEZ. B, 2003)

2-1-5- La voirie

Ensemble des voies et des espaces libres permettant la circulation des véhicules et des piétons, incluant les aires de stationnement des véhicules. La voirie constitue un réseau prenant en charge les flux de circulation des personnes, des véhicules et des biens.

2-1-6- Les points d'échange entre les voies :

- Le carrefour qui est l'intersection de plusieurs voies.
- L'échangeur qui est un carrefour dont au moins l'une des voies est une autoroute ou une voie rapide.
- La plate-forme multimodale qui est un lieu ou un édifice aménagé pour faciliter le transfert de passagers ou de marchandises d'un mode de transport à un autre (automobile, train, avion, etc.). Elle est caractérisée par la juxtaposition d'installations propres à chaque mode de transport. (GAUTHIEZ. B, 2003).

2-1-7- Les espaces intermédiaires de circulation :

- **Le passage** : voie publique ou privée, établie à partir d'une porte cochère au travers d'un ou plusieurs terrains, sous un ou plusieurs bâtiments privés et traversant un îlot.
- **La coursière** : espace de distribution longeant une façade et porté par une structure en encorbellement ou par des poteaux, ou encore intégré dans une façade épaisse.
- **La demi-lune** : renforcement concave d'un bâtiment ou d'un mur de clôture sur la rue, dans lequel est percée une porte cochère ou une porte charretière.
- **La cour-passage** : cour formant un passage, bordée de bâtiments, accessible de la voie publique par une porte cochère.



Le passage



La coursière



La demi-lune



La cour passage

Figure 1.2 : Les espaces intermédiaire de circulation.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

2-1-8- La végétation

Ensemble des espaces consacrés ou laissés aux végétaux dans une agglomération. Elle comprend : les espaces verts, les jardins publics, les arbres remarquables, les plantations de façades, les jardinières,... GAUTHIEZ. B, 2003, a montré les types suivants :

- **L'espace vert** : espace libre consacré au vert et destiné à la récréation, aux sports, aux jeux ou à l'agrément visuel.
- **Le jardin public** : espace vert généralement enclos, accessible au public et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie, etc.
- **Le jardin en couverture** : jardin établie sur la terrasse de couverture d'un bâtiment, comportant des végétaux d'ornement.
- **Le square** : petite place comprenant un jardin public central. Il est souvent clos de grilles.
- **L'arbre remarquable** : arbre de haute tige dont les particularités (histoire, forme, essence, etc.) en font un monument.
- **La plantation de façade** : végétal, ou ensemble de végétaux, accroché à une façade en vue d'une meilleure croissance, ou pour le plaisir du public ou des occupants du bâtiment, planté généralement en pots ou en jardinières.
- **La jardinière** : récipient dans lequel on fait pousser des plantes, arbustes, fleurs, etc. pour l'agrément des espaces libres publics et des espaces intermédiaires comme les terrasses accessibles.



Jardin en couverture



square



Plantation de façade

Figure 1.3 : La végétation.
Source : GAUTHIEZ. B, 2003

2-2- L'aménagement de l'espace urbain public

GAUTHIEZ. B, 2003, a signalé deux éléments avec lesquels on aménage l'espace public : les édicules et le mobilier urbain.

2-2-1- Les édicules

- **Les édicules monumentaux :**

- **La porte monumentale :** édifice, édicule ou arbres formant une porte placée sur une voie, généralement une artère, marquant l'entrée d'une ville, d'un quartier, ou édifié, ou planté, sur une place, un carrefour, etc. il y a deux types de portes monumentales : LA PORTE DE VILLE, qui marque l'entrée d'une ville, et l'ARC.

- **La colonne :** édicule constitué d'une colonne ou d'un pilier isolé. la colonne peut être votive, commémorative ou funéraire. Elle peut porter une statue ou non.

- **Le monument aux morts :** édicule élevé à la mémoire des victimes d'un conflit (guerre, révolution, etc.) ou d'une catastrophe d'origine humaine ou naturelle.

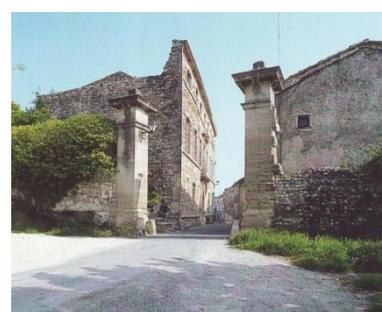
- **La sculpture :** elle peut être disposée dans un espace libre public, ou destinée à un espace libre public. En urbanisme elle est fréquemment placée au centre d'un lieu donné, place ou carrefour, ou utilisée pour meubler un espace vert. La sculpture peut être, une stèle, un mur commémoratif ou une statue équestre.



Statue équestre



Arc



Porte de ville

Figure 1.4 Les édicules monumentaux.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

- **Les édicules publics**

- **La cabine téléphonique :** édicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public.

- **L'abri :** petit bâtiment, isolé ou adossé à une autre construction, destiné à protéger des intempéries ou du danger.

- **La scène en plein air :** soubassement formant terrasse, éphémère ou pérenne, parfois entouré d'un garde-corps, destiné à des spectacles musicaux ou autres.

- **Latrines publiques :** lieux d'aisance à usage d'un ou plusieurs individus, parfois contre paiement, placés dans un espace libre public.

- **Les édicules et le mobilier urbain des services publics et des réseaux**

- **La fontaine** : cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau, potable ou non. Elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin. Elle a pour fonction première de dispenser l'eau potable aux habitants, mais peut aussi servir à l'agrément.

Elle comporte le jet d'eau, la fontaine monumentale, la borne fontaine, etc.

- **Le puits commun** : cadre ou traitement architectural d'un trou d'accès à l'eau d'une nappe phréatique ou d'une canalisation souterraine, généralement maçonné et accompagné d'un ouvrage de puisage, dans un lieu public.

- **Les édicules de la vie sociale**

- **La terrasse de café** : emplacement sur le trottoir ou plus généralement sur le domaine public, où l'on dispose des tables et des chaises pour le consommateur, devant un café ou un restaurant, et parfois abrité d'un auvent, d'une construction éphémère ou provisoire et agrémenté de jardinières ou d'arbres en pots.

- **L'échoppe** : boutique abritée par un petit bâtiment, parfois adossé à la façade d'un édifice, et construite de matériaux légers. Il peut s'agir d'un kiosque à journaux, ou d'un kiosque de fleuriste.

- **L'édicule décoratif** : édicule dont la seule fonction est de décorer l'espace libre public.

2-2-2- Le mobilier urbain

Expression utilisée par analogie pour désigner les objets légers et déplaçables, mais non mobiles qui, dans les agglomérations, complètent l'ensemble des immeubles et de la voirie pour la commodité et le confort extérieur des habitants. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace libre public et liés à une fonction ou à un service offerts à la collectivité (circulation, éclairage, propreté, confort, publicité, etc.). Le mobilier urbain est en général scellé dans le sol ou attaché aux bâtiments qui encadrent l'espace public. (GAUTHIEZ. B, 2003)

- **La signalisation** : ensemble des dispositifs visuels portant des informations relatives à un système, selon un code commun. Elle concerne surtout la circulation automobile.

- **Les panneaux d'affichage** : panneaux supportant un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité ou d'un quartier.

- **Les bancs publics** : sièges à plusieurs places, situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public.

- **Les candélabres** : dispositifs d'éclairage nocturne de l'espace public, ou luminaire, portés généralement d'un poteau, et fonctionnant de nos jours à l'électricité.
- **Les corbeilles** : récipients destinés à recueillir papiers et déchets, généralement fixées à un support, dans un espace public. Elles apparaissent dans le courant du XIX^{ème} siècle.
- **Les poteaux** : supports verticaux élancés, généralement scellés dans le sol, destinés à des usages variés, poteaux électriques, poteaux téléphoniques, poteaux télégraphiques, etc.
- **Les panneaux publicitaires** : panneaux portant une affiche ou une image peinte, généralement de grandes dimensions, diffusant un message publicitaire.

2-3- La matérialisation de l'espace public

Selon, GAUTHIEZ. B, (2003), l'espace public peut être matérialisé par les éléments suivants :

2-3-1- L'architecture des bâtiments environnants

- **Le style architectural** : apparence, principalement extérieure, donnée à un bâtiment. Le style architectural suit en général une mode en matière d'art et est limité par les méthodes de constructions et les matériaux disponibles. Les bâtiments peuvent combiner plus d'un style dans leur conception même, ou parce qu'ils sont constitués de plusieurs unités de conception réalisées à des époques distinctes.
- **La façade** : face extérieure d'un bâtiment. La façade constitue la fermeture de celui-ci. La composition de façade, variable selon les lieux et les époques, est l'un des déterminants majeurs du paysage urbain par le jeu des travées, du plein des murs et des maçonneries et du vide des percements, les matériaux employés, le positionnement des baies, les saillies, les bandeaux, etc. La façade antérieure peut être aussi un reflet de la position sociale de son constructeur, c'est en ce sens un espace de représentation.
- **La composition de la façade** : la composition de la façade, interface entre l'espace privé et l'espace public, et particulièrement de la façade antérieure qui est aussi un espace de représentation, fait souvent l'objet d'un grand soin.
- **La travée** : partie d'un bâtiment située entre deux structures porteuses, murs, rangées de poteaux, etc. Son rôle est déterminant dans la composition des façades antérieures, et donc dans le paysage urbain, en particulier par le rythme qu'elle peut imprimer à une élévation de rue.

- **Le traitement d'angle** : façon de dessiner l'architecture et la façade d'un bâtiment situé à l'angle de deux voies, d'une voie et d'une place, etc., dans un souci de scénographie urbaine et de commodité de circulation.
- **La ligne de corniche** : disposition plus ou moins continue des couronnements formant un alignement. Elle peut faire l'objet d'un règlement architectural.



Traitement d'angle



Composition de la façade



Ligne de corniche

Figure 1.5 L'architecture des bâtiments environnants.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

2-3-2- Le détail architectural de l'espace public

- **Le portique public** : galerie ouverte généralement au rez-de-chaussée d'un bâtiment, placée au milieu ou au bord d'un espace public, et à l'usage du public. Il est destiné à abriter les piétons, auxquels il est réservé, des intempéries, de la pluie ou du soleil, et consacré à la promenade, la circulation ou l'activité économique.
- **La boutique** : partie d'un édifice abritant un commerce, accessible au rez-de-chaussée, placée à l'alignement et comportant généralement une devanture. Elle tient une grande place dans le décor urbain, par l'animation de l'espace public, ainsi que par les mouvements qu'elle engendre.
- **Le porche** : pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment, formant habituellement un avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade du bâtiment qu'elle commande.
- **Le contrefort** : organe d'épaulement ou de raidissement formé généralement par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaulé. Il renforce parfois les supports d'un portique public placé au rez-de-chaussée des maisons.
- **La pergola** : petite construction sans couverture, faite de poutres horizontales portées par des poteaux ou des colonnes, qui servent de support à des plantes grimpantes, placée dans un jardin ou sur une terrasse accessible.
- **La saillie** : élément architectural sortant de l'enveloppe d'une façade, pouvant dépasser l'alignement s'il s'agit d'une façade antérieure. Elle joue un rôle important dans la

composition de façade, particulièrement lorsqu'elle est vue de biais. Il y a plusieurs types de saillies à savoir : les auvents, les marquises, les balcons, les avancées, les encorbellements, les brise-soleil, etc.

- **La souche de cheminée** : ouvrage de maçonnerie ou de métal, s'élevant au-dessus d'un toit et renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée, destinés à évacuer la fumée. Elle peut participer au paysage urbain de deux façons : par le fait que, lorsque le tuyau nécessaire pour acheminer la fumée jusqu'à une souche de cheminée doivent passer le long de la façade latérale modifie la perception de cette façade aveugle et parce que la souche de cheminée, devant dépasser du toit ou de la couverture en terrasse, provoque un effet de verticalité contrastant avec l'horizontalité de la ligne de faîte.

- **Le banc de façade** : banc inclus dans la maçonnerie d'une façade, au rez-de-chaussée, où peuvent s'asseoir les usagers de l'espace libre public que borde le bâtiment lorsque la façade est à l'alignement.

- **L'escalier extérieur** : degré extérieur accolé à la façade, permettant l'accès aux étages. Sa fonction peut être aussi de souligner l'effet monumental de l'entrée d'un édifice important.



Contrefort



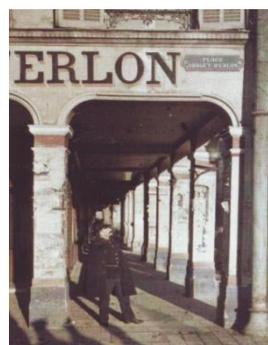
Escalier extérieur



Banc de façade



Saillie



Portique public

Figure 1.6 Le détail architectural de l'espace public.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

3- LA PLACE PUBLIQUE

Le mot place est appliqué à une diversité d'endroits, il peut être attribué à un rond-point, à un carrefour comme la place de l'étoile, caractérisée par sa configuration formelle, à un vaste salon comme la Signoria à Florence, à un champ de foire qui ne tient son appellation que d'une considération occasionnelle. La place possède donc un aspect fonctionnel et formel, pour enlever cette ambiguïté il est nécessaire de présenter les définitions du mot « place » par les différents architectes et urbanistes. Il serait intéressant aussi de retracer l'évolution des formes urbaines, de signaler les étapes successives qui ont jalonné la ville et qui ont forgé l'image de cet espace qui est la PLACE.

3-1- La place publique comme notion

Du latin *platea* (place publique), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et les bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)

Selon QUATREMERRE DE QUINCY, ce mot dans son rapport avec l'architecture et les édifices, exprime plusieurs choses :

- 1° le lieu même, le terrain choisi sur lequel on élève un bâtiment,
- 2° l'espace qu'on aménage à son aspect,
- 3° celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville pour l'agrément ou les besoins de ses habitants,
- 4° celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.

- Selon la première de ces acceptions, *place* est synonyme d'*emplacement*, et à cet égard on ne saurait dire combien le choix d'une place ou d'un emplacement convenable contribue à l'effet d'un monument et à la beauté des aspects d'une ville. Il faut remarquer cependant, que le choix de l'emplacement, en bien des cas, doit être déterminé par la nature même de l'édifice, c'est-à-dire de sa destination usuelle. Il y a des moments où la place doit être au centre d'une ville, telles sont celles qui correspondent aux affaires ou aux besoins journaliers du plus grand nombre de personnes.

- La deuxième de ces acceptions, Il faut prendre en considération la beauté que procure, soit aux villes, soit aux édifices, le choix d'une place qui mette en vue l'ouvrage de l'architecture. Rien ne contribue plus à la magnificence des aspects extérieurs d'une ville, que la position élevée de certains monuments, dont les masses pyramidales dominant le reste des constructions ordinaires.

- La troisième manière d'entendre le mot place, en architecture, s'applique à ces grands espaces qu'on laisse ou qu'on pratique au milieu des villes, pour l'agrément ou les besoins de leurs habitants. Un de ces premiers besoins est la salubrité, et rien n'y contribue davantage, dans les villes peuplées, que ces vastes emplacements qui donnent au vent les moyens de renouveler l'air, et où les hommes longtemps entassés dans l'intérieur des maisons, peuvent venir respirer. Une des plus belles places de ce genre (La place de SAINT MARC à VENISE).

- La quatrième acception qu'on donne au mot place : une place est elle-même un monument, tant qu'on la construit sur un seul plan, avec une ordonnance régulière et symétrique, pour recevoir une statue, une colonne, une fontaine, etc. La place considérée comme étant elle-même un monument, c'est-à-dire un ensemble d'architecture, peut servir aussi d'enceinte à quelque autre ouvrage d'art qu'une statue. Il est aussi bien des villes qui ont de grandes et magnifiques places dont l'enceinte est formée uniquement de bâtiments particuliers, seulement soumis à l'alignement. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984)

3-2- Les types de places publiques

GAUTHIEZ. B, (2003), cite plusieurs types de places :

3-2-1- La place :

- **La place promenade** : place à vocation principale de promenade publique. La promenade est facilitée par une forte restriction de la circulation automobile, des aménagements d'accompagnement comme des portiques publics, des terrasses de cafés, des bancs publics, des arbres.

- **La placette** : petite place. Elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, fortuit ou voulu, dû par exemple à la destruction d'un bâtiment.

- **La cour publique** : placette à l'intérieur d'un îlot, accessible au public par un passage ou une ruelle ; espace libre public, à l'usage principalement des habitants de l'îlot et pouvant comprendre une aire de jeu. Elle peut être le fruit d'un aménagement planifié portant sur l'ensemble de l'îlot.

3-2-2- La place attenante :

Place attachée à un édifice, qui ne peut se concevoir en dehors de l'édifice dont elle est une extension constitutive, du fait de la complémentarité en matière d'usage, de composition et de perception qui unit le plein et le vide. Dans les places attenantes on distingue :

- **La place-parvis** : place attenante formant un dégagement devant la façade latérale d'un édifice important ou remarquable. Mot dérivé de parvis. La place est entièrement orientée vers l'édifice qu'elle accompagne.

- **Le parvis** : espace libre plan, en forme de petite place, ménagé devant l'entrée de certains édifices importants, généralement délimité par une barrière ou un garde-corps. A l'origine, le parvis est un espace libre dégagé devant la façade principale d'une église.

- **La place cimetière** : place attenante à un lieu de culte. Elle prend généralement la forme d'une place entourant, totalement ou en partie, une église. En milieu urbain dense, elle n'est souvent plus présente que sur un ou deux côtés de l'édifice.



La place cimetière



La place parvis



Le parvis

Figure 1.7 Les places attenantes.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

3-2-3- La place fermée :

Place présentant un cadre architectural clos de tous côtés, sans ouverture de perspectives lointaines. Elle n'est visible par le visiteur que lorsqu'il y a pénétré.

La fermeture peut aussi être obtenue par le moyen de portiques publics continus, de barrières ou d'arcs monumentaux.

- **La cornière** : disposition des bâtiments d'angle d'une place fermée de telle façon qu'aux étages, leurs angles se touchent ou soient espacés de quelques décimètres, et qu'un passage soit réservé au rez-de-chaussée pour les voitures et les piétons.

3-2-4- La place ouverte :

Place où l'on a aménagé, dans l'ensemble des bâtiments qui la bordent, des ouvertures sur de vastes perspectives. GAUTHIEZ. B, (2003), cite deux types de places ouvertes :

- La place carrefour : place où l'espace occupé par le croisement des voies est prédominant.

- Le rond-point : place circulaire ou demi-circulaire, ovale ou demi-ovale, ou même octogonale ou demi-octogonale. Le mot désigne à l'origine dans le vocabulaire des jardins, un

point de rencontre d'allées rayonnantes. Généralement un édicule (sculpture publique, fontaine, etc.) est placé en son centre.

3-2-5- La lice :

Place en forme de tronçon de boulevard, établie sur l'emplacement du fossé longeant l'enceinte d'une ville.

3-2-6- L'esplanade :

Vaste place ouverte, parfois attenante à un grand édifice militaire, souvent plantée de quinconce, d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine.

3-2-7- Le champ de foire :

Vaste place dégagée, peu plantée d'arbres en dehors de son pourtour, parfois revêtue d'une pelouse, destinée à accueillir des foires. Elle est en règle générale placée à la périphérie d'une agglomération, du fait de l'importance de l'emprise nécessaire.

3-2-8- Le système de places :

Places proches les unes aux autres et liées par des voies, aux fonctions souvent complémentaires, et selon une disposition pouvant être planifiée.



La place ouverte



Le champ de foire



L'esplanade

Figure 1.8 Les types de places.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

Selon CLOQUET. L on distingue trois espèces de places publiques :

- **Les places de circulation**, qui servent toutes entières au roulage. Elles sont situées au carrefour des rues. Telle est la place ou rond-point de la rue de FLANDRE à GAND ; telle est la place LAFAYETTE à PARIS.
- **Les places d'agrément**, qui ménagent, dans les agglomérations plus ou moins denses, des vides favorables au dégagement de la vue, à la circulation de l'air, à la promenade, aux réunions publiques. Elles prennent souvent le caractère de places monumentales.
- **Les places monumentales**, les unes constituent des places bâties, quand le centre est occupé par un monument ; les autres, que nous nommerons avec M. STUBBEN des places encadrées, sont libres au milieu. La place STANISLAS à NANCY, élevée sous LOUIS XV d'une seule

avenue, avec ses riches grillages aux angles forgés, est une place encadrée, d'une élégance rare. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984)

4 L'APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

Les places publiques sont le fruit d'une conception qui a évolué au cours des âges, donc parler de la place publique c'est avant tout connaître son appropriation à travers l'histoire, l'état de cet espace dans les premiers établissements humains jusqu'à nos jours. « *L'histoire de la place est scandée à la fois par celle de l'urbanisation et par celle du pouvoir, non sans accuser les décalages chronologiques et les différences morphologiques d'un pays à l'autre* ». (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Avant d'exposer l'appropriation de la place à travers l'histoire, nous allons d'abord expliquer le concept d'appropriation.

4-1- L'appropriation comme notion

Le dictionnaire Le Petit Robert, 2001, la définit comme l'action de rendre propre à un usage, à une destination.

L'appropriation est une action consistant à prendre possession d'un objet physique ou mental. [...]. Dans le monde animal, les ethnologues désignent sous le terme d'appropriation du territoire les conduites de marquage par lesquelles les individus de certaines espèces délimitent un espace auquel ils sont plus proprement attachés. Par analogie, l'expression « appropriation de l'espace » désigne les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial. Couramment employée par anthropologues, psychologues, sociologues et urbanistes, elle recouvre une notion complexe, encore mal élucidée et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre.

Le médecin autrichien MITSCHERLICH. A, a été l'un des premiers à attirer l'attention sur l'importance sociale de l'appropriation de l'espace et le rôle qu'elle joue dans la construction et l'équilibre de la personnalité individuelle. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Phénomène conscient ou inconscient de correspondance ressentie ou réelle, entre un milieu construit et les besoins ou les souhaits de ses habitants. (DUPLAY M et C, 1983)

D'un point de vue psychologique, l'appropriation est avant tout un besoin de sécurité et de stabilité (environnement protecteur) recherché par l'individu. Suit un besoin d'influence et de contrôle (maîtrise de l'activité et de ses responsabilités) et enfin le besoin d'identité et de valeurs personnelles (identité et statut).

L'appropriation d'un lieu se réfère à l'usage qui en est fait, en fonction de la représentation que chacun fait du lieu. L'observation montre différentes populations qui s'approprient certaines places publiques de diverses façons : que se soient les clochards du quartier qui en font leur résidence principale, les mamans et leurs enfants qui l'utilisent comme leur jardin, les enfants comme leur cour de jeux, ou les amis comme leur lieu de rencontre.

L'appropriation est un « *processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser ; ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et les types d'interventions sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement.* » (G. N. FISCHER, 1992)

L'appropriation est un processus que l'on peut consolider par des activités et des interventions auprès et avec des individus dans l'espace dans lequel ils vivent.

4-2- Les types d'appropriation :

On peut distinguer trois types d'appropriation :

- **Appropriation juridique** : renvoie d'abord à la notion d'emprise sur un espace ou des objets : s'attribuer la propriété de quelque chose. Il implique aussi la prise de possession légale de ces espaces ou objets. (FISCHER. G.N 1983),

Etre propriétaire de son cadre bâti. La durabilité du bâti est un caractère nécessaire à l'appropriation juridique. (DUPLAY. M et C, 1983).

- **L'appropriation créatrice** : elle est obtenue par action sur le logement ou le milieu, nécessite la possibilité de choix, sous des formes diverses. Agir sur son cadre bâti soit au moment de la construction, soit, plus tard, en le modifiant, pour y exprimer ses besoins et sa personnalité. Peut être interne à la cellule, ou externe. (DUPLAY. M et C, 1983). Elle désigne l'utilisation fonctionnelle d'un objet, elle signifie sa maîtrise instrumentale. (FISCHER. G.N 1983).

- **L'appropriation sentimentale** : En occupant quotidiennement un espace, le charger d'affectivité, y associer des émotions, rapporter un vécu à cet espace. (DUPLAY. M et C, 1983). L'appropriation est le mécanisme de base du développement mental de l'être humain.

Il englobe toutes les formes et tous les types d'activités qui permettent une prise de position ou une appréhension de l'environnement. (FISCHER. G.N 1983),

Retenons donc que l'idée d'appropriation désigne globalement l'acte de prendre quelque chose pour soi, ou l'acte de rendre quelque chose propre à son usage. En un mot

l'appropriation veut dire faire sien, s'attribuer, se donner la propriété de quelque chose, même si elle ne vous appartient pas.

L'appropriation de l'espace dénote un type de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interactions avec l'environnement dans lequel on se trouve. (FISCHER. G.N, 1983).

4-3- Conditions de l'appropriation

FISCHER. G.N, 1983, a parlé de l'appropriation de l'espace de travail, selon lui, le degré d'attachement de l'individu à son poste s'exprime en particulier par un système d'identification au lieu dans lequel on se trouve, de telle sorte qu'on dira « ici, c'est ma place, là, c'est chez moi ». Cet enracinement se manifeste par deux mécanismes caractéristiques : le marquage et la nidification. Donc les mécanismes d'appropriation induisent une privatisation des lieux par les individus. Imprimer sa marque personnelle dans un espace en le rendant différent des autres semble être une règle qui s'apparente à un processus de « nidification ».

« Le concept d'appropriation met en lumière des schémas de comportement au travail marqués par un type d'emprise qui consiste en particulier à personnaliser et à s'attacher à la place que l'on occupe. » (FISCHER. G.N 1989),

L'appropriation de l'espace c'est l'encrage que réalise l'individu dans un univers, l'errant par définition, le touareg ou le bohémien, ne s'approprie pas l'espace, il en fait usage. (MOLES. A, ROHMER.E, 1978). Si l'espace est neutre, alors partout «c'est pareil» et il n'y a pas de raison de se fixer ici plutôt qu'ailleurs. Mais si l'être ressent un lieu comme différent, c'est parce qu'il l'investit de qualités subjectives par lesquelles le lieu acquiert une identité et permet l'enracinement. L'enracinement, c'est l'installation de l'être humain en un lieu qui devient son lieu de résidence, son lieu de réseaux sociaux de proximité, son réseau de voisinage, ses habitudes. C'est de là qu'il tisse son univers ou son territoire, ses repères.

Donc la première condition de l'appropriation, est l'attachement au lieu.

L'appropriation d'un lieu donné, nécessite plusieurs critères :

- Pour être appropriable, un lieu doit posséder une identité, plus cette identité est grande, plus facile est l'appropriation.
- Un lieu est d'autant plus approprié qu'il est susceptible de repérage par l'extérieur (notion d'adresse, de résidence postale et de téléphone).
- Un lieu est d'autant plus approprié que la société ambiante le reconnaît par la loi de l'état (domiciliation légale).

- On s'approprié d'autant plus un lieu que l'on y réside plus longtemps. Réciproquement, l'absence crée lentement une perte d'appropriation.
- On s'approprié d'autant mieux un lieu qu'on le modifie matériellement dans sa structure, dans ses contours ou dans ses contenus.
 - Un lieu est d'autant plus approprié que le nom qu'il porte est à la fois mieux connu de tous, plus utilisé, plus référencié dans la logosphère (mass média). Cette loi s'applique particulièrement à l'univers de l'information et du journalisme.

4-4- Variables et niveaux de l'appropriation

Selon FISCHER. G.N, 1983, l'appropriation varie en fonction de l'utilisateur, de la nature de l'espace et des moyens disponibles. L'utilisateur, de part son activité, sa culture, son niveau socio-économique, ses caractéristiques et ses traits psychologiques, est en même temps un acteur de l'appropriation de l'espace.

L'espace lui même de part ses dimensions, sa forme et sa distribution, influence aussi l'appropriation et l'on a pu observer que le degré d'appropriation était inversement proportionnel à la taille du lieu : plus l'espace est grand, plus l'appropriation tend à diminuer et inversement.

L'appropriation de l'espace doit être abordée selon les niveaux auxquels elle s'exprime.

Elle peut tout d'abord être collective, c'est le cas pour les espaces communs, places ou rues, elle peut ensuite être commune dans une petite unité de voisinage où chacun fait le même travail ; enfin l'appropriation est privée dans le cas d'un espace personnel ou ressenti comme tel, (FISCHER. G.N, 1983). Ces trois niveaux sont interdépendants, l'un pouvant offrir une compensation à la frustration ou à la non-appropriation vécue à un autre niveau.

Selon FISCHER. G.N, (1983), l'appropriation peut s'exprimer selon plusieurs modalités :

- Le regard est la forme minimale d'appropriation du monde extérieur.
- L'aménagement de l'espace autour de la personne qui se constitue en centre immédiatement appréhendé.
- La délimitation concrète ou psychologique qui permet de différencier les sous-espaces à l'intérieur d'une zone et de qualifier un lieu dans son ensemble ou dans ses différents aspects.

4-5- L'appropriation de la place à travers l'histoire

L'histoire dans sa continuité fournit les éléments indispensables à l'analyse, à la compréhension des valeurs de l'espace. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

L'étude historique des places publiques, leur forme, leur emplacement ainsi que les comportements et les pratiques des usagers au sein de ces espaces est nécessaire pour comprendre les éléments qui ont favorisé l'animation et l'attraction de ses espaces. Donc il sera intéressant de présenter l'évolution des formes urbaines, à travers les civilisations, de comprendre l'origine du lieu, l'origine de sa forme, les raisons de son fonctionnement, son accrochage dans le tissu urbain, ... etc.

4-5-1- La place à l'époque grecque (l'agora):

L'histoire de la place publique commence avec l'agora, centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984).

Sur le plan social, la civilisation grecque est basée sur le principe de la démocratie et le respect de l'autre, c'est pourquoi chaque projet concernant la communauté devait donc être discuté et débattu en public. Ceci explique en partie l'importance accordée aux lieux publics dans le développement de la vie communautaire.

L'agora :

Terme grec désignant la place publique qui constitue le cœur de la cité grecque (...). Lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie publique, enfin investie par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la « polis » et de ses institutions. (...). Bordée sur plusieurs côtés par des édifices administratifs (salle de conseil, siège de tribunaux, archives...), elle peut regrouper aussi des édifices religieux (autels, temples, tombeaux). (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Dans l'antiquité grecque, c'est une place où les fonctions politiques et économiques prédominent. Elles sont cependant parfois séparées dans des lieux distincts. Mot parfois employé, dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, pour désigner la place d'un centre civique d'une ville nouvelle ou d'une extension urbaine, ou même pour désigner un espace de civilité sans matérialité. (GAUTHIEZ. B, 2003)

Mode d'appropriation communautaire :

L'appropriation de l'espace au sein de cette communauté est considérée, comme symbole et modèle d'appropriation collective qui a pu réunir tout un peuple grâce aux sentiments de fraternité et d'égalité dont il jouissait. (BEN DIB. K, 1998)

MUMFORD. L, 1964, a montré dans son livre « LA CITE A TRAVERS L'HISTOIRE », le mode d'appropriation de l'agora :

L'agora est un centre plein d'animation de la cité grecque. Dès l'origine, l'agora, est réservée aux multiples rapports de la vie quotidienne. (...). Si, à partir du V^{ème} siècle, l'agora est normalement utilisée comme place de marché, elle est avant tout conçue pour permettre aux membres de la communauté de se réunir. Les transactions et échanges de marchandises ne sont qu'une des multiples activités des individus et des groupes qui, pour des raisons diverses, se rassemblent en ce lieu. L'agora est qualifiée de « lieu de réunion » où se rassemblent les habitants de la ville, et dans la scène ainsi décrite l'assemblée doit décider si la peine à laquelle un meurtrier a été condamné, pour « prix du sang », compense justement la perte subie par les parents de la victime ou non ?. Les anciens « assis sur des sièges de pierre polie, au centre de la sainte assemblée », expliquent leur décision. Les communautés les plus primitives ont des affaires à régler en commun et des difficultés à aplanir : elles ont à se préoccuper des colères, des craintes, des soupçons, veiller au maintien d'un équilibre social menacé par des conflits individuels, des outrages, des larcins, et le désir de revanche des victimes. (...). L'agora, dans la cité, devait jouer un rôle semblable et accueillir des activités plus complexes de la vie communautaire urbaine. Mais à l'origine, l'agora était avant tout un lieu de palabre et de conversation et sans doute, sur toutes les anciennes places de marché, l'échange des nouvelles n'était-il pas considéré comme moins important que l'échange des marchandises. Le marché demeurait, le lieu où s'effectuent des transactions personnelles dans une joyeuse atmosphère. (...). L'agora n'avait plus de fonction spécialisée et toute sorte d'activités pouvait éventuellement prendre place. (MUMFORD. L, 1964)

Forme et emplacement de l'agora :

L'agora primitive n'avait pas de forme régulière. C'était parfois un assez vaste carré, mais dans une ville comme THERA, nous voyons un élargissement de l'artère principale. L'agora est avant tout un espace libre, que peuvent utiliser de multiples activités publiques, et qui n'est pas nécessairement délimité d'une façon précise. Souvent des édifices s'y trouvent répartis avec irrégularité, là, un temple, plus loin, une fontaine, ou la statue d'un héros, ou parfois un

alignement de boutiques où peut s'arrêter le passant, et au centre s'installent les étalages des jours de marché. A partir du VII^{ème} siècle, où l'usage de la monnaie d'or et d'argent allait stimuler les échanges, l'activité commerciale et l'agora elle-même prenaient plus d'importance dans la vie de la cité. (MUMFORD. L, 1964)

La qualité esthétique de l'espace de l'agora a été soulignée dès le XIX^{ème} siècle, notamment par VIOLLET-LE-DUC (*Entretien sur l'architecture*, 1863, « septième entretien ») et surtout par C.SITTE (*Der Stadtebau*, 1889, en particulier dans l'introduction) qui en fait une sorte d'archétype esthétique de la place urbaine et de l'espace public. Pour ce dernier, la qualité de l'agora tient à son échelle, à sa compacité et à la clôture visuelle réalisée autour de la place proprement dite ; à son irrégularité, à son asymétrie et à la disposition latérale de ses ornements. VIOLLET-LE-DUC comme SITTE opposent les caractères spatiaux de l'agora à ceux des places et espaces publics du XIX^{ème} siècle, hors d'échelle, réguliers, symétriques, à ornements centraux, et dont tous deux imputent le manque de grâce et la monotonie au fait qu'ils ont été conçus « sur planche à dessin ». (MERLIN P et CHOAY F 2005).

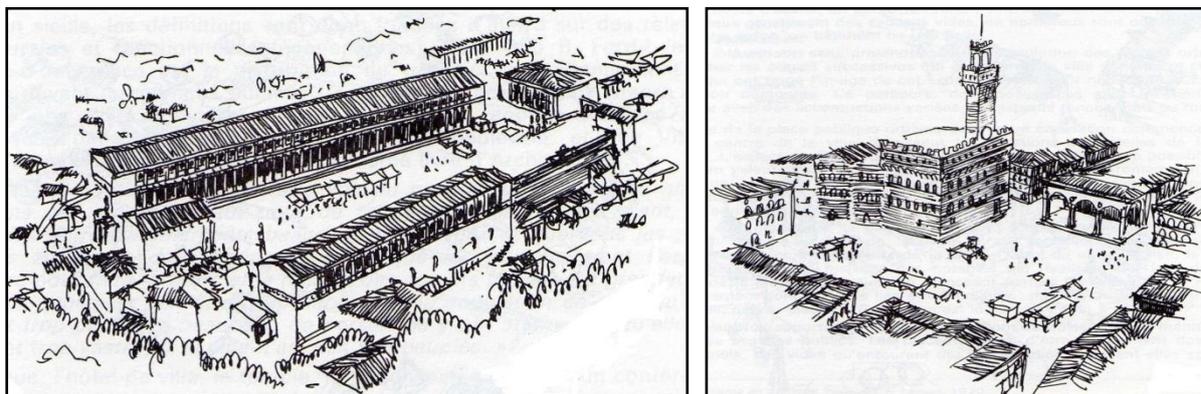


Figure 1.9 : L'agora grecque.
Source : BERTRAND M.J, LISTOWSKI H, 1984.

4-5-2- La place à l'époque romaine (le forum) :

D'après la tradition, ROME fut constituée par le regroupement de plusieurs tribus sous la direction de l'une d'entre elles. Chez les romains « la place publique » était destinée à plusieurs pratiques.

Le Forum :

Dans l'antiquité romaine, place ordonnancée réunissant des édifices administratifs, juridiques, religieux et commerciaux, parfois en plusieurs espaces libres publics connexes entourés de portiques, le tout formant le centre civique d'une agglomération urbaine.

Mot latin, il fait généralement l'objet d'une grande attention dans sa composition : soit les édifices qui le forment sont construits à des dates différentes mais combinées et reliées dans une unité donnée par un portique public, soit il s'agit d'emblée d'une unité de composition urbaine. Un nombre important de forums édifiés aux I^{er} et II^{ème} siècle en GAULE ont la même composition, selon un axe longitudinal le long duquel se font face un temple et une basilique placée transversalement. (GAUTHIEZ. B ; 2003).

Le Forum est une vaste place dallée, entourée de portiques, qui constitue, à la jonction du *cardo* et *decumanus*, le centre vital des villes romaines ; lieu privilégié de rencontres, il rassemble progressivement les fonctions juridiques, religieuses, politiques, culturelles et commerciales. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)

Mode d'appropriation autoritaire :

L'appropriation de l'espace à l'époque romaine était une appropriation « autoritaire » où le renforcement de la puissance matérielle constitue le seul souci de ses dirigeants. Pour réaliser ses objectifs, ROME se servait d'une armée colossale qui a imposé ses lois dont le principe générateur était l'ordre. Ce dernier était clairement défini dans la conception spatiale de la ville. (BEN DIB. K, 1998)

Dans l'établissement de la ville Romaine, on commence par la fixation des limites et par l'édification d'un mur qui entoure l'espace rectangulaire dans lequel la ville devrait se développer selon un ordre strict, relativement aux axes principaux : le *Cardo* et le *Décumanus* qui divisent l'espace en quatre parties, l'intersection de ces deux axes donne naissance à l'emplacement du forum. Cette organisation facilite le contrôle de toutes les parties de la ville à partir de ce centre.

LAVEDAN nous rappelle que la délimitation d'une place commerciale commune, le forum, avait été le symbole de cette union, celle-ci comportait un lieu de réunion, qui était également utilisé à l'origine pour des compétitions sportives et des rencontres de gladiateurs.

Le forum n'était pas seulement une place publique. Dans la conception romaine, il formait un ensemble complexe, comprenant des temples, des autels, des cours de justice, et des chambres de réunions pour les assemblées, édifices entourés de rangées de colonnades et de larges espaces libres, où des orateurs pouvaient s'adresser à la foule. Le forum se prêtait lui-même à des usages multiples et était entre autre utilisé pour les cérémonies religieuses. (MUMFORD. L, 1964).

Forme et emplacement du Forum :

Selon DE QUINCY. Q, Le forum qui était la place publique, dans les villes antiques, en occupait toujours le centre. C'était le point qu'on établissait en premier dans la fondation d'une ville, parce que ce forum comprenait le marché, les juridictions, les comptoirs d'échanges, etc., enfin tout ce qui se rapportait aux besoins de la vie, aux affaires de commerce. C'était le lieu de réunion où, le plus grand nombre passait la journée entière. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984)

Le forum est situé à l'intersection des deux axes principaux, le Cardo et le Decumanus. Sa continuité est assurée par les rues bordées d'arcades, servant aux commerces et à l'artisanat, permettant le rassemblement et les échanges, c'est pourquoi il constitue le cœur battant de la cité.

Les dimensions du forum, déclare VITRUVÉ, « doivent être calculées en fonction du chiffre de la population, et à moins que l'espace disponible se trouve naturellement restreint, elles doivent largement dépasser les besoins apparents. La largeur sera calculée par rapport à la longueur, dans la proportion des deux tiers. Ainsi le plan allongé sera favorable à l'organisation des spectacles » (MUMFORD. L, 1964).

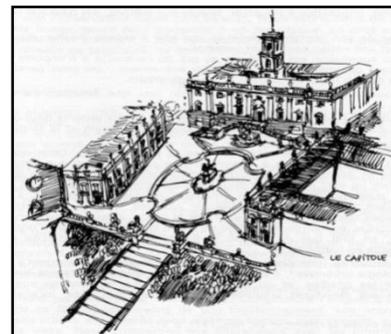


Figure 1.10: Le Forum Romain.
Source : BERTRAND M.J, LISTOWSKI H, 1984.

4-5-3- La place au moyen-âge (le parvis)

Avec la cité médiévale, le rêve d'une vie meilleure ne pouvait se réaliser qu'à travers la croyance religieuse, pour cela le retrait du monde prenait une forme collective, les hommes se rassemblent, pour vivre en commun une vie de prière consacré exclusivement à Dieu.

L'influence de la religion pendant cette période, ne se reflétait pas uniquement à travers la vie sociale, mais aussi sur la conception spatiale de la cité médiévale, qui exprime les valeurs symboliques à travers l'appropriation de l'espace. « L'urbanisme médiévale laisse bien voir

dans la forme spatiale, correspondant à la forme de la vie sociale, ce sens nouveau de l'existence, la cité a son unité propre et son essence particulière ». (LEDRUT. R ; 1979).

A l'époque médiévale se développent les places qu'on a pu appeler « organiques » parce qu'elles s'avèrent un organe urbain fondamental, présentant pour chaque ville une morphologie originale, adaptée à son site, sa forme, et sa vocation. Cette place médiévale est apparue essentiellement en ITALIE, pays dans lequel l'intensité de la vie publique était favorisée par la densité de son urbanisation. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)

Le parvis :

Les places de la période médiévale sont toujours associées à au moins un édifice essentiel et prestigieux de la ville, attirant les rassemblements populaires et les fêtes auxquelles elles prêtent un cadre fonctionnel et symbolique : cathédrales, églises, ou palais communal. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). A l'origine, le parvis est un espace libre dégagé devant la façade principale d'une église. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, le parvis de la cathédrale était la seule « place publique » de la ville médiévale.

Le sens de parvis a été étendu, au moins depuis XVII^{ème} siècle, à toute place située devant un édifice important et qui peut être en quelque sorte considérée comme une extension, une dépendance nécessaire à la mise en valeur de la façade antérieure et à la solennité du lieu. (GAUTHIEZ. B ; 2003).

Le mode d'appropriation spirituel :

Avec la cité médiévale, le rêve d'une vie meilleure ne pouvait se réaliser qu'à travers la croyance religieuse où la santé de l'âme comptait plus que tout besoin corporel. Ainsi donc, l'appropriation médiévale de l'espace était une appropriation spirituelle dont le but était de réaliser une vie communautaire où les habitants auraient la possibilité de vivre une vie chrétienne. (BEN DIB. K, 1998).

Le principe de l'unité constituait la concrétisation de cette appropriation, avec le mur d'enceinte et le centre qui avait une fonction privilégiée, toute la vie urbaine s'organise autour de ce centre, « *l'importance caractéristique accordée au noyau central peut nous fournir une autre explication de ces lignes courbes des voies de communication de la cité médiévale.* LAVEDAN ira jusqu'à dire que l'architecture médiévale se caractérise avant tout par la convergence de toutes les lignes vers un centre, et l'ensemble prend généralement une forme circulaire ». (MUMFORD. L, 1964). Au centre se trouve la cathédrale dont la dominance était

non seulement symbolique mais également spatiale, le « parvis » était le dégagement qui mettait en valeur cette cathédrale.

Forme et emplacement du Parvis :

Autour de la place médiévale, se regroupent les monuments les plus importants de la cité : l'hôtel de ville, l'église, le siège des corporations, les maisons des notables qui rivalisent par leur décor. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984).

Le parvis prenait place devant les principaux monuments du moyen-âge, à travers des rues sinueuses. « *Au cœur de la ville, faisait-il observer, il est préférable que les rues ne soient pas rectilignes, mais qu'elles ne cessent de se perdre en détours, comme le cours tranquille d'une rivière. Elles semblent ainsi fort longues et propres à donner une idée avantageuse de la cité, cependant qu'elles peuvent lui éviter maintes surprises désagréables. En outre, le passant qui suit ces détours des rues va découvrir à chaque pas une perspective nouvelle* ». (MUMFORD. L, 1964).

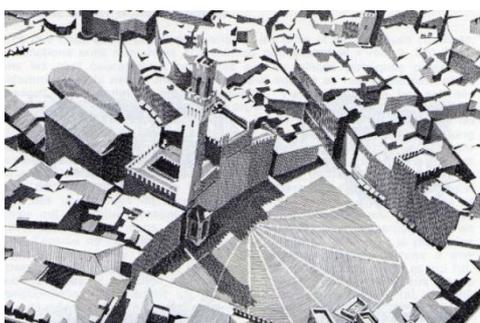


Figure 1.11 : Le Parvis de la cité MEDIEVALE (LA PIAZZA DEL CAMPO).

Source : BERTRAND M.J, LISTOWSKI H, 1984.

4-5-4- La place à la Renaissance (la place royale)

La période de la renaissance fût marquée par un retour aux traditions antiques et le développement d'une culture artistique très élaborée et qui s'inspire des œuvres et ouvrages gréco-romains. L'art urbain n'avait donné lieu qu'à des palais et des jardins, des places et des fontaines.

La place de la renaissance n'est plus l'œuvre collective des municipalités, mais la création des architectes, promoteurs de l'art urbain. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). Les places cessent d'être simplement des lieux fonctionnels, des vides qu'entourent des constructions, fussent-elles splendides ; elles deviennent des salles à l'air libre. On cherche à organiser l'espace dans son entier, à l'embellir. Apparaissent les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain. (...) la place devient aussi un espace dont le seul but est de

mettre en valeur un palais, une église, une statue équestre, ou encore de représenter en soi les valeurs esthétiques. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984). L'idée de dégager un espace central dans la ville serrée dans ses murailles, de constituer un vide donc, et de lui faire jouer un rôle structurant, est largement une réinvention de la renaissance. (CULOT. M 1984).

La place Royale

Les places royales tirent leurs noms de la statue du roi qui occupait leur centre, avant que la révolution ne les détruise. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)

Place ordonnancée destinée à servir d'écrin à une statue de souverain, souvent une statue équestre, généralement accompagnée d'édifices administratifs importants, et parfois partie constituante d'une composition urbaine pouvant comprendre lotissements et édifices religieux. Sa forme est ronde, carrée, rectangulaire, octogonale, etc. La première place royale est la place des VOSGES, à PARIS, qui n'avait cependant pas été prévue pour accueillir une statue royale. La place royale est en général aménagée à la périphérie de l'agglomération, là où les terrains disponibles sont peu coûteux, souvent à l'emplacement d'anciennes fortifications (places des victoires à PARIS, CAEN, etc.). (GAUTHIEZ. B ; 2003).

Mode d'appropriation militaire :

Avec la Renaissance, apparaît une nouvelle forme d'appropriation de l'espace : en effet dans cette société, ce n'était pas la méditation sur la mort et l'éternité ou la recherche de sécurité qui comptait, mais c'était l'acquisition et l'accumulation des richesses qui constituent désormais l'objectif de tous. (BEN DIB. K, 1998). Pour réaliser un désir perpétuel de richesse et de pouvoir, l'homme développa une force militaire considérable qu'il utilisait dans les conquêtes de territoires étrangers. Les idées qui marquaient l'appropriation de l'espace, à cette période, se résumaient dans l'expansion économique et le développement de la puissance militaire : « *quelles que puissent être par ailleurs ses qualités, le tracé baroque se rattache à l'appropriation de l'espace militaire par ses origines et ses intensions* » (MUMFORD. L, 1964).

L'organisation spatiale, au cours de cette période était caractérisée par des rues suffisamment larges et uniformes pour accueillir les défilés militaires. Cette organisation ne concernait pas uniquement la rue. Le plan en étoile, qui caractérise la cité baroque, était le reflet d'une « appropriation militaire » de l'espace « *le tracé en étoile est une pure création de l'architecture baroque : d'un point central, l'artillerie peut commander toutes les voies*

d'accès... ce plan modèle relève avant tout d'une esthétique militaire : jeu de stratégie faisant parade de sa puissance » (MUMFORD. L, 1964).

Forme et emplacement de la place Royale:

L'espace urbain de la renaissance était caractérisé par le développement de la perspective et la création d'espaces visuels très riches. L'espace urbain est conçu comme un décor affiné, des places aux formes géométriques régulières, entourées d'édifices monumentaux. La place devient aussi un espace dont le seul but est de mettre en valeur un palais, une église, une statue équestre ou en pied, ou encore de représenter en soi les valeurs esthétiques. (M.J. BERTRAND et H. LISTOWSKI, 1984).

La place de la renaissance vise non seulement à régler géométriquement l'espace, mais aussi, par la double vertu de la perspective, de désigner et de fuir, à le rendre transparent.

Bien sûr, leur rôle de pure représentation – n'oublions pas que toutes ou presque sont nées de la volonté initiale de servir de cadre à une statue du roi – incitait quelque peu à la réduction fonctionnelle. La plupart déjà sont des espaces clos, rarement traversés par des circulations importantes. (...). Souvent créées sans autre nécessité que celle d'honorer le roi, et évidemment d'embellir la ville, elles ont cependant été quelque fois associées, pour les ancrer dans une réalité plus économique, à l'implantation d'équipements (la Bourse à BORDEAUX ou l'Hôtel des fermes à REIMS), sans pour autant les traiter comme des monuments autonomes. (CULOT M 1984).

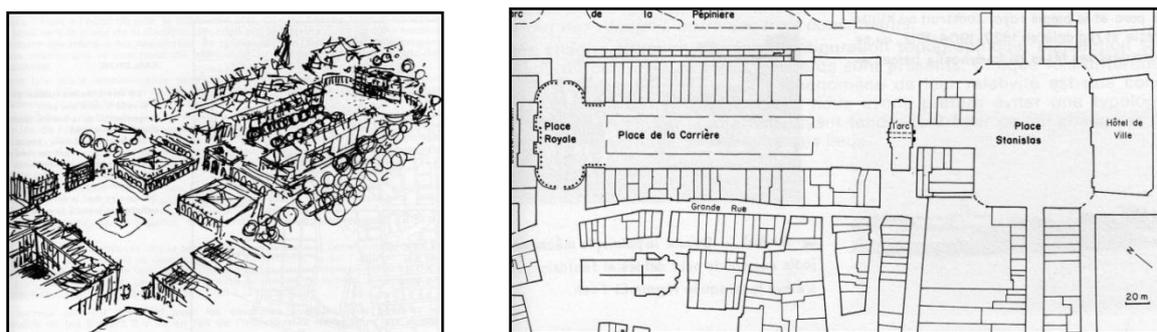


Figure 1.12 : La place royale de la renaissance (place de Nancy)

Source : BERTRAND M.J, LISTOWSKI H, 1984.

4-5-5- La place à l'époque arabo-musulmane

La cité arabo-musulmane a marqué une étape importante dans l'évolution de l'humanité, durant l'époque médiévale ; lorsque l'Europe vivait son obscurantisme, les villes arabes étaient les plus grandes et les plus riches. (BENEVELO. L ; 1983).

L'architecture de cette cité, reflète les façons de vivre de peuples qui avaient des idées communes. L'espace public était le lieu adéquat pour l'émergence de ces idées.

La place du marché :

La place du marché est un lieu qui a accompagné toutes les cités arabo-musulmanes, servant au regroupement, au contact et à l'échange.

Mode d'appropriation

La place du marché constitue le lieu d'approvisionnement, de vente de produits et en parallèle le lieu de rencontres et de discussions. Dans cette place les gens se rencontrent et acquièrent de bonnes affaires.

Forme et l'emplacement de la place

Le tissu urbain se caractérise par un tracé irrégulier des voies, l'intersection des voies les plus importantes constitue les points importants dans le tissu urbain, ces nœuds prennent des allures différentes selon leurs positions et les pratiques de la communauté. En générale ils favorisent la rencontre, le contact et l'échange. La mosquée et la place du marché sont les éléments les plus importants qui caractérisent la vie civique dans la ville arabo-musulmane.

La place du marché est bien structurée, entourée d'édifices publics et parfois d'habitations, elle peut avoir des prolongements constitués par des rues commerçantes.

4-5-6- La place à l'époque industrielle

Avec la ville industrielle, l'appropriation collective disparaissait progressivement, dans cette société, ce n'était plus l'éternité ou le goût de plaisir qui comptaient, mais la fièvre du profit et de la capitalisation l'emportait sur toute autre nécessité.

La place

La place a vu à la fois disparaître l'art urbain (créateur de places à valeurs esthétique) et s'effacer la fonction d'espace public et populaire des places organiques. La vie publique s'est concentrée dans des bâtiments fermés (marchés, salles de spectacles), l'espace urbain a été envahi par les moyens de transports. Les places nouvelles créées par l'urbanisme sont partie intégrante des systèmes de circulation ; elles ne sont plus au service des piétons, mais leur centre peut être occupé par un monument (place de l'Etoile à PARIS). (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). Lentement, la place est devenue un vrai « vide entouré des constructions »... Le vide se remplit petit à petit d'un trafic d'automobiles de plus en plus dense et encombrant : la

place, nœud de circulation, impossible à traverser, hostile aux piétons, est devenue impraticable. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984). Les fonctions assurées par la place publique à cette époque disparaissent peu à peu en vue de s'abriter ailleurs dans des édifices spécifiques.

Mode d'appropriation spéculatif

Avec la révolution industrielle, l'argent devenait le maître et par conséquent l'instrument de la puissance, c'est pourquoi l'appropriation de l'espace au cours de cette période n'était autre qu'une appropriation « spéculative », où l'intérêt de l'individu passait avant les besoins de la communauté (...). S'ajoute à cela la séparation définitive du lieu du travail et de la résidence qui définissait, ainsi clairement, les limites entre l'espace public et l'espace privé. (BEN DIB. K, 1998)

La ville devient un lieu d'expériences, la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle fût la période des grands travaux, l'intervention d'HAUSSMANN en est l'exemple. La révolution industrielle a bouleversé l'équilibre du rapport entre l'homme et son environnement. Cette période était caractérisée par une perte dans plusieurs domaines, en architecture et en urbanisme, perte d'identité, de savoir faire de cohérence de l'espace urbain, etc. Dans son histoire, l'architecture moderne a débuté en tant que programme destiné à dépasser les discriminations sociales de la ville industrielle.

4-5-7- La place à l'époque moderne et contemporaine

La révolution industrielle avait causé beaucoup de pertes dans plusieurs domaines.

A l'époque moderne les architectes et les urbanistes avaient essayé de résoudre ces problèmes. Pour concevoir la ville moderne, les architectes modernes analysaient les besoins fondamentaux et tentaient de les satisfaire séparément par diverses techniques spécialisées, l'objectif de l'architecture moderne était de créer un espace moderne pour accueillir l'homme moderne.

Le centre civique (le cœur de la cité):

En juillet 1951, le VIII^{ème} congrès international d'architecture moderne (CIAM), réuni à HODDESDON en Angleterre, fût consacré au thème de centre civique, que les participants préféraient qualifier de cœur de ville, qui désigne à la fois des lieux ouverts où se déroule la vie collective des citoyens et les symboles, porteurs de la personnalité d'une ville. (TOMAS, F et AL, 1999)

Mode d'appropriation normatif :

Pour répondre aux besoins de l'homme moderne en matière d'espace, il suffisait de fixer des « normes », ainsi l'appropriation moderne de l'espace est une « appropriation normative ».

Les objectifs du mouvement moderne étaient étudiés et proposés au sein des congrès internationaux de l'architecture moderne CIAM qui résument les fonctions de la ville en quatre fonctions principales : habiter, travailler, circuler et se récréer.

La place a eu une fonction essentielle pour la vie économique et la vie représentative et symbolique de la ville et du pays, (...). Mais vers 1970 tout a été changé : des places de parking ont été construites et de nouvelles grandes rues qui traversent la place et la coupent en morceaux. La folie fonctionnaliste donnant priorité à la circulation des automobiles s'est achevée par la démolition d'une grande partie des bâtiments marquant la périphérie de la place. (LARSEN. S. E, 1994).

On peut dire que l'urbanisme moderne a provoqué l'effacement de l'appropriation collective et individuelle, en faisant de la ville moderne, une cité dépourvue de toute qualité de vie, où l'habitant se trouve étranger à l'espace public aussi bien qu'à l'espace privé.

CONCLUSION :

Nous pouvons dire que, l'espace urbain englobe tout mode d'occupation du sol liée à la ville, ou à sa proximité, aussi bien l'espace bâti que non bâti. Notre thème de recherche concerne l'espace non bâti qui est « les places et placettes publiques », sans négliger leur rapport avec l'espace urbain.

La place publique constitue un bien commun. Elle est l'étendue sur laquelle tout individu a un droit d'accès et de circulation. Elle possède des aspects fonctionnels et formels. En ce qui concerne l'aspect formel, la place publique peut prendre plusieurs formes : rectangle, carré, régulière, irrégulière, ouverte, fermée,.... Elle se présente comme le décor immobile de la ville. Fonctionnellement, la place publique est un lieu de vie, où plusieurs activités et fonctions s'y déroulent : espace de circulation, espace de jeux et de loisirs, espace de rassemblements et de rencontres. L'observation montre que différentes populations, s'approprient les places publiques de différentes façons.

L'appropriation de l'espace est un phénomène très ancien, l'utilisation de la grotte comme refuge, est parmi les premières formes d'appropriation de la nature par l'homme. Ce phénomène est aussi différent d'une ville à une autre à travers l'histoire. Pour cette raison nous avons donné un aperçu historique sur les places publiques, leurs formes, leurs emplacements, ainsi que les pratiques des usagers au sein de ces espaces, et présenté l'évolution des formes, à travers les différentes civilisations ainsi que les différents modes d'appropriation.

En résumé, l'appropriation des places publiques est matérialisée de manière multiforme: aménagement, ambiance, couleurs, décoration, activités économiques, etc. elle est aussi influencée par plusieurs facteurs.

Dans les prochains chapitres, nous expliquerons les facteurs qui peuvent influencer l'appropriation de l'espace et plus précisément les places publiques.

Chapitre 2

Forme urbaine et psychologie environnementale.

INTRODUCTION :

Depuis quelques années, les sciences humaines ont porté leur attention sur le rôle de l'espace et ses multiples influences dans le comportement humain, l'étude de la relation entre l'individu et son environnement est devenue un cadre théorique plus ou moins structuré et orienté dans une perspective pluridisciplinaire. (FISHER. GN, 1983).

La psychologie de l'environnement représente un nouveau domaine de savoirs en sciences humaines, elle appréhende l'individu à travers son insertion dans des lieux, en considérant qu'on ne peut l'isoler de son milieu, elle étudie les relations entre l'individu et son environnement, le rôle de celui-ci et ses multiples influences sur le comportement humain. La psychologie environnementale correspond à la prise de conscience, dans des domaines aussi divers que l'architecture, l'anthropologie, l'urbanisme ou la psychologie, de la nécessité de prendre en compte la dimension humaine dans l'aménagement de l'environnement.

Dans les ouvrages de MOLES 1997, qui préconise que « l'espace n'existe que par ce qui le remplit », il aborde la question en posant que, pour l'être, l'espace pur n'a pas d'existence, l'espace n'existe que par la référence à un sujet, un contenu, un point de vue, etc. l'idée d'une psychologie correspond dès lors à l'étude de la façon dont l'individu appréhende, c'est-à-dire pense, catégorise, comprend l'espace et son contenu.

Dans le présent chapitre on va montrer la place de l'homme au centre des projets d'aménagement, en développant une approche qui prend appui sur les besoins des utilisateurs de l'espace, leurs ressentis, leurs attentes en positionnant l'individu comme élément principal, au centre des projets d'aménagement. En effet, les apports des sciences humaines, peuvent permettre une meilleure compréhension des mécanismes psychiques en jeu lorsqu'on parle du rapport individu - environnement.

1- ENVIRONNEMENT ET ESPACE

L'environnement est l'ensemble des éléments, physiques, chimiques, biologiques et sociaux qui caractérisent un espace et influencent la vie d'un groupe humain. L'environnement est un système, c'est-à-dire un ensemble cohérent d'éléments qui agissent et réagissent les uns sur les autres. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Donc l'environnement désigne les caractéristiques physiques du lieu, il est considéré comme l'espace aménagé dans nos sociétés, c'est-à-dire le cadre social où nous vivons ainsi que les caractéristiques physiques.

Le mot ESPACE supporte beaucoup de définitions. Si on regarde simplement l'utilisation que nous en faisons quotidiennement, on dit : mon espace vital, l'espace de devant, l'espace de ma chambre, l'espace de vie, etc. Les philosophes, physiciens, sociologues, se sont mis d'accord, pour distinguer deux types d'espaces, espace absolu et espace vécu, dichotomie qui s'est maintenu jusqu'à nos jours par séparation entre l' « espace perceptif » et l' « espace représentatif ».

Des multiples définitions du mot, le dictionnaire ROBERT choisi celle de LALANDE « *milieu idéal caractérisé par l'extériorité de ses parties, dans lequel sont localisées nos perceptions, et qui contient par conséquent toutes les étendues finies* ». De cette définition ressort d'abord que l'espace est ce que nous percevons, donc l'accent est mis sur la dimension subjective de la relation à un lieu en tant que déterminant du comportement.

G. N. FISCHER, a souligné trois dimensions de l'espace : une dimension psychologique qui prend en compte la place du corps dans un lieu donné, une dimension culturelle qui met en évidence les valeurs propres à chaque espace et une dimension sociale qui reflète le fait que l'espace intervient comme un support et un médiateur dans les phénomènes sociaux. (G. N. FISCHER, 1992).

Donc la notion de l'environnement désigne les caractéristiques physiques du lieu, mais quant-au terme « Espace », l'accent est mis sur la dimension subjective.

1-1- Environnement et comportement humain :

Parler d'environnement revient à dire que l'homme ou plutôt chaque homme est pris comme le centre de « quelque chose ». Sous l'influence des psychologues, des sociologues, dont ABRAHAM MOLES et JOSEPH SONNENFELD schématisent l'appropriation de l'espace par des aires concentriques, des « coquilles », définies par une échelle de spontanéité et de connaissance. (BERTRAND. M.J, 1978). Depuis quelques années ce sont les psychologues,

souvent cliniciens qui se sont intéressés à la relation que l'habitant entretient avec son environnement construit ; notons qu'ils se placent dans des conditions d'expérimentations internes aux laboratoires. On examine alors les effets des variations spatiales sur le comportement des gens. (SEGAUD. M, 1994).

Gagner et s'assurer une place dans l'environnement est un effort humain, pour le réussir les êtres humains doivent construire des dimensions de leur environnement. Ce processus les aide à découvrir l'ordre selon lequel est construit leur environnement. En essayant de le connaître, ils développent un dialogue avec leur proche environnement, à savoir ils donnent un sens à celui-ci, un sens qui renforce leur « existence dans le monde ». (ZAFIROPOULOS. S, 1994).

L'appropriation de l'espace dénote un type de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interactions avec l'environnement dans lequel on se trouve. Le contrôle psychologique de l'espace se réfère à l'idée d'espace personnel, il est essentiellement fonction d'un type de relation avec les autres. L'appropriation inclut ainsi un ensemble de moyens d'actions ou de comportements à travers lesquels s'opèrent une structuration de l'espace et une redistribution des objets. (FISCHER. GN, 1983).

Il est donc attachant de voir si les relations entre l'espace physique et l'espace psychologique pouvaient se faire à partir des caractéristiques particulières à l'humain. Il existe un si grand nombre de facteurs connus, supposés ou encore inconnus, responsables de notre comportement, que l'on ne sait pas encore comprendre quel rôle peut jouer l'environnement physique en particulier. Pourtant, il semble que nous puissions admettre une certaine corrélation entre un environnement physique donné et l'ensemble des réactions, des comportements soit d'un individu soit d'un groupement humain. Il semble évident en revanche, que la disposition générale des lieux, de préférence ceux que l'homme établit, ainsi que leur contenu symbolique, peut encourager ou gêner certaines activités sociales. La raison est simple : « *structurer notre milieu, c'est aussi structurer le processus de communication qui forme la base de l'interaction sociale* ». Mais organiser physiquement notre environnement, c'est aussi donner une certaine orientation à notre comportement. Remarquant que certains aménagements physiques peuvent renforcer certains schémas de comportement et en prévenir d'autres. (COUSIN. J, 1980).

Pour les spécialistes de l'environnement et les psychologues, il est nécessaire d'intégrer les aspects psychologiques dans l'aménagement de l'environnement. L'environnement agit sur l'être humain qui, à son tour, agit sur les facteurs spatiaux qui le déterminent.

Le concepteur est chargé d'assurer une adéquation morphologique entre l'homme et son espace. Selon COUSIN. J, 1980, les concepteurs de notre espace physique ont habituellement et imprudemment tendance à partir de FONCTIONS, c'est-à-dire d'un ensemble de déterminants, et à penser qu'il suffit, comme solution, de trouver un contenant précis aux activités ainsi analysées. En choisissant donc une forme qui moule trop étroitement une fonction, on risque de la gêner, de l'entraver, car elle est fluide, relativement variable dans le temps.

1-2- L'espace personnel

Les chercheurs en psychologie et en sociologie nous apprennent, qu'il existe autour de nous une sorte d'enveloppe psychologique qui nous entoure. Depuis quelques années ils se sont intéressés à ce phénomène qui a été défini par l'ESPACE PERSONNEL. La notion d'espace personnel repose sur l'idée que la place du corps dans un environnement dessine autour de lui des contours, qui sont des zones émotionnelles de sécurité et qui déterminent une sphère d'appropriation.

Le premier auteur à avoir envisagé l'hypothèse de l'existence d'une « bulle » est sans doute EDWARD. T. HALL. ABRAHAM MOLES et ELIZABETH ROHMER parlent de « coquilles » successives : il y aurait la coquille du corps propre, ensuite les vêtements sont une extension de la peau et ainsi de suite, jusqu'à des espaces lointains et par étapes, suivant certaines pensées d'emprises et de privatisations, comme l'appartement, le quartier, etc.

Nous savons que tout organisme vivant a une frontière physique qui le sépare de son environnement extérieur, mais bien des auteurs admettent, à une courte distance du corps, une autre frontière non physique. Selon COUSIN. J. (1980), les courbes créées par les mouvements des bras et des jambes définissent un espace pratiquement sphérique. Cet espace, qui a donc une réalité physique certaine, a été traduit en réalité psychologique : c'est une zone qui définit notre propre espace personnel.

Donc l'espace personnel représente la distance entre l'individu et les autres, servant de frontière de protection, il nous informe que notre corps dans l'espace est le résultat d'interactions, l'individu se ressent comme étant lui-même le centre du monde.

Pour HALL E.T. (1974), l'homme observe des distances uniformes dans les rapports qu'il

entretient avec ses semblables, il propose une classification en quatre distances à savoir :

- **Distance intime** : elle varie de zéro à quarante-cinq centimètres, à cette distance particulière la présence de l'autre s'impose et peut même devenir envahissante par son impact sur le système perceptif.
- **Distance personnelle** : elle varie de quarante-cinq à cent vingt cinq centimètres, elle désigne la distance fixe qui sépare les membres des espaces sans-contact. On peut l'imaginer sous la forme de petite sphère protectrice, ou bulle, qu'un organisme créerait autour de lui pour s'isoler des autres.
- **Distance sociale** : elle varie de 1,20 à 3,60 m, HALL E.T. la nomme aussi « la limite du pouvoir sur autrui ». Cette distance est celle des rapports sociaux ordinaires ou les rapports professionnels.
- **Distance publique** : elle varie de 3,60 m ou davantage, il est possible que cette distance déclenche une forme de réaction de fuite, la distance de 9,00 m est celle qu'impose automatiquement les personnages officiels importants.

Dans ce système de classification proxémique, l'homme se sert de ses sens pour différencier les distances et les espaces. La distance choisie dépend des rapports inter individuels, des sentiments et des activités des individus concernés.

Selon MOLES A. et ROHMER E (1978), l'homme se perçoit comme un être isolé, situé dans son environnement, il saisit son environnement instinctivement comme un système perspectif de propriétés réparties intuitivement en zones qui s'éloignent peu à peu de lui comme point de référence, et dont il vit une typologie : nous les appellerons les coquilles de l'homme. Ces coquilles représentent dans une psychologie sociale profonde, trop ignorée de l'urbaniste, les vecteurs de son appropriation de l'espace. Ils prennent donc l'homme comme un oignon et cherchent les couches successives qu'il différencie quand il agrandit sa sphère d'action jusqu'aux extrémités du monde. Les coquilles de l'homme s'étendent de façon concentrique autour de l'individu : le corps propre, le geste immédiat, la pièce de l'appartement, l'appartement, le quartier, la ville, la région, le monde.

2- PERCEPTION DE L'ESPACE :

Chacun sait combien la perception constitue un thème classique de la psychologie et à servir de porte d'entrée dans le domaine de l'environnement pour le psychologue. (FISCHER N-G, 1997).

D'après BRUNO VINCENT et GUSTAVE N. FISCHER, La perception, c'est d'abord l'objet d'une expérience vécue : par définition, l'espace vécu est l'espace perçu ; on ne peut séparer le fait que l'individu vit, ou utilise, l'environnement et la manière dont il le perçoit. L'individu, dans son expérience, se construit en permanence des images de l'espace dans lequel il vit. On vit toujours dans un environnement, dans un espace donné, et c'est à partir de l'expérience dans l'espace qu'il faut aborder la question de la perception.

Nos perceptions ne sont jamais objectives, elles sont toujours fonction de nos croyances : une perception passe par le filtre de nos ressentis, elle sélectionne. On constate que dans les mécanismes de perception de l'espace, deux processus particuliers sont mis en œuvre : d'une part un processus de sélection d'informations, et d'autre part, un processus de déformation. Autrement dit, nous ne percevons jamais TOUS les éléments qui constituent notre environnement et notre perception n'est jamais objective, nos perceptions sont déformées parce que l'on ne perçoit que ce qui nous intéresse, très souvent, on perçoit comme on croit.

Le plus souvent notre perception n'est pas soutenue, mais plutôt partielle, fragmentaire, mêlée d'autres préoccupations. Presque tous les sens interviennent et se conjuguent pour composer l'image. (LYNCH. K, 1976).

Dans son livre « l'espace vivant » COUSIN. J. (1980), a dénoté « *Seuls quelques espaces urbains étaient capables d'éveiller en moi une émotion satisfaisante* », il a posé un ensemble de questions :

- Pourquoi certains espaces restaient-ils plaisants ?
- Aujourd'hui, alors que tant de personnes ne vivent plus dans leur milieu d'origine, n'est-il pas nécessaire d'essayer de comprendre ce qui rend des espaces physiques agréables pour la majorité d'entre nous ?
- La situation actuelle dans la plupart des établissements humains est caractérisée par un ensemble d'individus vivant dans un milieu qui n'a jamais été conçu pour eux.
- Quelle sont les relations qui peuvent exister entre un individu et son environnement spatial ? Comment percevons-nous cet environnement et ce dernier peut-il influencer notre comportement personnel ?

On doit donc rechercher une convenance entre notre cadre physique et les caractéristiques des processus d'apprentissage et de comportement de l'être humain, pour répondre à ces questions. Il nous fallait retrouver des éléments simples mais essentiels illustrant cette harmonie constante entre l'homme et un environnement spatial adéquat. « *Il nous semble*

important d'attirer l'attention des (aménageurs) avant qu'ils ne se laissent aller à intervenir dans l'espace physique et de les mettre en garde contre les effets possibles des configurations spatiales sur l'individu ». (COUSIN. J.1980).

S'intéresser donc à la question de la perception de l'espace, c'est pouvoir dégager des critères qualitatifs sur un aménagement donné et donc éventuellement le modifier, le réaménager ou au contraire, ne pas le toucher.

2-1- Perception et représentation

Il est important de définir clairement deux concepts fréquemment utilisés en psychologie de l'environnement « LA PERCEPTION » et « LA REPRESENTATION ». Ce qui les différencie : la perception s'appuie sur le réel, alors que la représentation est issue de l'imaginaire.

Par exemple, si un objet est fabriqué sous nos yeux par un artisan, on aura une perception de sa fabrication, en fonction du ressenti que le travail de l'artisan nous a suggéré (travail dur, facile, minutieux, grossier, froid, chaud, etc.). Par contre dans notre société industrialisée, qui nous propose des produits finis, il est nécessaire de passer par la représentation, qui nous permet d'imaginer, de façon juste ou fautive, le processus de fabrication. En résumé, une représentation, c'est la reconstruction subjective d'un objet en son absence. (D'après les interventions de BRUNO VINCENT les 16.01.97 et 10.04.97 et de GUSTAVE N. FISCHER le 20.02.98).

2-2- Une perception sous-entend une évaluation

Percevoir un environnement, c'est aussi le juger en portant des appréciations positives ou négatives, qui seront autant d'indices pour comprendre le sens qu'on lui donne.

CHRISTIEN – NORBERG SCHULZ cite le professeur EGON BRUNSWICK qui, le premier, en 1934, aurait formulé une psychologie intégrant l'organisme dans son environnement. Ce dernier affirmait que nous ne percevons jamais un objet réel, mais un OBJET INTERMEDIAIRE. Il est probable que, si un espace est caractérisé par un facteur déterminant, nous percevons l'espace suivant, dans notre déplacement, en fonction de ce facteur particulier. Par exemple si un espace est très large et est suivi d'un espace plus étroit, ce dernier le paraîtra encore d'avantage.

Cette notion de perception d'objets intermédiaires, avant d'entreprendre notre étude de l'espace, nous semble particulièrement intéressante pour juger les caractéristiques d'un

ensemble d'objets ou d'espaces. Ainsi donc, nous pensons pouvoir évaluer les dimensions d'un espace isolé, car par la pensée, nous pensons être capable d'isoler un certain nombre de caractéristiques appelé « espace », mais, en réalité, notre évaluation va dépendre, à la fois dans le passé, le présent et le futur, d'autres ensembles de caractéristiques intégrées. Nous voyons donc qu'on passant d'un volume à un autre, la TRANSITION peut influencer notre jugement sur les deux entités spatiales et notamment sur leurs formes, leur configuration, leurs proportions et leurs dimensions. (COUSIN. J, 1980).

2-3- Les modalités de perception

D'après, BRUNO VINCENT et GUSTAVE N. FISCHER, un espace est perçu et qualifié selon trois modalités :

Fonctionnelles : c'est à dire que l'on perçoit à ce niveau, la fonctionnalité du lieu et les besoins des utilisateurs en termes fonctionnels : confort/inconfort, sécurité, utilité..., la conception de l'environnement est basée sur des critères fonctionnels. Cette dimension est celle qui prédomine généralement lors d'opérations d'aménagements, c'est la dimension fonctionnaliste du technicien qui applique des solutions standardisées.

Symboliques : dans ce cas l'accent est mis sur les valeurs véhiculées par le lieu. La valeur symbolique d'un objet influence parfois la réaction des personnes.

Émotionnelles : qui nous informent sur les ressentis perçus par les usagers du lieu.

Dans les deux dernières dimensions, l'espace ne se réduit pas à des propriétés matérielles, il communique un message sur les occupants, les besoins, les attentes et une signification plus globale du lieu.

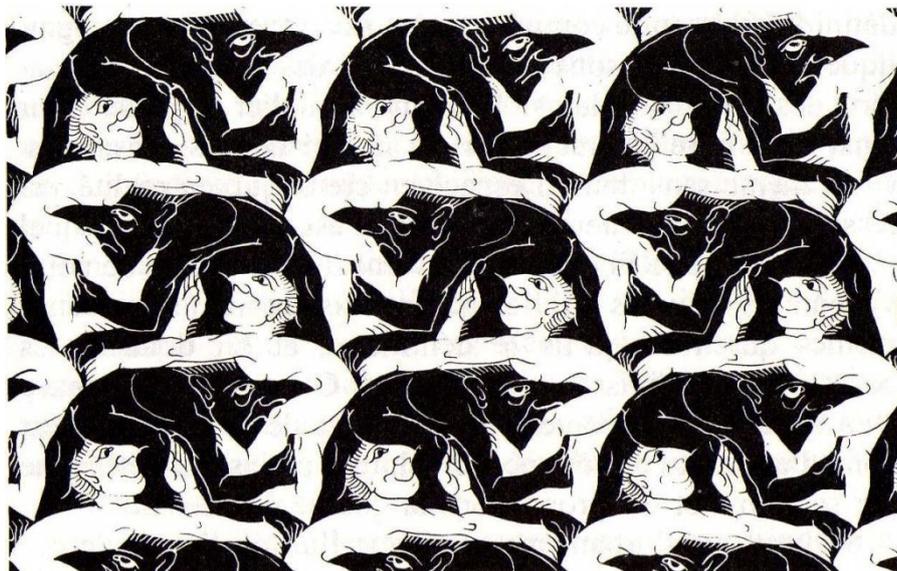
3- L'ESPACE POSITIF ET L'ESPACE NEGATIF

D'autres facteurs semblent essentiels dans notre perception de l'espace et permettent d'aborder la question du dedans et du dehors, c'est-à-dire de l'espace privé, intérieur, en opposition avec l'espace public, extérieur.

C'est MICHAEL LEONARD qui, partant de la bulle personnelle et de son extension, l'habitation, fait une distinction entre l'espace de l'édifice et l'espace autour de ce dernier. On distinguerait l'ESPACE POSITIF, espace contenu, au champs visuel limité, avec un foyer, un centre, et l'ESPACE NEGATIF, espace qui nous reste, une fois que l'espace positif a chargé la scène spatiale ; c'est l'espace au champs visuel illimité, sans foyer interne.

L'espace positif correspond donc à notre bulle et à son extension autour de nous, concrétisé par une limite, au-delà de laquelle commence l'espace négatif. (COUSIN. J, 1980). Or, il existe une donnée fondamentale de la vision dans l'espace à trois dimensions, et en particulier de la sensation de l'espace urbain qui met simultanément en œuvre deux modes de perception : la vision en creux et la vision en volume. Ces modes complémentaires induisent les notions d'intérieur et d'extérieur, d'ouverture et de fermeture qui permettent une compréhension en profondeur de la réalité spatiale urbaine.

Considérer les motifs en noir et blanc d'ESCHER, le graveur hollandais : si vous concentrez votre attention sur les figures en blancs, les parties en noires ne sont que des surfaces interstitielles. Mais si vous regardez celles-ci à leur tour, vous y verrez d'autres figures, alors que les surfaces blanches qui les séparent deviennent indifférenciées. C'est de la même façon que nous percevons notre environnement. Dans l'espace à trois dimensions qui nous entoure, nous avons l'habitude de ne considérer en pratique que les objets matériels, autrement dit les objets pleins, et ne pas accorder d'attention consciente au vide immatériel qui les sépare. Mais ces deux complémentaires, pleins et vides, sont comme les figures en noir et en blanc d'ESCHER : l'espace qui sépare les bâtiments dans une ville, est aussi important pour la perception que les bâtiments eux-mêmes.



**Figure 2.1 : Gravure de M. C. ESCHER.
Source : BOFILL. R ET VERON. N, 1995.**

La perception en plein est privilégiée par toutes les formes de représentation, c'est presque toujours le volume plein qui est représenté dans les plans. L'importance des vides a été niée par la plupart des architectes du XX^{ème} siècle, c'est même sans doute l'espace en creux qui, en

réalité est ressenti le plus intensément, car c'est celui dans lequel s'inscrivent notre liberté de mouvement et le champ de notre vision. C'est dans cet espace « NEGATIF » qu'évoluent les bâtiments de la ville, et c'est donc d'abord lui plutôt que les volumes pleins qui déterminent par sa forme et ses proportions la qualité des lieux. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

4- L'ESPACE DYNAMIQUE ET L'ESPACE STATIQUE

Pour MICHAEL LEONARD, notre bulle et l'espace identique avec elle, l'espace positif, possède la qualité d'être STATIQUE. De la même manière, l'espace négatif serait DYNAMIQUE. En effet notre coquille spatiale nous incite au repos, parfois à nous y blottir, comme les oiseaux dans leur nid ; c'est aussi un refuge et nous pouvons y ressentir une certaine sécurité. L'espace négatif, nous inciterait à nous mouvoir, à tourner autour des espaces positifs ou à nous en éloigner.

Mais cette qualification, donnée par LEONARD, ne nous semble pas correspondre à la complexité des espaces existants.

Bien entendu, lorsqu'un espace clos nous incite au repos, à l'arrêt et à la concentration intérieure, on peut le classer positif et statique. Il possède un centre, et par son enveloppe nous maintient en place. De même, un espace négatif qui n'a pas de centre et nous incite à nous mouvoir serait dynamique.

Mais ce qui peut vraiment donner un caractère statique ou dynamique aux espaces, c'est l'existence des AXES DE REFERENCE. Ces axes, à partir d'un point donné, déterminent les directions possibles à prendre.

Nous savons que, chaque fois qu'un axe est contrarié, il détermine un arrêt dans cette direction. Chaque fois qu'il est favorisé, il détermine une possibilité de mouvement.

Les espaces positifs qui sont, par définition, des espaces clos, et que l'on peut généralement considérer comme statiques, peuvent au contraire être extraordinairement dynamiques, en favorisant une des directions des axes de références.

On peut ainsi suffisamment « déformer » la projection de notre sphère personnelle, pour que l'effet statique disparaisse presque complètement. On a bien l'impression d'être enclos dans un espace c'est-à-dire d'être au milieu d'un espace positif, mais rien n'est statique.

C'est le cas type du corridor : quand nous y pénétrons, nous commençons presque malgré nous à avancer, car l'axe AVANT est fortement favorisé.

De la même manière, si en générale les espaces négatifs favorisent les axes dynamiques, par l'absence de limitations dans certaine directions, il faut bien admettre que, toutes les directions étant favorisées mais non provoquées, ces espaces peuvent devenir statiques.

Par exemple, en haute mer, notre navire, objet positif, flotte sur l'océan, espace négatif, qui s'étend vers l'horizon dans toutes les directions. Comme toutes les directions sont acceptables, aucune n'est favorisée et nous avons cette sensation désagréable de ne pas avancer, d'être arrêtés au milieu de cette immensité. (COUSIN. J, 1980).

4-1- Les éléments de l'espace dynamique

JAMES GIBSON a dressé la liste des différents facteurs qui participent à la notion de distance et de profondeur. Notre espace sera dynamique s'il présente à nos yeux les éléments qui favorisent et renforcent nos axes naturels. Il sera en fait d'autant plus dynamique si de multiples facteurs contribuent à nous présenter des débouchés, des éloignements, des distances importantes. COUSIN. J, 1980, a montré dans son ouvrage « L'espace vivant », quelques-unes des diverses catégories des perspectives données par GIBSON :

Perspective par la texture : Si elle est seule à agir, comme cela peut arriver dans un désert, elle ne montre pas beaucoup de puissance, car elle existe également dans toutes les directions. Couplée avec les autres éléments perspectifs, elle est fort utile car elle fait appel à notre sens tactile.

Perspective par les dimensions : C'est l'échelle décroissante. Elle est très forte surtout si les objets ou détails décroissants sont identiques et alignés.

Perspective linéaire : les lignes parallèles se rejoignent sur un point de fuite. C'est la plus connue des perspectives. Lorsque nous avons de nombreuses lignes parallèles, de grande longueur, notre regard suit ces lignes jusqu'à leur point de fuite et cela accuse fortement une direction. Cette incitation visuelle est très puissante, même s'il n'est pas possible à notre corps d'y participer vraiment.

Perspective binoculaire : nos yeux voient des choses différentes, surtout à courtes distances. Cette perspective va donc simplement épauler la perspective linéaire, dans le cas d'un espace dynamique. Elle peut avoir une grande importance lorsque les détails d'architecture sont au premier plan ; nos yeux ne voyant pas sous le même angle vont interpréter des choses différentes. En un mot, ces détails ne recouvrent pas de la même manière les formes plus lointaines, ce qui va exalter la profondeur.

Perspective par discontinuité de contour : C'est l'effet de perspective par recouvrement ; il est très puissant. Cette perspective renforce nos axes dynamiques à condition de libérer un cheminement possible. Ce cheminement possible doit pouvoir être observé sur une assez grande distance ; il ne faut pas qu'une forme bloque notre vision. Elle atteint sa pleine puissance si les recouvrements se succèdent assez régulièrement le long d'un axe (nous voyons que les colonnes alignées, en se recouvrant les unes les autres, intensifient ce sentiment de profondeur).

5- L'INFLUENCE DES VARIATIONS PHYSIQUES SUR LA PERCEPTION DE L'ESPACE

Un espace positif doit contenir des éléments susceptibles de favoriser l'identification. COUSIN. J, 1980, a cité ces éléments d'identification et ces variations physiques favorisant notre bulle personnelle.

5-1- La dépression

Une simple dépression plus ou moins circulaire pourrait déjà être considérée comme un commencement de protection possible. Nous pouvons donc la considérer comme un espace positif. Si la forme s'éloignait de la figure plus ou moins centrée et prenait une extension linéaire, l'espace ainsi défini pourrait encore sans doute être considéré comme positif, mais cette linéarité amènerait rapidement un caractère, teinté de dynamisme, favorisant le mouvement et non le repos et la sécurité.

5-2- La surélévation

Une simple élévation du terrain, de préférence circulaire, assurerait un commencement de protection possible. Vue de l'intérieur, la forme concave permet à notre bulle de se nicher.

5-3- La limitation

On peut considérer l'existence d'une frontière verticale, comme un mur plus ou moins circulaire : l'espace positif est à l'intérieur de l'enceinte et l'espace négatif à l'extérieur.

5-4- L'abri

Le sentiment de protection favorable à notre bulle peut enfin être donné par un ABRI placé au-dessus de nous : protection universelle contre les intempéries ou le soleil. Sous l'abri, c'est l'espace positif, en dehors, c'est l'espace négatif. L'abri est le simple et le plus généralisé des espaces positifs.

6- LA PERCEPTION DE L'ESPACE URBAIN

Parler de la perception spatiale, de la faculté qu'a l'homme d'éprouver des sensations esthétiques dans l'univers urbain nécessite quelques précautions : mécanisme psychologique délicat, cette perception n'est pas indépendante de l'individu. Toute ville est, formellement, un assemblage de volumes pleins, d'immeubles et de constructions ; mais symétriquement, ce sont les vides et non les pleins, les espaces urbains et non les volumes bâtis, qui définissent les lieux et orientent nos perceptions. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

Usager ou visiteur, le mécanisme de notre lecture est semblable. D'abord globalement, nous percevons un tableau complexe dans lequel nous commençons à sélectionner des éléments suivant qu'ils sont plus ou moins apparents. Nous cherchons les caractéristiques, les repères visibles ou lisibles. Nous mélangeons les éléments de la forme et du décor avec la vie qui se déroule sous nos yeux, avec le vécu. La lecture d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)

La perception directe de l'espace n'est que la première des strates qui compose la représentation mentale d'un espace.

La ville s'appréhende avant tout par le regard. Objet visuel d'abord, elle donne lieu à une perception perpétuellement renouvelée. C'est par le contact sensible direct et constant que nous la vivons quotidiennement, par ses odeurs, ses bruits, avant tout par la diversité de ses espaces. En parcourant ses rues, ses cours, ses passages, nous nous mesurons en permanence à elle, et le rapport que nous établissons avec ses constructions se modifie continûment au rythme de nos pas. L'échange de sensations entre l'espace de la ville et les êtres qui l'habitent est la matière première de la vie urbaine. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

6-1- Les conditions de perception de l'espace urbain :

La perception de l'espace, dépend des conditions qui peuvent être variables. Elle revêtira des visages différents, suivants les conditions dans lesquelles il est perçu.

BOFILL. R et VERON. N, 1995, parlent des conditions de perception d'une ville, pour eux, trois conditions paraissent particulièrement déterminantes : la relation personnelle entre la ville et l'individu, les conditions externes de lumière et de climat, le mouvement par rapport à l'ensemble urbain.

- La relation personnelle avec la ville est déterminante. L'expérience passée influence en permanence notre perception de la ville, et les lieux qui ont été témoins de nos joies ou de nos

peines en sont à jamais marqués. Certes, des sentiments individuels ne peuvent guider un urbanisme. Mais gardons à l'esprit que la relation à la ville comporte toujours une forte composante affective. La première condition de la qualité d'un aménagement urbain sera toujours de rendre cette relation la plus positive possible.

La familiarité plus ou moins grande avec une ville détermine elle aussi la façon de la voir. Un visiteur de passage n'aura pas les mêmes repères dans la ville qu'un habitant de langue d'oïl : or comme le dit un proverbe chinois, « une maison n'appartient pas seulement à celui qui l'habite, mais aussi à celui qui la voit ». Le visiteur réserve son attention aux points de repères visuels marquants, aux monuments, aux grands carrefours, aux bâtiments élevés : on le voit bien sur ces plans touristiques où l'indication des principales curiosités sert à l'orientation dans la ville tout autant qu'à la visite des monuments eux-mêmes. En revanche, le repérage de la ville par l'habitant de langue d'oïl est souvent plus fonctionnel qu'immédiatement visuel. Plutôt que de se situer par rapport aux points marquants, l'habitant préférera prendre comme référence les commerces, les lignes de transports ou les feux de circulation, alors que les repères monumentaux n'arriveront souvent qu'en second. Du même coup, sa vision de la ville intégrera des nuances que le visiteur de passage ne peut guère percevoir, comme les différences de statut social entre quartiers. Placés dans un même lieu, le visiteur et l'habitant n'y voient pas la même chose.

- Les conditions externes, bien matérielles celles-là et indépendantes de la psychologie, modifient tout autant le visage de la cité, qui pourra être différent suivant l'heure de journée, les conditions météorologiques, la qualité de la lumière. La lumière change l'aspect d'une ville, insensiblement mais parfois aussi puissamment que le fait une reconstruction totale. C'est l'une des plus grandes illusions du dessin d'architecture que de toujours présenter ses créations sous un ciel limpide, enveloppé d'une douce lumière de printemps. LE CORBUSIER a ainsi dessiné des vues admirables de sa conception de l'urbanisme idéal, sous le nom de « la ville radieuse », mais lorsque le beau temps fait défaut, la ville radieuse se transforme en un désert sinistre. C'est à l'architecture et à l'urbanisme qu'il appartient de s'adapter aux conditions de la vie urbaine, et non l'inverse, évidence qui semble être oubliée par bien des architectes et bureaux d'études. L'ensoleillement, la pluviosité, le régime des vents et les conditions climatiques en général sont des paramètres déterminants pour les formes architecturales et urbaines.

- Enfin, le mouvement influe sur la perception : le piéton, le cycliste, l'automobiliste ou l'usager du métro ressentent la ville qu'ils traversent suivant des modes radicalement différents. L'homme à pied est sensible à des éléments du paysage urbain qui se modifient au rythme de ses pas : à la largeur des façades et des îlots, aux commerces, au mobilier urbain. L'automobiliste a, de la ville une perception beaucoup moins fine. Insensible aux détails, il la perçoit plus à l'échelle du quartier qu'à celle de l'immeuble ou même de l'îlot. Sa vitesse l'empêche de voir tout ce qui est transversal à sa direction.

La psychologie de l'individu, les conditions climatiques, le mouvement et l'angle de vue, tout cela influence de façon décisive la perception. Mais dans tout les cas ce qui est perçue, c'est l'espace urbain, les pleins et les vides dont la ville est faite. L'esthétique urbaine est spécifiquement génératrice de sensation en volume, irréductible à la forme plane d'une représentation en deux dimensions. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

7- FORME ET DYNAMIQUE DE L'ESPACE URBAIN :

Les espaces de la ville possèdent bien souvent une dynamique propre qui leur est conférée par leur forme générale, la composition de leurs façades et la qualité d'autres détails.

Le rythme de la ville, c'est le mécanisme qui transforme un ensemble spatial en sensation temporelle, qui change la matière statique de la ville en un espace dynamique, de même que la poésie imprime un mouvement rythmique au texte écrit.

Pour qualifier l'espace urbain, il va nous falloir redevenir attentifs à des qualités de symétrie, de dynamique, d'échelle, que nous nous sommes trop souvent habitués à subir inconsciemment. Vides et pleins entretiennent toujours entre eux une dialectique plus ou moins complexe. Ce qui définit le plus souvent le caractère d'un lieu, c'est donc l'articulation qui s'y opère entre pleins et vides, leurs rapports géométriques, l'équilibre qui s'y établit entre symétrie et désordre, entre horizontales et verticales, entre surfaces et volumes. Ces caractères formels, donnent aux lieux et aux bâtiments un rythme, une dynamique. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

Souvent, ce sont les façades qui donnent le rythme, rappelons comme exemple, la place SAINT-PIERRE, le rythme resserré de celle-ci est d'abord celui de ses façades, avec leurs hautes colonnes collées les unes aux autres, qui se suivent en un irrésistible prestissimo, nous pouvons trouver ce caractère en bien d'autres exemples. La composition des façades, plus ou moins marquée par l'alternance des horizontales et des verticales (les lignes verticales resserrent, les horizontales élargissent). Les palais romains sont ainsi autant de recherches

formelles d'équilibre dans les lignes et la composition, qui impriment leur caractère aux espaces publics dont ils forment le décor.

Comme les façades des immeubles, la forme géométrique de l'espace lui-même peut lui imprimer une dynamique, l'animer d'un mouvement propre.

BOFILL RICARDO et VERON NICOLAS, 1995, ont indiqué la relation entre la dynamique des places publiques et leur forme. Les places carrées sont généralement statiques, comme la place des VOSGES à Paris, ou la place BELLECOUR à Lyon. La forme circulaire d'une place accentue sa fonction de carrefour (à PARIS, la place des victoires, ou encore la place de CATALOGNE), en même temps qu'elle trouble l'orientation, à moins d'être dotée d'un signal fort qui vient rompre la symétrie de rotation (comme l'arc de triomphe de l'Etoile). Semi circulaire, la place est perçue comme un point d'arriver (place de la libération devant le palais des ducs de BOURGOGNE, à DIJON). Une place en longueur fait espace de transition vers un lieu majeur (le palais Royal à PARIS, ou la place Carrière de Nancy) ; ouverte sur un coté, elle met la ville en spectacle comme un décor de théâtre (à PARIS, la place SAINT-MICHEL ; à BORDEAUX, la place de la Bourse). Un espace resserré appelle la circulation, donc la liberté aux extrémités pour que cette circulation puisse s'écouler : c'est pour cela que les bâtiments en « fond de perspective » sont souvent des non-sens en termes de perception de l'espace, comme le monument à VICTOR-EMMANUEL II au bout de la VIA DEL CORSO à ROME. (BOFILL. R et VERON. N, 1995). Enfin, s'il n'a aucune forme défini, l'espace urbain disparaît complètement et il n'y a qu'un vide indéterminé, sans repère, où le hasard de la circulation vous conduira indifféremment d'un coté ou de l'autre.



Fig 2.2 : Place des Vosges
Source : www.qcm-de-culture-générale.com/2657.jpg



Fig 2.3 : Place des Victoires
Source : www.visions-de-paris.com/media/galleries/02/page



Fig 2.4 : Place de l'étoile
Source : www.sylvie-tribut-astrologue.com/wp-content/



Fig 2.5 : Place de la carrière
Source : [fr.wikipedia.org/wiki/Place de la Carrière](http://fr.wikipedia.org/wiki/Place_de_la_Carrière)



Fig 2.6 : Place Saint Michel
Source : [fr.wikipedia.org/wiki/Place Saint Michel](http://fr.wikipedia.org/wiki/Place_Saint_Michel)



Fig 2.7 : Victor-Emmanuel Monument à Victor-Emmanuel
Source : [fr.wikipedia.org/wiki/Monument à Victor-Emmanuel](http://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_à_Victor-Emmanuel)

8- LES QUALITES DE LA FORME :

LYNCH. K, 1969, a classé les qualités de la forme sur lesquelles un urbanisme peut opérer, de la manière suivante :

- 1- La singularité ou clarté de la silhouette : netteté des frontières ; clôture ; contraste des surfaces, des formes, des intensités, des complexités, des tailles, des utilisations, des localisations dans l'espace. Ces qualités identifient un élément, font qu'on le remarque, qu'il attire l'attention, qu'il brille, qu'on le reconnaît.
- 2- La simplicité de la forme : clarté et simplicité de la forme visible prise dans le sens géométrique de contour des parties. Des formes de cette nature s'incorporent beaucoup plus facilement dans l'image.
- 3- La continuité : persistance d'une limite ou d'une surface ; proximité des parties ; répétition d'intervalles rythmés ; similitude, ressemblance ou harmonie des surfaces, des formes ou des utilisations (par exemple un matériau de construction uniforme, un modèle répétitif de baies, une similitude d'activité commerciale). Ces qualités aident à percevoir une réalité physique complexe comme une union intime, et suggèrent l'attribution d'une identité particulière.
- 4- La dominance : existence d'un élément dominant les autres du fait de sa taille, de son intensité ou de son intérêt.
- 5- La clarté des liaisons : lorsque les liaisons et les coutures sont très visibles ; lorsqu'il existe une relation claire et une communication réciproque. Ces liaisons sont les points stratégiques de la structure et devraient être hautement perceptibles.
- 6- Le champ visuel : qualité qui augmente la portée et la pénétration de la vision. Ceci comprend la transparence, les chevauchements ; les échappées et les panoramas qui augmentent la profondeur de la vision ; les éléments d'articulation qui donnent une

explication visuelle de l'espace ; la concavité qui expose à la vue des objets plus éloignés. Toutes ces qualités aident à appréhender un ensemble vaste et complexe en augmentant, l'efficacité de la vision, sa portée et sa pénétration.

7- La conscience du mouvement : qualités qui font prendre conscience à l'observateur de son propre mouvement, grâce, à la fois, aux sensations visuelles et kinesthésiques. Puisque c'est en mouvement qu'on ressent une ville, ces qualités sont fondamentales et partout où elles sont assez cohérentes pour que ce soit possible, elles sont utilisées pour la structuration et même l'identification.

9- LA LECTURE DE LA PLACE

Le paysage urbain est quelque chose que l'on doit voir, dont on doit se souvenir et se délecter. Des places saisissables, compréhensibles, sont des places qui ont une forme avec laquelle, nous prenons le contact au travers de la lecture. Pour cette raison on ne peut pas parler de la forme sans se référer à la lecture.

La lecture d'une place dépendra toujours des relations de trois éléments. L'un constant qui est nos angles de vue (l'œil immobile, l'œil mobile, la tête mobile), les deux autres pouvant changer suivant les cas ; l'horizon et la vitesse.

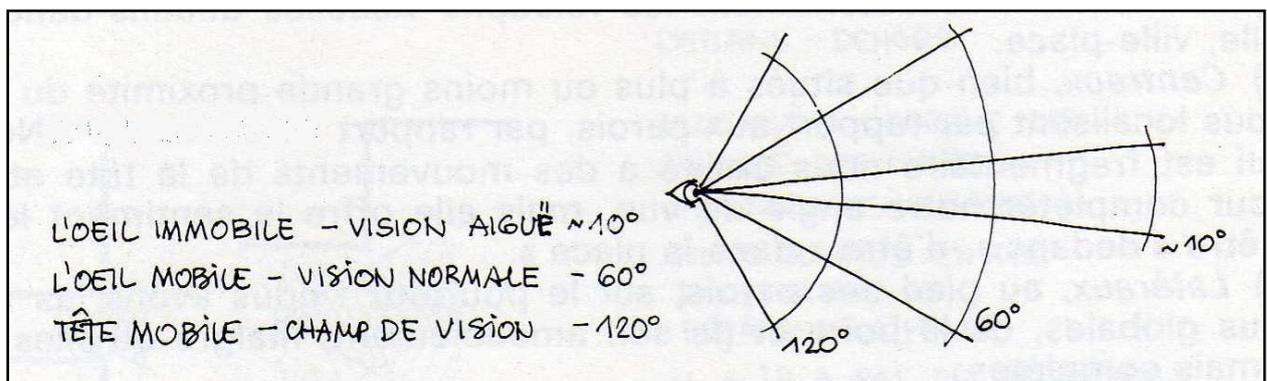


Figure 2.8 Angles de vue. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H (1984).

La vision la plus courante correspond à un horizon « normal » élevé en moyenne de 1,60 m au-dessus du sol pour un individu et à une vitesse pédestre variant de 0 à 4 km à l'heure. Plus notre horizon est haut, plus la vision du sol est vaste, en revanche son abaissement augmente l'importance des parois. Avec l'accélération de la vitesse, la mobilité apparente de l'architecture croît tandis que se raccourcit le temps de la lecture : par là-même la « caricaturisation » des observations s'accroît jusqu'à ne plus enregistrer que les lignes les plus vigoureuses. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984). Selon l'horizon et la vitesse, nos

appréciations de l'espace, des formes, des mouvements changent considérablement, nous voyons différemment les surfaces horizontales, inclinées ou verticales, aussi bien que les divers objets qui les meublent.

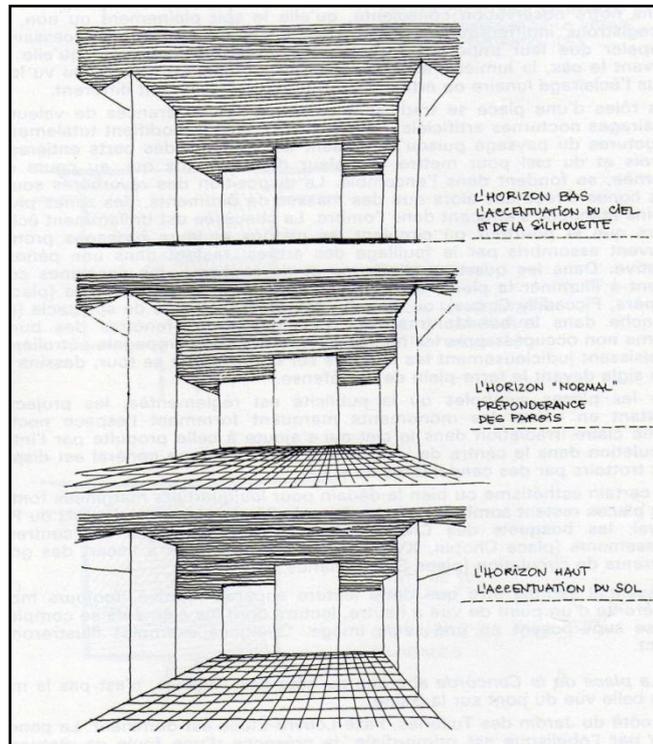


Figure 2.9 Le niveau de l'horizon. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H (1984).

Une place est comme une boîte rectangulaire ou plus ou moins irrégulière, carrée ou ronde, sans couvercle et dont les parois seraient trouées. Si nous sommes dedans nous la voyons d'une façon différente, suivant notre point d'observation. Pour BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984, ces points sont de trois sortes :

- 1) Frontaliers : ils déterminent les relations visuelles dedans-dehors, place-ville, ville-place.
- 2) Centraux : bien que situés à plus ou moins grande proximité du centre, ils nous localisent par rapport aux parois, par rapport à l'enveloppe. Notre vision qui est fragmentaire nous oblige à des mouvements de la tête et du corps pour compléter notre angle de vue, mais elle offre le sentiment le plus fort d'être « dedans », d'être « dans la place ».
- 3) Latéraux : au pied des parois, sur le pourtour, nous avons les visions les plus globales, de la boîte et de son ameublement, malgré qu'elles ne soient jamais complètes.

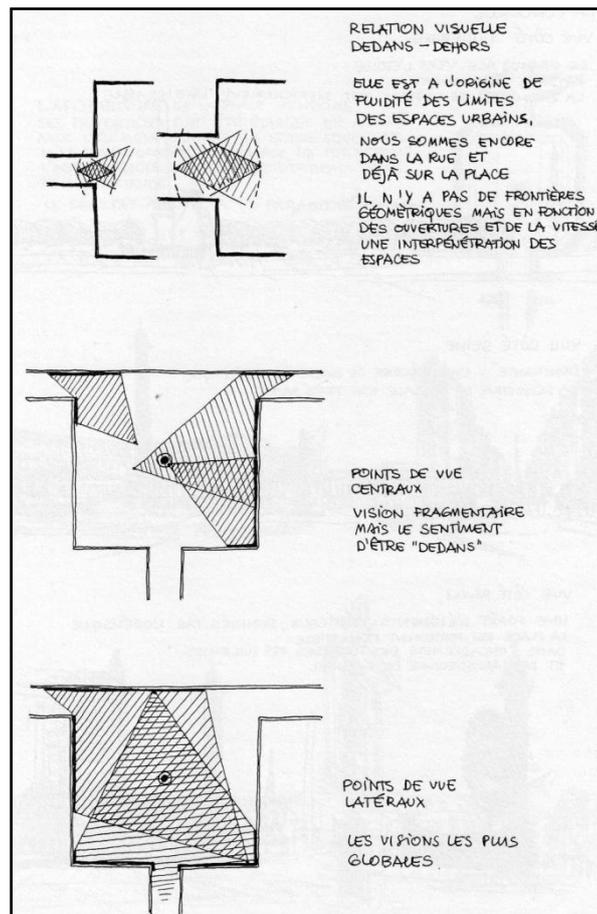


Figure 2.10 Les points d'observation. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, (1984).

La lecture d'une place varie aussi suivant, la lumière, le moment de la journée, la même place vue la nuit sous l'éclairage lunaire ou artificiel peut paraître totalement différente. La lecture de la place apparaît relative, toujours mobile, différente d'un point de vue à l'autre.

BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984, dans leur livre « Les places dans la ville », ont cité quelques exemples illustrant ce point :

La place de la CONCORDE abordée du côté des Tuileries, n'est pas la même que celle vue du pont sur la SEINE. Du côté du Jardin des Tuileries, l'axe LOUVRE-Etoile est dominant, la ponctuation par l'obélisque est primordiale. Du même côté mais trois mètres plus haut, depuis les terrasses des Tuileries, la place découvre son plancher, dont les contours nous apparaissent fortement dessinés.

Vue du pont qui est considérablement surélevé par rapport à la place, la CONCORDE nous apparaîtra comme un rectangle parfaitement dessiné, dominé par les deux bâtiments de GABRIEL qui encadrent la perspective vers l'église de la MADELEINE. Les côtés est et ouest sont marqués par les alignements d'arbres d'une part et les terrasses de l'autre.

Si nous entrons dans la place par la rue de RIVOLI, la monumentalité de l'architecture des bâtiments de GABRIEL et leur importance sont plus sensibles. La place s'appuie sur cette architecture, sur son échelle. L'obélisque marque le centre, et malgré une très large et riche ouverture vers la seine ponctuée par les dômes des Invalides et du Grand Palais, et par la tour EIFFEL, la place est nettement et fortement perceptible dans sa géométrie.

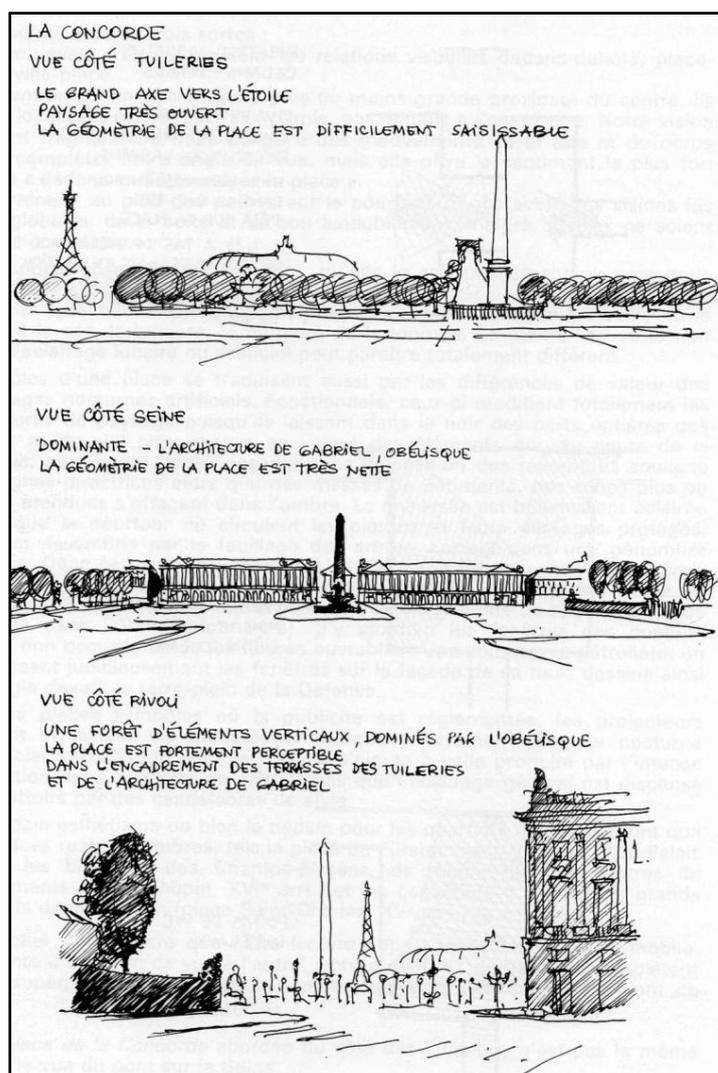


Figure 2.11 La place de la Concorde. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H,(1984).

10- FORME ET PERCEPTION DE LA PLACE :

Le rôle de la place dans l'organisation des perceptions est fondamental, elle est l'un des points forts qui permettent à l'habitant de structurer et d'orienter son espace. Ces monuments sont des repères bien connus qui servent à localiser par exemple le quartier de résidence ou le lieu de travail vis-à-vis d'un étranger. Leur beauté, ce qu'ils représentent pour la conscience

collective historique de la communauté, les chargent d'affectivité. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

La forme d'une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent. La lecture de la place est influencée par le mouvement des ombres et des lumières, par le changement de la luminosité, mais les facteurs les plus importants sont la nature du plancher, des parois et du plafond, et surtout leurs relations ; ils priment sur la construction géométrique de l'espace.

La relation entre les dimensions horizontales et verticales détermine la taille d'une place. A la place de l'Etoile, par exemple, si les bâtiments qui délimitent la place de l'Etoile, avaient la hauteur de l'Arc de Triomphe, la place serait petite, au creux de hautes parois.

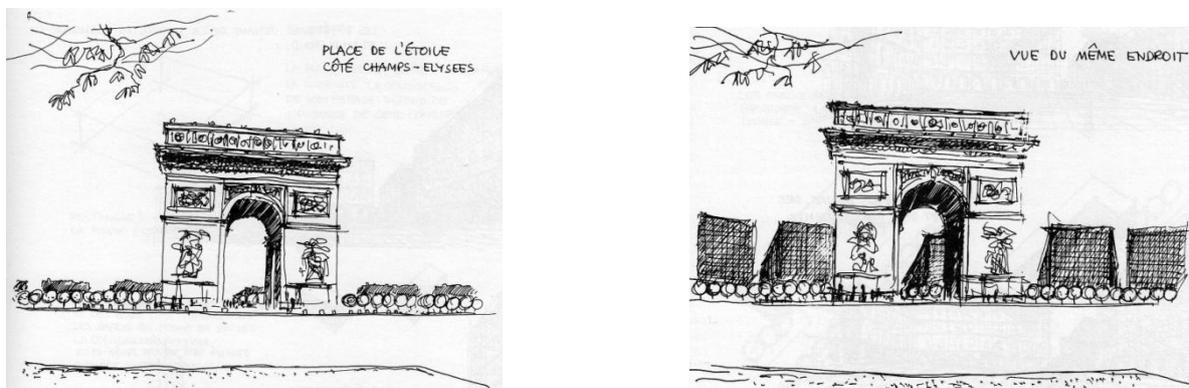


Figure 2.12 La place de l'Etoile. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, (1984).

La nature et la consistance des parois ont une grande importance, à l'intérieur du paysage urbain notre vision est délimitée essentiellement par les parois verticales qui arrêtent notre regard. C'est pour cette raison qu'elles nous semblent être le critère le plus important et le plus déterminant.

Une place n'est pas qu'un espace délimité, fermé par des parois architecturées, non plus que le simple résultat des bâtiments qui l'entourent. Ce ne peut être un espace seulement résiduel. Il s'agit d'une construction globale, fondée sur la relation entre le vide construit et les surfaces enveloppantes. Celles-ci prennent leur valeur architecturale en fonction de cette relation.

Evidemment, les parois latérales de part leur position verticale jouent un rôle de premier plan dans l'image et l'imagerie d'une place. C'est davantage à elles que nous devons la lecture de la forme géométrique, régulière ou non. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

La construction de la place, dépend moins de la proportion des parois pleines et vides que de la nature de ces parois et de leurs relations avec les autres éléments du paysage. Beaucoup

dépendent aussi du point de vue à partir duquel nous observons. Mais quel que soit ce point de vue et même si l'accent est mis sur la lecture des parois qui l'entourent, la construction de l'espace est largement tributaire de la nature du sol et du plafond.

11- ASPECT FORMEL DES PLACES PUBLIQUES :

Pour designer une place et la décrire, nous procédons tous presque automatiquement par énoncé de critères formels : carré, rectangle, rond, régularité ou irrégularité, grand ou petit, ouvert, en pente. En dehors de toute autre considération quant à l'importance, le symbolisme ou le vécu, cette description de la forme semble être, pour nous tous, la plus parlante, la plus évidente des caractéristiques d'une place.

La forme comprend à la fois les mesures des différents plans géométriques constituant l'espace, les rythmes des pleins et des vides, les silhouettes, l'ameublement, ces éléments déterminent l'attraction des relations visuelles qui sont les proportions mises en valeur ou, au contraire, occultées par l'éclairage dû au jeu de l'ombre et de l'ensoleillement. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

Comprendre l'appropriation des places publiques, nécessite l'étude de leurs formes, car cette dernière influence la perception de l'espace. La forme a fait l'objet de nombreuses recherches conduites par des architectes, des philosophes et des spécialistes de la psychologie de l'environnement. Parmi ces recherches on cite la « Gestalt-théorie », théorie psychologique, philosophique et biologique, selon laquelle les phénomènes psychiques ou biologiques doivent être considérés comme des ensembles structurés indissociables (les formes) et non comme une simple addition ou juxtaposition d'éléments. On dit aussi « psychologie de la forme ». (MAZOUZ. S, 2004).

Du point de vue de la forme, la place est une boîte : boîte ronde, ovale, rectangulaire ou carrée ; une boîte bien régulière ou fantaisiste, capricieuse, une boîte plus ou moins haute ou plate, plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée. Mais elle a toujours, comme toutes les boîtes, un fond, plusieurs côtés et un couvercle. Cette boîte, comme aussi une grande salle, déterminée par les trois éléments : le plancher, les parois qui l'entourent et le plafond. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984). En plus de la nature de l'inclinaison du sol, la continuité ou la discontinuité des parois, leur nature homogène ou hétérogène, l'opacité ou la transparence, l'importance des pleins et des vides ; la nature et la qualité des éléments qui meublent la place étant un autre élément déterminant la lecture de la forme.

Une place est composée donc de plusieurs éléments, le caractère de sa forme dépend de la nature et surtout des relations entre ces constituants. Il s'agit donc des indicateurs suivants :

- Rapport longueur-largeur.
- Rapport des dimensions en plan / hauteur des édifices environnants.
- La forme et le traitement des façades.
- Le degré d'ouverture de la forme.

11-1- Le plafond :

Très particulier, est transparent. Si nous sommes à l'intérieur, comme c'est le cas le plus fréquent, il paraît immatériel, très haut et lumineux, plein d'étoiles, ou gris sur un bas plafond de nuages. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

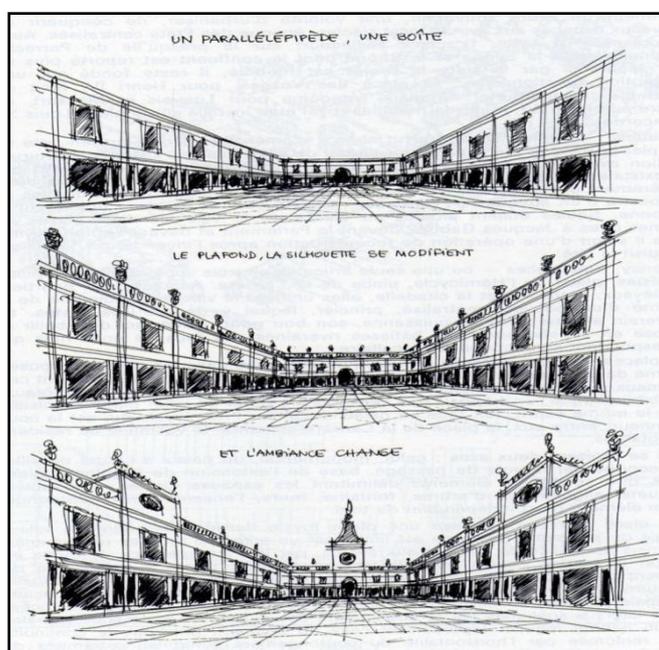


Figure 2.13 Différentes formes du plafond. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H (1984)

La hauteur du plafond est toujours indiquée par la silhouette des constructions environnantes. Il contribue à réduire ou à augmenter l'effet d'un espace fermé.

BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984, ont montré dans leur livre « Les places dans la ville », l'influence du plafond sur l'ambiance et l'animation d'une place publique, ils ont montré deux exemples : la place des Vosges et la place Vendôme. Dans le cas de deux places aussi différentes dans leur ambiance que proches par leur esprit, leurs plafonds respectifs, l'un presque plat, calme, l'autre une sorte de charpente en dentelles, ont une grande importance dans la différenciation des ambiances et des atmosphères. C'est probablement cette sévérité, cette dureté de la silhouette, plus que l'architecture, qui donne à la place Vendôme son air

froid, un peu guindé. Sur la place des Vosges, la variété du découpage des toitures et des cheminées enlève à l'architecture la monotonie monumentale que la modénature et le « chapelet », des portiques pourraient lui donner. La place Vendôme, malgré la richesse de son architecture est à la limite de la monotonie ; la place des Vosges, malgré la grande répétitivité des formes reste vivante, souriante.



Figure 2.14 Place des VOSGES et place VENDOME. Source : site internet (www.wikipedia.org)

11-1-1- Perception des différentes formes du plafond :

- Surface horizontale en plafond :

Vous souvenez-vous comme nous aimions, étant enfants, nous mettre sous les tables ou même les lits, pour jouir de ces espaces positifs à notre échelle ? Avoir quelque chose au-dessus de nos têtes est, semble-t-il, essentiel à certains moments de notre vie : tous les enfants s'abritent ainsi et les animaux font de même lorsqu'ils veulent reposer tranquillement. (COUSIN. J, 1980).

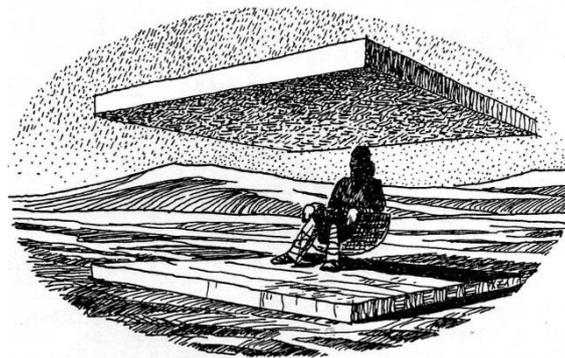


Figure 2.15 Surface horizontale en plafond. Source : COUSIN. J, (1980).

Supposons maintenant que le plan horizontal supérieur peut se déformer :

- Surface incurvée en plafond :

La forme incurvée crée un espace positif où notre « bulle » peut se loger. Si la surface est incurvée de manière à présenter la face concave vers le haut, on aura tendance à ne pas rester sous cet abri.

Dans le premier cas, partie concave vers le bas, si notre regard se porte dans l'autre direction, nous voyons que l'axe avant est légèrement contrarié, ce qui nous invite à nous arrêter.

Dans le deuxième cas, avec la partie concave vers le haut, si nous regardons ainsi dans l'autre direction, nous voyons la partie convexe se relever et nous échapper : c'est donc une dispersion accrue de l'espace positif.

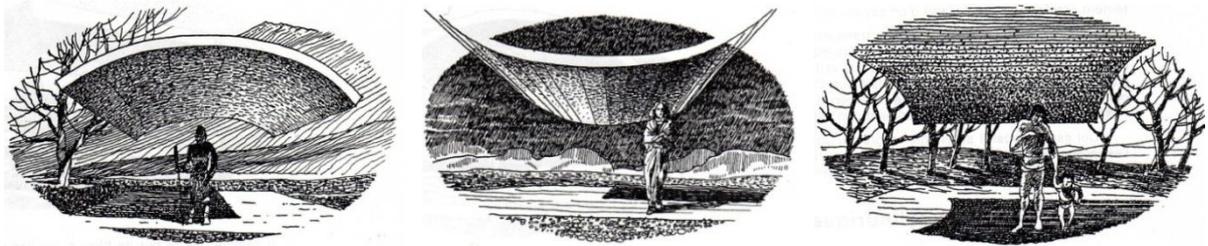


Figure 2.16 Surface incurvée en plafond ; source : COUSIN. J, (1980).

- **Surface cintrée en plafond :**

Si la surface en plafond se courbe jusqu'au sol, nous avons une partie du cylindre. C'est le cas du tunnel. L'œil est automatiquement attiré dans la direction non bloquée. C'est la seule direction favorisée, surtout si le cylindre est assez long. Nous avons là un espace positif, car notre « bulle » est manifestement protégée, mais il s'agit d'un espace dynamique.

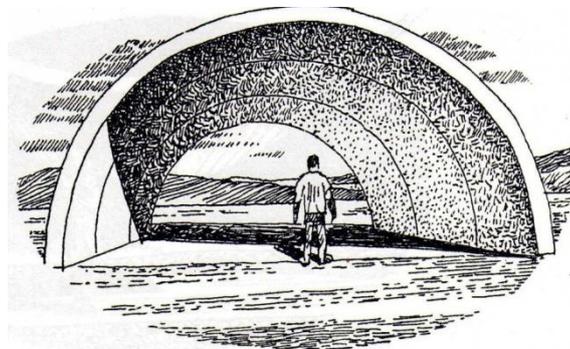


Figure 2.17 Surface cintrée en plafond ; source : COUSIN. J, (1980).

11-2- Les parois (Les façades) :

Elles paraissent lisses ou plus ou moins sculptées, elles sont tantôt aveugles, tantôt trouées d'ouvertures ménageant la vue sur les paysages divers.

Parmi les éléments fondamentaux de la création urbaine, les parois fixent l'enveloppe de l'espace public, et sont constituées par la continuité et l'alignement des façades, ainsi que la ligne des toits. La continuité des façades définit et ordonne l'espace de la place publique. « *Ce plan des façades est la toile de fond de l'espace en creux ; le supprimer, c'est enlever à celui-ci sa cohérence* ». L'alignement est un puissant intégrateur d'époques différentes, il établit

une continuité entre la maison médiévale et l'immeuble contemporain, à condition d'être respecté par celui-ci. D'ailleurs, il n'exclut jamais la variété. Le modelé des façades elles-mêmes peut donner à la place une animation spécifique. L'importance dans l'alignement est d'assurer le lien de façade à façade, non la monotonie des façades prises isolément. Le non respect de l'alignement met souvent en danger la cohérence de l'espace urbain. D'innombrables rues parisiennes ont perdues sans retour leur caractère du fait des ruptures de continuité entre façades : « *introduits en 1824 dans l'espoir d'accroître progressivement l'espace de la voirie, les élargissements de l'alignement des rues parisiennes n'ont été supprimés qu'à la fin des années soixante-dix, laissant dans l'intervalle des milliers de cassures dans l'espaces des rues et de tristes pignons aveugles* ». (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

De même que l'alignement des façades est l'élément qui assure la continuité entre la place et les bâtiments qui la bordent, la ligne de toit est en effet le point de transition entre la ville construite et le ciel ; en tant que telle, elle détermine elle aussi l'identité des lieux. Pour assurer une transition harmonieuse, les architectes ont depuis le Moyen Age multiplié les éléments en saillie : créneaux, merlons, pinacles, cheminées, lucarnes, balustrades et statues, indispensables pour rompre la monotonie de l'horizontalité des toits. L'architecture du XX^{ème} siècle a ignoré aveuglément l'importance de la ligne de toits et de ses effets, elle a perdu en même temps la maîtrise d'un rapport familier entre la ville et le ciel, qui est l'une des clés de l'harmonie des ensembles urbains. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

La ligne des façades et la ligne des toits ne sont certes que deux traits tracés dans l'espace de la place publique, ils ne suffisent bien sûr pas à eux-mêmes, et d'autres éléments réglementaires peuvent intervenir en urbanisme. Le gabarit qu'elles déterminent est précisément l'enveloppe de « la place publique » qui est l'essence de la cité.

11-2-1- Perception des différentes formes des parois :

- Surface verticale rectangulaire :

Imaginons une surface rectangulaire verticale qui se présente devant nous. Notre axe avant est contrarié. Nous commençons à se sentir protégés par cette paroi verticale, ce qui signifie que nous entrons dans une zone positive. En rapprochant un peu, notre vision pourrait englober uniquement cette surface : à ce moment, l'effet de protection et d'arrêt est le plus fort.

Si toute la surface verticale occupe notre ellipse de vision, on ne peut plus la considérer comme un objet, car même si l'on sait que c'est un objet, elle participe davantage à la création d'un espace. Mais selon la forme, ou plutôt les proportions de cette face verticale, nos impressions peuvent être bien différentes. (COUSIN. J, 1980).

- **Surface verticale en hauteur :**

Si nous avons devant nous un rectangle plus haut que large, l'ellipse de vision confortable déborde de chaque côté de cette paroi verticale. Ce plan vertical va donc garder le caractère d'objet. En effet, plus cette paroi verticale sera étroite, même placée sur notre route, moins elle semblera offrir de résistance, de blocage à l'axe avant. On aura alors l'impression de pouvoir facilement passer de chaque côté. La verticalité en architecture est donc un élément important pour renforcer l'idée de l'objet. C'est le propre des statues et monuments, etc.

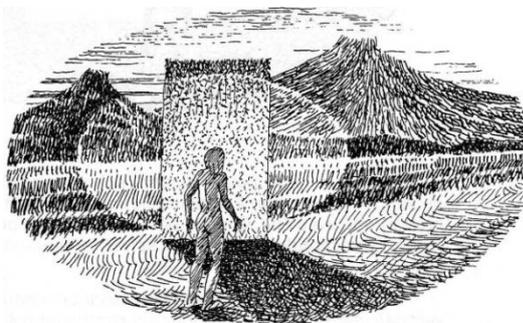


Figure 2.18 Surface verticale en hauteur. Source : COUSIN. J, (1980).

- **Surface verticale en largeur :**

Si le plan vertical s'étend en largeur, l'ellipse de vision est mieux circonscrite que dans les cas précédents. De plus, l'axe avant est bloqué, même si nous dévions légèrement de notre route. Tout favorise donc la création d'un espace de repos ou de protection.

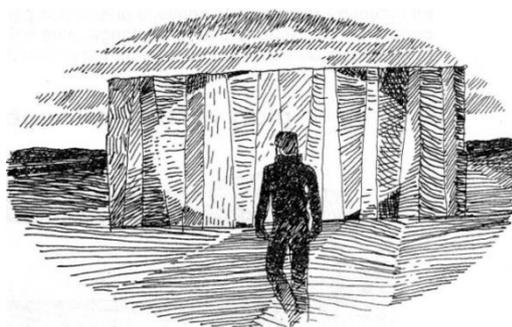


Figure 2.19 Surface verticale en largeur. Source : COUSIN. J, (1980).

- **Surface verticale carré :**

On pourrait penser que le carré soit la forme correspondant le mieux au corps humain, étant donné que l'homme, les bras étendus, s'étend sur une largeur identique à sa hauteur.

Très près de ce carré vertical, dressé devant nous, nous sommes capables de le couvrir entièrement par notre ellipse de vision. Mais à partir d'une certaine distance, si notre ellipse est tangente aux points haut et bas, nous constaterons que notre vision déborde de chaque côté ; cela diminue légèrement le sentiment de protection : nous avons alors le sentiment de pouvoir passer de chaque côté du carré et l'impression de stabilité est moins forte. (COUSIN. J, 1980).

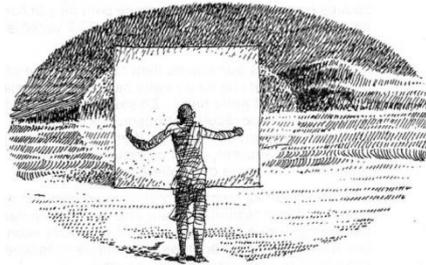


Figure 2.20 Surface verticale carré. Source : COUSIN. J, (1980).

- **Surface verticale incurvée :**

Si la paroi verticale placée devant nous est une limite, une pause dans la continuité de l'espace, elle donne une autre impression lorsqu'elle est incurvée. Il y a une alternative :

- Vue du côté CONCAVE : elle favorise la sphère personnelle. Il y a mieux que dans le cas d'une surface plane, formation d'un espace positif et statique.
- Vue du côté CONVEXE : elle suggère l'existence d'un espace positif situé de l'autre côté de la paroi verticale. On se trouve alors dans la plupart des cas, dans un espace négatif. C'est aussi un espace dynamique, car, même si l'axe avant est contrarié, la moindre déviation peut nous permettre un mouvement tournant le long de la courbure. (COUSIN. J, 1980).



Figure 2.21 Surface verticale incurvée ; source : COUSIN. J, (1980).

- **Surface verticale recourbée :**

Si la surface s'incurve davantage, on parvient à un espace vraiment POSITIF. Notre bulle personnelle s'y sentira en sécurité (à condition que les dimensions soient adéquates). (COUSIN. J, 1980).

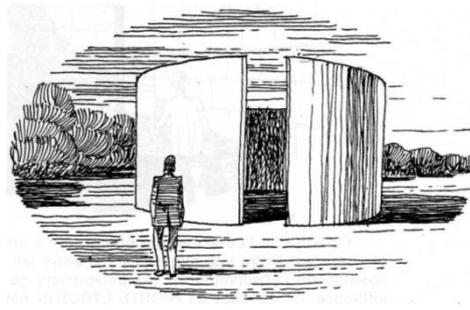


Figure 2.22 Surface verticale recourbée ; source : COUSIN J, (1980).

- **Surface verticale spiralée :**

L'espace intérieur est visuellement fermé, mais accessible.

- Vue de l'extérieur : on peut pénétrer dans cette espace fermé, bien qu'il soit relativement secret, il y a un recouvrement d'un plan par l'autre. C'est ce que l'on peut appeler « une porte de recouvrement » ou « une porte cachée ». Ce concept peut provoquer une certaine anxiété, une peur de l'inconnu, du non-vu.

- Vue de l'intérieur : nous sommes dans un espace positif et pourtant nous ne pouvons nous sentir parfaitement à l'aise, car notre vision, en suivant les lignes courbes de la paroi, nous incite à sortir par cette porte cachée. (COUSIN. J, 1980).

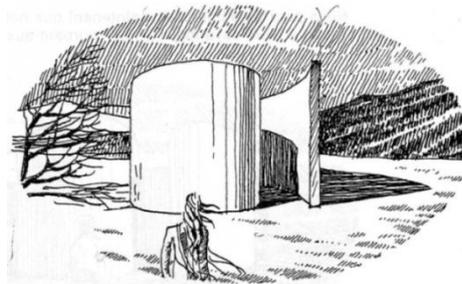


Figure 2.23 Surface verticale spiralée. Source : COUSIN J, (1980).

- **Surface verticale ondulée :**

Si la surface est ondulée, elle présente une succession de retraits positifs et de saillies négatives pour l'espace où nous nous trouvons. L'ensemble est très dynamique du fait des contradictoires et multiples sollicitations. (Cousin. J, 1980).



Figure 2.24 Surface verticale ondulée. Source : COUSIN. J, 1980).

11-3- Le plancher (Le sol) :

Il peut être plat, incliné ou en gradins jusqu'à se confondre avec les parois. Le sol est une autre des faces de la place publique, au même titre que les façades et la voûte céleste, mais sa fonction dans la perception de la place est différente. Il est à la fois un plan de référence et un lieu de vie et de circulation. Dans l'image consciente, les sols sont moins visibles que les bâtiments, mais cette perception consciente n'est pas la seule qui compte, et le sol a souvent bien plus d'importance qu'il n'y paraît au premier abord.

Le sol c'est d'abord en effet un plan de référence qui sert de miroir aux bâtiments qui le bordent. Retournons un instant sur la place du Capitole, à ROME : ici le dessin mouvementé du pavage (conçu par MICHEL-ANGE en même temps que la composition générale) accompagne l'effet d'échelle produit par l'utilisation de l'ordre colossal sur les façades. Le dessin en étoile du sol de la place intègre ses palais en un ensemble dynamique qui semble comme en rotation autour de la statue équestre de MARC AURELE, placée au centre géométrique de l'ensemble. Le pavage participe ainsi d'une métaphore de l'univers antique, où l'Empereur est le point stable autour duquel s'ordonne le tourbillon du monde. Mais il est aussi une extraordinaire réussite esthétique, en faisant office de liant entre les bâtiments, réalisant ainsi l'unité de l'espace (BOFILL. R et VERON. N, 1995). Le dessin du dallage de la place du capitole à ROME matérialise le rayonnement de la statue placée au centre. Ce dessin donne une forme et des limites concrètes à ce rayonnement.

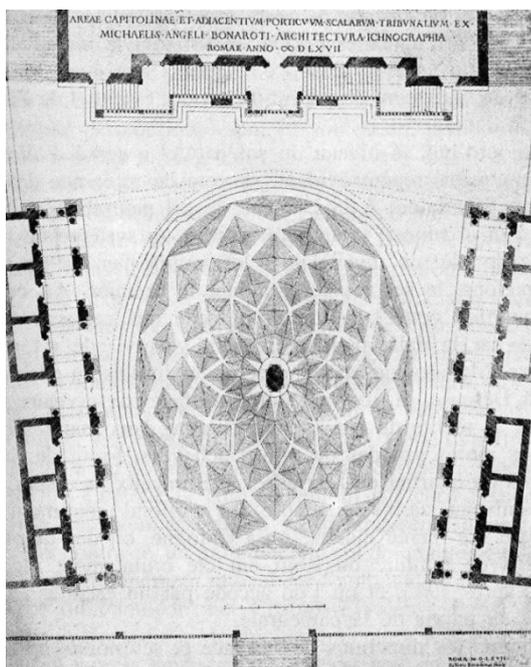


Figure 2.25 Place du Capitole : plan du sol d'après MICHEL ANGE (1567);
Source : BOFILL. R ET VERON. N, (1995).

Comme piazza del Compo à SIENNE, où les lignes blanches du pavement focalisent le regard sur le palais Communal, ou comme la place de la cathédrale à PIENZA, où les lignes orthogonales tracées au sol sont le rappel d'une composition urbaine idéale, le traitement du sol est un facteur essentiel de l'identité du lieu.

La place KLEBER à STRASBOURG, un simple aménagement de surface ; en modifiant le pavage et en contrôlant le stationnement, peut améliorer l'image et le caractère des espaces publics sans que soit modifiée une seule façade. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).



Fig 2.26 piazza del Compo à Sienne.Source :www.hotelcertaldo.it/images/stories/yoogaller



Fig 2.27 place de la cathédrale à Pienza. Source :fr.wikipedia.org/wiki/Pienza



Fig 2.28 La place Kléber à Strasbourg. Source :
www.pbase.com/image/30031428

Le plancher est un autre facteur qui influe l'ambiance d'une place publique. Le revêtement du sol est un élément souvent négligé, il se présente la plupart du temps comme de vastes surfaces vides sans traitement. Le traitement des espaces verts joue aussi un rôle important dans la perception de la place publique et la création d'un espace agréable.

Le plancher de la place SAINT-PIERRE à ROME, constitue l'un des principaux éléments de toute la mise en scène qui est à la base des jeux formels du BERNIN dans ce projet. Cette légère courbe diminue optiquement les dimensions de la place, en même temps qu'elle accroît l'effet monumental des colonnades et de la basilique, et rend l'échelle moins oppressante.

L'effet est encore augmenté par un léger soulèvement du centre sous l'obélisque. Grâce à ce jeu des surfaces, on perçoit mieux l'énormité des dimensions. Paradoxe d'un monumentalisme colossal qui sait rester à l'échelle humaine c'est-à-dire échapper à une expression d'écrasement. Avec un plancher plat, la place serait démesurément colossale et brutale. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

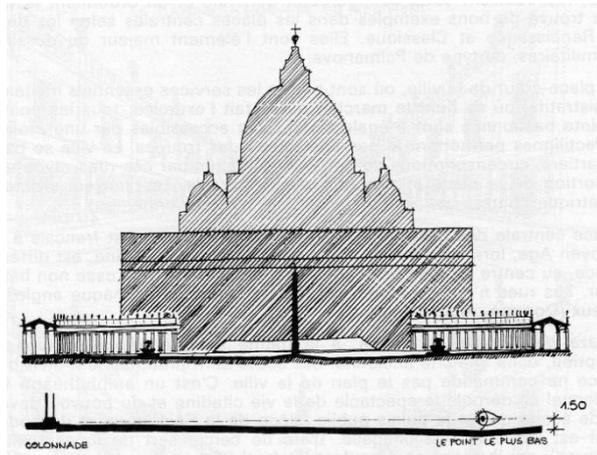


Figure 2.29 La place Saint-Pierre de Rome (le jeu des horizons).

Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H (1984)

Comme les directions de l'espace et ses points de références, le niveau du sol contribue de façon décisive à l'appropriation de l'espace de la ville par ses habitants. Un traitement du sol de qualité peut avoir un effet d'entraînement radical sur l'ambiance d'un lieu.

Le sol, puissant élément d'identité, un des moyens de créer un lien, un moment, entre ces temps différents dont est faite la ville à travers ses bâtiments, il peut contribuer de façon déterminante à l'identité des places publiques dont il est toujours partie prenante.

11-4- Le rapport entre la longueur et la largeur de la place:

Le rapport cohérent entre la longueur et la largeur de la place publique dépend de sa destination, des pratiques exercées dans cette place.

CAMILLO SITTE, publie en 1897, dans son « Art de Bâtir les Villes »: « on a constaté récemment l'existence d'une maladie nerveuse d'un genre particulier : l'agoraphobie. Un grand nombre de personnes passent pour en être affectées ; elles éprouvent une certaine crainte, un malaise, chaque fois qu'elles doivent traverser une grande place vide (...). On comprend que l'agoraphobie soit une maladie moderne toute récente, car sur les petites places anciennes on se sent à l'aise. Si notre mémoire garde le souvenir d'un espace très vaste, c'est que dans notre fantaisie la grandeur de l'impression artistique a remplacé la grandeur réelle. Devant le vide géant et la monotonie oppressante de nos places gigantesques, les habitants des paisibles villes anciennes sont eux aussi frappés par la nouvelle maladie (...). Des places de dimensions exagérées exercent l'influence la plus néfaste sur les édifices qui les entourent. Ceux-ci ne réussissent pour ainsi dire jamais à être assez grands ». (CULOT. M 1984).

Donc, l'espace lui-même de part ses dimensions, sa forme et sa distribution influence l'appropriation et l'on a pu observer que le degré d'appropriation était inversement proportionnel à la taille du lieu : plus l'espace est grand, plus l'appropriation tend à diminuer et inversement. (FISCHER. G. N, 1983).

Selon P.V.MEISS, 1986, le principe naît de la régularité : « ... *la proportion, quoiqu'étant une des premières beautés en architecture, n'est pas la loi première d'où émanent les principes constructifs de l'art (...)* Les principes constructifs de l'architecture naissent de la régularité... ».

11-5- Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur des façades

Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur des façades influence la perception de la place publique, une hauteur trop grande par rapport à la largeur donne l'impression que l'espace est fermé, par contre une largeur trop grande par rapport à la hauteur donne l'impression que l'espace est ouvert, il s'agit donc de trouver le rapport adéquat.

La prise en compte de l'échelle est, indispensable pour un urbanisme de qualité, les formes géométriques, le cercle, le rectangle, se conservent dans un changement de dimensions.

Les villes les plus anciennes étaient à l'échelle de l'homme par nécessité. Pas de risque de démesure lorsque, techniquement les maisons ne peuvent guère avoir plus d'un ou deux étages. Le problème commence à se poser quand la pression foncière et le progrès des techniques de construction font pousser les immeubles en hauteur, et la ville en largeur. (BOFILL. R et VERON. N, 1995). Les places doivent donc offrir un recul convenable pour la perception des façades environnantes.

L'échelle est l'un des éléments fondamentaux de l'esthétique des espaces publics comme de l'architecture, lorsque le contact d'échelle est rompu, la ville et son habitant se désolidarisent. Devenus étrangers l'un à l'autre, ils ne peuvent plus établir une relation harmonieuse : c'est pour cela que le hors d'échelle est sans doute aujourd'hui le plus redoutable ennemi de l'urbanité. Si hautes que soient les constructions, si larges les avenues et les places. Donc entre l'échelle de l'homme et celle des lieux qui constituent la ville, il y a un risque de rupture, qui ne peut être écarté que par la présence d'échelles intermédiaires qui assurent la transition. Mais entre le hors d'échelle et l'itération de l'échelle humaine, l'histoire des formes indique une alternative : l'introduction d'une échelle de transition. Restons un moment à ROME, place du Capitole ; là où, MICHEL ANGE, sur quelques centaines de mètres carrés, a inventé la ville baroque. D'où vient ce sentiment d'unité totale entre la place et ses

différents composants ? Il vient avant tout des façades : de grands pilastres, sur la hauteur de deux étages, y alternent avec des colonnes et des fenêtres à un seul niveau. L'intégration de ces grands bandeaux verticaux de pierre dans la façade assure la transition entre l'échelle de l'homme et celle du lieu public. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).



Figure 2.30 L'ordre colossale : la place du Capitole, par Michel Ange.
Source : BOFILL. R ET VERON. N (1995).

Donc la hauteur des bâtiments environnants va jouer un rôle primordial, pour la perception de l'espace ; si les façades sont trop élevées, il nous faut lever les yeux pour apprécier le ciel, c'est à dire faire un effort, les façades vont donc être ressentis comme un obstacle. Si les façades sont d'une hauteur adéquate, nous avons une impression de liberté visuelle, car notre regard peut confortablement voir une bonne partie du ciel.

Selon COUSIN. J, (1980), une hauteur de 4,50 m à 12,00 m d'éloignement ne peut certainement donner un sentiment d'étouffement. En respectant l'angle 14° au-dessus de l'horizon, on pourra trouver, pour n'importe quel éloignement, la hauteur de mur à ne pas dépasser.

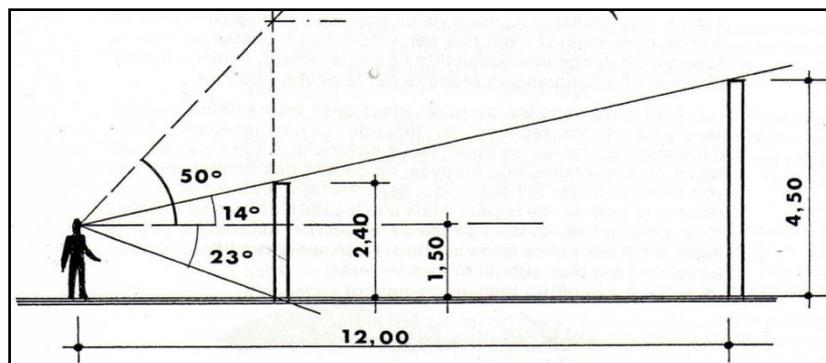


Figure 2.31 Le rapport entre la distance d'éloignement et la hauteur de la façade.
Source : COUSIN J, (1980).

11-6- Variétés des traitements des limites bâties (édifices environnants)

L'espace public ne pouvait se concevoir isolé, il fallait que son environnement lui corresponde et le mette en valeur. Mais rares sont les cas où une telle cohérence est possible, et presque toutes les constructions nouvelles s'insèrent dans un environnement préexistant, voulu ou non. Peu d'aménagements urbains sont le fruit d'une seule pensée directrice, comme l'unité architectonique du Capitole sortie directement du cerveau de MICHEL ANGE.

Pour retrouver cette unité, on peut adapter l'espace urbain au nouveau bâtiment. Au XIII^{ème} siècle par exemple, SOUFFLOT, l'architecte du PANTHEON, prévoyait une place entourée de colonnes comme complément indispensable à son œuvre ; cent ans plus tard, HITTORF concevait de même les hôtels des Maréchaux selon un modèle unique, pour encadrer l'arc de triomphe de l'Etoile et donner son unité à la place. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

L'espace de nos objets n'est pas perçu à la seule lecture de leurs propriétés respectives. C'est pourquoi la perception spatiale de la réalité matérielle des choses ne porte pas seulement sur leurs ressemblances iconiques, mais sur leurs voisinages topiques. (PELLEGRINO. P. 1994). Le souci de continuité urbaine, c'est donc celui des transitions entre l'espace public conçu et les édifices environnants.

Les regards de CAMILLO SITTE et de LE CORBUSIER sur l'espace public, au-delà de leurs profondes divergences, ont en commun de lier étroitement la conception que l'on se fait du rôle de l'espace public dans la cité et la conception des formes bâties qui vont l'accompagner. (GERMAN. A, 2002).

MICHEL-ANGE, plus connu comme sculpteur ou comme peintre que comme architecte, c'est pourtant lui qui est l'auteur du premier espace urbain majeur conçu sur le papier, la place du Capitole à ROME. Il faut dire qu'il travaillait là sur un site à la mesure de son génie. Une surface pas plus grande qu'une place de village. Sur le côté Est, l'hôtel de ville est installé depuis des siècles dans un vieux dépôt d'archives datant de l'Antiquité ; au Sud, le palais médiéval des conservateurs recouvre les fondations du temple de JUPITER, au Nord enfin, sur un rocher en surplomb, l'église de SANTA MARIA IN ARACOELI occupe l'emplacement de l'antique citadelle. Sur ce site qui en aurait découragé plus d'un, MICHEL-ANGE, au lieu de relier tant bien que mal des éléments si chargés d'histoire et de légende, invente un lieu totalement nouveau – ce qui n'est vraiment possible qu'avec le dessin - et crée une place fermée en déroulant un escalier jusqu'au pied de la colline et en édifiant des façades sur les trois autres côtés. Celle du Sud accolé au palais des conservateurs et celle du Nord

directement plaquée contre le rocher de SANTA MARIA IN ARACOELI, sont avant tout un décor : avec la façade de l'Hôtel de Ville, elle donne à la place une unité monumentale qu'aucune place urbaine n'avait eue jusque-là. (BOFIL. R et VERON. N, 1995).

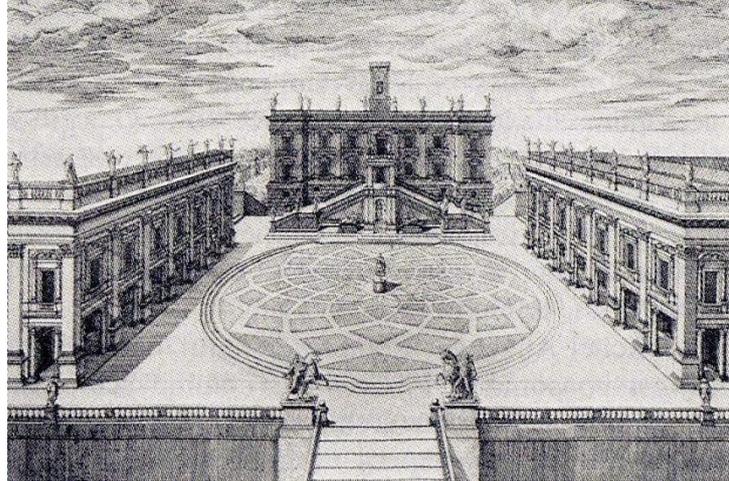


Figure 2.32 Place du Capitole, gravure d'après Michel Ange (1569).
Source : BOFILL. R ET VERON. N (1995).

Selon PINON PIERRE, dans le jeu complexe des morphologies urbaines et architecturales, des monuments semblent privilégiés, quand des compositions mettent en œuvre des dialectiques enrichissantes entre places et monuments. Selon CLOQUET. L, les places centrales sont entourées d'édifices privés ou publics, offrant souvent un caractère monumental. Il importe qu'ils soient distribués en des masses artistiquement pondérées, sans toutefois comporter un excès de symétrie. Il faut se souvenir toujours que ce n'est pas la place qui est bâtie ici, mais les bâtiments selon leur destination particulière. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984).

DURAND. J.N : de même que la décoration architectonique des rues résulte des portiques et des divers édifices particuliers qui les bordent, de même celle des places publiques résulte des portiques et des divers édifices publics qui les environnent. Les magnifiques places des anciens en seraient la preuve, si elles subsistaient encore. Malheureusement le temps ne nous en a laissé presque aucun vestige ; nous ne pouvons nous en former quelque idée que par les descriptions que nous en ont données PLATON, XENOPHON, DEMOSTHENE, ESCHINE, PAUSANIAS ET HERODOTE. Selon ces auteurs, les places publiques antiques étaient environnées d'édifices destinés, les uns au culte des dieux, les autres au service de l'Etat. Dans la plupart des places publiques de la GRECE, au devant de superbes édifices on trouvait de magnifiques portiques dont les murs étaient couverts d'inscriptions, de tableaux, de statues et de bas-reliefs de la main des plus célèbres artistes. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984).

CAMILLO SITTE, a décrit des places qui ont conservé leur conformité : « *Au sud de l'Europe, et surtout en ITALIE, où les anciennes villes et les anciennes mœurs publiques se sont conservées longtemps, les places sont encore aussi conformes au type du forum antique. Elles ont gardé leur rôle dans la vie publique, et leurs rapports naturels avec les bâtiments qui les entourent sont encore aisés à discerner* ». Parmi les plus beaux exemples, la place de la cathédrale, dominée en outre, par le campanile, le baptistère et par le palais de l'évêque, l'autre, la Signoria, ou la place seigneuriale qui est pour ainsi dire le vestibule de la demeure princière. Elle est entourée des maisons des grands du pays et ornées de monuments.

En générale, l'époque moderne ne facilite pas la formation d'ensembles si parfaits. Les villes n'ont plus de caractères définis ; elles offrent un mélange de motifs empruntés aussi bien à l'architecture du Nord qu'à celle du Midi. Les idées et les goûts se sont échangés à la mesure que les peuples eux-mêmes se sont mélangés. Les caractéristiques locales se sont perdues de plus en plus. Qu'on nous permette en passant une remarque. Notre intention n'est point de recommander l'imitation stérile des beautés dites pittoresques des anciennes villes pour les besoins actuels. Le proverbe : « La nécessité brise même le fer » est juste aussi dans ce cas. Mais cela ne peut nous empêcher d'examiner de près les œuvres de nos pères et de rechercher jusqu'à quel point il est possible de les adapter aux circonstances modernes. Ainsi seulement nous pourrions résoudre la partie artistique du problème actuel de la construction des villes et discerner ce que nous pouvons encore sauver de l'héritage de nos ancêtres. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984).

La création urbaine ne peut donc se penser qu'en liaison avec le contexte, le préexistant, l'ancien. Il ne s'agit pas pour autant de copier servilement des formes anciennes : nées dans des circonstances révolues, celles-ci appartiennent définitivement au passé. Il s'agit plutôt de tenter de comprendre ce qui exclut ou au contraire rend possible une intégration harmonieuse de temps historiques différents, en sauvegardant à l'espace de la ville son identité. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

11-7- Le degré d'ouverture de l'espace :

L'ouverture d'un espace est obtenue par la réduction de son degré de définition (par exemple suppression d'un angle) et par la présence d'éléments appartenant à la fois à l'intérieur et à l'extérieur (par exemple prolongement d'un mur vers l'extérieur). (MEISS. P V, 1995). Donc le degré d'ouverture de la place publique dépend du nombre d'accès, leurs positions et la nature de ses limites.

L'architecte viennois CAMILLO SITTE (1889), dans son livre, « L'ART DE BATIR LES VILLES », a analysé l'urbanisme des cours et l'urbanisme des blocs. Il note en particulier, le premier, que de nombreuses places médiévales apparaissent entièrement closes, du fait d'un plan où aucune rue ne débouche en vis-à-vis d'une autre : l'œil ne peut jamais avoir plus d'une perspective sur l'extérieur depuis la place (et encore faut-il pour cela qu'il se place sur le côté de celle-ci), ce qui la fait paraître plus fermée qu'elle n'est en réalité. Peut importe d'ailleurs que la place soit close ou ouverte, ou, comme le fait remarquer SITTE, que son tracé soit régulier ou non : l'essentiel est l'attention portée à l'espace vécu, plutôt qu'à la géométrie abstraite du plan. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

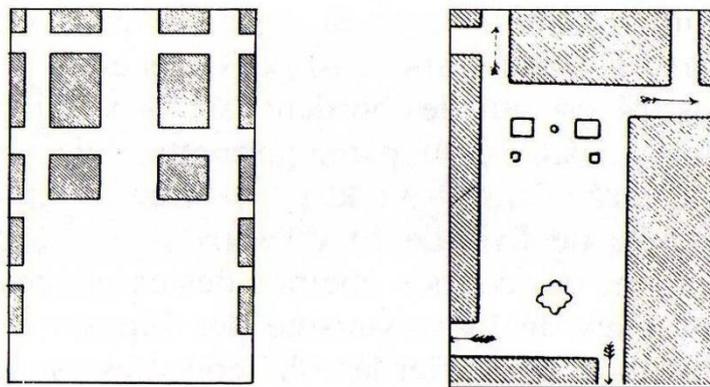


Figure 2.33 Urbanisme de blocs et plan de place (dessin de Camillo Sitte).
Source : BOFILL. R ET VERON. N, (1995).

Ce livre n'est pas un traité d'urbanisme mais plutôt une méthode d'analyse. SITTE tente d'y comprendre ce qui fait la beauté des places médiévales d'ITALIE et d'ALLEMAGNE, en comparant leurs cloisonnement et leur continuité d'espace avec les grandes étendues dégagées des artères et des carrefours de l'urbanisme de blocs d'habitations dont il est le contemporain. L'œuvre de SITTE, constitue la première tentative d'analyse de l'esthétique urbaine ; elle demeure éminemment moderne par son attention portée à la façon dont l'œil humain perçoit l'espace, et ses remarques sont le plus souvent encore valables aujourd'hui.

BOFILL. R et VERON. N, 1995, ont essayé de cerner la transition entre la place publique et les édifices environnants. A ROME la Piazza del Popolo, au centre d'un quartier bordé d'un côté par le TIBRE, de l'autre par la colline du PINCIO et ses jardins, elle est le point d'aboutissement des trois grandes rues qui forment le « trident » du quartier du champ de Mars : via del Babuini, via del Corso, via di Rippeta. L'aménagement de la place a commencé à partir du XIII^{ème} siècle, pour transformer le simple carrefour qu'elle était à l'origine en une porte d'entrée monumentale de ROME par le Nord. Un obélisque ramené d'EGYPTE par

l'empereur AUGUSTE et découverte à la Renaissance est alors érigé à son centre, et deux églises construites sur le côté Sud à la base du trident.

Confrontons la Piazza del Popolo à la place Saint-Pierre au VATICAN : en plan, la composition semble du même type, presque aussi symétrique ; cette symétrie est bien la première impression que donne sur place la triple perspective qui conduit le regard à la fois vers l'obélisque de la Trinité-des-Monts, la place de Venise et le quartier du Panthéon. Mais la piazza del Popolo est en continuité avec la ville qui l'entoure contrairement à la place Saint-Pierre, isolée par sa colonnade. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

La comparaison de la piazza de Popolo avec la place Saint-Pierre, illustre la différence entre deux espaces, l'un fermé et se suffisant à lui-même, l'autre ouvert et en continuité avec son environnement.

Quelle que soit la volonté d'innovation et de cohérence des concepteurs, ils ne peuvent insérer leurs créations harmonieusement qu'au prix d'une reprise partielle des rythmes, des formes et des échelles de l'environnement préexistant.

12 - LA PERCEPTION DES OBJETS DE LA PLACE

Nous sommes tellement familiarisés avec les différents aspects de notre environnement, avec ce monde réel qui nous entoure, tellement habitués aux objets qu'il contient, en un mot, nous faisons tellement corps avec l'extérieur, que nous avons tendance à ne voir aucun problème dans l'existence des objets. Notre champ perceptif est fait de choses et de vides entre les choses. La perception d'un objet se détachant sur un arrière-plan est une notion primordiale. Nous limiterons le terme d'objet à un volume où il est pratiquement impossible de pénétrer.

Placer un objet dans un espace vide, comme un désert, transforme l'espace environnant en ambiant négatif ; de plus, une direction se crée, un certain dynamisme apparaît.

Si nous plaçons un objet dans un espace fermé, c'est-à-dire positif, il va donc transformer son voisinage immédiat et le rendre négatif.

- Si nous désirons que l'objet s'affirme fortement, comme une sculpture, ses dimensions doivent être proportionnellement assez grandes.

- Si nous désirons garder à l'espace un caractère affirmé, c'est l'inverse : nous éviterons que l'objet détruise l'espace positif, en le transformant en espace négatif et où il n'est plus agréable de demeurer.

- Enfin, il peut même arriver que les dimensions monstrueuses de l'objet détruisent l'espace ambiant. Une sculpture placée dans un espace trop restreint détruit proprement cet espace et se détruit elle-même, car il n'est plus possible de l'apprécier pleinement.



Figure 2.34 L'objet dans l'espace. Source : COUSIN J, (1980)

Pour parler de la spatialité des objets, nous nous servirons de la métaphore du rayonnement. Une sculpture ou un bâtiment isolé exercent un rayonnement qui définit un champ plus ou moins précis autour d'eux. L'étendue du rayonnement dépend de la nature et de la taille de l'objet, d'une part, et du contexte, d'autre part. (MEISS. P V, 1995).

MEISS. P V, 1995, cite l'exemple d'un obélisque, qui « s'approprie » un espace radioconcentrique important. Il est érigé au centre d'une place, mais une place de quelles dimensions ? On voudrait bien que, si ce monolithe basculait, il ne vient pas toucher les bâtiments alentour ; le rayon de la place devrait alors être au moins égal à la hauteur de l'obélisque. Pour lui, la spatialité d'un objet atteint son apogée lorsqu'il est percé, qu'il peut être traversé et relie ainsi l'observateur à d'autres éléments de l'environnement au-delà de l'objet. Une sculpture d'HENRY MOORE en donne une image.



Figure 2.35 L'objet traversé par l'espace. Source : MEISS. PV, (1995).

Le cas de la place VENDOME : La colonne écrase la place, en arrivant, nous ne voyons qu'elle, plantée sur l'axe, barrant presque l'entrée. L'intérieur ne peut être vu, apprécié vraiment, que du centre. Les points de vues se situant au pied de la colonne, l'ignorent ou diminuent son importance ; ils sont démesurés par rapport aux dimensions et à l'échelle de la place. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

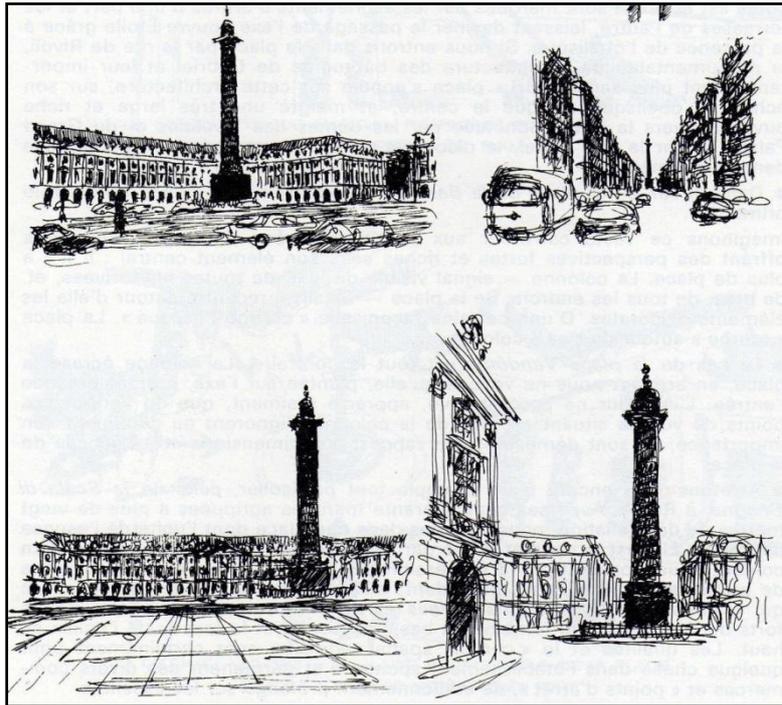


Figure 2.36 La place Vendôme. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, (1984).

Bien entendu, ce ne sont pas seulement les dimensions qui sont en cause. D'autres facteurs comme la couleur, la texture, la complexité, etc., peuvent plus ou moins modifier les relations entre l'objet et son espace... En bref, pour être mise en valeur, une forme positive a besoin d'un espace suffisant approprié. (COUSIN. J, 1980).

Selon LYNCH. K, 1969, la qualité grâce à laquelle un objet physique a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur est l'« imagibilité ». C'est cette forme, cette couleur ou cette disposition, qui facilite la création d'images mentales de l'environnement vivement identifiées, puissamment structurées et d'une grande utilité ; pour lui cette image devrait inciter l'œil et l'oreille à augmenter leur attention et leur participation. Un tel environnement sera appréhendé par les sens d'une manière non seulement plus simple, mais aussi plus étendue et plus approfondie.

13- AMENAGEMENT ET PERCEPTION DE LA PLACE PUBLIQUE :

La recherche consciente d'un espace urbain de qualité n'apparaît qu'au début de la Renaissance, et d'abord en ITALIE. Un outil d'une extraordinaire puissance vient à ce moment épauler la volonté de création d'espaces publics cohérents : le tracé urbain, qui apparaît à la Renaissance et permet de penser la ville avant même de la réaliser. On peut raisonnablement le considérer comme un premier pas, essentiel, vers ce qui sera l'urbanisme d'ambition scientifique du XX^{ème} siècle. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

Un espace public de qualité nécessite un aménagement adéquat, un mobilier urbain de qualité. Le mobilier urbain désigne tous les objets installés dans la place publique, ce sont soit des éléments fixes soit des éléments mobiles qui répondent aux besoins des usagers. La couleur, le design et le matériau sont des éléments d'une grande importance pour l'appropriation de ces places.

L'aménagement a un impact sur la sensation des usagers des places publiques, la question qui doit être posée est : comment penser l'aménagement de l'espace public, qui décourage les trafics non souhaités ? Tel est le grand défi majeur que tente de relever la plus part de nos concepteurs des places publiques, on planifie donc l'accessibilité des uns et l'inaccessibilité des autres.

Par exemple, plusieurs aménagements de places publiques effectués comprenant des bancs publics placés en vis-à-vis comme dans les anciens wagons de trains, ce qui ne se prête guère à l'exercice de l'inattention civile si importante pour le côtoiement pacifique des usagers partageant un même espace public. Bancs qui sont souvent placés en périphérie de l'espace mais sans vue intéressante sur la place, privant donc les usagers du spectacle de cette place et de son public. Cette disposition particulière des bancs permet le plaisir d'être seul en société, au milieu d'une foule ou d'un rassemblement de personnes sans en être nécessairement partie prenante. Par ailleurs des places publiques où il est impossible de séjourner un moment (par exemple parce que rien ne permet de s'y asseoir), ou bien où rien n'incite à la déambulation, ne favorise non plus la sociabilité publique. (GERMAN. A, 2002).

Citons une autre forme d'aménagement où la place est structurée autour d'un élément central. Dans le cas de la place de la BASTILLE, la colonne du 18 Juillet joue le rôle primordial. Imaginons ce vaste carrefour aux parois déchirées de larges ouvertures offrant des perspectives fortes et riches sans son élément central : il n'y a plus de place. La colonne – signal visible de loin, de toutes les arrivées, et, de près, de tous les endroits de la place – focalise, récentre autour d'elle les éléments disparates. D'une certaine façon ; elle « corrige l'espace ». La place « tourne » autour de « sa » colonne. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

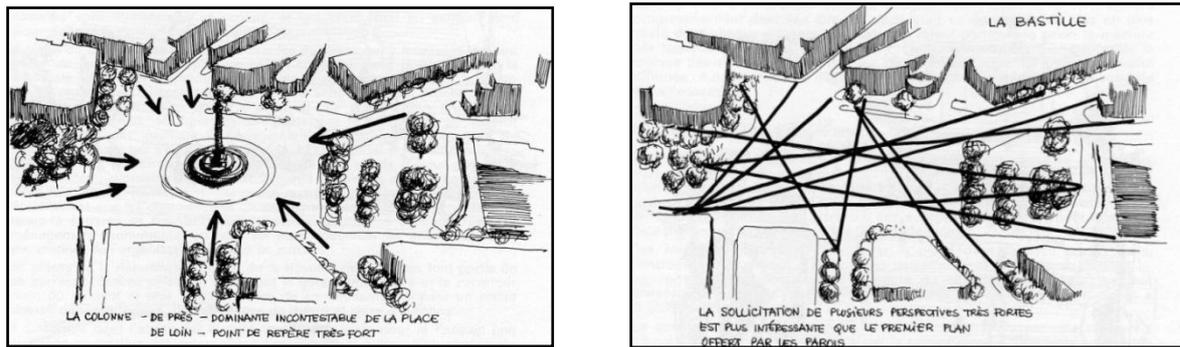


Figure 2.37 La place de la BASTILLE. Source : BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, (1984).

Donc il faut savoir que le vide de la place est un espace en soi et ne peut être considéré comme le simple dégagement devant un monument.

Grâce à une qualité particulière et continue des murs, des sols, des détails, de la végétation et du mobilier urbain, la place devient un endroit inoubliable. « *L'essentiel pour ce type d'élément est qu'il soit un « endroit » distinct, inoubliable, qu'on ne puisse confondre avec aucun autre* » (LYNCH. K, 1969).

14- ESPACES VERTS ET PERCEPTION DE LA PLACE :

La perception de l'espace dépend de la personnalité de la personne, de ses dispositions psychologiques, le confort au sein des places publiques est une aspiration commune à bon nombre de personnes, il réclame un aménagement particulier. L'espace vert est un souhait commun, il est parmi les éléments les plus importants qui assurent le confort psychologique.

« *Dans ces centres on doit trouver des arbres, des végétaux, de l'eau, du soleil et de l'ombre ainsi que tous les éléments naturels qui plaisent à l'homme... sans pour autant se désintéresser de l'architecture et de l'art puisque... ces éléments naturels doivent s'harmoniser avec les édifices, leurs formes architecturales, leurs valeurs plastiques et leurs couleurs* ». (FRANÇOIS. T, ALFONSO. A. M et AL, 2002).

L'aménagement d'un lieu où se rencontre un bon nombre de personnes doit tenir compte des conditions favorables pour passer des moments agréables. La place publique doit faciliter et permettre un confort psychologique, cela veut dire qu'elle doit avant tout faire une large place dans ses aménagements à la nature, aux éléments naturels qui permettent à chaque personne de retrouver les conditions d'un véritable équilibre. Cette espace quotidien qui constitue «le cadre de vie» de l'homme, doit permettre à toute personne de se sentir à l'aise, donc de vivre en harmonie avec son environnement, loin de la monotonie des constructions en béton qui livrent l'individu dans de grands espaces vides. Pour l'homme, ce cadre de vie est

représenté par l'espace où l'esthétique et la convivialité doivent être présentes. L'homme a un droit à la beauté, à un espace qui lui permet de vivre avec les autres dans un environnement agréable, dans un cadre de vie qui assure une certaine «qualité de vie».

Les espaces verts exercent une influence bénéfique sur la santé psychique de l'homme. Ils sont les lieux privilégiés de la vie sociale des citoyens qui apportent une réponse à leurs besoins de détente, de repos et de promenade.....etc. L'équilibre psychique de l'homme en présence de la verdure est maintenu.

L'espace vert, un élément d'esthétique urbaine

Pour sauvegarder son équilibre l'homme doit pouvoir se livrer à d'autres activités en dehors de chez lui. Une de ses principales activités est l'entretien du corps grâce aux promenades dans la verdure et dans les espaces de convivialités. Ce rôle dans la ville est rempli par les espaces verts dans les places publiques et par leur fonction d'esthétique qui apporte un supplément d'agrément au paysage urbain.

L'esthétique est le premier facteur qui s'est imposé, car l'urbaniste doit mettre en valeur des places harmonieusement disposées et dégagant de jolies perspectives. L'espace vert est porteur de message esthétique, c'est pourquoi un choix judicieux du type d'arbre avec un aménagement adéquat peut constituer un écran visuel contre un environnement désagréable.

Grâce aux plantes, les espaces verts peuvent être une satisfaction visuelle, une stimulation intellectuelle et peuvent surtout créer un contraste avec l'environnement bâti. La verdure peut appuyer et valoriser les éléments et les paysages urbains, améliorant ainsi les qualités esthétiques du cadre qui le reçoit. En conséquence, les différentes manières avec lesquelles les plantes peuvent être utilisées pour l'esthétique sont innombrables. Les plantes peuvent être des éléments sculptant, unificateurs, complémentaires, attrayants décorateurs et adoucissants (ROBINETTE, 1972).

CONCLUSION

Si l'on s'en tient à l'espace visuel, l'apport essentiel des dernières décennies est en effet une incroyable dégradation des espaces publics. Ceux-ci ont souvent été défigurés par des constructions qui ne respectaient ni leur échelle ni leurs matériaux. Mais même lorsque la structure du bâti est restée intacte, l'aménagement au sol et le mobilier urbain ont généralement eu pour effet de sectionner les espaces en établissant d'inutiles barrières visuelles à leur perception unitaire. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

Au cours des ans, les activités se transforment, l'ambiance se modifie, mais la forme et l'architecture de l'espace résistent plus. Ce chapitre a été consacré pour les formes des places publiques et leur influence sur la perception de l'utilisateur. Il nous a permis d'avoir une vision claire sur la relation de l'être humain à l'environnement de la place publique, en commençant par la présentation de l'environnement et l'espace, et comment l'environnement agit sur l'être humain. Ce chapitre nous a permis aussi d'avoir une vision sur la perception qui constitue un thème de la psychologie et sert de porte d'entrée dans le domaine de l'environnement.

Une attention particulière est consacrée pour la forme, vu son importance et son influence sur la perception de l'être humain. La place publique avec, les courbes de ses façades, la richesse esthétique de ses éléments, sa végétation, ses matériaux et ses monuments, tous ses éléments influencent la perception de l'être humain. Donc on a essayé de recenser et de localiser les éléments qui constituent la forme et qui donnent une personnalité aux places publiques : dimensions, mobilier urbain, couleurs, monuments,...

En résumé, pour comprendre l'appropriation des places publiques, il faut présenter tous les éléments qui constituent sa forme et influencent la perception. La présentation de quelques exemples des places publiques, à permis de conclure, qu'une forme adaptée aux besoins des usagers, permet une appropriation adéquate qui se manifeste à travers différentes pratiques.

CHAPITRE 3

Différenciation des emplacements et appropriation des places publiques

INTRODUCTION :

Dés l'origine, les groupes humains ont donné à leurs établissements spatiaux un ensemble de significations et d'attributions liées à un ensemble de pratiques et de représentations sociales et symboliques ; chaque culture conçoit et organise l'espace différemment ; au sein des espaces libres publics se produisent différents pratiques et échanges sociaux.

Lorsque nous parlons d'espaces libres, nous nous référons à ces entités urbanistiques réceptrices de la mobilité qui rend possible l'usage collectif de la ville construite. Nous intégrons dans cette mobilité tout type d'échanges s'effectuant dans la ville, dont la logique interne détermine la présence d'une vaste structure étendue à toute la ville et disposant de la capacité d'organiser ce qui représente son aspect le plus spécifique et le plus concret : l'existence du fait public. (MORA. A. A, 2002).

L'espace urbain public n'est pas seulement un espace construit mais également un espace socioculturel, l'appropriation de cet espace est influencée par les comportements et les attitudes de leurs usagers en milieu urbain, cela veut dire que cet espace a une dimension socioculturelle. La sociologie urbaine a trouvé dans cet espace un vaste champ de recherches et d'expériences, il constitue un terrain privilégié pour l'observation des modes de vie et des comportements des citoyens.

Pour la sociologie, l'espace ne prend sens et ne peut se comprendre et s'interpréter en dehors des pratiques sociales qui le façonnent. Comme la ville n'est pas construite pour une seule personne mais pour un grand nombre de gens ayant des passés, des occupations, de classes sociales extrêmement diverses, l'essentiel de notre réflexion porte sur les facteurs qui influencent les relations sociales entre les personnes lesquelles diffèrent d'un emplacement à un autre et l'impact de ces relations sur l'appropriation des places publiques. Dans ce chapitre l'appropriation des places publiques va être abordée d'un point de vue sociologique, pour montrer l'influence des facteurs sociologiques, qui se manifestent de façon différente d'un emplacement à un autre.

1- L'ESPACE INFORMEL

HALL. E T, 1971, dans son livre « la dimension cachée », a envisagé l'expérience de l'espace qui appartient à la catégorie la plus importante pour l'individu puisqu'elle comprend les distances que nous observons dans nos contacts avec autrui. « *J'ai appelé cet espace informel parce qu'il échappe à la formulation, et non parce qu'il est dépourvu de forme ou d'importance* » (HALL. E T, 1971).

Les modèles de l'espace informel ont une configuration précise et une signification, tacite certes, mais si profonde qu'il joue un rôle fondamental dans la définition des cultures.

L'homme ne peut échapper à l'emprise de sa propre culture, qui atteint jusqu'aux racines mêmes de son système nerveux et façonne sa perception du monde. La culture est en majeure partie une réalité cachée qui échappe à notre contrôle et constitue la trame de l'existence humaine.

2- L'ESPACE VÉCU

L'observation du vécu d'une place : de ses points chauds, de ses pistes, de ses courants, de ses zones d'activités, de calme ou de repos, de ses bruits et de ses silences, nous sera plus que précieuse, indispensable, pour comprendre le fonctionnement du lieu et sa vie. Le terme, bien qu'il soit ambigu, permet de recouvrir l'ensemble des fonctions et des rôles qui déterminent l'attraction de cet espace : administration, culture, religion, commerce, habitat, circulation. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984). Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques, procèdent évidemment de la nature de celles-ci vouées aux rassemblements et au passage.

L'espace vécu repose sur des critères qui sont de véritables principes régulateurs dans l'activité. On peut citer tout d'abord le critère de confort. Le deuxième important est celui de la dominance, il s'agit de l'espace vécu en tant qu'il contribue à créer ou à renforcer le sentiment d'emprise sur le lieu dans lequel on passe la majeure partie de la journée. Le troisième critère, c'est le degré de personnalisation de l'espace, celui-ci permet surtout de voir le type d'autonomie que l'individu s'accorde là où il se trouve. Cette autonomie est directement liée à la façon dont il perçoit très intimement la nature de son activité. (FISCHER. N-G, 1983). L'espace vécu, passe à travers le filtre subjectif de la perception, lequel est conditionné par les expériences antérieures De l'être humain, son langage, sa culture. (MEISS. P-V, 1995).

3- ENVIRONNEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENT HUMAIN

Selon FISCHER. N-G, 1997, l'environnement ne se mesure pas en mètres, ni en unités d'informations, ni en opérations successives, mais en taux d'ouverture et de fermeture, d'opacité et de porosité. Bref c'est une intonation plus que des mots. C'est pour ces intonations que les uns choisissent un endroit et les autres choisissent un autre, tel quartier ou tel autre, telle place ou telle autre.

Les relations qu'entretiennent les individus et les groupes avec leur environnement social sont étudiées depuis une vingtaine d'années par une discipline à présent reconnue au sein des sciences humaines : la psychologie de l'environnement. (FISCHER N-G, 1997). Cette discipline permet de comprendre comment la relation à l'espace peut influencer le comportement individuel et social. L'environnement n'est pas un ensemble de gens et d'objets, c'est un lieu où les gens se rencontrent et les objets s'utilisent.

HALL. E T. dans son célèbre ouvrage « la dimension cachée », a mis en évidence divers types de distances, nommées « Bulles », qui peuvent être intimes, personnelles, sociales, publiques. Elles impliquent que, selon les cultures et les situations, les personnes interagissent en utilisant l'espace de façon différente. Il désigne par le terme de « proxémie » l'usage que l'homme fait de l'espace nécessaire à l'équilibre de tout être humain. Pour l'homme elle est culturelle. Si on ne connaît pas les valeurs culturelles d'un groupe donné, on ne peut pas savoir comment fonctionne l'espace. « *Le terme de « proxémie » est un néologisme que j'ai créé pour désigner l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique* ». (HALL. E T, 1971). Il définit l'ensemble des observations concernant l'usage de l'espace par l'homme.

Selon BERTRAND. M J, 1978, la notion « d'environnement de qualité » est d'abord sociale avant d'être une justification économique, elle assure la permanence de la localisation d'un type d'activité économique sur un site donné.

D'après les interventions de BRUNO VINCENT le 16.01.97 et de GUSTAVE N. FISCHER le 20.02.98 ; La perception d'un environnement est issue de notre apprentissage social, de nombreux éléments de l'environnement sont en fait le résultat de l'apprentissage social qui nous a permis d'intégrer des normes, des valeurs qui lui sont propres. Il en est ainsi des édifices religieux qui sont porteurs d'indices sacrés dans notre culture. On adapte notre comportement en fonction du lieu. On se comporte différemment en entrant dans un bistrot ou dans une église ; on se comporte d'une façon adaptée aux normes véhiculées par l'espace. La

perception des espaces est donc liée aux valeurs sociales attachées aux lieux ; tout espace est perçu comme un langage en fonction d'un répertoire culturel, propre à un groupe donné. Il est donc important de le connaître pour comprendre la manière dont les choses sont perçues.

4- PLACE PUBLIQUE ET SOCIABILITE PUBLIQUE

LEDRUT RAYMOND, 1979, dans son célèbre ouvrage « Sociologie urbaine », montre qu'il y a un emplacement à partir duquel va s'opérer toute l'évolution des agglomérations. Ce lieu privilégié, ce point de polarisation est la « place ». L'espace social des collectivités va se constituer à partir de ce centre, qui est le point de convergence des rues, qui limitent les groupes d'habitations. « *A l'origine, mis a part les réunions privées au foyer de l'un ou de l'autre, les réunions publiques, de loin les plus importantes, avaient lieu sur (la place)* ». Le « marché » est l'un de ces rassemblements périodiques qui se tient dans la place. La place publique structure l'espace parce que c'est à travers elle que s'organise la vie de la collectivité. « *La place n'est pas le centre topographique des habitations rassemblées ou l'emplacement vide, elle est le lieu social du culte et en général des réunions périodiques* ». (LEDRUT. R.).

Idéalisée à la fin du XVI^{ème} siècle par ANDREA PALLADIO (Livre Troisième, ch. XVI), la place publique doit à la fois offrir « *la commodité de s'assembler pour négocier et traiter des affaires domestiques* ». (CULOT, M 1984).

Il s'agissait d'un concept qui désignait à la fois des lieux ouverts, où se déroulait la vie collective des citoyens et les lieux symboliques, porteurs de la personnalité d'une ville. Isolé du contexte social, la place publique devient une donnée objective purement formelle. La charte d'ATHENES marquait cette conception fonctionnelle en définissant et classant les besoins à satisfaire, en les normalisant. Les caractéristiques sociales d'un lieu justifient les relations éloignées ou difficiles entre les personnes.

Dans nos sociétés contemporaines, la distance sociale était vue comme suspecte. Dans la ville moderne, on avait ainsi oublié l'art de la civilité, cette activité qui protège-le-moi des autres moi et lui permet donc de jouir de la compagnie d'autrui... la civilité consiste à traiter les autres comme des étrangers (des inconnus), à forger avec eux des liens sociaux respectant cette distance première. (GERMAIN. A, 2002). Un sociologue allemand, GEORGE SIMMEL, avait déjà montré au début du siècle que cette aptitude à garder ses distances est à la fois une condition pour communiquer avec autrui et un moyen de protéger son intégrité dans la ville.

Pour RICHARD SENNETT, « La tyrannie de l'intimité » avait fait perdre de vue l'importance de la sociabilité publique dans les rapports sociaux et, par extension, le rôle crucial joué par l'espace public dans la ville contemporaine.

GERMAIN ANNIK, 2002, voyait dans les places publiques des lieux de réconciliation sociale. La fragmentation sociale de nos sociétés contemporaines inspire à nos aménageurs des projets misant sur le potentiel de sociabilité des places publiques pour reconstruire une ville plus conviviale.

Toutes les caractéristiques citées ci-dessus, montrent que la place publique joue un rôle important dans l'intensité des relations sociales, c'est l'emplacement à partir duquel va s'opérer toute l'évolution des agglomérations de plus en plus vastes et de plus en plus différenciées, les communications qui se déroulent au sein de cet espace, constituent le fondement de la culture, davantage, celui de la vie même. L'appropriation de la place publique dépend donc de l'intensité des relations sociales, qui varie d'un emplacement à un autre.

5- L'EMPLACEMENT DE LA PLACE

L'emplacement de la place et sa situation dans le tissu urbain lui confèrent une situation différente dans la ville et une image particulière dans notre lecture. La lecture de la place dans la ville dépend essentiellement de son parcours, dans le sens aussi bien physique que visuel.

Une place est à la fois un espace « convergent », selon la terminologie urbanistique, c'est-à-dire ayant des éléments susceptibles d'attirer les citoyens, et un espace « divergent » qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraires des transports publics, flux de circulation, etc.), et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984). La place n'a jamais été un espace autonome : elle a toujours été définie en relation avec l'espace urbain qui l'entoure. Et la place n'est un endroit public important qu'à condition qu'elle fasse partie des fonctions de base de la reproduction de la vie publique. (PELLEGRINO. P, 1994).

La place peut être l'aboutissement, ou se situer à la convergence de plusieurs axes, comme l'est la place de l'ETOILE. Elle peut être traversée par des axes importants comme la Concorde ou la place des VICTOIRES. Elle peut être en dehors des principales circulations, « engloutie » dans le tissu urbain, telle la place des VOSGES. (...) La manière selon laquelle la place est

« vue » dans la ville dépend beaucoup des « arrivées », qu'elles soient frontales, axiales, en biais ou latérales ; chaque situation ménage les autres perspectives et détermine l'orientation (...). Des vues orientées, comme à l'Etoile ou à la place Vendôme ou encore à la place Stanislas à NANCY, ménagent de profondes perspectives et quadrillent la ville. Les grandes ouvertures telles la Concorde à PARIS ou le Capitole à ROME, permettent d'entrer en contact avec de larges parties du paysage urbain. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984). La nature des axes qui traversent la place, qu'ils soient de forte activité commerciale ou de forte circulation mécanique ; ou qu'ils soient d'une grande ouverture ménageant de profondes perspectives, influencent l'appropriation de la place publique.

Selon QUATREMER DE QUINCY, Il y a des moments où la place doit être au centre d'une ville : telle est celle qui correspond aux affaires ou aux besoins journaliers du plus grand nombre de personnes. C'était le rendez-vous universel, le lieu de réunion où, pour toutes sortes de motifs, le plus grand nombre passait la journée entière.

Pour CLOQUET. L, dans un projet de nouveau quartier, l'on doit réserver d'abord des espaces pour les édifices publics. On les prend pour centre de perspectives dans le tracé des rues, en leur conservant, soit les parties concaves des rues larges, soit les places monumentales. Il vaut mieux les planter en bordure d'une place publique. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984).

Selon PELLEGRINO. P. 1994, tous les ensembles spatialement délimités ne sont pas valorisés de la même manière dans un sentiment d'appartenance, certains sont spécifiques, d'autres sont génériques et contiennent des espaces spécifiques.

Les caractéristiques citées ci-dessus se différencient d'un emplacement à un autre, c'est-à-dire selon l'emplacement de la place dans le tissu urbain, donc pour savoir les éléments qui contribuent à l'animation des places publiques, il faut connaître les éléments qui contribuent à l'animation du lieu où se trouve la place et les facteurs qui contribuent à l'intensité des relations sociales, qui se manifestent dans ces places publiques.

6- FACTEURS RELATIFS A L'EMPLACEMENT ET INFLUENÇANT L'APPROPRIATION DE LA PLACE PUBLIQUE

6-1- L'identité :

Il est nécessaire de distinguer deux types de manifestations de l'identité :

a) L'identité privée, l'affirmation d'identité à soi-même et à son groupe intime : les indices peuvent être relativement « privés » et subtils ; il suffit qu'il soit reconnaissable par les initiés.

b) L'identité publique, l'affirmation d'identité à d'autres en établissant une distinction entre « eux » et « nous » : les indices doivent être clairs et vulgarisés.

Dans les deux cas, le support d'identité n'est efficace qu'à condition d'être connu et reconnu par d'autres. Il implique un accord tacite ou explicite, une convention, une tradition.

Les indices distinctifs d'une identité, se précisent par l'accumulation de notre expérience de vie sociale dans une culture donnée. (MEISS. P.V, 1995).

Selon, BUHLMANN. M, 2007, l'identité communale est un concept multi dimensionnel qui peut se décliner en fonction de trois dimensions au moins : l'attachement affectif à sa commune se nourrit du sentiment d'attachement avec la commune de résidence, du sentiment d'attachement au voisinage et de la satisfaction subjective de la vie dans la commune.

STUBBEN, dans son rapport au congrès de l'art public, affirme : « *La conservation des particularités locales, tant au point de vue du paysage que de l'architecture ou de l'histoire, doit rester une condition essentielle de la création des nouveaux quartiers des villes comme de la transformation des vieux quartiers* ». (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984).

6-2- La culture :

Les modèles de relations à l'espace ne sont pas les mêmes en fonction des sociétés. L'espace prend une signification différente pour chacun d'entre nous, dans la mesure où la relation est très personnelle. Un des facteurs déterminant de cette relation à l'espace est la culture. Cette notion est fondamentale lorsqu'on parle de l'appropriation de l'espace, en effet malgré des traits culturels communs, il existe toujours des points de divergences.

HALL. E T, 1971, dans « La dimension cachée », a donné des exemples où la culture peut faire varier les perceptions de chaque personne par rapport à l'espace, les interprétations sont alors disparates. Il a donné l'exemple de la signification de la porte fermée et ouverte chez les Allemands et les Américains.

Une porte fermée et une porte ouverte n'ont pas non plus la même signification. Les Américains les laissent ouvertes tandis que les allemands les ferment car le contraire produirait chez eux un effet désordonné. La porte préserve alors l'intégrité de la pièce et assure une frontière protectrice qui préserve d'un contact trop intime.

Tout l'espace urbain est caractérisé par des éléments de natures diverses mais spécifiques qui constituent sa personnalité. Ces éléments sont perçus par leur nature propre, leur forme qui les identifie dans le tissu urbain et par leur répétition, leurs liens géographiques et fonctionnels qui assurent l'homogénéité du cadre de vie dont la connaissance n'est que partielle, individu et groupe se réfèrent à leur culture, à leurs conditions sociales et économiques. Chacun perçoit ce qui l'intéresse, ce qu'il est habitué à voir, comprenant selon sa culture apprise et ses reflexes socioculturels hérités. (BERTRAND. JM, 1978).

La notion de culture entre donc pour une part importante dans l'aménagement de l'espace tant au niveau de la sphère privée qu'au niveau de la sphère publique. La culture pousse les usagers à utiliser l'espace chacun à sa manière. Il est important de comprendre comment les populations concernées perçoivent l'espace. Il est important de prendre en compte les variations dans l'impact de la culture sur la participation des individus à la vie sociale et l'appropriation de l'espace.

L'influence de la culture sur l'appropriation de la place publique :

L'architecture et la ville sont exclusivement déterminées par la culture et leurs formes d'expressions sont fondamentalement contraintes par les formes du contenu culturel. (KRAMPEN. M. 1994). La perception de l'espace varie selon les cultures et conduit à des perceptions très différentes de l'espace et des relations des individus dans l'espace.

L'homme doit exercer d'autres activités en dehors de chez lui, pour sauvegarder son équilibre. L'une de ces activités se rapporte au "délassement" de l'esprit et à l'enrichissement des sensations de l'homme. On peut appeler ces besoins, des besoins socioculturels. Il existe de très nombreux moyens de les satisfaire, à l'occasion de divers genres de manifestations qui peuvent avoir lieu dans les places publiques. L'ensemble de ces manifestations, indépendamment du rôle qu'elles remplissent pour le repos et l'épanouissement de l'homme, donne aussi la mesure du développement de la ville en tant que produit culturel.

Parmi les facteurs qui ont contribué à la perte de l'espace public, FRANÇOIS. T, 2002, soulignera tout d'abord ceux qui relèvent de la culture. La révolution culturelle a été exaltée par une révolution technologique qu'elle a vraisemblablement contribué à cette transformation. En tout cas microprocesseur, micro-ordinateurs, téléphones mobiles et internet ont modifié beaucoup plus de notre vie quotidienne et nos habitudes, notre perception de l'espace et du temps. La ville aujourd'hui se trouve confrontée dans sa vie culturelle à des

problèmes de structure, d'organisation et d'animation, elle doit disposer des lieux de réunions au niveau des quartiers.

6-3- La vie sociale du quartier :

Les enquêtes sur le quartier vécu montrent une organisation complexe, où plusieurs facteurs interviennent et chaque facteur régit par ses caractéristiques propres les autres facteurs. (BERTRAND. M J, 1978).

Les sociologues sont les premiers à s'intéresser au quartier. Le quartier n'est pas une pure délimitation topographique ou administrative. « *Le quartier a eu des origines et des fortunes diverses, mais dans toutes les villes, sa réalité est au cœur des processus de structurations et de déstructurations sociologiques* » (LEDROUT. R. 1979).

Le quartier sociologique, qui est le plus élaboré, est fondé sur la notion de proximité et de voisinage, car les phénomènes de partition sociale, politique ou économique rassemblent dans des types d'habitat caractérisés, dans certains îlots ou groupes d'îlots, des personnes appartenant à des catégories socialement proches ou complémentaires. Le quartier sociologique est formé d'un enchaînement de relations sociales constituées sur la base de la proximité résidentielle. (BERTRAND. M J, 1978).

La réalité sociologique du quartier est au cœur des processus de structurations sociologiques, ils ont une base sociologique professionnelle (quartier des marchands, des tanneurs, etc.), ou ethnique (quartier noir, ghetto,...), ou sociale (quartier ouvrier, quartier riche, bidonville,...). Il s'agit de savoir, et de saisir les relations entre les conditions spatiales et les conditions sociales pour mieux comprendre la réalité du quartier. La structuration de la vie collective des quartiers est en relation avec divers traits spécifiques de la population, de l'habitat, de l'urbanisme, etc. les variations de ces traits sont associées aux phénomènes d'accentuation ou d'atténuation de la vie sociale du quartier.

La vie collective est celle qui rassemble les individus avec leurs relations dans une unité ayant sa vie propre. On peut observer cette vie dans les manifestations, cérémonies et réunions diverses qui concernent les membres de la collectivité. (LEDROUT. R. 1979). Une des raisons de la faiblesse de la vie publique est la médiocre participation des habitants du quartier à cette vie. Pour qu'il y ait une participation et intégration collective, il faudrait que tous les habitants éprouvent également leur appartenance au quartier et en tirent le sens d'un intérêt

commun, or ce sentiment d'appartenance est souvent très faible, aujourd'hui il est effacé par d'autres sentiments d'appartenances.

6-4- Le caractère du quartier :

Le « quartier » a une place bien distincte qui tient à la valeur que l'habitant attribue à son cadre de vie, dans une acception plus large que seulement architecturale. Il suppose une prise de possession du paysage qui est sécurisante psychiquement et socialement. Intervient l'espace social défini, suivant les sociologues, par la répartition des individus ayant les mêmes aspirations, dans lequel le « quartier » s'inscrit avec des frontières psychiques très fortes, comme l'ont montré de nombreux travaux dont ceux de H. COING dans le XIII^{ème} arrondissement de Paris. (BERTRAND. M J, 1978).

Les quartiers se ressemblent beaucoup, tous abritent les mêmes fonctions et les mêmes populations, au moins à première vue. Et cependant chacun à une identité et un caractère propre. La force de cette identité varie certes d'un lieu et d'une époque à l'autre. Elle est peut-être moindre aujourd'hui que par le passé. Des villes qui n'ont été que peu modifiées depuis plusieurs siècles, comme CARCASSONNE ou PROVINS, VENISE ou FES, semblent ainsi taillées d'un seul bloc homogène que leur caractère semble fini. Il n'en reste plus qu'une forte unité d'ambiance qui émane de l'échelle, des matériaux, de l'espace public ; une unité qui définit à elle seule le caractère de la cité. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

Le caractère du quartier, n'est pas difficile à cerner : la nature des activités qu'il abrite, la forme de son espace public, sa décoration, ses matériaux, son âge, la végétation qui l'accompagne, la population qui l'habite, tout cela contribue à le déterminer.

6-5- L'image mentale :

La connaissance de notre environnement est le résultat des images que nous en faisons. Ces images sont loin d'être des données abstraites ou intellectuelles, leur rôle est l'orientation en permanence de nos comportements ainsi que l'évaluation des lieux dans lesquels nous nous trouvons (FISHER. G-N., 1997). La netteté de la représentation mentale d'un quartier apparaît fortement liée à la cohérence de ses espaces publics. Lorsqu'il n'y a pas d'espaces publics qui créent un sentiment de communauté, l'image mentale devient plus floue, et plus négative. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

Il semble que dans n'importe quelle ville donnée il existe une image collective qui est l'enveloppe d'un grand nombre d'images individuelles. Ou peut être y a-t-il une série

d'images collectives correspondant chacune à un groupe de citoyens. De telles images de groupe sont nécessaires à tout individu qui doit agir efficacement dans son milieu, et agir en commun avec ses compagnons. Chaque individu crée et porte en lui sa propre image mais il semble qu'il y ait une grande concordance entre les membres d'un même groupe. Ce sont ces images collectives, exprimant l'accord d'un nombre significatif de personnes, qui intéressent les urbanistes dont l'ambition est de modeler un environnement destiné à être utilisé par beaucoup de gens. (LYNCH. K, 1969).

La représentation mentale, associe des souvenirs à des objets et des paysages, elle permet de différencier un lieu d'un autre, elle permet aussi de repérer les qualités et les caractéristiques particulières que la personne accorde à un emplacement. Elle fait des sélections et introduit des distinctions entre les emplacements.

6-6- Le nombre des habitants:

La question, des limites spatiales et volumétriques du quartier, est fondamentale pour le planificateur, car lorsque le nombre des habitants s'élève, le quartier tend à se dissoudre ou cherche à se recomposer en plusieurs quartiers à travers d'innombrables obstacles. (BERTRAND. M J, 1978).

Dès que le nombre s'élève, le quartier tend à se dissoudre. *« Un quartier où le noyau d'équipements est au service de plus de 5000 habitants n'est plus tout à fait un quartier. (...) De même, un quartier ne doit pas excéder un périmètre de 3 kilomètres environ. (...) En effet le quartier, comme le bourg, est à l'échelle du piéton »*. La densification et l'étalement, vont porter leur fruit : l'anonymat devient la règle. Quand il y a trop de monde on ne peut pas faire connaissance. *« Dans un bourg, quand on entre chez un commerçant où il y a déjà des clients, on les salut ; on ne le fait pas dans les vastes quartiers des grandes villes. Les individus et les foyers sont étrangers les uns aux autres »*. (LEDROUT. R. 1979).

Lorsque le nombre d'habitant est élevé, les gens trouvent des difficultés de faire des connaissances et de nouer des relations sociales.

6-7- Le caractère des habitants :

Le quartier en sociologie se définit à partir de la qualité de ses habitants qui vivent dans des logements, qui entretiennent des relations avec leurs voisins. (BERTRAND. M J, 1978).

Les caractères de la population rassemblée jouent un rôle plus important. L'écologie américaine s'est attachée à l'analyse de la ségrégation qui se manifeste dans certaines villes.

Les cités des Etats-Unis lui offraient à cet égard un champ d'observation particulièrement riche et signifiant. Ce sont les différences ethniques et culturelles qui, au Etats-Unis, marquent le plus la ville sur le plan sociologique et tendent le plus fortement à déterminer les collectivités de quartier. (LEDRUT. R. 1979).

Dans la cité médiévale, les quartiers se constituent comme des réalités collectives à partir du statut social et professionnel des résidents. On trouve souvent le quartier des gens d'église, le quartier des commerçants et des artisans, le quartier militaire et administratif. Il y a une autre classification des quartiers, selon l'âge, la population d'un quartier peut être plus ou moins jeune. Cet aspect exerce un rôle décisif, en raison des attitudes, des comportements et des besoins propres à certains groupes d'âge. Les dispositions à la vie collective et les formes mêmes de la vie sociale changent avec l'âge. La présence d'un noyau solide de vieux habitants du quartier, parfois nés dans le quartier, donne une personnalité particulière au quartier, surtout lorsque ces vieux habitants ont un rôle important dans les organisations de quartier.

Aucun espace n'est perçu et utilisé de la même manière par tous les habitants unanimes : la pluralité sociale, les goûts individuels, le poids des habitudes, les aptitudes physiques font que chacun a une pratique spécifique même s'il est possible de repérer les grandes lignes d'attitudes collectives (...). L'âge et la profession sont fondamentaux, ouvrière ou bourgeoise, jeune ou âgée, une population homogène aura des relations sociales d'un égoïsme très différent de celui des habitants d'un secteur varié ; de même si la population est stable ou mobile, si l'installation des familles est ancienne ou récente. (BERTRAND. M J, 1978).

6-8- La mobilité

Parmi les facteurs qui entraînent la faiblesse du dynamisme collectif, la « mobilité ». La mobilité comme fait de vie quotidienne perturbe notre culture urbaine marquée par la sédentarité. (REMY. J. 1994).

D'un point de vue sociologique, la mobilité qui affecte une ville ne se réduit pas aux mouvements d'entrées dans la collectivité urbaine car les mouvements de sorties font également partie de cette mobilité. Or le rapport numérique, qui existe entre la population stable et la population fluctuante, est d'un grand effet sur l'intégration collective. *« L'enracinement dans la collectivité locale donne aux groupes les plus stables un rôle et un pouvoir considérables dans les affaires publiques. Ils peuvent par les relations qu'ils ont*

nouées et leurs (connaissances), s'intégrer plus facilement à la vie collective et participer d'autant mieux à la vie publique ». Alors la population tend à se couper en deux, d'une population stable enracinée relativement bien intégrée formant, parfois une véritable communauté et d'autre part, une population nouvellement installée, parfois d'origine ethnique étrangère ; la différence sociale est donc assez marquée entre le noyau stable et la marge instable de la population. Il faut en ajouter une autre différence dont l'influence n'est pas moindre. Les groupes les plus stables géographiquement sont aussi les plus imperméables socialement ; l'osmose est aussi faible sur le plan social que sur le plan géographique. La division de la population due à la mobilité se renforce et se traduit par une coupure sociologique dans la collectivité urbaine. Elle se manifeste parfois sur le plan morphologique par une ségrégation spatiale. (LEDROUT. R. 1979). Les propriétaires acceptent mal que les locataires qui prennent moins de soins pour les espaces extérieurs au logement, qu'ils participent moins à leur réfection, qu'ils les dégradent.

L'importance du réseau de relations nouées dans le milieu résidentiel dépend directement du temps de présence dont on dispose : plus la durée des migrations quotidiennes s'allonge, plus les relations de voisinage se raréfient. (BERTRAND. M J, 1978).

La stabilité de la population, favorise les relations d'intimités, relations de plusieurs années, les habitants se connaissent depuis longtemps, ils ont une amitié plus nouée par l'ancienneté. Dans les quartiers anciens, le plus grand nombre nés dans le quartier, ne le quitte qu'à sa mort ; ce phénomène contribue à donner au quartier une individualité. On peut comprendre aisément la nature des difficultés que rencontre un quartier et qui influencent la vie communautaire. (LEDROUT. R. 1979). La stabilité de la population est un phénomène qui favorise la population à nouer des relations, il contribue à l'intensité des relations sociales au sein du quartier.

Les effets de la mobilité

Les effets de la mobilité sur l'intégration collective dépendent de son intensité, elle exerce des actions sur les individus, sur les groupes et sur la communauté, mais les différences quantitatives entraînent des différences qualitatives et structurelles.

La mobilité réduit toujours les relations sociales et les interactions, en raison des difficultés éprouvées par l'individu instable pour nouer des contacts. Les ruptures incessantes de liens sociaux, produites par la mobilité, sont des facteurs de désorganisation des structures sociales.

Les effets sociologiques d'un accroissement de la fluidité ne conduisent pas seulement à une accentuation de la désorganisation des liens sociaux ; Ils entraînent aussi un affaiblissement de la conscience collective et de la personnalité urbaine. En effet, le sentiment d'appartenance des espaces est peu intense chez les nouveaux venus. La participation à la vie collective est d'autant plus restreinte que la mobilité est plus grande. Quand la mobilité est basse, il y a seulement un petit groupe de migrants qui souvent finiront par s'installer et par s'intégrer. (LEDROUT. R. 1979). Si l'on n'a pas le temps de s'installer, on ne peut nouer des relations qu'avec le voisinage immédiat.

La mobilité spatiale sous forme de mobilité résidentielle et de mobilité pendulaire, se répercute négativement aussi bien sur l'identité communale que sur l'intégration sociale. Ceci s'explique par plusieurs raisons. D'une part, l'identité communale se nourrit de la durée de logement : des personnes habitant depuis longtemps la même commune, développent une identité communale plus forte et sont aussi plus fortement intégrées. La probabilité de rencontrer d'autres personnes, de créer des relations d'amitié et d'adhérer à des associations augmente avec la durée de logement. La mobilité résidentielle agit toutefois comme barrière sur le développement des relations sociales. D'autre part, la mobilité pendulaire est considérée comme un facteur qui limite le développement de l'identité communale : les gens qui font la navette seraient moins fortement ancrés dans leur municipalité. (BUHLMANN. M, 2007).

On peut expliquer cela par la division des intérêts des pendulaires entre leur lieu de travail et leur lieu de résidence. La dissociation de l'activité et de la résidence éloigne aussi la plupart des gens de leur quartier, et ne les y amène souvent que le soir au moment où l'on préfère se reposer chez soi, cette dissociation influe sur les relations sociales.

6-9- La ségrégation socio-spatiale

L'idée de la ségrégation est un des thèmes les plus classiques de la sociologie urbaine dès lors que l'on évoque les inégalités. La ségrégation traite des interactions entre le social et le spatial et porte un intérêt aux différences socio-spatiales en général, à la question de la localisation/concentration des différences morphologiques ainsi qu'à l'impact des transformations de l'organisation socio-économique sur ces dernières. Outre, l'intérêt pour les modifications des modes de spatialisation des activités et comportements dans la ville.

La ségrégation est l'action de mettre à part. C'est une séparation imposée, plus ou moins radicale, de droit ou de fait, de personnes, de groupes sociaux ou de collectivités, suivant la

condition sociale, le niveau d'instruction, l'âge, le sexe... La ségrégation entraîne le plus souvent la discrimination. [Le Petit Robert, 2004].

La division sociale est issue de la division du travail et son étude est d'abord basée selon la localisation des habitants par les catégories socioprofessionnelles. « *La division sociale de l'espace urbain s'exprime donc de trois manières : la répartition des hommes, des groupes, des activités dans l'espace, la qualification des espaces, la construction et l'interprétation des formes spatiales.* » (RONCAYOLO. M, 1996).

La différenciation de l'espace est en relation directe avec l'organisation et le fonctionnement de la ville. La fragmentation socio-spatiale s'intéresse aux rites sociaux de fragments de ville comme effet des différences socio-économiques et spécificités culturelles. Elle s'exprimant en fonction d'une diversité de fragments urbains articulés sur le territoire. La fragmentation qui caractérise le nouveau modèle urbain va favoriser l'éloignement de certaines communautés par rapport à d'autres.

Les grands traits de la ségrégation socio-spatiale

La différenciation de l'espace est un aspect de l'organisation interne de la collectivité urbaine. La division sociale des villes révèle combien l'espace urbain dessine avec précision la hiérarchie sociale et les principales oppositions qui discriminent la structure sociale (ex : opposition entre quartiers bourgeois et quartiers populaires). La ségrégation entraîne des différences ou des inégalités entre des quartiers riches et des quartiers plus populaires ; les travaux en ce sens montrent en particulier une séparation de plus en plus forte entre les quartiers les plus aisés et les quartiers les plus en difficulté.

L'inégal accès aux équipements et consommations collectives offertes par la ville renforce la hiérarchie socio-spatiale. En effet, les catégories aisées profitent, dans leur environnement résidentiel, de la plus forte densité en équipements, tout en ayant une grande maîtrise de l'espace régional par la diversité des réseaux de transport dont elles bénéficient. Tandis que les catégories les plus défavorisées, sont dans une situation de handicap prononcé, du fait de la faiblesse des équipements présents sur place et d'une capacité limitée pour accéder aux zones bien équipées, pour des questions de coût et de distance. LEDRUT. R. 1979, dans son livre « *SOCIOLOGIE URBAINE* », a montré que la différenciation est renforcée par l'apparition spontanée d'équipements. La distribution spatiale de ces équipements joue un rôle au moins aussi important que leur nombre. Le rassemblement d'équipements assez

nombreux crée un pôle de différenciation de l'espace urbain, par les limites sociales que ce noyau établi en fonction de sa puissance d'attraction, mais la puissance de ce pôle est contrebalancée par l'éloignement et la puissance des autres pôles, essentiellement sur la base des déplacements à pieds.

6-10- L'habitat

L'habitat n'est pas seulement un outil adapté à certaines utilités pratiques, mais il est aussi le symbole d'un statut social ; dans cette perspective le sens de l'habitat est lié à la possibilité d'une médiation comme d'une affirmation de soi dans les rapports à autrui. (PELLEGRINO. P, JACOT. F, LAMBERT, C, 1994). C'est dans le secteur qui comprend son domicile que le citoyen vit le plus intensément. Bien connu et utilisé, l'espace résidentiel est approprié sentimentalement parce qu'il suppose une intégration sécurisante au sein d'une société garantissant un consensus des modes de vie.

L'habitat est non seulement un mode d'échanges à l'intérieur d'une cellule sociale, mais il est aussi un mode de relation à l'environnement et d'orientation des acteurs les uns par rapport aux autres ; il a non seulement une grandeur et une contenance, mais aussi un agencement, une division et un ordonnancement des usages et des relations, des évitements et des rencontres. (PELLEGRINO. P. 1994). Les caractéristiques des logements jouent également leur rôle : l'habitat pavillonnaire n'a pas les mêmes répercussions sociales que le grand immeuble. (LEDROUT. R. 1979). HLM ou logement non aidé de type collectif, habitat individuel, pavillonnaire dispersé ou groupé. Le statut du type d'habitat est en outre un élément déterminant pour l'appropriation de l'espace.

7- FACTEURS RELATIFS A L'EMPLACEMENT ET PARTICIPANTS A L'ANIMATION DES PLACES PUBLIQUES :

7-1- La cohésion sociologique

D'après M. PIERRE GEORGE, le degré de cohésion d'un groupe social peut se mesurer à la fidélité de la population locale à l'égard des magasins mis à sa disposition. A l'opposé des relations impersonnelles qu'imposent les grands magasins à rayons multiples, la rue commerçante est regardée comme « un vrai village » permettant un retour aux sources, aux origines familiales. (BERTRAND. M J, 1978).

« La vie sociale d'un quartier ne se limite pas aux relations sociales à l'intérieur du quartier, elle comprend également ce qu'il faut nommer au sens strict sa vie collective.

L'intensité de la vie collective dépend, d'une part, des relations sociales qui se nouent dans le quartier, d'autre part, du degré de participation des habitants aux activités collectives du quartier et à la vie des organisations propres au quartier ». (LEDRUT. R. 1979).

Le nombre, le volume et la vie des organisations collectives du quartier jouent un rôle essentiel dans la cohésion d'un quartier et son individualisation. Toute recherche sociologique sur les quartiers se doit donc de connaître et d'observer les organisations locales : associations de parents d'élèves, associations sportives, organisations religieuses, amicales diverses... Mais il ne suffit pas de dénombrer les organisations locales et faire l'inventaire de leurs fonctions et de leurs activités, il faut également découvrir l'ampleur et les formes de la participation à ces organisations. C'est dans la mesure où les habitants d'un quartier ont la charge et la responsabilité d'un service collectif que les fonctions du quartier ne sont pas exercées de façon instrumentale et mécanique.

C'est l'examen de la vie du quartier qui permet de saisir sa cohésion sociologique. Cette cohésion et cette individualité sont fonction non seulement des traits semblables et des liens émotionnels qui unissent les habitants, mais aussi des activités communes.

7-2- La circulation :

La circulation qui fait partie des principaux rôles joués par une place, s'y trouve à un moment privilégié de par la convergence d'itinéraires empruntés par toutes les catégories d'usagers, les transports en commun constituent un réseau qui assure à la place une centralité locale d'autant plus forte que les dessertes sont nombreuses et variées, et qui peut aussi lui conférer une valeur de repère symbolique pour toute l'agglomération. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

Donc l'intégration à la ville se fait par les dessertes directes des transports publics qui favorisent les déplacements vers tel quartier plutôt que vers tel autre. Des stations trop éloignées peuvent décourager l'utilisateur à fréquenter un quartier, une composition intégrée à la trame urbaine détermine des relations, des flux qui incitent à effectuer des déplacements. Donc il est nécessaire de préciser les sortes de liens entre la place et le reste de la ville. Une place à grande circulation peut devenir un espace d'animation et d'ambiance, qui concrétise la vie sociale du quartier.

Très souvent les espaces publics prennent de l'importance et de la valeur grâce au parcours qui permet d'y accéder. En effet le rythme de la marche à pied, permet un autre type

d'approche à l'égard de la cible du déplacement. Ainsi ce qui fera changer la perception de la ville c'est la possibilité du mouvement spatial offert par la marche : S'arrêter, se tourner sur soi-même, lever / baisser la tête, etc. (GEHRING. M, 1994). Dans une ville, les éléments qui bougent, en particuliers les habitants et leurs activités, ont autant d'importance que les éléments matériels statiques. (LYNCH, K, 1976). La place n'est souvent animée que par les promenades des retraités ou des jeunes mères de famille avec leurs bébés. L'utilisation intense de la place publique renforce l'attachement à cet espace, et parfois l'intensité même de la fréquentation crée des formes visuelles particulières, qui participent à l'animation de la place.

7-3- Les activités :

Les critères économiques, commerciaux et de production sont nécessaires à l'analyse des espaces urbains et de leur dynamique. Les activités déterminent le pouvoir de centralité, notamment le commerce, cette activité est toujours citée comme définissant un lieu particulier attractif. L'activité commerciale joue un rôle majeur dans l'animation des espaces publics.

L'échange commercial régulier et fréquent est au cœur de tout phénomène urbain. Pendant la majeure partie de l'histoire et jusqu'à une date relativement récente, le commerce a été, dans les villes, l'activité la plus visible. (...) dans les Flandres et l'Allemagne, le mot même de Markt (marché) est synonyme de la place centrale. Le Markt est la pièce principale du dispositif urbain. L'animation ancienne a disparu aujourd'hui, mais il faut imaginer ces places couvertes de boutiques et d'étales aux jours de marché pour se représenter correctement leur fonction originelle. C'est en cela que l'échange agit sur la ville comme une force structurante, en suscitant des espaces nouveaux et adaptés à la fonction commerciale, en créant un lien commun au sein de la cité. (BOFILL. R et VERON. N, 1995). Les places-marchés rectangulaires occupées par une halle, créées entre le milieu du XVIII^{ème} siècle et celui du XIX^{ème} siècle, sont à l'écart des voies de passage auxquelles elles se raccordent par un pédoncule. Cette localisation au cœur de l'îlot tient à ce qu'elles résultent d'une opération volontaire sur un terrain vaste destiné à la clientèle locale. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

Le commerce est un élément fondamental d'agrément du quartier. Certains quartiers ne sont mentalement possédés qu'à travers la fréquentation commerciale, l'amabilité du boutiquier contribue toujours à personnaliser la rue où l'on trouve la sécurité dans la familiarité. (...) Le commerce paraît seul capable de susciter un espace communautaire, de créer un certain type de « centralité ». En effet, il constitue le principal thème permettant à

l'habitant de structurer sa connaissance de la ville. (...) Dans les arrondissements populaires de PARIS, 72 à 85% des personnes interrogées décrivent leur quartier par les commerces. (BERTRAND. M J, 1978).

Pour cela l'activité commerciale est le principal facteur d'animation, l'élément qui structure le plus fortement la pratique de l'espace public, sa diversité ou son absence est le critère sur lequel repose l'appréciation qualitative des places publiques. Mais le degré d'animation diffère selon le type de commerce. Les commerces de luxe par exemple, offrent les objets et les services les plus soumis à la mode pour une élite favorisée. Tandis que le petit commerce est plus attractif. Pour BERTRAND M J, 1978, le « petit commerce » dans son ensemble est jugé favorablement, étant regardé comme créateur d'ambiance par l'animation qui résulte de la convergence de flux multiples. Bien que les prix qu'il pratique soient estimés chers, qu'on déplore la vétusté des boutiques, on apprécie d'avoir affaire à un spécialiste qui peut conseiller et assurer l'entretien après la vente.

L'habitude, la fréquentation quotidienne, créent peu à peu des liens aussi solides que longs à naître (...) Lorsque le contact est établi, naît une confiance solide : confiance dans la qualité et la fraîcheur des produits offerts, confiance dans la justesse des prix demandés. (COING. H. 1966). Les commerçants jouent un rôle majeur, et font partie intégrante de la communauté.

Les marchés ont un rôle déterminant dans les sociétés rurales et citadines en établissant des contacts entre les communautés, les familles, les groupes parfois éloignés les uns des autres. (...) Le commerce est l'une des fonctions que génère habituellement un carrefour et, sans conteste, il joue un rôle primordial tant du point de vue économique que social. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984).

Les fonctions se trouvant sur la place ou dans ses alentours attirent les gens, la foule. Les types de centralité commerciale, administrative, culturelle ou monumentale déterminent son public, sa fréquentation, l'ambiance humaine, et caractérisent les mouvements, les flux, dans leurs rythmes et leurs intensités. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984). Des places publiques ouvertes pour l'exposition des œuvres des peintres, des sculpteurs, des photographes, sont des places plus animées plus dynamique et plus conviviales.

C'est par le commerce qu'on commence l'appropriation de l'espace. La place est représentée, mémorisée suivant l'utilisation qu'on en a, l'attention qu'on lui prête, lorsque l'environnement change, sa valeur et sa perception varient simultanément. Le commerce représente la moitié des critères de localisation des centres villes. Cela montre l'attention qu'il

faut porter à l'analyse des fonctions urbaines, qu'exerce une place, et les différences d'un emplacement à l'autre qui peuvent influencer son appropriation.

7-4- La proximité du lieu de travail :

La proximité du lieu de travail, permet des trajets plus courts et plus faciles, elle augmente le temps de séjour sur le quartier, elle multiplie les trajets à pied et les occasions de rencontre. La circulation des piétons, aux heures d'entrée et de sortie du travail, contribue à l'animation des rues. (COING. H. 1966). Dans les quartiers anciens, activité et résidence sont étroitement associées. Les résidents ne se dispersent pas aux quatre coins de la ville pendant la plus grande partie de la journée. Ils entretiennent des relations dans leur travail. (LEDRUT. R. 1979). Pour cela le lieu de l'emploi occupe une place importante dans la pratique journalière, et l'animation du quartier.

7-5- L'attachement au quartier :

L'attachement au quartier est un phénomène ambigu. Toute mesure de la satisfaction ou de l'insatisfaction ressentie par les individus se révèle décevante. L'étude des relations réelles entre les familles et leur environnement permet seule d'évaluer l'importance de ces réactions affectives.

Au cours de certaines enquêtes menées dans plusieurs secteurs du 13^{ème} arrondissement de PARIS, HENRI COING.1966, affirme « *Nous avons été frappés de l'attachement de beaucoup de familles pour des quartiers que certains pourraient juger très déshérités* », malgré les conditions de vie et les logements insalubres, l'affirmation des habitants était tranchante : « *je suis très satisfait de mon quartier* », « *le quartier c'est un tout, vous pourrez bien sûr trouver ceci ou cela qui ne va pas, mais ça ne fait rien à l'affaire* », et les habitants ne savaient comment s'expliquer davantage, « *je ne sais pas vous dire... ces choses là se sentent mais ne s'expliquent pas* ». Ce sentiment d'être chez soi, que les habitants du quartier éprouvent tant de mal à analyser, révèle peu à peu ses composantes ; la puissance d'intégration du quartier nous semble d'abord en liaison étroite avec sa polyvalence : c'est dans la mesure où des personnes trouvent sur place satisfaction à tous leurs besoins, travail, approvisionnement, loisirs, relations, qu'une multitude de liens les attache au quartier. (COING. H. 1966). On peut expliquer ce phénomène par la proximité de ces lieux, qui incite les gens à passer la plus part du temps dans leur quartier, mais passer la plus grande partie de la journée dans un quartier ne suffit pas pour qu'on s'y sente chez-soi. Il faut encore la familiarité née d'une longue

accoutumance, la stabilité de la population apparaît comme une dimension essentielle de son intégration. Pour COING. H. 1966, la répétition des mêmes cheminements, des mêmes rencontres, la fidélité du client à ses commerçants, du promeneur à son itinéraire familial, forment entre les hommes, les maisons, les rues, des relations qui n'ont rien d'accidentel.

L'attachement au quartier est influencé par le sentiment d'appartenance, ce qui suppose l'existence d'une communauté où les individus non seulement ont des intérêts communs et le ressentent, mais où ils ont aussi des relations directes et se connaissent, cet enracinement accorde la plus grande place aux relations sociales de voisinage.

L'attachement est renforcé aussi par l'intégration sociale ; BUHLMANN. M, 2007, distingue deux dimensions : l'intégration informelle qui correspond à des contacts interpersonnels non formalisés. L'exemple typique est la qualité des contacts entre voisins. L'intégration formelle qui se base sur l'activité individuelle fournie dans le cadre des différentes organisations, par exemple être membre d'une association, aller aux cultes, etc. L'attachement affectif est considéré comme facteur clé de l'identité communale.

Le quartier de résidence est forcément « vécu », il fait partie du patrimoine individuel et familial. Le sentiment de possession est particulièrement vif chez les propriétaires plus que chez les simples locataires. (BERTRAND. M J, 1978). L'ancienneté de l'installation détermine des attitudes fortes, différentes et renforce l'attachement au lieu de résidence.

Le dispositif conceptuel de l'enracinement est opératoire dans des phénomènes sociaux qui découlent d'une sociabilité productrice du sentiment collectif « d'être ensemble » et d'appartenir à un « lieu commun ». L'« espace d'appartenance » d'un acteur social est toujours un espace d'enracinement dans un lieu et d'intégration dans un groupe. (PAIVA SILVANO. F. 1994).

L'habitant s'attache à son vieux quartier même si le paysage urbain est particulièrement déshérité, ce qui ne signifie pas qu'il méconnaisse ses tares, mais ce sentiment relève de l'émotion spontanée, d'un idéal subjectif. Cet amour ne s'appuie pas sur la valeur d'usage du quartier, on n'établit pas une balance consciente entre les avantages et les inconvénients et toutes les enquêtes relèvent l'impuissance de chacun à exprimer un tel attachement. (BERTRAND. M J, 1978).

CONCLUSION

L'acte de construire, d'aménager ou de gérer les espaces publics relève des sciences de l'ingénieur, de l'architecte, des aménageurs, des urbanistes, mais aussi des sciences sociales ; en effet cet acte prend réellement tout son sens pour celui qui utilise l'espace.

Le présent chapitre a été consacré pour la présentation des différents facteurs qui influencent les relations sociales au sein des places publiques et qui diffèrent d'un emplacement à un autre.

Une ville à supposer qu'elle soit homogène et sans contraintes urbanistiques, serait certes pratiquée diversement selon les références socioculturelles de ses habitants. Elle connaît de profondes transformations spatiales, économiques et sociales qui permettent de voir qu'il y a une différenciation, que l'espace n'est pas occupé de façon homogène, qu'il peut être attractif ou répulsif. Cette image fragmentée de la ville, ne provient pas seulement de la forme urbaine étalée, mais aussi de l'utilisation de son espace public par les usagers et les pratiques sociales qui y sont exercées et qui se manifestent également de façons différentes d'un emplacement à un autre.

Les inégalités dans le domaine des relations sociales (disparition du soutien social, isolement), et des droits sociaux (accès difficile aux offres, aux institutions, aux biens et aux services), influencent l'appropriation des espaces libres de la ville.

En résumé, les modes d'appropriation des places publiques, varient d'un emplacement à l'autre, selon plusieurs facteurs. Dans ce chapitre on a présenté des facteurs relatifs à l'emplacement et influençant la vie sociale : le nombre des habitants, la mobilité, la culture, l'identité, la dissociation du travail et de la résidence, etc. et des facteurs qui contribuent à intégrer la place dans un emplacement et qui participent à son animation comme : la cohésion sociologique, la circulation, les activités, la proximité du lieu de travail, l'attachement au lieu, etc. Le but est d'aménager des espaces de qualité répondant aux attentes des utilisateurs.

CHAPITRE 4

Présentation du cas d'étude

INTRODUCTION :

Notre travail de recherche concerne les places et placettes publiques de la ville de Batna, donc avant d'entamer l'étude détaillée de ces espaces, il est impératif de les replacer dans leur contexte général.

Ce chapitre présentera donc en premier lieu la ville de Batna.

Pour mieux la connaître, il est primordial de la présenter en la situant géographiquement, en présentant ses données climatiques, physiques, socio-économiques ; ainsi que le développement de son espace urbain à travers l'histoire : période précoloniale, coloniale et actuelle, nous présenterons aussi les différents types de tissus urbains avec la morphologie et les caractéristiques de chaque type.

En deuxième lieu, nous présenterons les différentes places publiques de la ville à travers l'histoire, depuis l'époque coloniale à nos jours ; une étude de la morphologie et des pratiques exercées dans ces espaces, pour mieux cerner les caractéristiques et les éléments influençant leur appropriation. Nous nous efforcerons de savoir pour quelle catégorie de population chaque place publique est destinée ; à la population d'un quartier, d'une cité ou d'une ville, ou même pour la population des autres communes.

En dernier lieu, nous sélectionnerons les places à analyser et ce qui a motivé notre choix, pour assurer le maximum de contraste entre les comparaisons.

1- PRESENTATION GENERALE DE LA VILLE DE BATNA

1-1 Situation géographique et cadre administratif:

La wilaya de BATNA est située dans la partie Est de l'Algérie, (voir Fig : 4.1) à la jonction de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien. Les wilayas limitrophes sont : Oum El Bouaghi, Mila et Sétif au Nord, Kanchela à l'Est, M'sila à l'Ouest et Biskra au Sud, (voir Fig : 4.2)



Fig 4.1: Situation de la ville de Batna
(Modifiée par l'auteur)

Source: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Batna>



Fig 4.2: wilayas limitrophes de la ville de Batna.
(Modifiée par l'auteur)

Source: www.populationdata.net/images/cartes/afrique/Algérie

La ville de Batna est considérée historiquement comme la capitale des Aurès.

Le chef lieu de commune « Batna » est situé dans la partie centrale du territoire de la wilaya, le chef-lieu de commune Batna s'étend sur une superficie totale de 11641 hectares.

Elle est limitée par les communes de :

- Tazoult au Sud,
- Fesdis au Nord,
- Ouyoun El Assafer à l'Est,
- Oued Chaâba à l'Ouest.

1-2 Potentiel humain :

Le plan d'aménagement de la Wilaya de Batna (P.A.W) a eu le privilège d'avoir fait un diagnostic exhaustif sur le plan de la population, à savoir son évolution, sa répartition spatiale, sa mobilité tout en indiquant l'important apport qu'a connu la Wilaya de Batna.

Le rôle polarisant de Batna, son implication directe dans les options des différentes politiques de développement national (Option Haut Plateaux) lui confère une position stratégique, qui mérite toute l'attention voulue.

Ainsi, le pôle de Batna, qui reste l'animateur principal du fonctionnement de cet espace, dépassant même le cadre régional, a connu une des plus importantes évolutions de la population du pays.

Selon les RGPH (Rapport Général de la Population et de l'Habitat), la commune de Batna a connu de 1966 à 1987 une croissance très soutenue de sa population.

Elle est passée de 68 438 habitants en 1966 à 184 069 en 1987 (voir tableau 4.1) entraînant une remarquable évolution notamment pour la dernière décennie (5,34% en moyenne par an).

Ce fort dynamisme démographique est le résultat d'un accroissement naturel de 3,23% et d'une très forte attractivité de la commune. Les travaux réalisés dans le P.A.W concernant les flux migratoires, ont démontré que la commune de Batna a enregistré l'arrivée de 31 004 habitants, venant du reste du pays et s'installent notamment dans le centre urbain de Batna.

Population commune	Habitants				
	RGPH 1966	RGPH 1977	RGPH 1987	RGPH 1998	RGPH 2005
Batna	68 438	108 700	184 069	247 520	293 353

Tab 4.1 : Evolution de la population de la commune de Batna

Source : D.P.A.T, (2005).

La comparaison de la commune par rapport à la Wilaya permet de constater que :

- En 1977, la population de la zone ne présentait que 21,17% de la Wilaya et 0,64% de la population totale du pays.
- En 1987, elle représente 24,46% de la Wilaya et 0,80% du pays.

Ceci illustre bien :

- Son caractère attractif,
- Son poids démographique dans la Wilaya,
- Le rôle important qu'exerce le CLW par le biais de sa population urbaine (elle représente 49,75% de la population urbaine de la Wilaya).

1-3 Données climatiques

Le climat de Batna est à hivers sec et rigoureux et à été doux à légèrement chaud, c'est un climat de type semi-aride.

Les données climatiques étudiées sont celles de SELTZER, elles ont été relevées par la station météorologique de Batna.

1-3-1 La température de l'air :

Les températures moyennes mensuelles relevées sont les suivantes :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	Année
Moyenne	4,9	6,05	8,5	11,95	15,95	20,95	24,70	24	20,35	14,85	9,6	5,9	14

Tab 4.2 : Les températures moyennes mensuelles de la ville de Batna.
Source (P.D.A.U. de Batna, 1998).

La saison hivernale se fait sentir du mois de novembre au mois de mars avec les mois de décembre, janvier et février particulièrement rigoureux.

La saison estivale est agréable avec des températures moyennes avoisinant les 30°C.

1-3-2 L'humidité :

L'humidité relative de l'air, exprimée en pourcentage, est donnée en moyenne journalière et mensuelle dans le tableau ci-après :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	Année
Moyenne	70	67	57,67	46,33	44,67	40	33	34,33	44,67	58,33	66,33	71	53

Tab 4.3 : L'humidité relative moyenne de la ville de Batna.
Source (P.D.A.U. de Batna, 1998).

La période s'étalant du mois d'octobre au mois de mars, est celle où l'humidité est supérieure à 50%, avec un pic aux mois de décembre et janvier (70% et plus).

Juillet et Aout sont les mois les plus secs avec un taux d'humidité de l'ordre de 33%.

La moyenne journalière d'une année est de l'ordre de 53%.

1-3-3 Les précipitations :

Batna est située dans une région qui reçoit entre 300 et 400 mm de pluie par an.

Le tableau ci-après donne la moyenne mensuelle et le nombre moyen de jours de pluie observés.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	Année
Moyenne mensuelle	40	30	43	28	39	23	07	20	21	29	36	30	346
Nbre moyen de jours de pluie	10	9	10	6	7	5	2	3	5	7	9	8	81

Tab 4.4 : Moyenne mensuelle et nombre moyen de jours de pluie.
Source (P.D.A.U. de Batna, 1998).

L'hiver et le printemps sont les saisons les plus arrosées avec les mois de janvier et mars qui reçoivent respectivement 40 et 43 mm de pluie en moyenne. Le mois de juillet est le plus sec et ne reçoit qu'une moyenne de 7 mm.

2- EVOLUTION DU TISSU URBAIN

2-1 1844-1923 « la fondation de la ville » :

En 1843 l'armée française a été chargée par le gouverneur de Constantine de rétablir l'ordre dans les Zibans. Pour cela une colonne a été expédiée en 1844 et bivouaqua à mi-distance entre Biskra et Constantine près de la ferme de Tourelle. On appela cet endroit Betna.

Par la suite, on construisit un camp militaire au Sud-est près de Z'mala entouré d'un mur d'enceinte comportant 4 portes. Le tracé de ce camp est marqué par l'intersection de deux axes perpendiculaires reliant les 4 portes de l'enceinte.

Avec l'arrivée de nouveaux colons à partir de 1850, l'installation de la division militaire et la construction du chemin de fer; le camp connut la première extension en direction du Nord-ouest donnant ainsi naissance au premier noyau de la ville coloniale.

Cette extension s'est traduite par la construction de nouveaux équipements au niveau de la ville à savoir : l'église, le marché, le théâtre, la mosquée du camp, la mairie, le cimetière chrétien, le tribunal, ainsi que 2 écoles. Ce noyau qui continu à fonctionner à l'intérieur de la forteresse, est structuré en deux parties de part et d'autre du prolongement de l'axe principal du Camp (avenue de la république) reliant la porte de Sud-est à celle du Nord-ouest, suivant une trame orthogonale marquée par un découpage en îlots réguliers.

Les deux axes perpendiculaires à l'axe principal, l'avenue de France et la rue de Mously, sont transformés en axes structurants amorçant deux nouvelles directions d'extension de la trame urbaine vers le Nord-est en allant vers le cimetière et le Stand et vers le Sud-ouest en allant vers Biskra. Jusqu'à 1923, la ville était toujours structurée en 2 parties séparées par oued Batna :

- Le noyau colonial à l'intérieur de la forteresse au Nord,
- Z'mala comme quartier traditionnel au Sud.

2-2 1923-1945 :

Durant cette période, Batna va jouer son rôle de centre administratif et commercial, en raison de son niveau d'équipement, ce qui a permis un afflux de nouveaux colons ; cette situation s'est traduite par l'éclatement du noyau en 3 directions :

- Nord-est, par le quartier Stand, qui a repris la même trame orthogonale que celle du noyau le long du prolongement de la rue Mously,
- Nord-ouest, par le quartier Fourrière près de la gare,
- Sud-est et Sud-ouest par les premières constructions de deux futurs quartiers de l'agglomération Chikhi et Bouakal.

2-3 1945-1962 :

Cette étape de croissance coïncide avec le lancement du plan de Constantine et la guerre de libération. Cette situation s'est traduite sur le plan spatial par les opérations suivantes :

- Au Nord (les quartiers Européens) :

L'introduction des immeubles collectifs (HLM), 140 + 140 logements des allées, la cité million, les 158 logements de la cité fourrière et 100 logements à la fin des années 50.

La construction des casernes au Nord –est du noyau colonial où se trouve actuellement le sanatorium, sur l'axe reliant le cimetière chrétien et le camp (rue de France).

- Au Sud (les quartiers traditionnels) :

La cité Chikhi avec 252 logements,

La cité évolutive avec 192 logements,

La cité Kéchida avec 260 logements.

Jusqu'à 1962, la ville se développa autour du noyau militaire, au Nord les quartiers européens et au Sud les quartiers traditionnels, séparés par des lots de jardin (quartier la verdure).

2-4 1962-1978 :

Après l'indépendance Batna n'a pas connu de développement spectaculaire, l'extension est apparue uniquement aux quartiers traditionnels, Bouakal, Chikhi, et parc à fourrage. Le lancement du programme spécial Aurès en 1968 a imposé une dynamique nouvelle et ce dans tous les secteurs notamment le secteur socio-économique.

Cette dynamique s'est traduite par de nombreuses réalisations d'équipements infra structurants et d'habitat, ce qui a permis à l'agglomération de pallier à son retard accumulé depuis la guerre d'indépendance.

2-5 1978-1984 (éclatement de l'agglomération) :

La recherche de l'emploi, la scolarisation et les services ont drainé un flux migratoire très important qui s'est traduit au cours de cette période par l'éclatement de l'agglomération dans

tous les sens. Les orientations du PUD 78 se sont concrétisées par le lancement d'un large programme d'habitat collectif et individuel, coopératives, lotissements et ZHUN.

En parallèle à ce programme d'habitat structuré, se développa sous la pression démographique, une urbanisation anarchique dans tous les quartiers périphériques, à travers la prolifération de constructions individuelles de qualité médiocre au détriment des terres agricoles et celles prévues pour l'extension future de l'agglomération.

En effet cette urbanisation anarchique, qui s'est développé beaucoup plus au Sud, a engendré l'éclatement et le développement horizontal de la ville dans tous les sens favorisant ainsi l'émergence d'ensembles disparates sans liaison avec le centre et dépourvus d'équipements et de réseaux. Cette croissance désordonnée de la ville a engendré une occupation irrationnelle du sol.

2-6 1984-1996 (saturation du tissu urbain) :

La réalisation du programme prévu dans le cadre du PUD 78 en matière d'habitat et d'équipements n'a pas atteint ses objectifs à cause de la rapidité avec laquelle se sont développées les constructions individuelles. Cette typologie qui s'est répondu notamment dans la partie Sud (Tamachit et Bouakal), où l'urbanisation est favorisée par les terrains plats était à l'origine de tous les problèmes que connaît l'agglomération à savoir :

- Le problème d'intégration de ces tissus urbains et leur liaison avec le centre,
- Le développement de quartiers périphériques sans équipements et sans supports de VRD préalables,
- La création d'une monotonie angoissante dans le paysage urbain.

L'éclatement de l'agglomération a rendu difficile le fonctionnement autour du centre déjà saturé.

Après la saturation du tissu urbain, l'urbanisation se trouve confrontée à des contraintes artificielles et naturelles : la zone militaire au Nord Est, la zone industrielle au Sud Ouest, le relief montagneux de Bouzourane et Tamachit au Nord et au Sud.

De ce fait l'extension de la ville s'oriente aujourd'hui vers trois principales directions :

- Route de Tazoult avec un habitat pavillonnaire,
- Route de Biskra,
- Route de Hamla.

3- LES PLACES PUBLIQUES A BATNA :

L'agglomération de Batna datant de 1844, s'est constituée, au cours de différentes étapes de croissance selon des modes d'occupation du sol différents. De ce fait, tous les ensembles urbains s'insèrent dans 3 types de tissus :

- Le tissu central mixte représentant le centre ville, conçu suivant un plan en damier et regroupe les principaux équipements représentatifs de la ville,
- Le tissu périphérique très hétérogène représenté par les quartiers suivants : Bouakal, Chouhada, Route de Tazoult, Kechida, Bouzourane et Oued Chaâba, caractérisés par la prédominance de l'habitat individuel,
- Le tissu des zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN 1 et 2) représentant le programme d'habitat collectif, individuel et les équipements d'accompagnement.

Au cours des différentes périodes de croissance, Batna a connu l'existence d'un nombre de places et placettes publiques, dans les trois tissus cités ci-dessus.

3-1 Les places dans le tissu central :

Le tissu central est le principal centre de l'administration, des affaires et de la vie culturelle de la ville toute entière, il est constitué de deux ensembles urbains.

Le noyau colonial : datant de l'époque coloniale, c'est le lieu où l'organisation de l'espace est plus structurée et plus architecturale. En effet, sa composition urbaine à trame orthogonale est conçue suivant un plan en damier préétabli, basé essentiellement sur le découpage du tissu urbain en îlots réguliers de formes rectangulaires (carré et rectangle) de dimensions différentes, ayant l'îlot 67,5 x 67,5m comme unité de base.

Cette unité urbaine constitue l'élément déterminant de la trame urbaine qui s'est implantée de part et d'autre des principaux axes structurants (les allées Ben Boulaid, l'avenue de l'indépendance, la rue Sidi Hani et l'avenue de la république).

La taille et l'affectation des îlots révèlent 3 modes d'occupation à savoir :

- Les îlots blocs, occupés entièrement soit par un équipement soit par un groupe d'habitations avec un CES=100%,
- Les îlots à parcelles boisées, en partie le sanatorium et la polyclinique avec un CES=40%,
- Les îlots entièrement non construits, soit pour constituer une placette ou un espace vert.

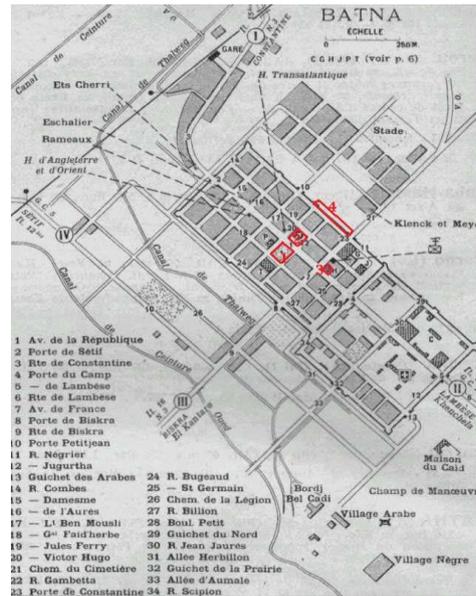


Fig 4.3 : plan du damier colonial
 Source : archives personnelles de l'auteur

L'ensemble de ce noyau est structuré par l'intersection de deux axes importants, à savoir : l'avenue de l'indépendance et l'avenue de la république, le long desquelles se sont implantées des activités à forte animation de type commercial accentuant davantage leur attractivité. Ce noyau contient plusieurs places publiques et lieux de rencontres :

❖ **Une placette en face du théâtre** : sa création remonte à l'époque coloniale et nommée « square », aujourd'hui c'est la placette du théâtre, sa surface est de 2940 m², elle n'est en réalité que le prolongement du marché et des différents commerces des jours de l'Aïd. Elle occupe une position excentrique par rapport aux principaux axes urbains de la ville, cette position lui permet d'avoir une forte attractivité.

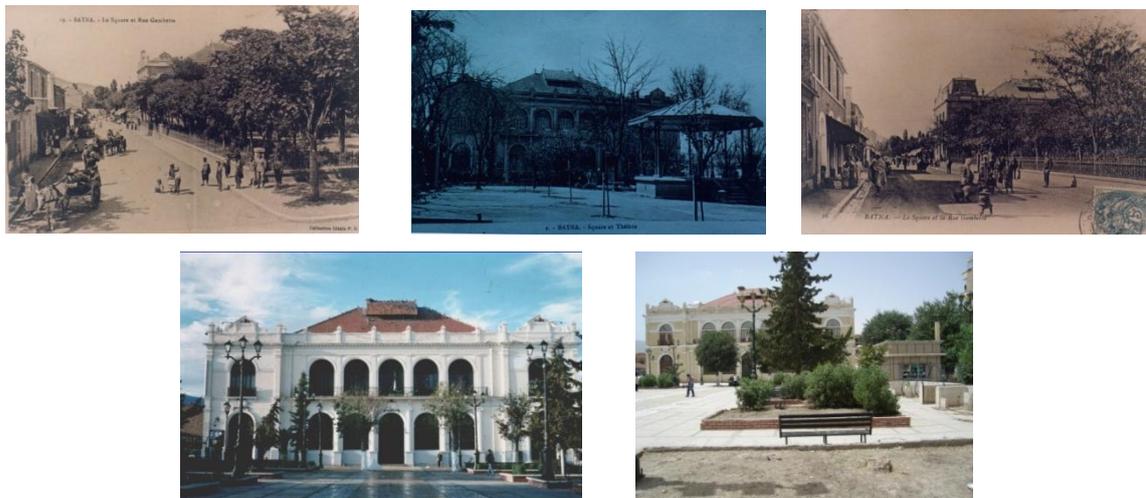


Fig 4.4 : Diverses photographies du square (place du théâtre aujourd'hui)
 Source : archives personnelles de l'auteur

❖ **La placette Harsous :** en face de la place du théâtre, à l'époque coloniale c'était une église avec un parvis. Elle a une superficie de 2900 m², elle occupe une position stratégique dans le tissu, mais elle n'est pas utilisée convenablement, elle est occupée par le marché des oiseaux les vendredis et d'autres commerces.



Fig 4.5: Diverses photographies du parvis de l'église (placette Harsous aujourd'hui)

Source : archives personnelles de l'auteur

❖ **Un parvis devant l'hôtel de ville :** il a gardé sa forme qui revient à l'époque coloniale, il dispose d'un jardin.



Fig 4.6 : Diverses photographies de l'hôtel de ville (la mairie aujourd'hui)

Source : archives personnelles de l'auteur

❖ **La placette Mustapha Ben Boulaid :** en face des allées Ben Boulaid, sa surface est de 4313,60 m². Les allées Ben Boulaid, connues pour leur grande fréquentation et leur attractivité, c'est un espace de repos et de rencontres pour toutes les catégories sociales, il est

très fréquenté par les familles, en plus c'est un espace de festivités estivales où se déroulent des concerts en plein air, ainsi que différentes expositions.



Fig 4.7 : Diverses photographies de la place et les allées Ben Boulaïd

Source : archives personnelles de l'auteur

❖ **Sahat Chouhada** : en face des allées Ben Boulaïd, sa surface est de 3030 m², elle occupe une position stratégique dans le tissu.



Photo 4.1 : La place CHOUHADA.

Source : Auteur (2011)

❖ **La place de la cité des 84 logements (1^{er} Mai aujourd'hui)** : qui donne sur un axe mécanique très important qui est la rue de Biskra, elle était un espace fermé non utilisé jusqu'à l'intervention en 2010, où elle a connu une démolition de la clôture et un réaménagement.

Elle occupe un emplacement animé, elle donne sur la rue de Biskra qui abrite des activités commerciales de forte attractivité.



Fig 4.8 : Diverses photographies de la place de la cité des 84 logements, en 2002 avant l'aménagement
Source : archives personnelles de l'auteur

❖ **La place de la liberté** : qui marque l'intersection de deux axes urbains importants : la rue de Tazoult, rue Larbi Tebessi et les allées Salah Nezzar, elle était utilisée comme aire de stationnement des autobus de la gare routière, alors qu'elle possède tous les atouts pour devenir un espace d'animations, de rassemblements et de spectacles nécessaire au bon fonctionnement de l'agglomération. Elle connaît aujourd'hui des opérations d'aménagement.



Fig 4.9 : Diverses photographies de la place de la liberté
Source : archives personnelles de l'auteur



Fig 4.10 : Réaménagement de la place de la liberté
Source : Auteur 2011

❖ **La verdure** : jardin de la verdure, appelé aussi Hadikat El Hourouf, est un espace vert qui se situe en plein centre ville de Batna, On peut y accéder par les allées Menasria, la seule entrée du jardin.



Fig 4.11 : photographie sur la verdure
Source : fr.wikipedia.org/wiki/Jardin de la Verdure (Batna)

3-2 Les places dans les tissus périphériques : les tissus périphériques constituent l'ensemble des quartiers périphériques qui se sont développés sous la pression démographique autour du centre, au cours des différentes étapes de croissance de la ville.

En effet de par la qualité du cadre bâti et les caractéristiques du tissu urbain, on distingue deux groupes de quartiers :

1^{er} groupe : Parc à Fourrage, Bouakal, Tamachit, Kechida et les lotissements (Kemouni, Chouhada et El Bousten) où l'urbanisation est caractérisée par la prédominance d'un habitat de qualité médiocre, et le manque des espaces de rencontres, il existe une seule place à Bouakal.



Fig 4.12 : Diverses photographies de la place Bouakal
Source : Auteur 2011

2^{ème} groupe : Bouzourane, Route de Tazoult et route de Biskra, caractérisé par un habitat individuel et collectif plus structuré et plus architectural, par la concentration d'équipements structurants et par l'existence d'une place publique « place 1^{er} Novembre ».



Fig 4.13 : Diverses photographies de la place 1^{er} Novembre
Source : Auteur 2011

4- LE CHOIX DES PLACES A ETUDIER :

Avant d'entamer l'explication de la démarche adoptée pour notre travail de recherche, nous présenterons d'abord les places qu'on va étudier et la motivation de notre choix, nous ferons une typologie de ces places par rapports aux critères de formes et d'emplacements.

4-1 Les critères :

Nous avons choisi dans l'ensemble des places publiques de la ville de Batna, celles qui nous donnent, le plus de richesse, de diversité et d'opposition pour pouvoir les confronter.

Nous avons choisi des critères qui nous aideront à connaître l'influence de la forme et des éléments physiques ainsi que l'influence de l'emplacement et de l'environnement social sur l'appropriation des places publiques.

Les critères retenus pour le choix des places à étudier sont :

- Forme et traitement des façades : architecture coloniale, contemporaine, façades aveugles,
- Le traitement du sol (plancher), couleurs, formes, textures (minérale, végétale, mixte, sans), matériaux, différence de niveaux,
- Le mobilier urbain : l'existence ou l'absence de bancs, corbeilles, bacs à fleurs,... cet aménagement qui assure le confort dans les places publiques et participe aussi dans leur embellissement,
- Surface : si la place occupe une grande, moyenne ou petite surface,
- Le degré d'ouverture de la place, angles de vues, existence d'une clôture, ouverture sur un ou plusieurs côtés,
- L'emplacement par rapport aux axes de circulation dynamique,
- L'emplacement dans le tissu urbain, dans une cité résidentielle, un emplacement à fortes activités commerciales et/ou à forte concentration d'équipements,
- L'existence d'activités d'animation, tel que les spectacles, les manifestations culturelles, le commerce artisanal, les jeux des sociétés.

Ainsi apparaîtront les oppositions telles que : ancien/nouveau, vaste/étroit, ouvert/fermé, aménagé/vide, statique/dynamique, beau/laid, ensoleillé/ombragé, existence/absence.

Afin de sélectionner les places et placettes à étudier, nous allons procéder à une classification de ces places et placettes publiques selon les critères cités dans la première partie de notre travail de recherche. Cette classification va être établie à l'aide d'un schéma

multicritères, c'est le diagramme polaire, où chaque pôle représente un critère et chaque critère a des caractéristiques.

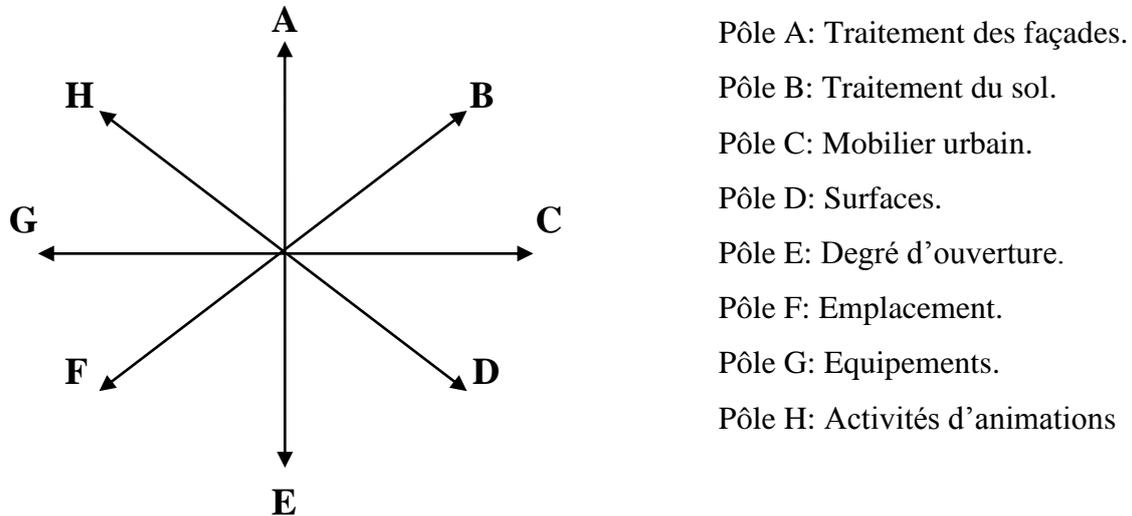
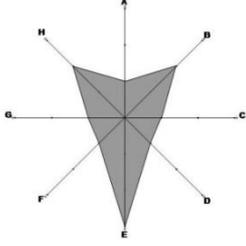
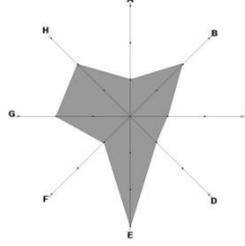
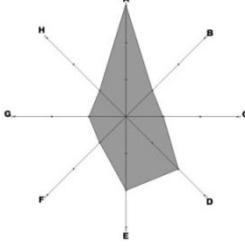
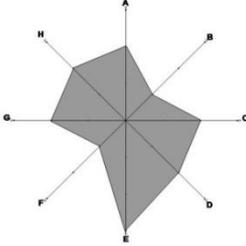
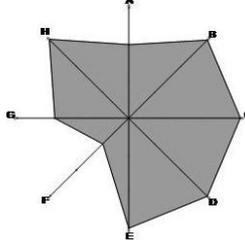
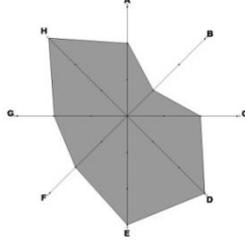
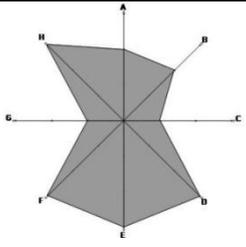
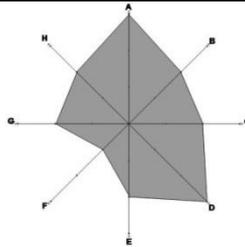
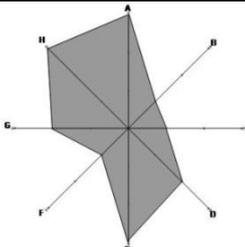


Fig 4.15 : Diagramme polaire.

Critères	Caractéristiques		
A - Traitement des façades	Façades coloniales	Façades contemporaines	L'existence d'une façade aveugle
B - Traitement du sol	Dominance du couvert végétal	Dominance du revêtement minéral	Sans revêtement
C - Mobilier urbain	Existe	Existe mais en mauvais état	absent
D - Surface	< 3000	3000 < S < 5000	5000 <
E – Ouverture de la place	Ouverte sur un côté	Ouverte sur deux côtés	Ouverte sur trois côtés et plus
F - Emplacement	Elle donne sur les principaux axes de circulation	Elle est proche des principaux axes de circulation	Elle est lointaine des principaux axes de circulation
G – Equipement	Commerces	Autres services	Aucun
H - Activités D'animations	Forte	Faible	Aucune

Tab 4.5 : Caractéristiques des critères de classification des places publiques à Batna

Après avoir montré les caractéristiques des critères de classification, l'étape suivante est l'application de ces critères sur les places publiques de la ville de Batna.

 <p>Placette du théâtre</p>	 <p>Placette Harsous</p>	 <p>Place du 1er Mai</p>
		
 <p>Placette Ben Boulaid</p>	 <p>Placette de la liberté</p>	 <p>La verdure</p>
		
 <p>Placette Bouakal</p>	 <p>Place 1^{er} Novembre</p>	 <p>SAHAT CHOUHADA</p>
		

Tab 4.6 : Application du diagramme polaire sur les places publiques à Batna

Source : Auteur 2011.

4-2 Les places choisies :

- ❖ D'après le tableau, on a constaté la ressemblance entre les diagrammes polaires des places suivantes : la placette du théâtre et la placette Harsous.
- ❖ Comme les places de la liberté et la verdure, connaissent des opérations d'aménagement, donc il nous est impossible de réaliser des enquêtes à leur niveau.
- ❖ Afin d'atteindre les objectifs de notre recherche, nous avons choisi selon les critères cités précédemment les places et placettes suivantes : la place du théâtre, la place Ben Boulaid, la place du 1^{er} Mai et Sahat Chouhada.

CONCLUSION :

Dans ce chapitre nous avons présenté le cas d'étude, nous avons abordé la ville de Batna d'une manière générale (genèse, évolution du tissu urbain, potentialités démographiques), nous avons présenté les caractéristiques climatiques de cette ville et identifié ces paramètres (températures, humidité, précipitations, vents...) durant l'année. Nous avons présenté l'évolution de son tissu urbain et constaté que la ville de Batna a connu une importante évolution, due à sa forte attractivité.

Nous avons présenté les caractéristiques des trois types de tissus urbains qui composent la ville : le noyau colonial, le tissu périphérique et le tissu des zones d'habitats urbains nouvelles, dans lesquels nous avons choisi les échantillons de notre travail.

Il existe dans la ville de Batna un ensemble d'espaces publics, jardins publics, places et placettes aménagées. Au cours des différentes périodes de croissance de la ville, allant de l'époque coloniale à nos jours, la ville de Batna a connu la réalisation de ces espaces qui varient selon leurs formes, leur emplacement, leur organisation, selon les pratiques exercées et l'attractivité.

Ce chapitre a permis la présentation de ces espaces à travers la ville de Batna.

A travers une analyse de ces espaces nous avons pu les classer en plusieurs catégories, à l'aide d'un schéma multi critères, le choix des critères est basé sur nos objectifs de recherche.

L'application du diagramme polaire sur les places de la ville a permis de choisir les places publiques à étudier, le choix est basé sur le degré de pertinence par rapport aux objectifs visés, et pour assurer le maximum de contraste entre les comparaisons.

Les places qui ont été sélectionnées sont : la place du théâtre, la place du 1^{er} Mai, la place Ben Boulaid et Sahat Chouhada.

CHAPITRE 5 :
Processus méthodologique

INTRODUCTION :

Le fait de travailler sur la forme et l'emplacement de la place publique, implique nécessairement une étude typo morphologique pour pouvoir connaître l'influence des différentes configurations urbaines ainsi que les types d'édifices environnants sur l'appropriation de cet espace. Il est nécessaire aussi de récolter les données psychologiques et socioculturelles de l'homme dans son environnement. On doit donc présenter les techniques d'investigations et chois

ir les instruments adéquats pour atteindre nos objectifs.

Dans ce chapitre, nous allons présenter le cadre méthodologique de notre recherche en définissant les différentes approches et méthodes appliquées, qui convient à notre thème de recherche ; il s'agit d'une part de l'approche typo morphologique et d'autre part de la méthode d'enquête.

Une description détaillée de l'approche typo morphologique est nécessaire, avec l'explication de la démarche et ses différentes étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI et al, 1980, jusqu'à l'interprétation des résultats.

Nous allons présenter aussi les outils d'investigations, choisir les techniques adéquates pour atteindre nos objectifs, justifier le choix des méthodes employées et les différentes techniques utilisées. (L'explication de la méthode d'enquête et ses techniques).

Dans la présente étude, deux techniques ont été employées, l'observation en situation, en tant que technique directe qui permet de faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre les comportements et les attitudes des usagers vis-à-vis des places publiques et permettre de voir les différentes pratiques exercées dans ces espaces. La deuxième technique, est le questionnaire auto-administré, qui est aussi une technique directe, et cela à travers son instrument (le formulaire de question), cette technique nous semble la meilleure pour la récolte des informations nécessaires à la compréhension du côté subjectif de l'appropriation des places publiques et du recueil des attentes et des besoins des usagers, dans leur environnement ainsi que les habitudes du groupe social. La récolte des données sociologiques, peut garantir une meilleure compréhension des comportements des usagers.

1- APPROCHES ET METHODES PERTINENTES :

Pour bien développer notre démarche méthodologique, il est nécessaire d'expliquer l'approche et la méthode qui conviennent à l'objet de notre recherche.

Puisque l'utilisateur fréquente la place publique, utilise son sol pour circuler, son mobilier urbain pour se reposer, son décor pour passer des moments agréables, donc l'analyse des places doit se faire sur terrain. Comme l'objet de notre recherche est de connaître l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques, et relativement aux concepts contenus dans notre hypothèse de recherche à savoir : la forme, l'emplacement et l'appropriation des places publiques, il s'agit pour nous de choisir l'approche et la méthode adéquates pour atteindre nos objectifs afin de pouvoir confirmer ou infirmer notre hypothèse.

Nous opterons pour ce faire, d'une part pour une approche qui vise à comprendre la forme et l'emplacement des places publiques, et d'autre part, pour une méthode qui étudie les comportements des usagers dans les places publiques et les différents modes d'appropriation.

Selon notre sujet de recherche et nos objectifs, nous avons choisi de faire la combinaison entre les méthodes suivantes :

- L'approche typo morphologique, qui combine la morphologie urbaine avec la typologie architecturale.
- L'enquête sur terrain en choisissant comme technique de collecte de données, l'observation en situation pour recueillir les informations nécessaires sur les différents modes d'appropriation, et le questionnaire pour compléter les informations sur les modes d'appropriation et connaître le côté subjectif qui ne peut pas être connu par l'observation.

2- L'APPROCHE TYPO MORPHOLOGIQUE :

Méthode d'analyse apparue dans les années 60 et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien ALDO ROSSI dans son livre « L'architecture de la ville » paru en 1966 et traduit en français en 1981.

La typo morphologie est une combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale, c'est la description de la ville par les types d'édifices et les vides urbains. Elle étudie les types d'édifices et d'espaces ouverts en les classant selon des critères dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs et esthétiques.

Le concept de morphologie apparut d'abord chez les géographes Allemands et Français, entre les deux guerres fût repris par les historiens et surtout par les architectes italiens à partir de 1959. Parmi les chercheurs qui se sont intéressés à cette approche :

- SAVIERO MURATORI (1910 – 1973) : père de la typo morphologie, maître à penser d'ALDO ROSSI, CARLO AYMONINO, VITTORIO GREGOTTI. Selon lui la structure des villes ne peut se comprendre sans référence aux temps historiques qui les ont façonnés et l'analyse typologique est la base de l'analyse urbaine.
- GIANFRANCO CANNIGIA (1933 – 1987), architecte disciple de MURATORI, responsable de la guerre de diffusion des analyses, il catégorise les objets construits imbriqués les uns dans les autres : l'édifice, le tissu, la ville, la région. Selon lui la ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère les objets, de façon progressive.
- ALDO ROSSI (1931 – 1997) : dans son livre « L'architecture de la ville » 1966, décrit et analyse le processus de transformation de la ville, qui est relié à l'histoire mais aussi à la mémoire des lieux.
- CARLO AYMONINO : considère que la ville naît de la dialectique entre la typologie architecturale et la morphologie urbaine. Il décrit les petites constructions médiévales comme les « servants » de la forme urbaine, des pièces définitives d'un tissu collectif. Les édifices modernes sont indépendants, « détachés » de la forme urbaine. Le rapport entre typologie et morphologie ont été inversés.

Réintroduites en France à la suite des études italiennes, les notions de type et de typologie formèrent l'un des outils majeurs de l'analyse urbaine. (PANERAI. P et AL, 1980).

On ne peut pas parler de l'analyse typo morphologique sans parler de l'ouvrage célèbre de PHILIPPE PANERAI, JEAN-CHARLES DEPAULE et MARCELLE DEMORGON (1980) : « Eléments d'analyse urbaine », qui décrit les différentes phases de l'analyse typo morphologique.

2-1- Les principes généraux :

- La morphologie : étudie la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments qui la composent : le site d'implantation (le génie du lieu, selon ALDO ROSSI), le plan de la ville, le tracé des voies, les parties de la ville (quartiers).
- La typologie : étudie les types d'édifices en particulier les types d'habitations, selon les critères suivants : Dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs et esthétiques. Les critères varient selon la nature des objets étudiés, le choix des critères constitue le point le plus délicat de l'analyse. (PANERAI. P et AL, 1980)

2-2- Les phases de l'analyse typologique:

PANERAI. P et AL, 1980 distingue quatre phases d'analyse :

2-2-1- Définition du corpus :

La réalisation d'un corpus exhaustif de relevés des édifices construits sur un fragment urbain donné constitue la source principale de l'étude typologique.

La définition du corpus est évidemment liée aux questions que l'on se pose, mais deux aspects interviennent : le choix des niveaux et la détermination de la zone d'étude.

Le choix des niveaux : la typologie commençant par un classement, il est préférable de classer des objets appartenant au même niveau de lecture du tissu urbain.

La délimitation de la zone d'étude : dépend de la question posée et des moyens d'investigations disponibles.

2-2-2- Le classement préalable :

On commencera par un inventaire. C'est une phase d'observation minutieuse des objets, où l'on cherche à les décrire, puis à mettre en évidence les propriétés qui les distinguent, à établir des critères. A partir de ces critères, on peut procéder à un premier classement, c'est-à-dire regrouper par famille les objets qui offrent la même réponse à une série de critères.

2-2-3- L'élaboration des types :

D'abord dans une famille donnée et pour chacune d'elles, on explicitera toutes les propriétés des objets qui la composent. Puis on réunira les propriétés communes des objets d'une famille pour définir le type.

2-2-4- La typologie :

Isolément, ces types ne représentent pas un outil très riche si l'on ne les replace pas dans un système global. C'est ce système, c'est-à-dire l'ensemble des types et de leurs relations que nous nommerons typologie.

2-3- Les critères de l'analyse morphologique :

2-3-1- Critères topologiques :

L'analyse topologique permet de caractériser les rapports entre des éléments selon leur positionnement réciproque, on mettra notamment en évidence les positions respectives des composants, les uns par rapport aux autres : éloignement, accollement, superposition, inclusion.

2-3-2- Critères géométriques :

On mettra notamment en évidence les directions respectives des composants les uns par rapports aux autres, ainsi que les caractéristiques des figures géométriques : régulières irrégulières, résiduelles ou non résiduelles.

2-3-3- Critères dimensionnelles :

On mettra notamment en évidence les rapports de dimension entre les composants ainsi que leurs proportions respectives.

2-3-4- Les types de relations :

Les types de relation entre le parcellaire et la trame. (Topologique, géométrique et dimensionnelle).

Les types de relation entre la voirie et la trame. (Topologique, géométrique et dimensionnelle).

Les types de relations entre le bâti et la trame. (Topologique, géométrique et dimensionnelle).

3- LA METHODE D'ENQUETE :

La méthode d'enquête permet de recueillir et d'analyser des données, ce qui est relativement fréquent dans les domaines liés aux espaces dans la ville.

Le type de données qui se présente, concerne des données qualitatives que le chercheur doit recueillir directement sur le terrain comme : la sensation des usagers vis-à-vis de l'espace, le degré de satisfaction, les pratiques sociales, l'appropriation de l'espace, la perception de l'espace....

Le choix de la technique d'enquête est défini en fonction des objectifs de la recherche et du type de données que l'on doit recueillir. On doit choisir la technique de recherche la plus adéquate et pour cela nous avons opté pour l'observation directe et le questionnaire.

3-1- L'observation en situation :

L'observation en situation est une technique directe d'investigation scientifique, qui permet d'observer un groupe de façon non directive pour faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre les attitudes et les comportements.

C'est une technique qui nous permettra de collecter des données qualitatives, de voir et de constater les comportements et les pratiques des gens, en étant présent dans la situation où

elles s'exercent. Dans notre cas, cette technique nous permet d'identifier les modes d'appropriation des places et placettes publiques sélectionnées.

Avant l'observation, nous allons réunir des informations sur l'espace à observer, pour pouvoir construire les outils nécessaires à la collecte des données.

- Les caractéristiques du site à observer, la description du lieu, la disposition des objets, l'ambiance qui y prévaut (comportements permis, interdits, encouragés, découragés).
- Le genre de personnes rencontrées : âge, sexe, origine ethnique, activités, nombre.
- La raison pour laquelle ces personnes se trouvent dans cet espace.
- Le genre d'événements et les relations entre les personnes : relations prévisibles, actions verbales, manuelles.
- Connaitre ce qui se répète et depuis quand (histoire du groupe).
- Les autres éléments qui doivent être considérés, toutes les facettes de la définition du problème et qui ne sont pas couvertes par les questions précédentes.
- Connaitre les moments propices et périodes les plus favorables à l'observation.

Avant le déroulement de l'observation, nous avons pris des notes qui ont été tantôt factuelles telles que le plan du site et le portrait des personnes, tantôt réflexives tel que les sentiments personnels. Ces notes sont enregistrées sur un cahier de bord. (Voir annexe A).

Sur la base des éléments de l'analyse conceptuelle, des dimensions et des indicateurs, nous avons construit une grille d'observations (Voir annexe B).

Cette technique présente des avantages :

- Perception de la réalité immédiate.
- La compréhension profonde des éléments.
- L'accession au portrait global, elle vise la compréhension de l'ensemble du milieu étudié.
- Une meilleure intégration du chercheur.
- Une coopération facilitée avec les informateurs.
- Une situation naturelle.
- Une information sans intermédiaire.

Quant aux inconvénients :

- L'étendue restreinte.
- L'adaptation trop réussie du chercheur, l'inconvénient : tout va lui paraître normal et banal au point d'oublier ce qui est pertinent.

- L'absence a certains événements, il reste que certains événements peuvent se produire en même temps et sont donc difficilement observables.
- Le manque d'homogénéité des matériaux.
- La lourde responsabilité, le chercheur est seul à observer, toute la responsabilité lui incombe. (A. FARHI, 2009).

L'observation non participante, au début de l'étude, permet de maintenir une vision objective des usagers constatés et d'en préserver la spontanéité, en limitant les éventuelles interférences (interactions, réactions) entre l'observateur et les usagers. Ensuite intervient l'observation participante, par un ensemble d'entretiens informels qui permet d'accéder à des éléments qualitatifs que l'observateur ne peut avoir autrement que par un contact avec les usagers. Ces entretiens informels viennent ponctuer les périodes d'observations et donnent l'occasion d'affiner les informations et la compréhension des phénomènes observés. Toutefois c'est le contexte de l'étude et les caractéristiques des terrains observés qui déterminent la nature de l'observation effectuée. (TOUSSAINT J. Y et AL, 2001).

Vu que la technique d'observation possède des inconvénients qui ne permettent pas de collecter toutes les données indispensables pour notre recherche, nous avons opté pour une deuxième technique à savoir : la technique du « questionnaire ».

3-2- Le questionnaire :

C'est la technique la plus utilisée dans les études qualitatives et quantitatives. Technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès des individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées. Pour atteindre les objectifs visés dans la problématique, il faut suivre les étapes suivantes :

- **Définir les objectifs à atteindre :**

Dans notre cas, le questionnaire permet de collecter les données subjectives et connaître les différents modes d'appropriation des places publiques, il permet de répondre aux questions de recherche.

- **Déterminer l'échantillon de population à interroger :**

Les usagers questionnés seront sélectionnés suivant un échantillonnage non probabiliste, puisque le public qui fréquente la place n'est pas fixe ni permanent. La taille des échantillons de chaque place, sera fixée selon le nombre des usagers durant la période de la distribution du

formulaire de question. Comme on va étudier 4 places, il s'agit de déterminer quatre échantillons représentatifs.

- **Construction du formulaire de questions :**

Nous avons établi le formulaire des questions sur la base des indicateurs de l'analyse conceptuelle. Les questions posées sont : dichotomiques fermées ou à choix multiples. Nous avons inséré un nombre de questions ouvertes pour donner plus de liberté aux personnes pour répondre. (Voir annexe C1). Les questions ont été formulées dans le but d'avoir des réponses qui nous permettent de savoir l'influence de chaque indicateur sur l'appropriation des places publiques. Avant d'entamer la passation du formulaire de questions, nous l'avons présenté à des pairs et connaissances pour avoir leurs remarques et commentaires et pour pouvoir le corriger. Avant de saisir les données recueillies, nous avons procédé au codage des réponses. La saisie s'est faite à l'aide d'un logiciel et programme adaptés aux types de données à analyser. Vu les différences dans les niveaux scolaires qui existent au sein de la société, le formulaire de questions réellement utilisé a été en langue Arabe (conséquence directe de la pré-enquête). L'annexe C2, montre la copie traduite.

- **Analyse et interprétation des données :**

La dernière étape du questionnaire consiste à analyser les données saisies. Les données vont être ordonnées et mises en forme avant qu'elles ne soient analysées. Pour ce faire, nous avons transféré les données recueillies sur le support adéquat, en optant pour le logiciel Sphinx plus⁵. Sphinx est un logiciel d'enquête, il permet : la réalisation du questionnaire, la saisie des réponses, le traitement quantitatif des données et l'analyse des données qualitatives.

Il qui donne la possibilité de plusieurs traitements : tri à plat et tri croisé.

Dans notre étude les variables sont nominales, l'analyse consiste à déterminer les fréquences de modalités des réponses. Cette opération est appelée l'analyse uni variée.

Le tri croisé, appelé également l'analyse bi variée consiste à déterminer la dépendance entre deux variables. Les tableaux croisés ou les tableaux de contingence, permettent de croiser les réponses à 2 questions différentes et, à l'aide de l'ordinateur, de chercher d'éventuels liens entre ces réponses, grâce au test du "CHI 2".

Le test CHI 2 permet la validation de la relation entre les couples de variables croisées.

Pour donner une représentation visuelle, on utilise la carte factorielle de correspondance.

L'interprétation de la carte dépend de la position des modalités les unes par rapports aux autres.

CONCLUSION :

Chaque travail de recherche nécessite une méthodologie, qui lui sert de voie pour pouvoir répondre aux questions posées, et confirmer ou infirmer les hypothèses de recherche.

Ce chapitre a permis de faire une présentation du cadre méthodologique. Nous avons expliqué l'approche adoptée dans notre recherche ainsi que les différentes techniques auxquelles nous avons fait recours.

Relativement à nos objectifs de recherche, nous avons opté pour l'approche typomorphologique qui combine la morphologie urbaine avec la typologie architecturale, et la méthode d'enquête.

L'approche typomorphologique est une méthode d'analyse apparue dans les années 60 et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien ALDO ROSSI dans son livre « L'architecture de la ville » paru en 1966 et traduit en français en 1981. On a suivi les étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI, JEAN-CHARLES DEPAULE et MARCELLE DEMORGON (1980), dans l'ouvrage « Eléments d'analyse urbaine ».

Nous avons opté pour la méthode d'enquête en privilégiant l'observation en situation, qui permet la collecte des informations sans intermédiaire, et pour observer les différents comportements et pratiques des usagers dans les places publiques. Les résultats de cette technique vont être enregistrés dans des grilles d'observations.

Pour plus d'objectivité, nous avons combiné la technique d'observation avec une autre technique qui est le questionnaire, en utilisant comme instrument de collecte des données le formulaire de questions. L'analyse des données recueillies par cette technique, a été faite à l'aide du logiciel de traitement « Sphinx Plus5 ».

CHAPITRE 5 :
Processus méthodologique

INTRODUCTION :

Le fait de travailler sur la forme et l'emplacement de la place publique, implique nécessairement une étude typo morphologique pour pouvoir connaître l'influence des différentes configurations urbaines ainsi que les types d'édifices environnants sur l'appropriation de cet espace. Il est nécessaire aussi de récolter les données psychologiques et socioculturelles de l'homme dans son environnement. On doit donc présenter les techniques d'investigations et chois

ir les instruments adéquats pour atteindre nos objectifs.

Dans ce chapitre, nous allons présenter le cadre méthodologique de notre recherche en définissant les différentes approches et méthodes appliquées, qui convient à notre thème de recherche ; il s'agit d'une part de l'approche typo morphologique et d'autre part de la méthode d'enquête.

Une description détaillée de l'approche typo morphologique est nécessaire, avec l'explication de la démarche et ses différentes étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI et al, 1980, jusqu'à l'interprétation des résultats.

Nous allons présenter aussi les outils d'investigations, choisir les techniques adéquates pour atteindre nos objectifs, justifier le choix des méthodes employées et les différentes techniques utilisées. (L'explication de la méthode d'enquête et ses techniques).

Dans la présente étude, deux techniques ont été employées, l'observation en situation, en tant que technique directe qui permet de faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre les comportements et les attitudes des usagers vis-à-vis des places publiques et permettre de voir les différentes pratiques exercées dans ces espaces. La deuxième technique, est le questionnaire auto-administré, qui est aussi une technique directe, et cela à travers son instrument (le formulaire de question), cette technique nous semble la meilleure pour la récolte des informations nécessaires à la compréhension du côté subjectif de l'appropriation des places publiques et du recueil des attentes et des besoins des usagers, dans leur environnement ainsi que les habitudes du groupe social. La récolte des données sociologiques, peut garantir une meilleure compréhension des comportements des usagers.

1- APPROCHES ET METHODES PERTINENTES :

Pour bien développer notre démarche méthodologique, il est nécessaire d'expliquer l'approche et la méthode qui conviennent à l'objet de notre recherche.

Puisque l'utilisateur fréquente la place publique, utilise son sol pour circuler, son mobilier urbain pour se reposer, son décor pour passer des moments agréables, donc l'analyse des places doit se faire sur terrain. Comme l'objet de notre recherche est de connaître l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques, et relativement aux concepts contenus dans notre hypothèse de recherche à savoir : la forme, l'emplacement et l'appropriation des places publiques, il s'agit pour nous de choisir l'approche et la méthode adéquates pour atteindre nos objectifs afin de pouvoir confirmer ou infirmer notre hypothèse.

Nous opterons pour ce faire, d'une part pour une approche qui vise à comprendre la forme et l'emplacement des places publiques, et d'autre part, pour une méthode qui étudie les comportements des usagers dans les places publiques et les différents modes d'appropriation.

Selon notre sujet de recherche et nos objectifs, nous avons choisi de faire la combinaison entre les méthodes suivantes :

- L'approche typo morphologique, qui combine la morphologie urbaine avec la typologie architecturale.
- L'enquête sur terrain en choisissant comme technique de collecte de données, l'observation en situation pour recueillir les informations nécessaires sur les différents modes d'appropriation, et le questionnaire pour compléter les informations sur les modes d'appropriation et connaître le côté subjectif qui ne peut pas être connu par l'observation.

2- L'APPROCHE TYPO MORPHOLOGIQUE :

Méthode d'analyse apparue dans les années 60 et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien ALDO ROSSI dans son livre « L'architecture de la ville » paru en 1966 et traduit en français en 1981.

La typo morphologie est une combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale, c'est la description de la ville par les types d'édifices et les vides urbains. Elle étudie les types d'édifices et d'espaces ouverts en les classant selon des critères dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs et esthétiques.

Le concept de morphologie apparut d'abord chez les géographes Allemands et Français, entre les deux guerres fût repris par les historiens et surtout par les architectes italiens à partir de 1959. Parmi les chercheurs qui se sont intéressés à cette approche :

- SAVIERO MURATORI (1910 – 1973) : père de la typo morphologie, maître à penser d'ALDO ROSSI, CARLO AYMONINO, VITTORIO GREGOTTI. Selon lui la structure des villes ne peut se comprendre sans référence aux temps historiques qui les ont façonnés et l'analyse typologique est la base de l'analyse urbaine.
- GIANFRANCO CANNIGIA (1933 – 1987), architecte disciple de MURATORI, responsable de la guerre de diffusion des analyses, il catégorise les objets construits imbriqués les uns dans les autres : l'édifice, le tissu, la ville, la région. Selon lui la ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère les objets, de façon progressive.
- ALDO ROSSI (1931 – 1997) : dans son livre « L'architecture de la ville » 1966, décrit et analyse le processus de transformation de la ville, qui est relié à l'histoire mais aussi à la mémoire des lieux.
- CARLO AYMONINO : considère que la ville naît de la dialectique entre la typologie architecturale et la morphologie urbaine. Il décrit les petites constructions médiévales comme les « servants » de la forme urbaine, des pièces définitives d'un tissu collectif. Les édifices modernes sont indépendants, « détachés » de la forme urbaine. Le rapport entre typologie et morphologie ont été inversés.

Réintroduites en France à la suite des études italiennes, les notions de type et de typologie formèrent l'un des outils majeurs de l'analyse urbaine. (PANERAI. P et AL, 1980).

On ne peut pas parler de l'analyse typo morphologique sans parler de l'ouvrage célèbre de PHILIPPE PANERAI, JEAN-CHARLES DEPAULE et MARCELLE DEMORGON (1980) : « Eléments d'analyse urbaine », qui décrit les différentes phases de l'analyse typo morphologique.

2-1- Les principes généraux :

- La morphologie : étudie la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments qui la composent : le site d'implantation (le génie du lieu, selon ALDO ROSSI), le plan de la ville, le tracé des voies, les parties de la ville (quartiers).
- La typologie : étudie les types d'édifices en particulier les types d'habitations, selon les critères suivants : Dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs et esthétiques. Les critères varient selon la nature des objets étudiés, le choix des critères constitue le point le plus délicat de l'analyse. (PANERAI. P et AL, 1980)

2-2- Les phases de l'analyse typologique:

PANERAI. P et AL, 1980 distingue quatre phases d'analyse :

2-2-1- Définition du corpus :

La réalisation d'un corpus exhaustif de relevés des édifices construits sur un fragment urbain donné constitue la source principale de l'étude typologique.

La définition du corpus est évidemment liée aux questions que l'on se pose, mais deux aspects interviennent : le choix des niveaux et la détermination de la zone d'étude.

Le choix des niveaux : la typologie commençant par un classement, il est préférable de classer des objets appartenant au même niveau de lecture du tissu urbain.

La délimitation de la zone d'étude : dépend de la question posée et des moyens d'investigations disponibles.

2-2-2- Le classement préalable :

On commencera par un inventaire. C'est une phase d'observation minutieuse des objets, où l'on cherche à les décrire, puis à mettre en évidence les propriétés qui les distinguent, à établir des critères. A partir de ces critères, on peut procéder à un premier classement, c'est-à-dire regrouper par famille les objets qui offrent la même réponse à une série de critères.

2-2-3- L'élaboration des types :

D'abord dans une famille donnée et pour chacune d'elles, on explicitera toutes les propriétés des objets qui la composent. Puis on réunira les propriétés communes des objets d'une famille pour définir le type.

2-2-4- La typologie :

Isolément, ces types ne représentent pas un outil très riche si l'on ne les replace pas dans un système global. C'est ce système, c'est-à-dire l'ensemble des types et de leurs relations que nous nommerons typologie.

2-3- Les critères de l'analyse morphologique :

2-3-1- Critères topologiques :

L'analyse topologique permet de caractériser les rapports entre des éléments selon leur positionnement réciproque, on mettra notamment en évidence les positions respectives des composants, les uns par rapport aux autres : éloignement, accollement, superposition, inclusion.

2-3-2- Critères géométriques :

On mettra notamment en évidence les directions respectives des composants les uns par rapports aux autres, ainsi que les caractéristiques des figures géométriques : régulières irrégulières, résiduelles ou non résiduelles.

2-3-3- Critères dimensionnelles :

On mettra notamment en évidence les rapports de dimension entre les composants ainsi que leurs proportions respectives.

2-3-4- Les types de relations :

Les types de relation entre le parcellaire et la trame. (Topologique, géométrique et dimensionnelle).

Les types de relation entre la voirie et la trame. (Topologique, géométrique et dimensionnelle).

Les types de relations entre le bâti et la trame. (Topologique, géométrique et dimensionnelle).

3- LA METHODE D'ENQUETE :

La méthode d'enquête permet de recueillir et d'analyser des données, ce qui est relativement fréquent dans les domaines liés aux espaces dans la ville.

Le type de données qui se présente, concerne des données qualitatives que le chercheur doit recueillir directement sur le terrain comme : la sensation des usagers vis-à-vis de l'espace, le degré de satisfaction, les pratiques sociales, l'appropriation de l'espace, la perception de l'espace....

Le choix de la technique d'enquête est défini en fonction des objectifs de la recherche et du type de données que l'on doit recueillir. On doit choisir la technique de recherche la plus adéquate et pour cela nous avons opté pour l'observation directe et le questionnaire.

3-1- L'observation en situation :

L'observation en situation est une technique directe d'investigation scientifique, qui permet d'observer un groupe de façon non directive pour faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre les attitudes et les comportements.

C'est une technique qui nous permettra de collecter des données qualitatives, de voir et de constater les comportements et les pratiques des gens, en étant présent dans la situation où

elles s'exercent. Dans notre cas, cette technique nous permet d'identifier les modes d'appropriation des places et placettes publiques sélectionnées.

Avant l'observation, nous allons réunir des informations sur l'espace à observer, pour pouvoir construire les outils nécessaires à la collecte des données.

- Les caractéristiques du site à observer, la description du lieu, la disposition des objets, l'ambiance qui y prévaut (comportements permis, interdits, encouragés, découragés).
- Le genre de personnes rencontrées : âge, sexe, origine ethnique, activités, nombre.
- La raison pour laquelle ces personnes se trouvent dans cet espace.
- Le genre d'événements et les relations entre les personnes : relations prévisibles, actions verbales, manuelles.
- Connaitre ce qui se répète et depuis quand (histoire du groupe).
- Les autres éléments qui doivent être considérés, toutes les facettes de la définition du problème et qui ne sont pas couvertes par les questions précédentes.
- Connaitre les moments propices et périodes les plus favorables à l'observation.

Avant le déroulement de l'observation, nous avons pris des notes qui ont été tantôt factuelles telles que le plan du site et le portrait des personnes, tantôt réflexives tel que les sentiments personnels. Ces notes sont enregistrées sur un cahier de bord. (Voir annexe A).

Sur la base des éléments de l'analyse conceptuelle, des dimensions et des indicateurs, nous avons construit une grille d'observations (Voir annexe B).

Cette technique présente des avantages :

- Perception de la réalité immédiate.
- La compréhension profonde des éléments.
- L'accession au portrait global, elle vise la compréhension de l'ensemble du milieu étudié.
- Une meilleure intégration du chercheur.
- Une coopération facilitée avec les informateurs.
- Une situation naturelle.
- Une information sans intermédiaire.

Quant aux inconvénients :

- L'étendue restreinte.
- L'adaptation trop réussie du chercheur, l'inconvénient : tout va lui paraître normal et banal au point d'oublier ce qui est pertinent.

- L'absence a certains événements, il reste que certains événements peuvent se produire en même temps et sont donc difficilement observables.
- Le manque d'homogénéité des matériaux.
- La lourde responsabilité, le chercheur est seul à observer, toute la responsabilité lui incombe. (A. FARHI, 2009).

L'observation non participante, au début de l'étude, permet de maintenir une vision objective des usagers constatés et d'en préserver la spontanéité, en limitant les éventuelles interférences (interactions, réactions) entre l'observateur et les usagers. Ensuite intervient l'observation participante, par un ensemble d'entretiens informels qui permet d'accéder à des éléments qualitatifs que l'observateur ne peut avoir autrement que par un contact avec les usagers. Ces entretiens informels viennent ponctuer les périodes d'observations et donnent l'occasion d'affiner les informations et la compréhension des phénomènes observés. Toutefois c'est le contexte de l'étude et les caractéristiques des terrains observés qui déterminent la nature de l'observation effectuée. (TOUSSAINT J. Y et AL, 2001).

Vu que la technique d'observation possède des inconvénients qui ne permettent pas de collecter toutes les données indispensables pour notre recherche, nous avons opté pour une deuxième technique à savoir : la technique du « questionnaire ».

3-2- Le questionnaire :

C'est la technique la plus utilisée dans les études qualitatives et quantitatives. Technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès des individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées. Pour atteindre les objectifs visés dans la problématique, il faut suivre les étapes suivantes :

- **Définir les objectifs à atteindre :**

Dans notre cas, le questionnaire permet de collecter les données subjectives et connaître les différents modes d'appropriation des places publiques, il permet de répondre aux questions de recherche.

- **Déterminer l'échantillon de population à interroger :**

Les usagers questionnés seront sélectionnés suivant un échantillonnage non probabiliste, puisque le public qui fréquente la place n'est pas fixe ni permanent. La taille des échantillons de chaque place, sera fixée selon le nombre des usagers durant la période de la distribution du

formulaire de question. Comme on va étudier 4 places, il s'agit de déterminer quatre échantillons représentatifs.

- **Construction du formulaire de questions :**

Nous avons établi le formulaire des questions sur la base des indicateurs de l'analyse conceptuelle. Les questions posées sont : dichotomiques fermées ou à choix multiples. Nous avons inséré un nombre de questions ouvertes pour donner plus de liberté aux personnes pour répondre. (Voir annexe C1). Les questions ont été formulées dans le but d'avoir des réponses qui nous permettent de savoir l'influence de chaque indicateur sur l'appropriation des places publiques. Avant d'entamer la passation du formulaire de questions, nous l'avons présenté à des pairs et connaissances pour avoir leurs remarques et commentaires et pour pouvoir le corriger. Avant de saisir les données recueillies, nous avons procédé au codage des réponses. La saisie s'est faite à l'aide d'un logiciel et programme adaptés aux types de données à analyser. Vu les différences dans les niveaux scolaires qui existent au sein de la société, le formulaire de questions réellement utilisé a été en langue Arabe (conséquence directe de la pré-enquête). L'annexe C2, montre la copie traduite.

- **Analyse et interprétation des données :**

La dernière étape du questionnaire consiste à analyser les données saisies. Les données vont être ordonnées et mises en forme avant qu'elles ne soient analysées. Pour ce faire, nous avons transféré les données recueillies sur le support adéquat, en optant pour le logiciel Sphinx plus⁵. Sphinx est un logiciel d'enquête, il permet : la réalisation du questionnaire, la saisie des réponses, le traitement quantitatif des données et l'analyse des données qualitatives.

Il qui donne la possibilité de plusieurs traitements : tri à plat et tri croisé.

Dans notre étude les variables sont nominales, l'analyse consiste à déterminer les fréquences de modalités des réponses. Cette opération est appelée l'analyse uni variée.

Le tri croisé, appelé également l'analyse bi variée consiste à déterminer la dépendance entre deux variables. Les tableaux croisés ou les tableaux de contingence, permettent de croiser les réponses à 2 questions différentes et, à l'aide de l'ordinateur, de chercher d'éventuels liens entre ces réponses, grâce au test du "CHI 2".

Le test CHI 2 permet la validation de la relation entre les couples de variables croisées.

Pour donner une représentation visuelle, on utilise la carte factorielle de correspondance.

L'interprétation de la carte dépend de la position des modalités les unes par rapports aux autres.

CONCLUSION :

Chaque travail de recherche nécessite une méthodologie, qui lui sert de voie pour pouvoir répondre aux questions posées, et confirmer ou infirmer les hypothèses de recherche.

Ce chapitre a permis de faire une présentation du cadre méthodologique. Nous avons expliqué l'approche adoptée dans notre recherche ainsi que les différentes techniques auxquelles nous avons fait recours.

Relativement à nos objectifs de recherche, nous avons opté pour l'approche typomorphologique qui combine la morphologie urbaine avec la typologie architecturale, et la méthode d'enquête.

L'approche typomorphologique est une méthode d'analyse apparue dans les années 60 et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien ALDO ROSSI dans son livre « L'architecture de la ville » paru en 1966 et traduit en français en 1981. On a suivi les étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI, JEAN-CHARLES DEPAULE et MARCELLE DEMORGON (1980), dans l'ouvrage « Eléments d'analyse urbaine ».

Nous avons opté pour la méthode d'enquête en privilégiant l'observation en situation, qui permet la collecte des informations sans intermédiaire, et pour observer les différents comportements et pratiques des usagers dans les places publiques. Les résultats de cette technique vont être enregistrés dans des grilles d'observations.

Pour plus d'objectivité, nous avons combiné la technique d'observation avec une autre technique qui est le questionnaire, en utilisant comme instrument de collecte des données le formulaire de questions. L'analyse des données recueillies par cette technique, a été faite à l'aide du logiciel de traitement « Sphinx Plus5 ».

CHAPITRE 6

Analyse des places sélectionnées

INTRODUCTION :

Ce chapitre présente, l'analyse typo morphologique des places sélectionnées : la place du 1^{er} Mai, la place du théâtre, la place Ben Boulaid et Sahat Chouhada. Nous avons suivi les étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI, JEAN CHARLES DEPAULE et AL, (1980). Il s'agit donc de décrire les différentes phases d'analyse.

Toute analyse typo morphologique nécessite d'abord la définition du corpus de relevés des édifices construits sur le fragment urbain à étudier. Le corpus comprend les différents plans, façades urbaines, perspectives et photos.

Le chapitre exposera ensuite la démarche adoptée ; l'objectif se résume dans l'étude des formes et des types de places publiques, et l'analyse est basée sur des critères topologiques, géométriques et dimensionnelles, en montrant les types de relations entre la place publique et les autres éléments : parcellaire, voirie et bâti.

Enfin l'analyse typo morphologique des places publiques nous permettra de cerner les caractéristiques formelles, les éléments physiques, la situation de ces espaces dans le tissu urbain, pour savoir les spécificités de chaque place.

1- PRESENTATION DU CORPUS :

L'analyse typo morphologique des places et placettes publiques sélectionnées, nécessite d'abord la collecte des documents nécessaires.

Concernant notre analyse il s'agit de quatre placettes : la place du théâtre et la place du 1^{er} Mai qui ont été conçues par les services techniques de l'APC de Batna ; quant aux places Ben Boulaid et Sahat Chouhada, les plans de masse ont été dessinés sur place. Les documents recueillis qui concernent les places sélectionnées sont sous forme de plans de situation, plans de masse, des vues et perspectives qui montrent les aménagements : mobilier urbain, espaces verts, plans d'eau... etc. d'anciennes et nouvelles photos, des façades urbaines.

Notre objectif se résume donc dans l'étude des formes et des types de places publiques, et notre analyse est basée sur des critères topologiques, géométriques et dimensionnelles, en montrant les types de relations entre la place publique et les autres éléments : le parcellaire, la voirie et le bâti.

2- ANALYSE TYPO MORPHOLOGIQUE DE LA PLACE DU THEATRE (8 MAI 1945) :

Aménagée par les services techniques de l'APC de Batna.

Concernant la place du théâtre le dossier comprend : un plan de situation, un plan de masse et des photos.

2-1- Localisation :



Fig 6.1 : Situation de la place du théâtre ; source PDAU Batna 2007 (modifié par l'auteur).

La place du théâtre, se situe dans le centre ville de Batna, elle est limitée des quatre côtés par des voies de circulation mécanique. Elle est d'une forme rectangulaire, sa surface est de 2950 m².

2-2- l'état de la place avant la dernière opération d'aménagement :



Fig 6.2 : Photo aérienne de la place du théâtre avant la création de la voie mécanique entre le théâtre et la place. Source : Google Earth 2006 (modifié par l'auteur).



Photo 6.1 : La place du théâtre en 2006 avant le dernier aménagement.

Source : Archives personnelles de l'auteur.



Photo 6.2 : Le passage piétonnier entre la place et le théâtre en 2006 avant la création de la voie mécanique.

Source : Archives personnelles de l'auteur.

Avant, la place était attachée au théâtre ; après l'opération de réaménagement en 2009, l'ensemble connut une rupture, avec la création de la voie mécanique qui sépare la place et le théâtre.



Fig 6.3 : La place du théâtre après l'aménagement et la création de la voie mécanique.
Source : Google Earth 2010.

2-3- Composants de la place et aspect formel :



Fig 6.4 : Plan de masse de la place du théâtre, source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

2-3-1- Les parois :

Les deux façades, des côtés Nord-Ouest et Sud-Est paraissent lisses, trouées d'ouvertures, tandis que la façade du côté Sud-Ouest, celle du théâtre est une façade sculptée, décorée avec des colonnes surmontées par des chapiteaux, et des ouvertures monumentales. (Voir photo : 6.3 et 6.4).



Photo 6.3 : Type d'ouvertures de la façade latérale du théâtre. Source : Auteur



Photo 6.4 : Type d'ouvertures de la façade principale du théâtre. Source : Auteur

Les façades sont continues, sur le même alignement, cet alignement assure le lien de façade à façade et établit la continuité entre la façade coloniale et post coloniale.

La ligne de toit joue un rôle important dans l'animation de l'espace, les éléments en saillie tels que les cheminées, rompent la monotonie de l'horizontalité des toits. La façade est animée aussi par les couleurs chaleureuses des matériaux de construction comme la tuile et la brique. (Voir figure 6.5)

La forme des trois façades favorise la création d'un espace de repos et de protection.

La façade offre un mélange de motifs empruntés de différentes époques. Du point de vue architectural, les habitations individuelles, de style colonial, à toitures inclinées en tuile, constituent la composante principale du paysage. Les équipements du damier qui se marquent par une architecture riche au niveau du décor et de l'ornementation possèdent une valeur architecturale d'intérêt historique, faisant l'objet d'une intention particulière vis-à-vis de leur conservation en tant que témoignage de l'histoire.



Fig 6.5 : Photographies des façades des constructions environnantes de la place du théâtre, Source : Auteur.

La place du théâtre abordée du côté de l'avenue de la république n'est pas la même que celle vue des autres côtés. Si nous entrons dans la place par l'avenue de la république, le théâtre marque une belle perspective, la place est fortement perceptible (voir photo 6.5).

Sur l'autre côté de l'avenue, la poste avec ses couleurs et ses matériaux marque aussi une belle perspective. (Voir photo 6.6).



Photo 6.5 : La place du théâtre abordée du côté de l'avenue de la république.
Source : Auteur (2011).



Photo 6.6 : La poste en face de la place du théâtre.
Source : Auteur (2011).

2-3-2- Le plancher :

Le plancher est plat, traité en carrelage strié avec des réservations pour les plantes, son traitement met en valeur le théâtre par la large allée qui mène vers celui-ci.



Photo 6.7 : Revêtement du sol de la place du théâtre. Source : Auteur (2011).



Photo 6.8 : Réserve pour plantations place du théâtre. Source : Auteur (2011).

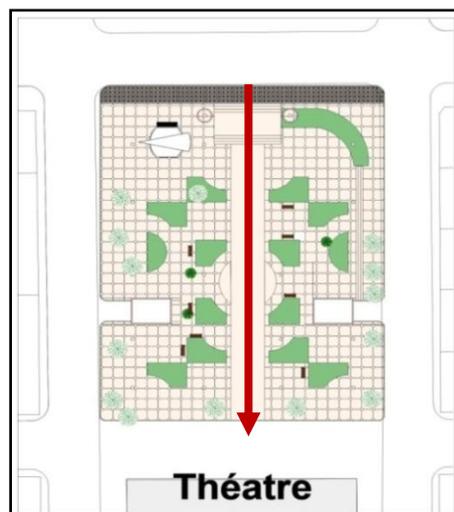


Fig 6.6 : Plan d'aménagement de la place du théâtre, Source : Services techniques APC, Batna (Modifié par l'auteur).

2-3-3- Le degré d'ouverture de la place :

Le degré d'ouverture de la place publique est assuré par son degré de définition, il dépend aussi du nombre d'accès et de leurs positions ainsi que de la nature des limites de la place.

Au sein de cette place publique on a le sentiment d'être dans un espace limité par des parois de ses trois côtés. La place est ouverte sur un seul côté, sur l'avenue de la république, elle n'est perçue que lorsqu'on passe par cette avenue.

2-3-4- Le rapport entre longueur et largeur :

La place est de forme rectangulaire, le rapport entre la longueur et la largeur est :

$$\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}} = 0,85.$$

Elle ne favorise pas les axes dynamiques du corps. On n'a pas l'impression d'être dans un espace qui incite à circuler. Les dimensions du plan et le rapport entre les dimensions favorisent le repos.

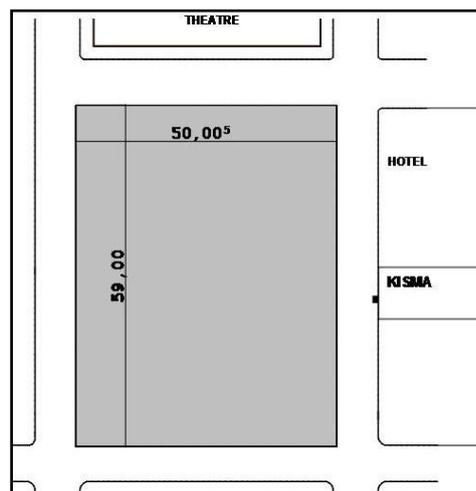


Fig 6.7 : Rapport entre la longueur et la largeur du plan, de la place du théâtre, Source : Auteur 2011.

2-3-5- Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti :

Une hauteur trop grande par rapport à la largeur, influence la perception de la place publique et donne l'impression d'être dans un espace fermé.

Sur l'axe de la longueur de la place du théâtre, le rapport entre la profondeur et la hauteur est convenable, la distance offre un recul convenable pour la perception du théâtre.

Sur l'autre axe, les façades ne sont pas de hauteur adéquate par rapport à la largeur, on n'a pas l'impression d'une liberté visuelle, il nous faut faire un effort pour apprécier le ciel.

Pour COUSIN. J, 1980, une hauteur de 4,50 m à 12,00 m d'éloignement ne donne pas un sentiment d'étouffement. $\frac{4,50}{12,00} \approx 0,37$.

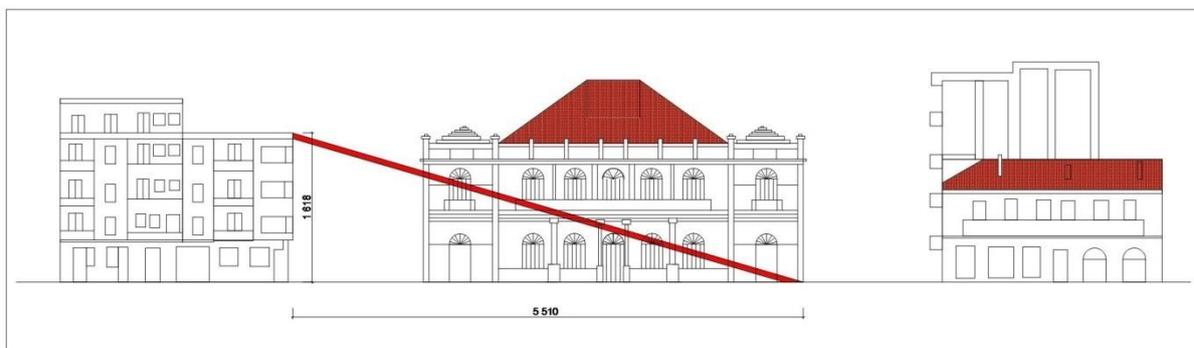


Fig 6.8 : Coupe qui montre le rapport entre la hauteur de l'édifice à droite du théâtre et l'éloignement.
Source : Auteur (2011).

Le rapport : $\frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{16,80}{55,10} \approx 0,30$.

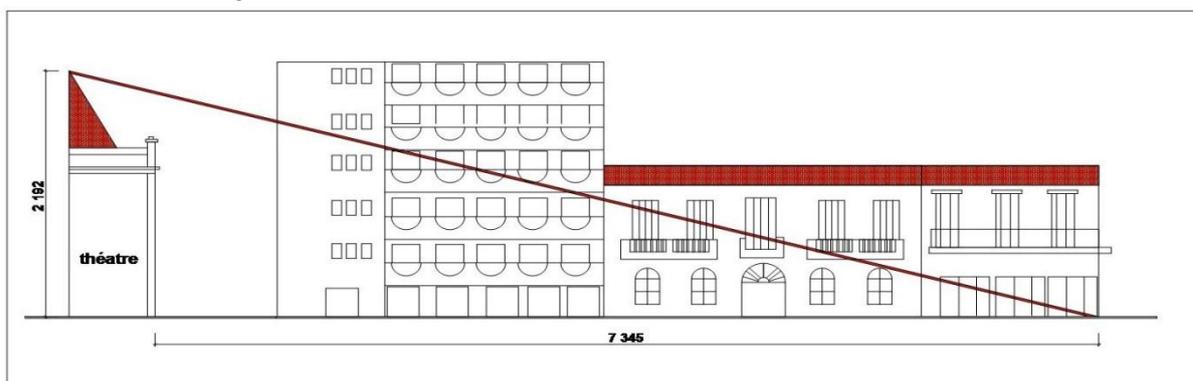


Fig 6.9 : Coupe qui montre le rapport entre la hauteur du théâtre et l'éloignement.
Source : Auteur (2011).

Le rapport : $\frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{21,92}{73,45} \approx 0,30$.

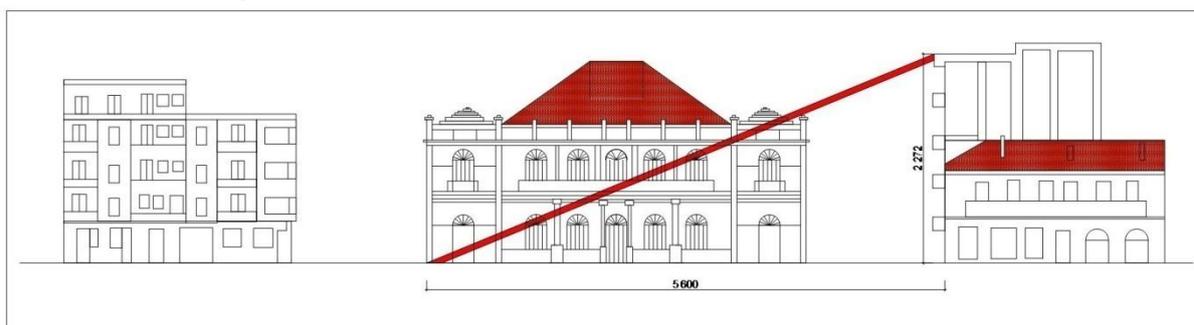


Fig 6.10 : Coupe qui montre le rapport entre la hauteur de l'édifice à gauche du théâtre et l'éloignement.
Source : Auteur (2011).

Le rapport : $\frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{22,72}{56,00} \approx 0,40$.

Dans le dernier cas, quant l'utilisateur est en face de la façade de l'hôtel « EL HAYAT » l'édifice paraît de hauteur importante, ce qui donne un sentiment d'étouffement.

2-3-6- Le mobilier urbain :



Photo 6.9 : Banc en fonte. Place du théâtre.
Source : Auteur 2011.



Photo 6.10 : Candélabre en fonte. Place du théâtre
Source : Auteur 2011.



Photo 6.11 : Kiosque. Place du théâtre.
Source : Auteur 2011.

Les bancs publics et les candélabres sont en fonte, les bancs sont situés à côté des réservations pour plantations, près des arbres pour protéger les usagers des rayons solaires.

L'existence de ces bancs favorise le repos. On note aussi l'existence de 2 kiosques et de sanitaires publics.

2-3-7- Les espaces verts :

L'existence d'arbres de type Mimosa, sur les limites de la place, ombragent l'espace, l'ombre créée par l'arbre encourage les usagers à rester une bonne partie de la journée dans la place. En plus de l'influence bénéfique sur la santé psychique des usagers, ils assurent la satisfaction visuelle et améliorent la qualité esthétique de l'environnement.

Le type d'arbres plantés à l'intérieur de la place est le sapin, il est connu pour ses feuilles persistantes mais qui ne protègent pas le sol des rayons solaires.



Photo 6.12 : le Sapins plantés dans la place du théâtre.

Source : Auteur (2011).



Photo 6.13 : le Mimosa planté dans la place du théâtre.

Source : Auteur (2011).

2-4- La typologie de la place du théâtre :

Il y a plusieurs typologies à établir pour les places publiques ; cette typologie se base sur des critères qui seront déterminés selon nos objectifs de recherche. Dans le quatrième chapitre « Présentation du cas d'étude », nous avons présenté les critères, qui nous aideront à connaître l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques (voir tableau 4.5 et 4.6).

2-5- L'analyse morphologique :

2-5-1- Critères topologiques :

La place occupe un îlot de forme rectangulaire, elle occupe une position excentrique par rapport à la voirie, elle s'ouvre sur un axe de circulation très important, qui est l'avenue de la république. Elle est délimitée des quatre côtés par des voies de circulation mécanique, les constructions environnantes sont des équipements administratifs : la banque d'Algérie BNA, le siège d'El-Moudjahid, l'hôtel El-Hayat, la banque centrale d'Algérie BCA, la poste, le théâtre et des habitations occupées au RDC par des commerces. Les activités commerciales environnantes ont une influence importante sur l'animation et la fréquentation de la place, surtout le marché qui se trouve derrière le théâtre et qui est un lieu de fréquentation quotidienne.



Fig 6.11 : Plan de masse, diverses activités qui s'exercent autour de la place du théâtre.
Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

2-5-2- Critères géométriques :

La place est de forme rectangulaire obéissant à la trame viaire conçue selon un plan en damier. Cette structure urbaine rationnelle, rigide et compacte à la fois, suivant une organisation qui prévoit des implantations d'habitats et d'équipements desservis par la voirie qui obéit à cette même règle orthogonale.

2-5-3- Critères dimensionnels :

Le plan du centre ville où la place est située, est conçu selon un plan en damier, composé de plusieurs îlots, la place occupe un îlot de (50 x 59) m².



Fig 6.12 : Plan du camp militaire, conçu selon un plan en damier.
Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

3- ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE LA PLACE 1^{er} MAI :

Aménagée par les services techniques de l'APC de Batna.

Concernant la place du 1^{er} Mai, le dossier comprend : un plan de situation, un plan de masse et des photos.

3-1- Localisation :



Fig 6.13 : Situation de la place du 1^{er} Mai ; source PDAU Batna 2007, (modifié par l'auteur).

La place du 1^{er} Mai est située dans le centre ville de Batna, elle est limitée des deux côtés par des voies de circulation mécanique, au Nord-ouest par l'avenue de l'indépendance, au Nord-est par la rue GRINE Belkacem, au Sud-est par la cité des 84 logements et au Sud-ouest par un passage piétonnier. Elle est d'une forme rectangulaire, sa surface est de 4 280,00 m².

3-2- l'état de la place avant la dernière opération d'aménagement :



Fig 6.14 : Photo aérienne de la place du 1^{er} Mai, avant le dernier aménagement.
Source : Google Earth 2006.



Fig 6.15 : La place du 1^{er} Mai en 2002, avant le dernier aménagement.
Source : Archives personnelles de l'auteur.

Avant, la place était un jardin clôturé ; après l'opération de réaménagement en 2010, la clôture a été démolie, l'espace réaménagé et la place est devenue ouverte au public.

3-3- Composants de la place et aspect formel :



Fig 6.16 : Plan de masse, la place du 1^{er} Mai, source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

3-3-1- Les parois :

Les deux façades, des côtés Nord-Est et Nord-Ouest paraissent lisses, trouées d'ouvertures, tandis que la façade du côté Sud-Est, est une clôture qui sépare la place de la cité des 84 logements. Les façades sont sur le même alignement, celles du côté Nord-est sont vétustes datant de l'époque coloniale, et celles du côté Nord-ouest sont des façades contemporaines. Les hauteurs des constructions environnantes sont R+2 et R+3, les façades sont simples et monotones, occupées au RDC par des commerces d'habillement, mais la taille des arbres plantés au pourtour de la place cache ces façades et diminue cette monotonie.

La place abordée du côté de l'avenue de l'indépendance donne une belle perspective, mais le kiosque aménagé dans le coin empêche la perception de la place.



Photo 6.14 : Façade contemporaine du côté de l'avenue de l'indépendance.
Source : Auteur (2011).



Photo 6.15 : Arbres plantés dans la place qui cache la façade urbaine.
Source : Auteur (2011).

3-3-2- Le plancher :

Le plancher est plat, traité en carrelage strié avec des réservations pour les plantes, son traitement met en valeur la fontaine aménagée au milieu de la place.



Photo 6.16 : Réserve pour plantations, place du 1^{er} Mai. Source : Auteur 2011.



Photo 6.17 : Revêtement du sol de la place du 1^{er} Mai. Source : Auteur 2011.

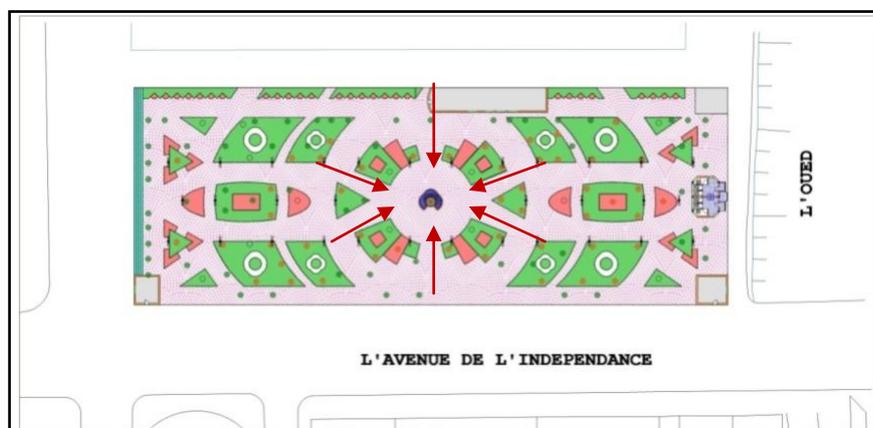


Fig 6.17 : Plan d'aménagement de la place du 1^{er} Mai, (modifié par l'auteur).

3-3-3- Le degré d'ouverture de la place :

La place publique est limitée d'un seul côté par une clôture qui la sépare de la cité des 84 logements. Au sein de cette place publique on a le sentiment d'être dans un espace ouvert sur les trois côtés, sur l'avenue de la l'indépendance, la rue GRINE Belkacem et le passage piétonnier. On a l'impression d'être dans un espace très vaste et aéré ; surtout que les façades des constructions environnantes sont éloignées, à cause de la largeur importante de l'avenue de l'indépendance.

3-3-4- Le rapport entre longueur et largeur :

La place est de forme rectangulaire, sa longueur est de 108,70 m, sa largeur est de 40,00 m, le rapport entre longueur et largeur est $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}} = 0,36$, cette forme favorise l'axe dynamique arrière-avant du corps, quant on arrive à la place du côté de la rue GRINE Belkacem.

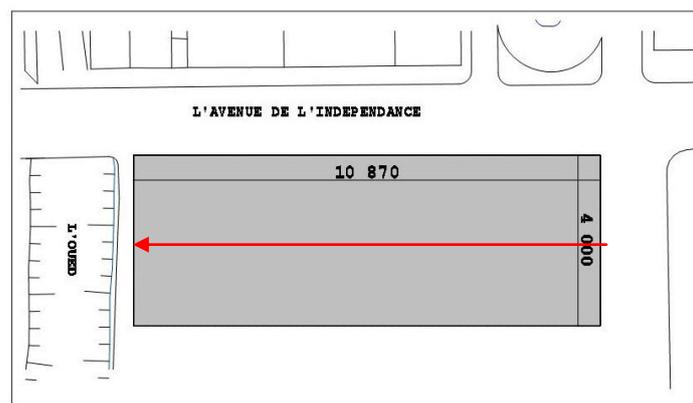


Fig 6.18 : Le rapport entre longueur et largeur de la place. Source : Auteur 2011.

3-3-5- Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti :

La hauteur des constructions environnantes n'est pas importante par rapport aux dimensions du plan, on a l'impression d'être dans un espace ouvert. La largeur des voies qui bordent la place augmente ce sentiment.

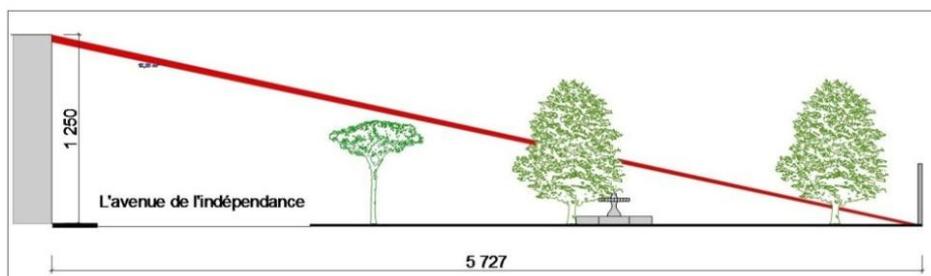


Fig 6.19 : coupe qui montre le rapport entre la hauteur des bâtiments du côté de l'avenue de l'indépendance et l'éloignement de la place. Source : Auteur 2011.

$$\text{Le rapport : } \frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{12,50}{57,27} \approx 0,21.$$

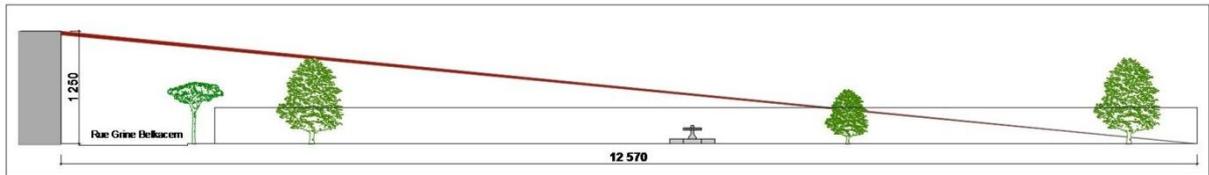


Fig 6.20 : coupe qui montre le rapport entre la hauteur des bâtiments du côté de la rue Grine Belkacem et l'éloignement de la place. Source : Auteur 2011.

$$\text{Le rapport : } \frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{12,50}{125,70} \approx 0,099.$$

3-3-6- Le mobilier urbain :

Les bancs publics et les candélabres sont en fonte, les corbeilles sont en acier. L'existence des bancs favorise le repos. On note aussi l'existence de 2 kiosques, de sanitaires publics et d'un fast Food.



Photo 6.18 : Mobilier urbain, place du 1^{er} Mai (Bancs en fonte, candélabres et fontaine).
Source : Auteur (2011).



Photo 6.19: Fast Food, place du 1^{er} Mai
Source : Auteur (2011).

3-3-7- Les espaces verts :

L'existence d'arbres de type Mimosa et d'autres types feuillus ombragent l'espace, et donc encouragent les usagers à rester une bonne partie de la journée dans la place, et se protéger des rayons solaires ; en plus de l'influence bénéfique sur la santé psychique des usagers. Ils assurent la satisfaction visuelle et améliorent la qualité esthétique de l'environnement. Les arbres cachent la façade urbaine des constructions environnantes qui est monotone et manque d'esthétique.



Photo 6.20 : Type d'arbres plantés à l'intérieur de la place du 1^{er} Mai.
Source : Auteur (2011).



Photo 6.21 : Type d'arbres Mimosa plantés sur les limites de la place du 1^{er} Mai.
Source : Auteur (2011).

3-4- La typologie de la place du 1^{er} Mai :

Le quatrième chapitre « Présentation du cas d'étude », présente les critères de classification (voir tableau 4.5 et 4.6).

3-5- L'analyse morphologique :

3-5-1- Critères topologiques :

La place occupe une position stratégique dans la ville, elle s'ouvre sur un axe de circulation très important, l'avenue de l'indépendance. Les constructions environnantes sont des habitations occupées au RDC par des commerces d'habillement. Les activités commerciales environnantes influencent l'appropriation de la place, par leur attractivité.

3-5-2- Critères géométriques :

La place est de forme rectangulaire, obéissant à la trame viaire conçue selon un tracé orthogonale.

3-5-3- Critères dimensionnels :

Le plan du centre ville où la place est située, est conçu selon une trame orthogonale, composée de plusieurs îlots, la place occupe une parcelle de 4280 m² dans un îlot de 24366,6 m², donc un pourcentage de 17%.



Fig 6.21 : Plan qui montre la trame viaire d'une partie du centre ville, où se situe la place du 1^{er} Mai.
Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

4- Analyse typo morphologique de « Sahat Chouhada »:

Concernant la place dite « SAHAT CHOUHADA », le dossier comprend : le plan de situation, le plan de masse et des photos.

4-1- Localisation :

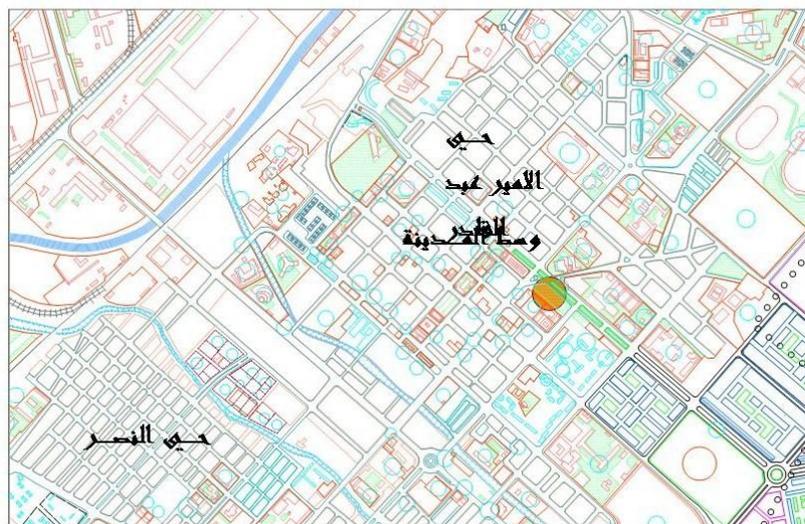


Fig 6.22 : situation de la place CHOUHADA ; source PDAU Batna 2007.

Sahat Chouhada, se situe dans le centre ville de Batna, elle est limitée des trois côtés par des voies de circulation mécanique et d'un côté par une clôture qui la sépare du centre de rééducation et du tribunal. Elle est d'une forme rectangulaire, sa surface est de 3030 m².

4-2- Composants de la place et aspect formel :



Fig 6.23 : Plan de masse, Sahat Chouhada.
Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

4-2-1- Les parois :

La place est limitée d'un seul côté par une clôture qui la sépare du centre de rééducation et du tribunal. Le côté qui donne sur l'avenue de l'indépendance est traité par des colonnes et des arcs.



Photo 6.22 : La place CHOUHADA abordée du côté de l'avenue de l'indépendance.
Source : Auteur 2011.

4-2-2- Le plancher :

Le plancher est plat, traité de carrelage strié, de béton et de réservations pour les plantes, son traitement met en valeur les deux fontaines ; une large allée parallèle aux allées Ben Boulaïd lie les deux accès de la place.



Photo 6.23 : Revêtement du sol, « Sahat Chouhada ». Source : Auteur 2011.



Photo 6.24 : Réserve pour plantations, « Sahat Chouhada ». Source : Auteur 2011.

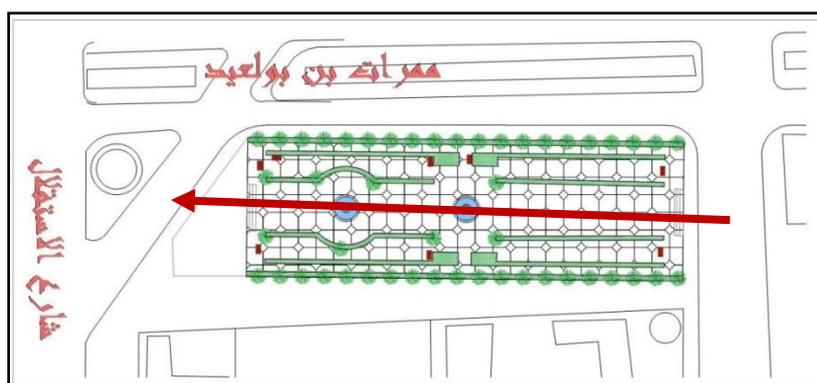


Fig 6.24 : Plan d'aménagement de « Sahat Chouhada ». Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

4-2-3- Le degré d'ouverture de la place :

Au sein de cette place publique on a le sentiment d'être dans un espace clos. Malgré qu'elle soit ouverte sur trois côtés : sur l'avenue de l'indépendance, sur les allées Ben Boulaïd et sur la rue Larbi Tebessi, mais elle n'est perçue que lorsqu'on passe par l'avenue de l'indépendance.

L'intérieur de la place n'est perceptible que lorsqu'on y accède, et ce à cause des arbres plantés le long du côté des allées Ben Boulaïd qui empêchent les gens à pénétrer, et qui constituent une espèce d'écran visuel, et à cause de l'élément qui marque le côté de l'avenue de l'indépendance.



Photo 6.25 : L'alignement d'arbres sur un côté de « Sahat Chouhada ».

Source : Auteur 2011.



Photo 6.26 : la clôture qui sépare « Sahat Chouhada » du centre de rééducation et du tribunal.

Source : Auteur 2011.

4-2-4- Le rapport entre longueur et largeur :

La place est de forme rectangulaire, le rapport entre longueur et largeur est $\frac{\text{Largeur}}{\text{Longueur}} = 0,32$.

Elle favorise l'axe dynamique arrière-avant du corps, quand on aborde la place du côté de l'avenue de l'indépendance.

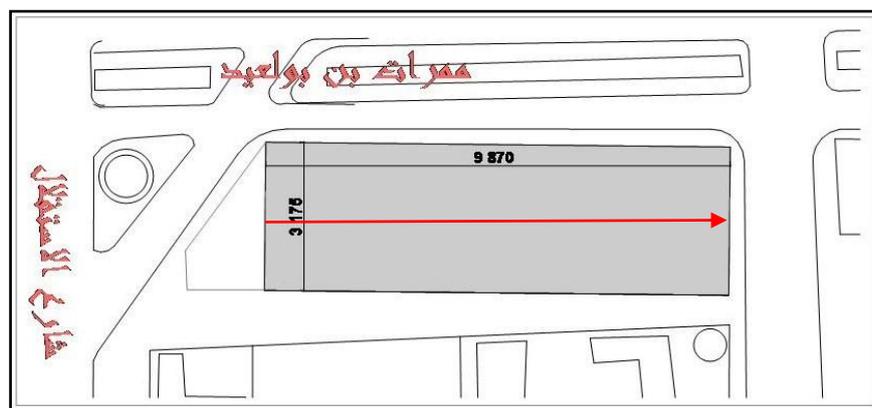


Fig 6.25 : Le rapport entre longueur et largeur, « Sahat Chouhada ». Source : Auteur 2011.

4-2-5- Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti :

Une hauteur trop grande par rapport à la largeur, influence la perception de la place publique et donne l'impression d'être dans un espace fermé.

Sur l'axe de la longueur de la place CHOUHADA, le rapport entre profondeur et hauteur est convenable, la distance offre un recul convenable pour la perception.

Sur l'axe de la largeur, la taille des arbres plantés sur les limites de la place donne l'impression d'être dans un espace étroit, on n'a pas l'impression d'une liberté visuelle, il nous faut faire un effort pour apprécier le ciel.

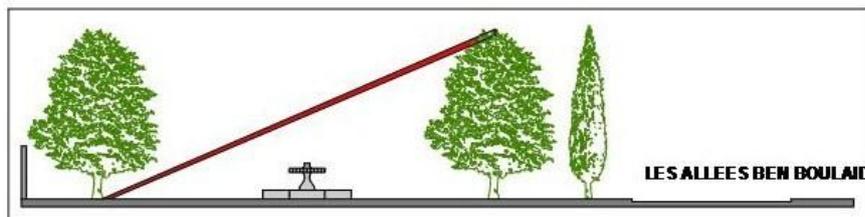


Fig 6.26 : Coupe qui montre le rapport entre la largeur de la place et la hauteur des arbres.
Source : Auteur 2011.

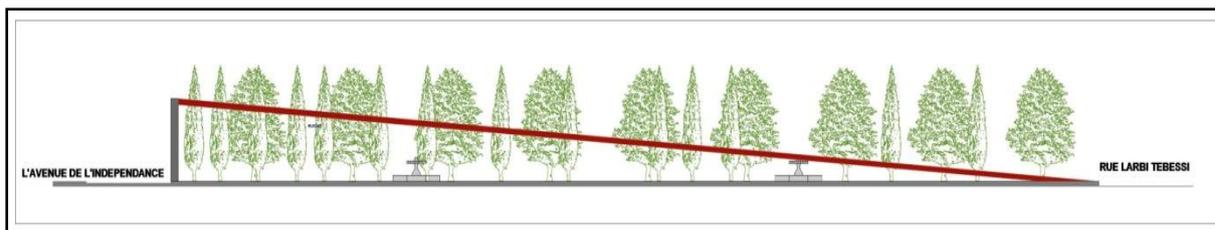


Fig 6.27 : Coupe qui montre le rapport entre la longueur de la place et la hauteur de l'élément qui marque l'entrée. Source : Auteur 2011.

4-2-6- Le mobilier urbain :

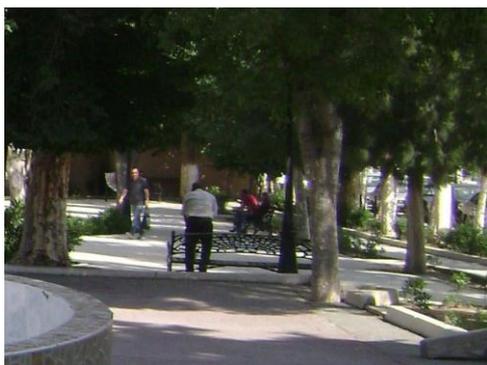


Photo 6.27 : Bancs en fonte, « Sahat Chouhada ».
Source : Auteur 2011.



Photo 6.28 : Fontaine, « Sahat Chouhada ».
Source : Auteur 2011.

Les bancs publics et les candélabres sont en fonte, la position des bancs est à côté des réservations pour plantations et près des arbres pour protéger les usagers des rayons solaires.

L'existence de ces bancs favorise le repos. Les deux fontaines mettent en valeur l'axe de la longueur.

4-2-7- Les espaces verts :

Des arbres géants sont plantés dans cette place, des palmiers nains, des sapins et des Mimosas, ce qui crée beaucoup d'espaces ombragés, l'ombre créée par les arbres encourage les usagers à rester une bonne partie de la journée dans la place. En plus de l'influence

bénéfique sur le confort psychologique des usagers. Ils assurent la satisfaction visuelle et améliorent la qualité esthétique de l'environnement.



Photo 6.29 : Types d'arbres plantés, « Sahat Chouhada ». Source : Auteur 2011.

4-3- La typologie de la place du théâtre :

Le quatrième chapitre « Présentation du cas d'étude », présente les critères de classification (voir tableau 4.5 et 4.6).

4-4- L'analyse morphologique :

4-4-1- Critères topologiques :

La place occupe une position stratégique dans la ville, elle s'ouvre sur deux axes de circulation très importants, l'avenue de l'indépendance et les allées Ben Boulaid.

Les constructions environnantes sont des équipements : le commissariat central, la wilaya, le centre de rééducation, le tribunal et la maison de la culture, mais ils n'ont pas d'influence sur la fréquentation de la place.



Fig 6.28 : Plan de masse, équipements autour de « Sahat Chouhada ». Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

4-4-2- Critères géométriques :

La place est de forme rectangulaire et n'obéit pas à la trame viaire.

4-4-3- Critères dimensionnels :

Le plan du centre ville où la place est située, est composé de plusieurs îlots, la place occupe une parcelle de 3136,70 m² dans un îlot de 13245,00 m², donc un pourcentage de 23,68 %.



Fig 6.29 : Plan qui montre la trame viaire d'une partie du centre ville, où se situe « Sahat Chouhada ». Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

5- Analyse typo morphologique de la place BEN BOULAID:

Concernant la place Ben Boulaid, le dossier comprend : le plan de situation, le plan de masse et des photos.

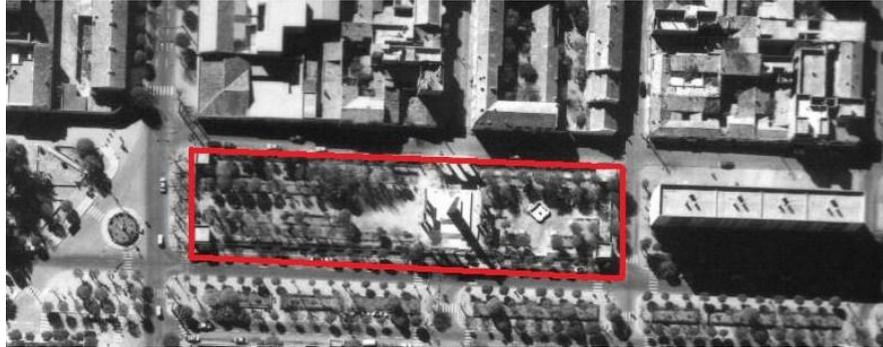
5-1- Localisation :



Fig 6.30 : situation de la place Ben Boulaid ; source PDAU Batna 2007.

La place Ben Boulaid, se situe dans le centre ville de Batna, elle est limitée des quatre côtés par des voies de circulation mécanique, sa surface est de 4319,00 m².

5-2- l'état de la place avant la dernière opération d'aménagement :



**Fig 6.31 : Photo aérienne de la place Ben Boulaid, avant le dernier aménagement.
Source : Google Earth 2006 (modifier par l'auteur).**



**Photo 6.30 : La place Ben Boulaid, avant la démolition de la clôture en 2002.
Source : Archives personnelles de l'auteur.**



**Photo 6.31 : La place Ben Boulaid après l'aménagement en 2006.
Source : Archives personnelles de l'auteur.**

Avant, la place était un jardin clôturé, après l'opération de réaménagement en 2006, la clôture a été démolie, l'espace fût réaménagé, et la place est devenue ouverte à la circulation des piétons.

5-3- Composants de la place et aspect formel :



**Fig 6.32 : Plan de masse de la place Ben Boulaid, source POS du centre ville de Batna,
(Modifié par l'auteur).**

5-3-1- Les parois :

La place est limitée des quatre côtés par des voies de circulation mécanique. Du côté Nord-Est par les allées Ben Boulaid, du côté Nord-Ouest par la rue Ben Badis, du côté Sud-Est par l'avenue de l'indépendance et du côté Sud-Ouest par la rue Ali Nmer.

5-3-2- Le plancher :

Le plancher est plat, traité par du carrelage strié et des réservations pour les plantes, son traitement met en valeur le monument de Ben Boulaid, la large allée parallèle aux allées Ben Boulaid, joue aussi le même rôle ; la statue est placée dans un endroit qui assure la perception du monument de différents côtés.

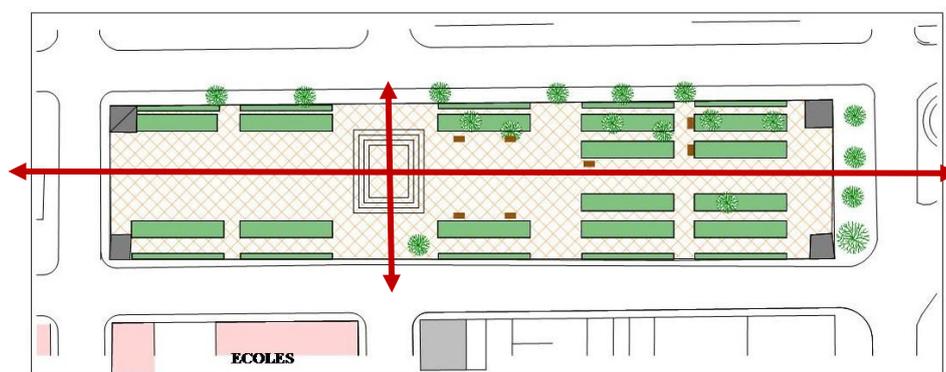


Fig 6.33 : Plan d'aménagement de la place Ben Boulaid.
Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).



Photo 6.32 : Revêtement du sol et réservation pour plantations, place Ben Boulaid. Source : Auteur 2011.

5-3-3- Le degré d'ouverture de la place :

Au sein de la place Ben Boulaid on a le sentiment d'être dans un espace limité de deux côtés par des parois et ouvert sur les deux autres côtés, sur l'avenue de l'indépendance et sur les allées Ben Boulaid.

Malgré que la place soit ouverte sur deux axes de circulation mécanique très importants, mais on a l'impression d'être dans un espace clos, monotone et rigide.



Photo 6.33 : La fermeture de la place Ben Boulaid sur deux côtés par l'alignement des arbres.
Source : Auteur 2011.

5-2-4- Le rapport entre longueur et largeur :

La place est de forme rectangulaire, le rapport entre longueur et largeur est $\frac{\text{Largeur}}{\text{Longueur}} = 0,21$.

Elle favorise l'axe dynamique arrière-avant du corps, quand on aborde la place du côté de l'avenue de l'indépendance.

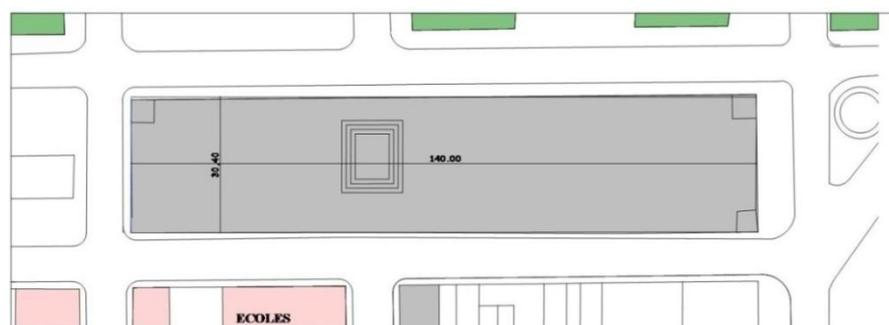


Fig 6.34 : rapport entre la longueur et la largeur du plan, place Ben Boulaid.
Source POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

5-2-5- Le rapport entre les dimensions du plan et la hauteur du bâti :

Sur l'axe de la longueur de la place Ben Boulaid, le rapport entre profondeur et hauteur est convenable, la distance offre un recul convenable pour la perception.

Sur l'axe de la largeur, la taille des arbres plantés sur les limites de la place donne l'impression d'être dans un espace étroit, on n'a pas l'impression d'une liberté visuelle, il nous faut faire un effort pour apprécier le ciel.

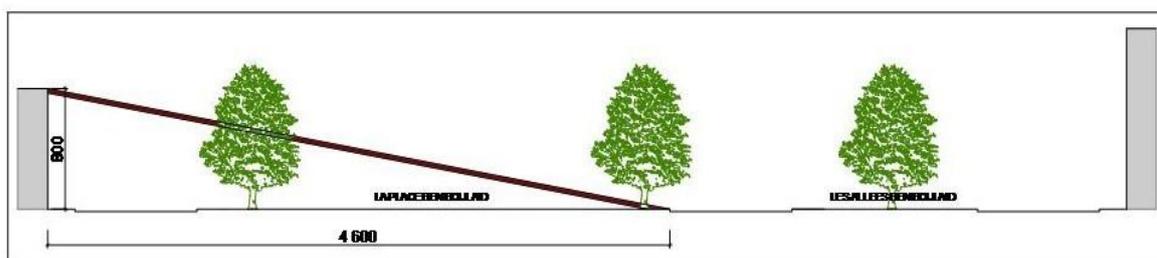


Fig 6.35 : Rapport entre la largeur de la place et la hauteur des écoles, place Ben Boulaid.
Source : Auteur.

Le rapport : $\frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{8,00}{46,00} \approx 0,17.$

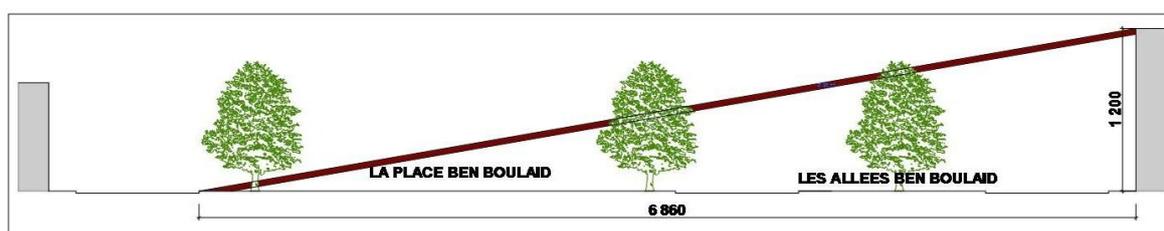


Fig 6.36 : Rapport entre la largeur de la place et la hauteur des constructions, côté des allées Ben Boulaid, place Ben Boulaid. Source : Auteur.

Le rapport : $\frac{\text{hauteur}}{\text{éloignement}} = \frac{12,00}{68,60} \approx 0,12.$

5-2-6- Le mobilier urbain :

Les bancs publics sont en bois, leur position est à côté des réservations pour plantations, près des arbres pour protéger les usagers des rayons solaires. L'existence de ces bancs favorise le repos. Le monument « Ben Boulaid » met en valeur la place.



Fig 6.37 : Mobilier urbain (Monument Ben Boulaid, bancs et candélabres), place Ben Boulaid.
Source : Auteur 2011.

5-2-7- Les espaces verts :

L'existence d'arbres de type Mimosa, sur les limites de la place, ombragent l'espace, l'ombre créée encourage les usagers à rester dans la place. On note aussi l'existence d'une haie qui borde des surfaces gazonnées.



Photo 6.34 : Type d'espaces verts plantés dans la place Ben Boulaïd. Source : Auteur 2011.

5-3- La typologie de la place du théâtre :

Le quatrième chapitre « Présentation du cas d'étude », présente les critères de classification (voir tableau 4.5 et 4.6).

5-4- L'analyse morphologique :

5-4-1- Critères topologiques :

La place occupe une position stratégique dans la ville, elle s'ouvre sur deux axes de circulation très importants, l'avenue de l'indépendance et les allées Ben Boulaïd. Les constructions environnantes sont des équipements : école, clinique ORL, qui n'ont pas d'influence sur la fréquentation de la place.

5-4-2- Critères géométriques :

La place est de forme rectangulaire, elle obéit à la trame viaire conçue selon un tracé orthogonal.

5-4-3- Critères dimensionnels :

Le plan du centre ville où la place est située, est conçu selon un tracé orthogonal, composé de plusieurs îlots, la place occupe un îlot de 4 319,00 m².



Fig 6.38 : Plan qui montre la trame viaire d'une partie du centre ville, où se situe la place Ben Boulaïd. Source : POS du centre ville de Batna, (modifié par l'auteur).

CONCLUSION :

L'analyse typo morphologique d'un projet est basée sur la combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale.

Ce chapitre a été consacré à l'analyse de quatre places publiques dans la ville de BATNA : la place du théâtre, la place du 1er Mai, Sahat Chouhada et la place Ben Boulaid.

La méthode d'analyse que nous avons adopté est celle décrite par : PHILIPPE PANERAI, JEAN-CHARLES DEPAULE et AL (1980) ; cette analyse est basée essentiellement sur l'élaboration d'un corpus qui comprend les différents plans, relevés et photos. La récolte des documents relatifs à ces places, nous a été facilitée par les services techniques de l'APC de Batna.

Concernant la place du 1^{er} Mai et la place du Théâtre, les plans ont été établis par les services techniques, mais pour la place Ben Boulaid et Sahat Chouhada, les plans d'aménagement ont été dessinés sur place, nous avons dessiné les plans en se basant sur des photos aériennes et des relevés faits sur terrain.

A la lumière de cette analyse, nous avons pu définir l'aspect formel de toutes les places sélectionnées et les différentes composantes, ainsi que leur rapport avec l'environnement immédiat.

Nous avons pu déterminer les composantes de la forme : les parois, le sol, le mobilier urbain, l'état de ces composantes, les matériaux utilisés, ainsi que leur disposition. Nous avons pu définir les éléments naturels qui ont une influence bénéfique sur le confort des usagers, leurs types, ainsi que leur disposition et l'influence de cette disposition sur la lecture de la place. Nous avons fait une lecture aussi sur les édifices environnants de la place, décrit leurs types, leurs détails architecturaux, ainsi que leurs rapports avec la place.

Tous ces éléments varient d'une place à une autre et ont une influence sur son appropriation.

Dans le prochain chapitre nous essaierons de cerner ce problème et de comprendre comment ces facteurs influencent l'appropriation des places de la ville de Batna.

CHAPITRE 7

**L'INFLUENCE DE LA FORME ET DE
L'EMPLACEMENT SUR L'APPROPRIATION
DES PLACES PUBLIQUES**

INTRODUCTION :

Dans ce chapitre nous allons présenter l'analyse et l'interprétation des résultats des deux techniques adoptées dans notre recherche : l'observation en situation et le questionnaire. Il s'agit donc d'expliquer le déroulement de ces deux techniques.

En premier lieu, on va considérer le déroulement de l'observation et les instruments utilisés pour la collecte et l'interprétation des données relatives aux comportements observés, et qui concerne les différents modes d'appropriation des places sélectionnées. Les données chiffrées seront enregistrées sur des grilles d'observation, ensuite elles seront converties en mesures qualitatives, sur la base de l'échelle d'intensité. Les résultats seront traduits sous forme de graphes, pour pouvoir faire une lecture comparative entre les différents modes d'appropriation.

En deuxième lieu, on abordera l'échantillonnage, il s'agit ici de déterminer la taille de l'échantillon pour chaque place étudiée et la méthode adoptée pour le déterminer. Ensuite, d'expliquer comment le questionnaire a été construit, la structure du formulaire de questions et les types de questions adoptées.

La dernière étape consiste à analyser et interpréter les résultats du questionnaire, il s'agit de l'analyse uni-variée qui permet d'obtenir la fréquence de chaque modalité de réponse, et de l'analyse bi-variée qui permet de connaître la relation entre deux variables. Avant d'analyser les résultats obtenus, il faut passer d'abord par le codage des réponses, leur saisie et le contrôle des données.

1- LE DEROULEMENT DE L'OBSERVATION :

L'observation en situation, est la technique adoptée dans notre recherche, pour explorer la zone d'étude d'une part et d'autre part pour collecter les informations sur les différents modes d'appropriation des places publiques sélectionnées. Cette technique est une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique, c'est l'action d'examiner un phénomène avec soin et non pas un simple exercice de la vue.

L'observation en situation c'est le fait d'être physiquement présent sur place, observer le déroulement ordinaire du comportement des usagers, et l'appropriation des places publiques par une population désignée.

A travers des périodes de la journée et suivant un calendrier des campagnes d'observations, la collecte des données sera faite par l'instrument « la grille d'observation ».

Quelques questions semi directives s'imposent parfois, sans interrompre l'activité de l'utilisateur. L'observation s'est déroulée en 2 étapes :

1^{ère} étape : l'observation commence au début non participante, elle permet de maintenir une vision objective sur l'appropriation des places publiques, donc il est nécessaire de faire des visites préliminaires sur les quatre places sélectionnées, ce qui nous permettra d'explorer les terrains et de prendre les premières notes et les enregistrer. On va réunir les éléments du milieu à observer, il s'agit de noter pour chaque place :

- La situation de la place dans la ville,
- L'environnement immédiat, types de constructions: commerces, habitations, ...
- La forme générale de la place : les édifices environnants, le décor architectural, l'époque de l'édification des constructions, l'aménagement, ...
- La population qui fréquente la place : l'âge, le sexe et le nombre,
- La nature des activités exercées dans la place,
- L'activité dominante dans la place,
- Citer les périodes où la fréquentation de la place atteint son maximum, et donc déterminer les périodes favorables pour l'observation.

Toutes les notes seront enregistrées sur des cahiers de bord.

2^{ème} étape : Le déroulement de l'observation sur chaque place sélectionnée. L'observation de chaque place est faite selon un planning, on a consacré quatre jours d'observation pour chaque place, deux jours de semaine et deux jours de week end. L'observation sera participante, par le biais d'un ensemble de questions informelles posées aux usagers de la

place, qui permettront d'avoir des informations qui ne peuvent être obtenues sans ce contact direct avec l'utilisateur de la place.

On a établi des grilles d'observation pour chaque place, les grilles sont construites sur la base de l'analyse conceptuelle et des objectifs à atteindre.

Les grilles d'observations ont permis de noter pour chaque place les informations suivantes :

- L'intensité de l'appropriation établie sur une échelle allant de l'intensité la plus faible à l'intensité la plus forte,
- Le moment de la fréquentation : matin, après-midi,
- Les zones où se regroupent les usagers : devant les kiosques et les cafétérias, au niveau des espaces ombragés, ou des espaces aménagés où ils peuvent s'asseoir,
- La catégorie d'utilisateurs qui fréquentent la place : hommes, femmes, enfants.

Il ne faut pas oublier que la catégorie d'utilisateurs qui fréquentent la place, détermine la nature de l'observation effectuée.

1-1- La période de l'observation :

L'usage de la place publique peut changer d'une période à une autre et pour mieux comprendre le comportement des usagers et leurs modes d'appropriation, on a réparti la journée en périodes distinctes :

Le matin : la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi.

L'après midi : partie du jour comprise entre midi et le soir.

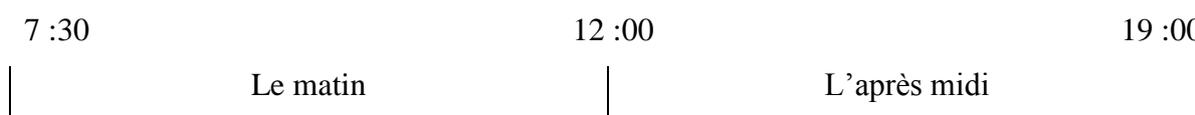


Fig 7.1 : Le planning suivi pour l'observation. Source : Auteur 2011.

Chaque place sera observée quatre jours par semaine, deux jours de semaine et deux jours de week end, on a passé toute la journée pour pouvoir observer les comportements des usagers au sein de ces espaces.

1-2- La construction de la grille d'observation :

La grille d'observation doit représenter tous les comportements et les modes d'appropriation des places publiques, et leurs degrés d'intensités, c'est-à-dire le nombre des usagers pour chaque mode d'appropriation, et de définir le degré d'intensité selon l'échelle des intensités relatives à chaque type d'usage.

Indicateurs	1 ^{er} jour .../.../2011		2eme jour .../.../2011		3eme jour .../.../2011		4eme jour .../.../2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Circulation								
Rencontres								
Pause et repos								
Jeux des enfants								
Manifestations								
Commerce informel								
Prolongement des locaux commerciaux								

Grille d'observation N°1 : Nombre d'usagers pour chaque mode d'appropriation des places publiques (résultats de plusieurs observations). Source : Auteur 2011.

1-3- L'échelle de l'intensité :

Il y en a plusieurs échelles pour mesurer les variables :

- THURSTONE : échelle d'intervalle pour mesurer les variables séparées par des distances égales,
- GUTTMAN : échelle ratio pour classifier les phénomènes en une série de facteurs ayant un point 0 absolu et des distances égales entre elles,
- LIKERT : échelle nominale et cardinale pour mesurer les variables d'une catégorie, les classifier selon un ordre établi, du plus grand au plus petit ou le contraire.

Dans notre travail nous avons opté pour la dernière, c'est l'échelle la plus adaptée à notre recherche.

< 5%	5% < I < 15%	15% < I < 35%	35% < I < 50%	50% < I < 100%
Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très intense

Fig 7.2 : L'échelle d'intensité. Source : Auteur 2011.

La place est un espace public, les usagers de cet espace l'occupent pour une période, la capacité de la place à recevoir les gens est fonction de sa vocation. La place serait saturée si le mobilier urbain et les sous espaces étaient occupés complètement. Pour déterminer la capacité de la place, il faut définir d'abord les différentes activités qui s'y déroulent.

L'utilisateur de la place peut se trouver dans trois positions :

- Debout : entraîné de discuter,
- Assis : pour se reposer,
- Marchant.

Usager debout :

Il doit avoir une aire suffisante, qui lui permet d'être libre dans ses gestes. (Voir figure 7.3).

L'emprise moyenne d'un usager en position debout est de $1,25 \times 1,25 \approx 1,50 \text{ m}^2$.

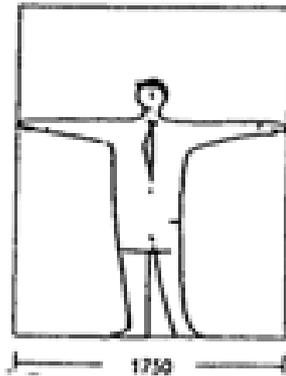


Fig 7.3 : L'emprise nécessaire pour une personne debout, libre dans ses gestes
Source : Neufert. E, 1991.

Usager assis :

Les usagers peuvent s'asseoir soit sur des bancs mobiles, soit sur des bancs intégrés aux bacs à plantes, dont la capacité varie selon la longueur du banc. L'utilisateur occupe une place d'une moyenne de 0,75 m de largeur. (Voir figure 7.4).

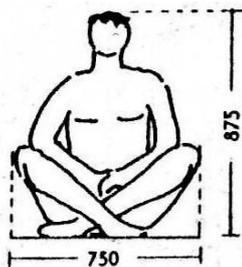


Fig 7.4 : l'emprise nécessaire pour une personne assise. Source : Neufert. E, 1991

Usager en mouvement :

L'utilisateur utilise les passages piétonniers de la place publique, soit pour la promenade, soit pour gagner du temps pour arriver à un autre endroit, sans gêner les autres ou être gêné par les autres.

L'espace nécessaire pour un usager en mouvement est de $(1,25 \times 1,125) \text{ m}^2 \approx 1,50 \text{ m}^2$. (Voir figure 7.5).

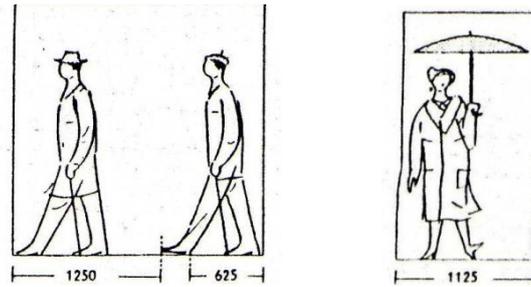


Fig 7.5 : L'emprise nécessaire pour une personne en marchant
 Source : Neufert. E, 1991

$$\text{Donc la capacité de la place publique} = \frac{\text{surface du passage}}{\text{l'emprise nécessaire pour une personne}}$$

1-4- Echelle d'intensité des places étudiées :

La place du théâtre (la place du 8 Mai):

La place a une superficie de : 2950 m².

Après soustraction de la surface des espaces verts, des kiosques et des sanitaires publics, il nous reste une surface de : 2359 m².

Capacité des passages piétonniers : 1572 personnes.

Capacité des bancs : 11 x 3 = 33 personnes.

La capacité totale de la place est de : 1605 personnes.

Echelle d'intensité :

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 80	80 < P < 240	240 < P < 561	561 < P < 802	802 < P < 1605

Fig 7.6 : L'échelle d'intensité relative à l'appropriation de la place du théâtre.
 Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 2	1 < P < 4	4 < P < 11	11 < P < 16	16 < P < 33

Fig 7.7 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des bancs publics de la place du théâtre.
 Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 78	78 < P < 235	235 < P < 550	550 < P < 786	786 < P < 1572

Fig 7.8 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des passages piétonniers de la place du théâtre.
 Source : Auteur 2011.

La place du 1^{er} Mai :

La place a une superficie de : 4280 m².

Après soustraction de la surface des espaces verts, des kiosques et des sanitaires publics, il nous reste une surface de : 2604 m².

Capacité des passages piétonniers : 1736 personnes.

Capacité des bancs : 7 x 3 = 21 personnes.

La capacité totale de la place est de : 1757 personnes.

Echelle d'intensité :

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 87	87 < P < 263	263 < P < 614	614 < P < 878	878 < P < 1757

Fig 7.9 : L'échelle d'intensité relative à l'appropriation de la place 1er Mai.

Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 1	1 < P < 3	3 < P < 7	7 < P < 10	10 < P < 21

Fig 7.10 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des bancs publics de la place 1er Mai.

Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 86	86 < P < 260	260 < P < 607	607 < P < 868	868 < P < 1736

Fig 7.11 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des passages piétonniers de la place 1er Mai.

Source : Auteur 2011.

LA PLACE CHOUHADA :

La place a une superficie de : 3030 m².

Après soustraction de la surface des espaces verts et des fontaines, il nous reste une superficie de : 2370 m².

Capacité des passages piétonniers : 1580 personnes.

Capacité des bancs : 8 x 3 = 24 personnes.

La capacité totale de la place est de : 1604 personnes.

Echelle d'intensité :

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
P < 80	80 < P < 240	240 < P < 561	561 < P < 802	802 < P < 1604

Fig 7.12 : L'échelle d'intensité relative à la place CHOUHADA.

Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
$P < 1$	$1 < P < 3$	$3 < P < 8$	$8 < P < 12$	$12 < P < 24$

Fig 7.13 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des bancs publics de la place CHOUHADA.
Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
$P < 79$	$79 < P < 237$	$237 < P < 553$	$553 < P < 790$	$790 < P < 1580$

Fig 7.14 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des passages piétonniers de la place CHOUHADA.
Source : Auteur 2011.

LA PLACE BEN BOULAI D :

La place a une superficie de : 4116 m².

Après soustraction de la surface des espaces verts, des kiosques et du monument, il nous reste une superficie de : 2790 m².

Capacité des passages piétonniers : 1860 personnes.

Capacité des bancs : $9 \times 2 = 18$ personnes.

La capacité totale de la place est de : 1878 personnes.

Echelle d'intensité :

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
$P < 93$	$93 < P < 281$	$281 < P < 657$	$657 < P < 939$	$939 < P < 1878$

Fig 7.15 : L'échelle d'intensité relative à la place Ben Boulaid.
Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
$P < 1$	$1 < P < 2$	$2 < P < 6$	$6 < P < 9$	$9 < P < 18$

Fig 7.16 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des bancs publics de la place Ben Boulaid.
Source : Auteur 2011.

Très faible	faible	moyenne	Intense	Très intense
$P < 92$	$92 < P < 279$	$279 < P < 651$	$651 < P < 930$	$930 < P < 1860$

Fig 7.17 : L'échelle d'intensité relative à l'usage des passages piétonniers de la place Ben Boulaid.
Source : Auteur 2011.

1-5- Remplissage de la grille d'observations :

Après l'observation exploratoire sur terrain des places sélectionnées, et avant le remplissage de la grille d'observations, il faut préparer un calendrier des campagnes d'observations. Nous avons consacré quatre jours pour chaque place, deux jours de week end

et deux jours de semaine, nous avons passé toute la journée pour pouvoir observer les comportements des usagers au sein des places.

La place du théâtre	La place 1 ^{er} Mai	Sahat CHOUHADA	La place Ben Boulaïd
Mer 27 Avril 2011	Jeudi 28 Avril 2011	Vend 29 Avril 2011	Sam 30 Avril 2011
Jeudi 05 Mai 2011	Mer 04 Mai 2011	Samedi 07 Mai 2011	Vend 06 Mai 2011
Vend 27 Mai 2011	Samedi 28 Mai 2011	Dim 29 Mai 2011	Lundi 30 Mai 2011
Sam 04 Juin 2011	Vend 03 Juin 2011	Lun 06 Juin 2011	Mar 07 Juin 2011

Tab 7.1 : Calendrier des campagnes d'observations des places sélectionnées. Source : Auteur 2011.

A la fin de chaque journée, on va remplir la grille d'observations relative à chaque place, par le nombre des usagers relatifs à chaque mode d'appropriation.

indicateurs	Jeudi 28 Avril 2011		Merc 04 Mai 2011		Sam 28 Mai 2011		Vend 03 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Circulation	16	25	20	30	28	35	7	5
Rencontre	24	30	32	40	35	40	5	3
Pose et repos	43	48	48	52	48	48	10	10
Aire de jeux	0	5	0	8	4	8	0	0
Manifestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce informel	5	4	4	4	5	4	0	0
Le nombre total	88	112	104	134	120	135	22	18

Fig 7.18 : Feuille Excel qui montre le nombre d'usagers relatifs à chaque mode d'appropriation de la place du 1^{er} Mai. Source : Auteur 2011.

Pour chaque place nous avons établi une feuille Excel qui montre le nombre d'usagers relatifs à chaque mode d'appropriation.

1-6- La détermination du degré d'intensité :

Après la collecte des données sur terrain et la détermination du nombre d'usagers pour chaque mode d'appropriation, l'étape suivante sera la détermination du degré d'intensité suivant l'échelle de l'intensité relative à l'usage des places étudiées.

indicateurs	Jeudi 28 Avril 2011		Mer 04 Mai 2011		Sam 28 Mai 2011		Vend 03 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Nombre d'utilisateurs	88	112	104	134	120	135	22	18
Degré d'intensité	F	F	F	F	F	F	T F	T F

Fig 7.19 : Feuille Excel qui montre l'intensité de l'usage de la place du 1^{er} Mai. Source : Auteur 2011.

Il faut noter que pour chaque place nous avons établi un tableau, qui montre l'intensité dans les jours choisis pour l'observation et pendant la période du matin et de l'après midi.

1-7- Analyse et interprétation des résultats de l'observation :

Pour chaque place étudiée, les modes d'appropriation sont inscrits dans la grille d'observation, qui montre le nombre d'utilisateurs relatif à chaque mode.

Indicateurs	Mer 27 Avril 2011		Jeu 05 Mai 2011		Vend 27 Mai 2011		Sam 04 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Circulation	22	25	20	0	20	3	19	10
Rencontres	98	10	52	0	100	3	95	15
Pause et repos	68	52	23	0	44	15	65	50
Jeux des enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce informel	2	1	2	0	3	0	2	1
TOTAL	190	88	97	0	167	21	181	76

Grille d'observation N° 1 : Nombre d'utilisateurs pour chaque mode d'appropriation de la place du théâtre. Source : Auteur 2011.

L'étape suivante est la détermination du degré d'intensité selon l'échelle relative à l'usage de chaque place.

	Mer 27 Avril 2011		Jeu 05 Mai 2011		Vend 27Mai 2011		Sam 4 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Nombre D'usagers	190	88	97	0	167	21	181	76
Degré D'intensité	F	F	F	N	F	T F	F	T F

Tab 7.2 : Intensité de l'usage de la place du théâtre (les différents modes d'appropriation).

	Mer 27 Avril 2011		Jeu 05 Mai 2011		Vend 27Mai 2011		Sam 4 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Nombre D'usagers	68	52	52	0	44	15	65	50
Degré D'intensité	T I	T I	T I	N	T I	I	T I	T I

Tab 7.3 : Intensité de l'usage des bancs de la place du théâtre (pause et repos).

	Mer 27 Avril 2011		Jeu 05 Mai 2011		Vend 27Mai 2011		Sam 4 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Nombre D'usagers	122	36	45	0	123	6	116	26
Degré D'intensité	F	T F	T F	N	F	T F	F	T F

Tab 7.4 : Intensité de l'usage des passages piétonniers de la place du théâtre (circulation, regroupement,...).

Pour chaque place il y a trois tableaux qui montrent le degré d'intensité relatif à l'usage des bancs, l'usage des passages piétonniers et l'usage de la place.

	Jeu 28 Avril 2011		Mer 4 Mai 2011		Sam 28Mai 2011		Vend 3 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Usage de la place	F	F	F	F	F	F	T F	T F
Usage des bancs	T I	T I	T I	T I	T I	T I	I	I
Usage des passages piétonniers	T F	T F	T F	T F	T F	F	T F	T F

Grille d'observation N 2° : Intensité des modes d'appropriation de la place 1^{er} Mai. Batna.

Source : Auteur 2011.

	Mer 27 Avril 2011		Jeu 05 Mai 2011		Vend 27 Mai 2011		Sam 4 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Usage de la place	F	F	F	N	F	T F	F	T F
Usage des bancs	T I	T I	T I	N	T I	I	T I	T I
Usage des passages piétonniers	F	T F	T F	N	F	T F	F	T F

Grille d'observation : Intensité des modes d'appropriation de la place du théâtre. Batna.

Source : Auteur 2011.

	Vend 29 Avril 2011		Sam 7 Mai 2011		Dim 29 Mai 2011		Lun 6 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Usage de la place	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F
Usage des bancs	M	M	T I	T I	T I	T I	T I	T I
Usage des passages piétonniers	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F

Grille d'observation : Intensité des modes d'appropriation de « Sahat Chouhada ». Batna.

Source : Auteur 2011.

	Sam 30 Avril 2011		Vend 6 Mai 2011		Lun 30 Mai 2011		Mar 07 Juin 2011	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Usage de la place	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F
Usage des bancs	T I	T I	M	M	T I	T I	T I	T I
Usage des passages piétonniers	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F	T F

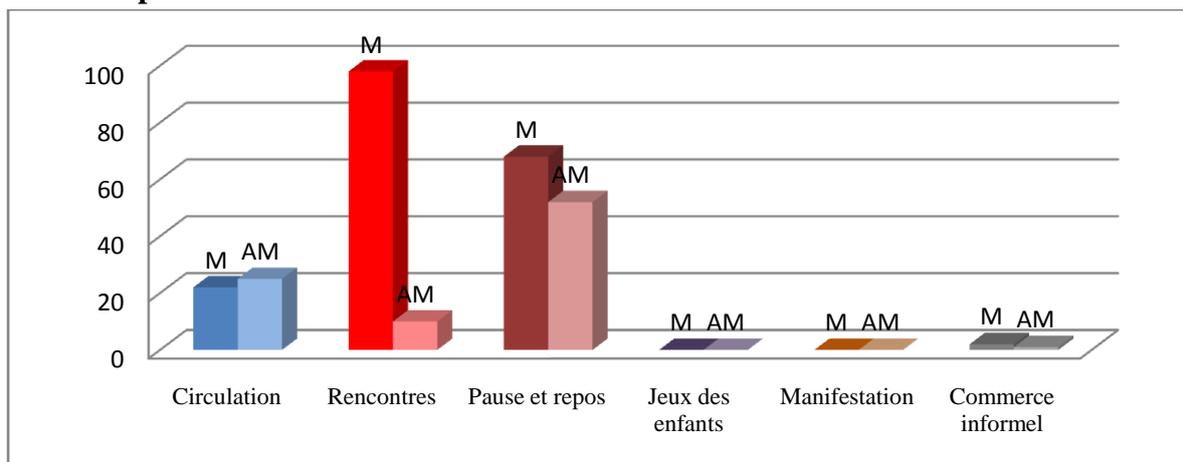
Grille d'observation : Intensité des modes d'appropriation de la place Ben Boulaid. Batna.

Source : Auteur 2011.

1-8- Représentation graphique des résultats de l'observation :

Les résultats enregistrés dans les grilles d'observations seront traduits sous forme de graphes. La représentation graphique adoptée dans notre recherche est la représentation par histogramme, pour pouvoir faire une comparaison entre les intensités des différents modes d'appropriation. A travers la représentation par histogramme, la comparaison est facile, chaque place possède quatre histogrammes relatifs aux quatre jours d'observations, pour pouvoir connaître les facteurs influençant l'appropriation des places étudiées.

1-8-1- La place du théâtre :



Graph 7.1 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place du théâtre, le Mercredi 27 Avril 2011. Source : Auteur 2011.

Le premier jour :

D'après l'histogramme, les modes d'appropriation les plus intenses sont :

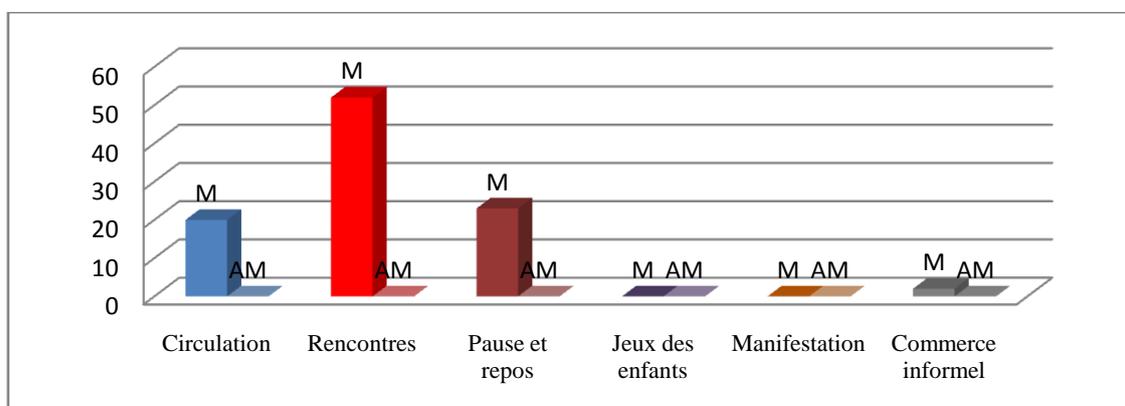
La rencontre : la majorité des utilisateurs sont des vieillards qui se rencontrent et se regroupent, le nombre est très élevé le matin.

La pause et le repos : tous les bancs qui se trouvent dans la place sont occupés, et les utilisateurs utilisent même les marches pour s'asseoir et faire une pause, ce mode d'appropriation est aussi intense le matin.

La circulation : la majorité des utilisateurs qui circulent, utilisent la place comme lieu de passage pour arriver au marché.

Nous avons constaté l'existence de quelques pratiques commerciales informelles, comme la vente de chaussures, d'accessoires divers et d'habits traditionnels (Kéchabia, Gandoura), ainsi que la réparation d'ustensiles de cuisine en bois (Guéssaa).

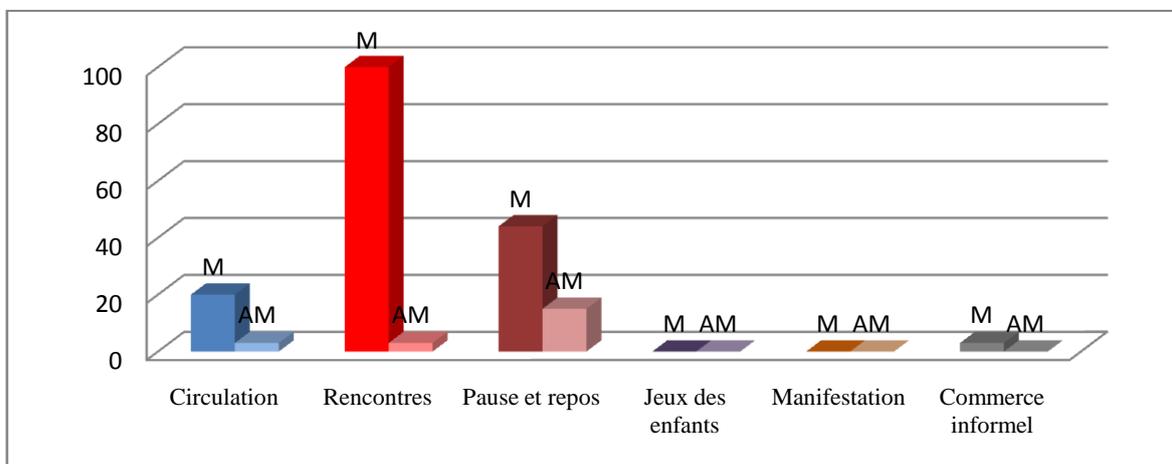
Les manifestations et les jeux des enfants sont des activités d'intensité nulle.



Graph 7.2 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place du théâtre, le Jeudi 05 Mai 2011. Source : Auteur 2011.

Le deuxième jour :

D'après l'histogramme, les modes d'appropriation les plus intenses sont : La rencontre, la pause et le repos, la circulation, seulement nous avons remarqué que l'intensité de l'ensemble des modes d'appropriation est nulle le soir, à cause des orages.



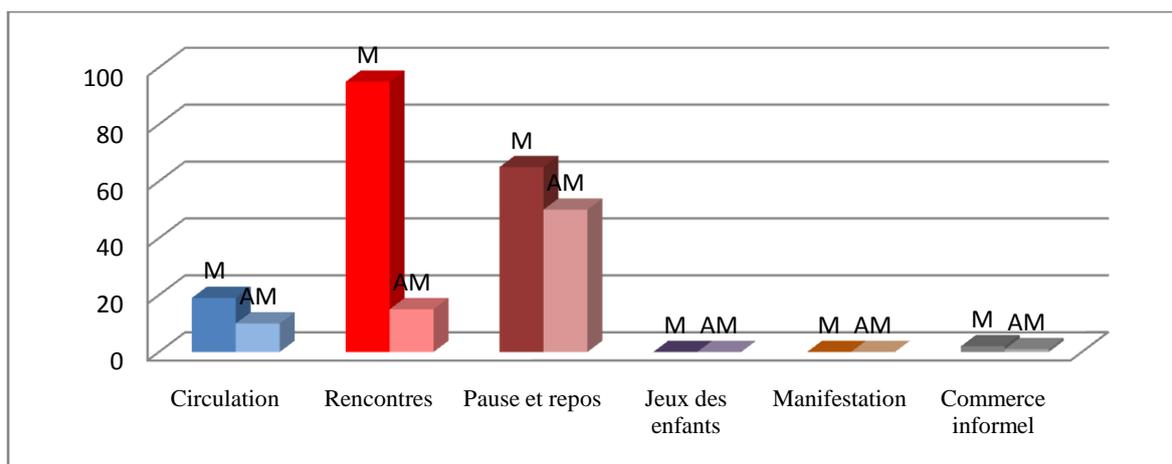
Graph 7.3 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place du théâtre, le Vendredi 27 Mai 2011. Source : Auteur 2011.

Le troisième jour :

D'après l'histogramme, les modes d'appropriation les plus intenses sont : La rencontre, la pause et le repos, la circulation, surtout le matin parce que la majorité des hommes fréquentent le marché.

On signale l'existence de quelques pratiques commerciales informelles, comme la vente de chaussures et d'accessoires divers.

Les manifestations et les jeux des enfants sont des activités d'intensité nulle.



Graph 7.4: Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place du théâtre, le Samedi 04 Juin 2011. Source : Auteur 2011.

Le quatrième jour :

Même constatations que les autres jours.

Ce que nous avons pu constater lors de la campagne d'observation, c'est que la majorité des usagers de la place du théâtre, sont des hommes qui viennent des différents quartiers de la ville, qui fréquentent le marché chaque jour et utilisent la place comme lieu de rencontres de circulation et de repos.

Concernant le moment de déroulement des modes d'appropriation observés, la majorité des modes sont pratiqués quotidiennement, sauf que l'intensité varie du matin à l'après midi.

Nous avons remarqué que l'intensité est élevée le matin ; et d'après les interviews réalisées avec les usagers de la place, nous avons pu déduire que le marché a une grande influence sur cette intensité.



Photo 7.1 : Utilisation de la place du théâtre pour la rencontre. Source : Auteur 2011.



Photo 7.2 : Utilisation de la place du théâtre pour la circulation. Source : Auteur 2011.



Photo 7.3 : Utilisation de la place du théâtre pour la pause. Source : Auteur 2011.



Photo 7.4 : Utilisation des marches pour s'asseoir, place du théâtre. Source : Auteur 2011.

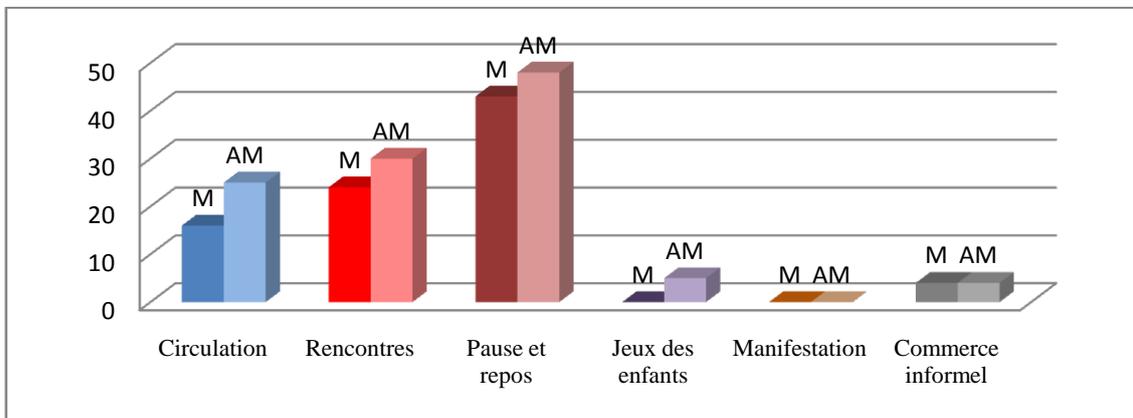


Photo 7.5 : Utilisation de la place du théâtre pour la vente d'accessoires divers.
Source : Auteur 2011.

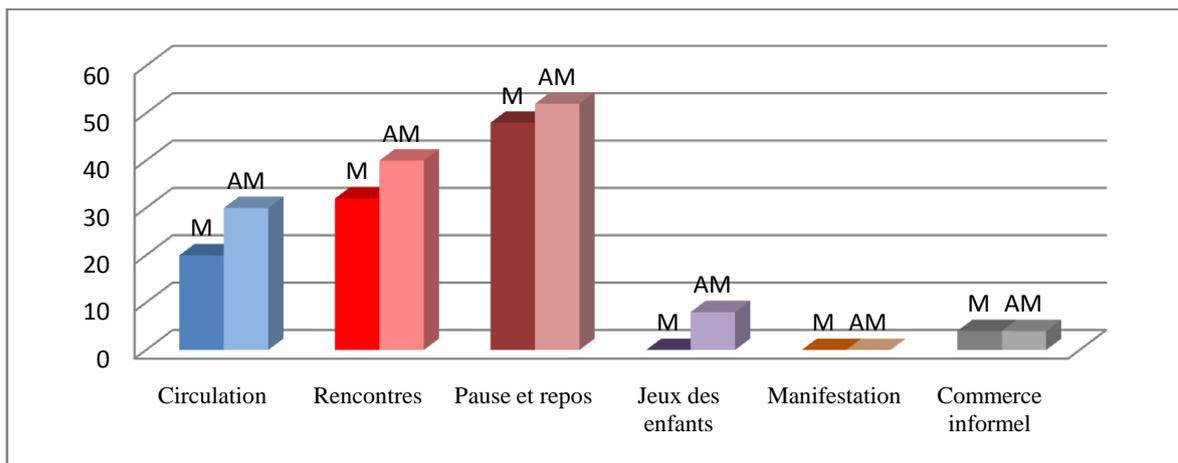


Photo 7.6 : Utilisation de la place du théâtre pour la vente d'habits traditionnels.
Source : Auteur 2011.

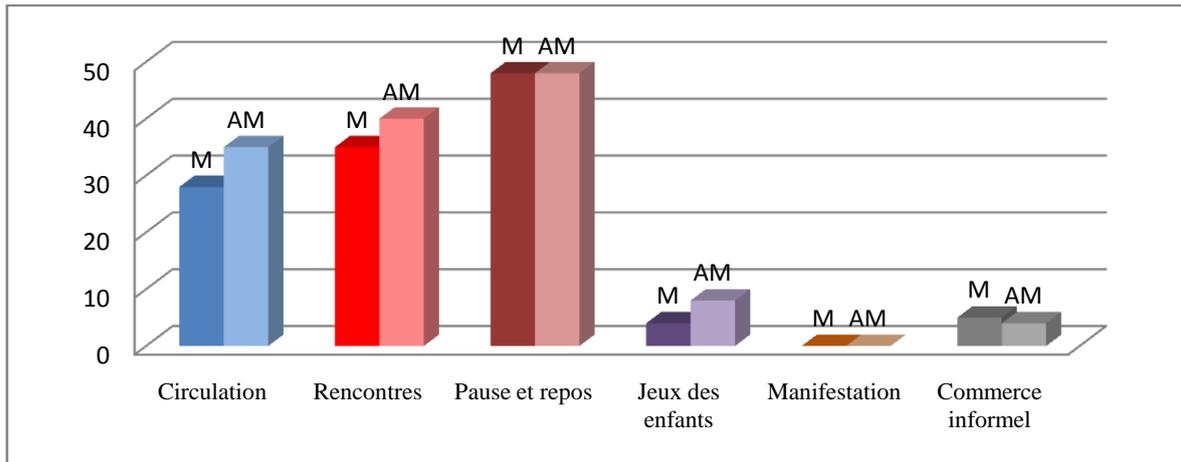
1-8-2- La place du 1^{er} Mai :



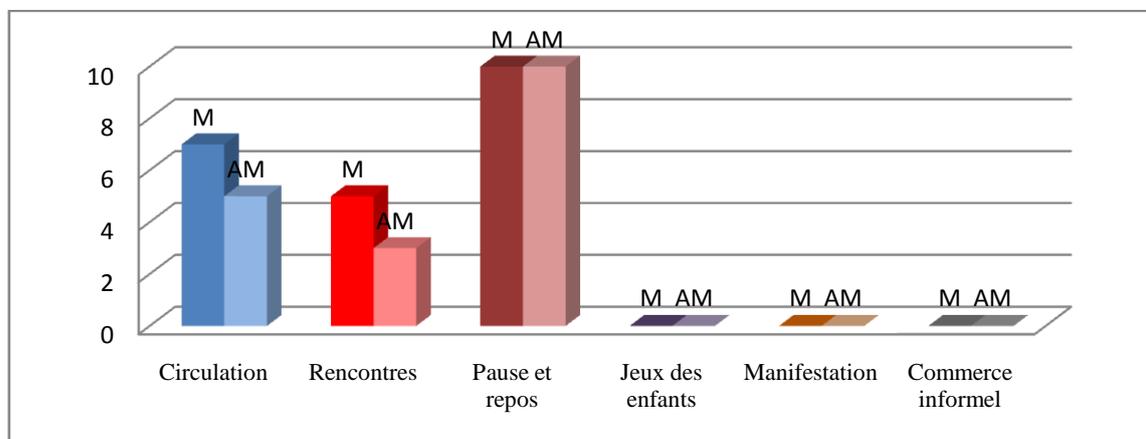
Graphe 7.5 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place du 1^{er} Mai, le Jeudi 28 Avril 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.6 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place du 1^{er} Mai, le Mer 04 Mai 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.7 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place du 1^{er} Mai, le Samedi 28 Mai 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.8 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place du 1^{er} Mai, le Vend 03 Juin 2011. Source : Auteur 2011.

D'après les histogrammes, les modes d'appropriation les plus intenses sont :

La rencontre : la majorité des usagers sont des vieux qui se rencontrent et se regroupent pour les jeux de cartes et de domino, le nombre est très élevé l'après midi.

La pause et le repos : tous les bancs qui se trouvent dans la place sont occupés, et les usagers utilisent même les bordures des réservations pour espaces verts pour s'asseoir et faire une pause, ce mode d'appropriation est intense l'après midi.

La circulation : la majorité des gens qui circulent, utilisent la place comme lieu de passage pour fréquenter les locaux commerciaux qui se trouvent dans la cité des 84 logements et le long de la route de Biskra.

Ces modes d'appropriation sont intenses les après midi, pendant les quatre jours d'observations sauf le Vendredi où ces activités sont intenses les matinées.

Nous avons constaté l'existence de quelques pratiques commerciales informelles, comme la vente de téléphones mobiles, de fruits et légumes, ainsi que l'utilisation des espaces gazonnés comme aires de jeux par les enfants.



Photo 7.7 : Utilisation de la place du 1^{er} Mai pour la circulation.
Source : Auteur 28/04/2011.



Photo 7.8 : Utilisation de la place du 1^{er} Mai pour la pause et le repos.
Source : Auteur 28/04/2011.



Photo 7.9 : L'utilisation de bordure de trottoir pour s'asseoir, place du 1^{er} Mai.
Source : Auteur 28/04/2011.



Photo 7.10 : Commerce ambulante de fruits, place du 1^{er} Mai.
Source : Auteur 28/04/2011.



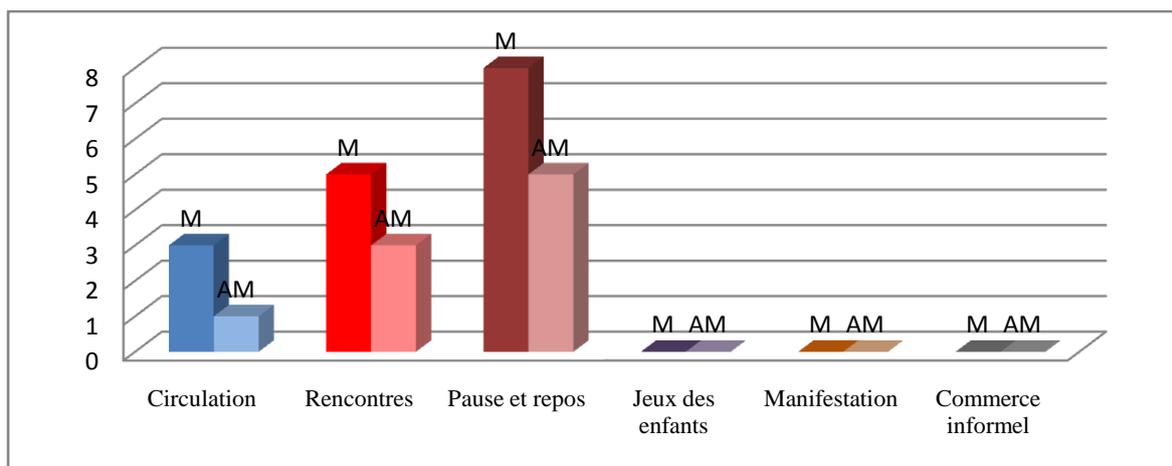
Photo 7.11 : L'utilisation de la place du 1^{er} Mai comme passage pour réduire le chemin.
Source : Auteur 28/04/2011.

Concernant le moment de déroulement des modes d'appropriation observés, la majorité des modes sont pratiqués quotidiennement, l'intensité varie du matin à l'après midi, nous avons remarqué que l'intensité est élevée l'après midi ; d'après les interviews réalisées avec les

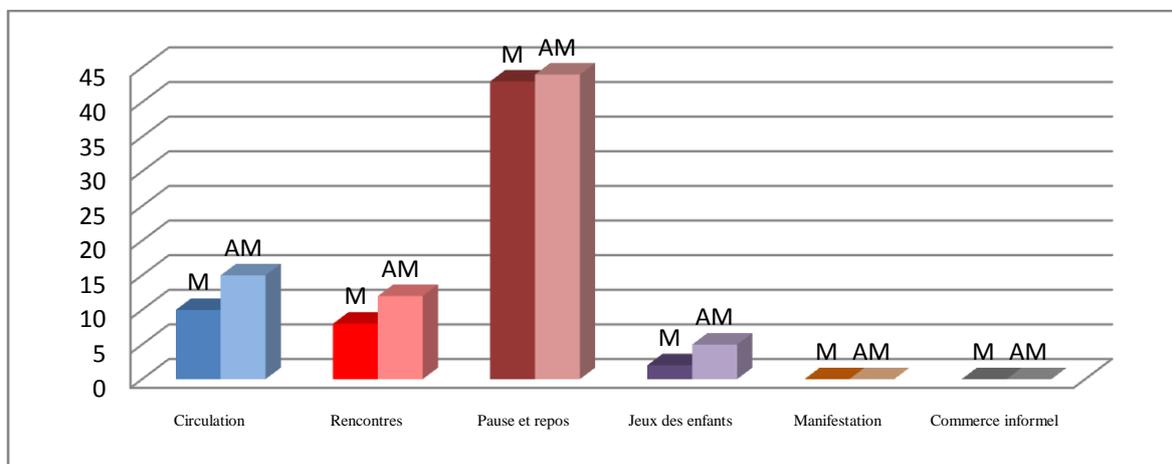
usagers de la place, on a pu constater que les locaux commerciaux de la rue de Biskra ont une grande influence sur l'intensité des modes d'appropriation et leur fréquence.

Ce qu'on peut déduire de notre campagne d'observation, c'est que les gens qui fréquentent la place du 1^{er} Mai, sont des hommes et des femmes qui viennent des différents quartiers de la ville, la majorité des usagers fréquentent le centre ville pour faire du shopping et utilisent la place comme lieu de repos.

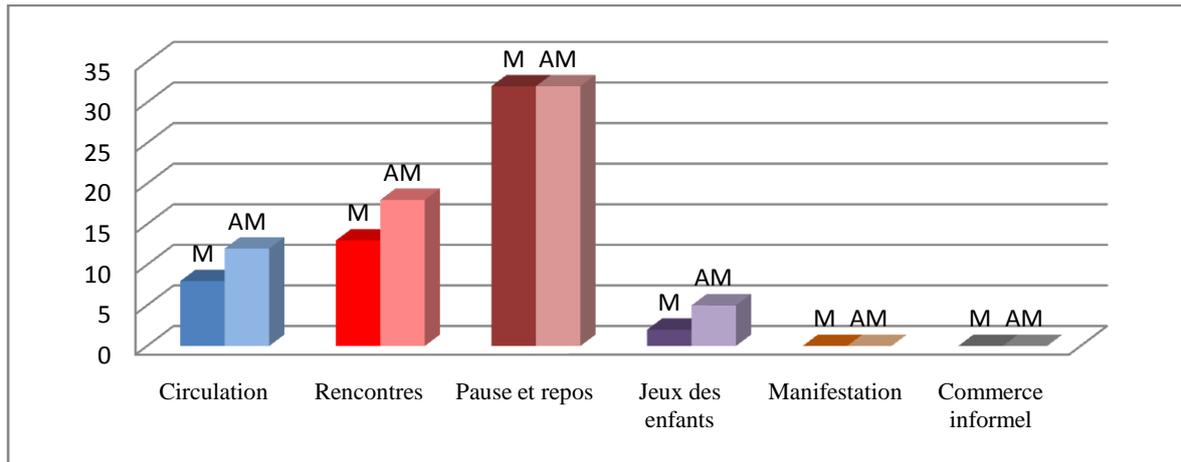
1-8-3- Sahat CHOUHADA :



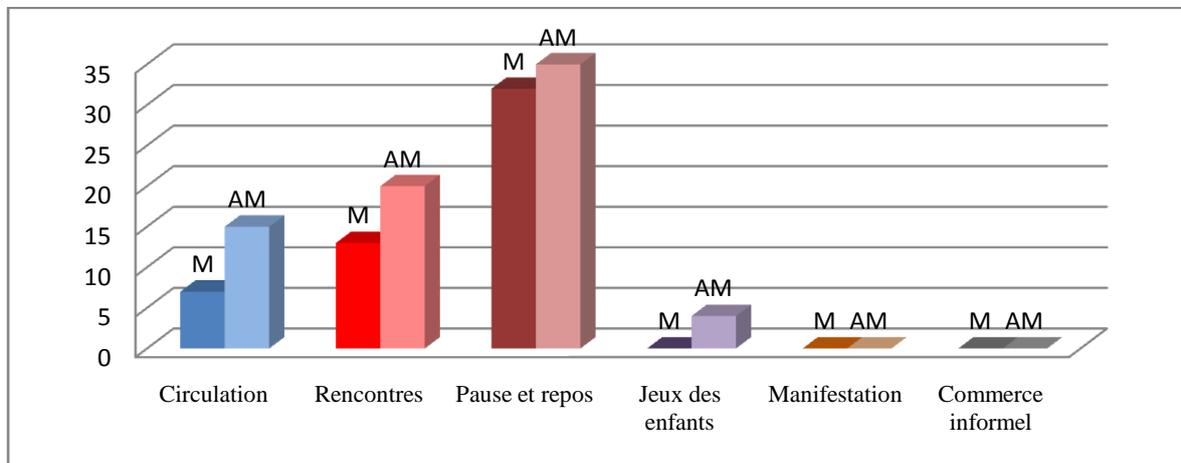
Graphe 7.9 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place CHOUHADA, le Vendredi 29 Avril 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.10 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place CHOUHADA, le Samedi 07 Mai 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.11 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place CHOUHADA, le Dimanche 29 Mai 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.12 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place CHOUHADA, le Lundi 06 Juin 2011. Source : Auteur 2011.

D'après les histogrammes, les modes d'appropriation les plus intenses sont :

La rencontre : la majorité des utilisateurs sont des jeunes couples qui utilisent la place pour des rendez-vous amoureux, le nombre est élevé beaucoup plus l'après-midi.

La pause et le repos : tous les bancs qui se trouvent dans la place sont occupés, les utilisateurs utilisent même les bordures des réservations pour espaces verts pour s'asseoir, ce mode d'appropriation est élevé l'après-midi.

La circulation : la majorité des personnes qui circulent, utilisent la place comme lieu de passage.

Nous avons remarqué la présence de quelques enfants venus avec leurs parents et qui utilisent la place comme aire de jeux. Nous n'avons remarqué l'existence d'aucun commerce informel au niveau de cette place (activité d'intensité nulle).

Concernant le moment de déroulement des modes d'appropriation observés, la majorité des modes sont pratiqués quotidiennement, nous avons remarqué qu'il n'existe pas une grande différence entre l'intensité des modes d'appropriation durant les matinées et les après midi.

Nous avons pu constater lors de la campagne d'observation, que les usagers qui fréquentent SAHAT CHOUHADA sont des hommes et des femmes qui viennent des différents quartiers de la ville, mais que dans leur majorité ce sont des jeunes couples qui utilisent la place comme lieu de rendez vous.

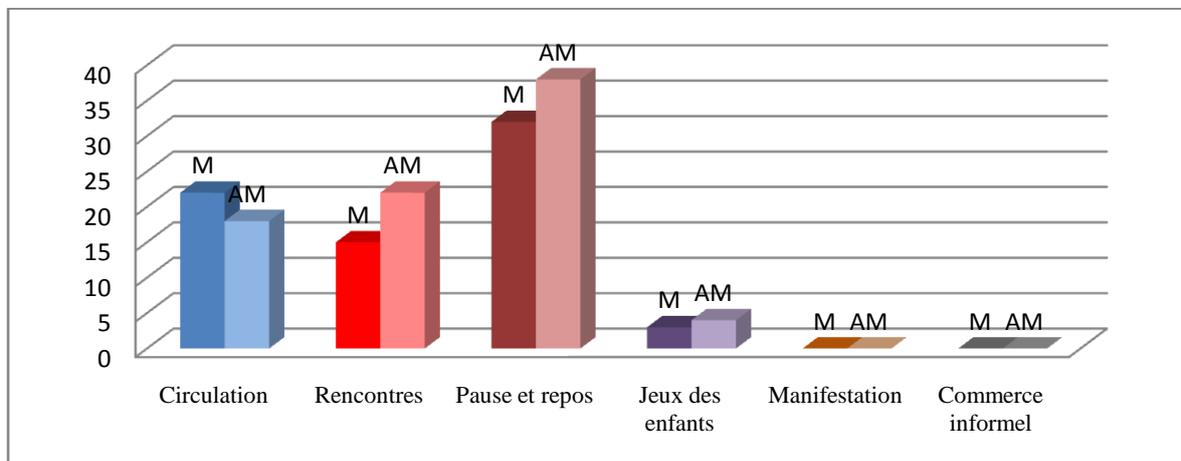


Photo 7.12 : L'utilisation de Sahat Chouhada pour le repos. Source : Auteur 2011.

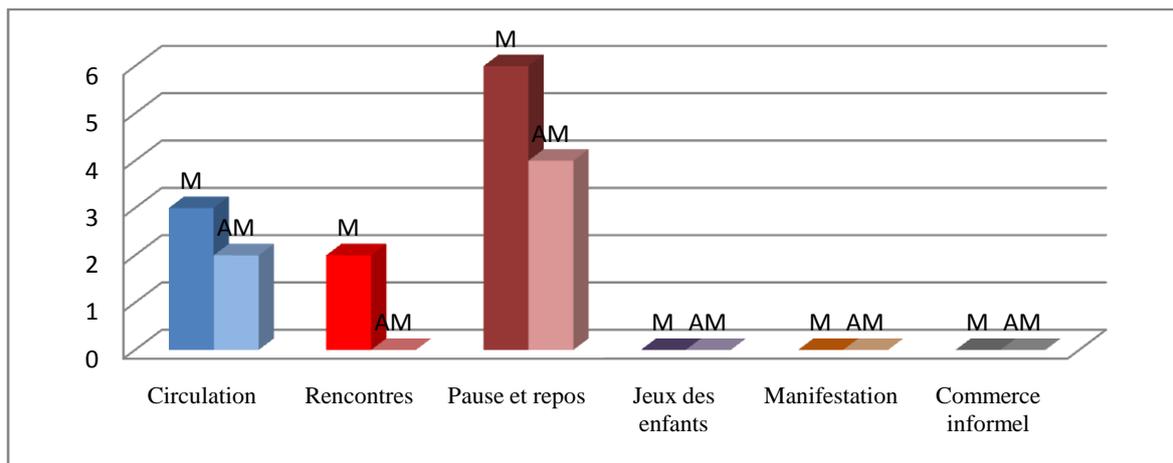


Photo 7.13 : L'utilisation de Sahat Chouhada pour la circulation. Source : Auteur 2011.

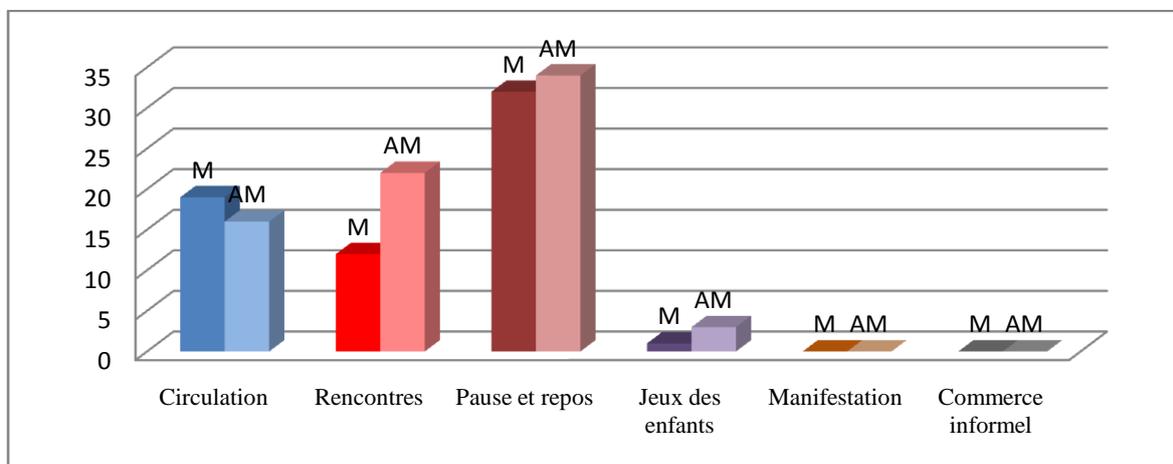
1-8-4- La place BEN BOULAIID :



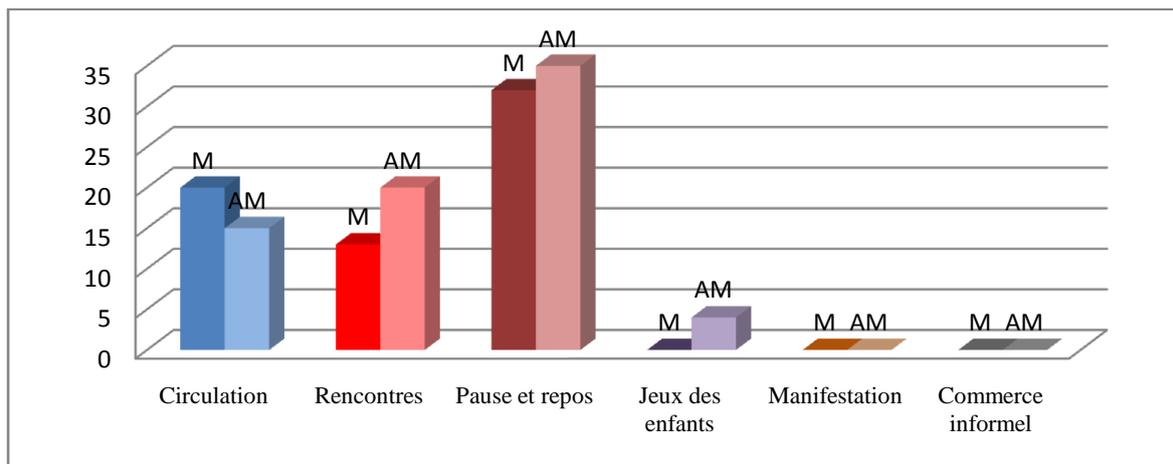
Graphe 7.13 : Nombre d'usagers des différents modes d'appropriation de la place BEN BOULAIID, le Samedi 30 Avril 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.14 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place BEN BOULAID, le Vendredi 06 Mai 2011. Source : Auteur 2011



Graphe 7.15 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place BEN BOULAID, le Lundi 30 Mai 2011. Source : Auteur 2011.



Graphe 7.16 : Nombre d'utilisateurs des différents modes d'appropriation de la place BEN BOULAID, le Mardi 07 Juin 2011. Source : Auteur 2011.

D'après les histogrammes, les modes d'appropriation les plus intenses sont :

La rencontre : la majorité des usagers sont des jeunes couples qui utilisent la place pour des rendez vous, le nombre est très élevé durant les après midi, sauf le Vendredi.

La pause et le repos : tous les bancs qui se trouvent dans la place sont occupés, ce mode d'appropriation est élevé les après midi, sauf le Vendredi.

La circulation : la majorité des personnes qui circulent, descendent des bus qui font arrêt à côté de la place, ils utilisent la place comme passage pour aller au centre ville, ce mode d'appropriation est élevé le matin.

Nous avons remarqué là aussi la présence de quelques enfants venus avec leurs parents et qui utilisent la place comme aire de jeux. Nous n'avons remarqué l'existence d'aucun commerce informel au niveau de cette place (activité d'intensité nulle).

Concernant les édifices les plus utilisés, et d'après les interviews réalisées avec certains usagers, nous avons constaté que la majorité des usagers, fréquentent les équipements du centre ville et les locaux commerciaux, pour faire du shopping, et utilisent la place pour se reposer quelques instants.



Photo 7.14 : L'utilisation de la place Ben Boulaid pour la circulation.
Source : Auteur 2011.



Photo 7.15 : L'utilisation de la place Ben Boulaid pour la promenade des enfants avec leurs parents. Source : Auteur 2011.

1-9- Les limites de l'observation :

Les informations obtenues de l'observation en situation ont permis de connaître les différents modes d'appropriations des places publiques étudiées, et les éléments qui peuvent influencer l'intensité de cette dernière.

Mais cette technique ne permet pas de collecter toutes les données nécessaires à l'analyse, pour plusieurs raisons :

Certaines pratiques occasionnelles n'ont pas coïncidé avec le planning de l'observation.

Certaines données relatives à l'homme ne peuvent pas être obtenues par cette technique.

Pour plus d'objectivité de la recherche et pour arriver à des résultats plus fiables, l'utilisation d'une autre technique a été nécessaire, il s'agit de la technique du questionnaire.

2- L'ECHANTILLONAGE :

Le choix du type d'échantillon dépend des objectifs de la recherche, et la catégorie d'utilisateurs qui fréquentent les places publiques. Comme la cohorte des utilisateurs fréquentant les places publiques est hétérogène, les utilisateurs peuvent être des enfants et des adultes, de sexe masculin et féminin, cultivés et analphabètes, ayant ou non une activité professionnelle, retraités ; donc le choix du type d'échantillon est une étape importante dans notre recherche pour atteindre nos objectifs. Le but de la recherche est la connaissance de l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques par un public banalisé sans aucun tri préalablement établi. Pour notre enquête, nous avons opté pour un échantillon non probabiliste.

2-1- L'échantillon non probabiliste :

Méthode de sélection d'un échantillon d'une population qui n'assure pas une probabilité précise pour la sélection de chaque élément. Il possède trois types :

Echantillon à but d'usage : se fait sur la base du but recherché. Cette méthode utilise des connaissances et des données pratiques ou théoriques à tester au sein d'une population.

Echantillon à quotas : prend en considération les proportions d'individus composants les différentes catégories de population. Ex : 30% cadres contre 70% travailleurs, on prend 3 pour 7.

Echantillon de commodité : utilisé pour tester le questionnaire. Se pratique avec des amis, sa famille en pré enquête ou pour collecter des informations qualitatives nécessaire pour une meilleure compréhension d'un phénomène.

2-2- Taille de l'échantillon :

Pour déterminer la taille de l'échantillon on doit choisir un des types suivants :

Tirage à l'aveuglette : on l'utilise quand on ne peut pas faire autrement. On prend les premiers venus pour enquêter avec eux. Ce tri est acceptable si la population est homogène.

Tirage orienté : un peu plus précis que le tirage à l'aveuglette. On oriente le choix sur les éléments qui semblent faire partie de la population visée.

Tirage de volontaires : fait appel à des volontaires d'une population donnée sans savoir le degré de représentativité. Tri utilisé pour expérimentation.

Tirage expertise : fait appel à une ou à des personnes qui connaissent le milieu concerné par l'investigation.

Le but de notre recherche est de cerner le problème de l'appropriation des places publique et l'influence de la forme et de l'emplacement sur cette dernière. Donc on a opté pour un tirage orienté et choisit les éléments qui semblent faire partie de la population visée.

Le but de l'échantillon est d'avoir un modèle réduit d'utilisateurs de la place publique ; l'enquêteur doit donc connaître la composition de la population visée par notre enquête.

Vu que la place publique est ouverte à toutes les catégories d'utilisateurs et que la perception de cet espace varie d'une catégorie à une autre, il faut que l'échantillon englobe toutes les catégories d'utilisateurs pour assurer la précision des résultats.

2-3- déterminations de la taille de l'échantillon pour les places sélectionnées :

Pour déterminer la taille de l'échantillon pour chaque place il faut d'abord connaître le nombre d'utilisateurs de chaque place, donc on doit se référer aux tableaux relatifs au nombre d'utilisateurs ; puis on prend un pourcentage du nombre maximum d'utilisateurs, les résultats sont enregistrés dans le tableau suivant.

Place sélectionnée	Nombre maximum d'utilisateurs	Taille de l'échantillon
Place du théâtre	150	75
Place 1 ^{er} Mai	135	68
Place Ben Boulaid	52	26
Place Chouhada	74	37
TOTAL	411	206

Tab 7.5 : Taille des échantillons des utilisateurs à interroger. Source : Auteur 2011

3- PREPARATION DU QUESTIONNAIRE :

La préparation du questionnaire est faite selon les objectifs à atteindre. Le formulaire des questions, a été élaboré sur la base de l'analyse conceptuelle et les questions posées ont été établies pour obtenir des réponses qui confirment ou infirment les hypothèses de recherche.

Chaque indicateur lié aux concepts, sera traduit en plusieurs questions.

Le formulaire des questions est composé de questions fermées : à choix multiples et dichotomiques, et d'une question ouverte. Les questions ont été rédigées en arabe et en français, elles sont lisibles et bien écrites.

Le formulaire de question est structuré de la manière suivante :

- Présentation rapide du thème.
- Questions concernant des informations personnelles : âge, sexe, profession, pour avoir les caractéristiques de l'échantillon.
- Questions relatives à la connaissance de l'environnement de la place : pour savoir si les gens qui fréquentent la place connaissent l'environnement immédiat ou non.
- Questions relatives aux modes d'appropriation : pour connaître les pratiques exercées, le moment et la durée.
- Questions relatives aux relations sociales : pour savoir s'il y a des relations sociales, et connaître l'influence sur l'appropriation de la place.
- Questions relatives à la perception de la forme de la place : pour savoir comment les gens perçoivent ces places, connaître les éléments qui incitent et qui empêchent les gens à les utiliser.

3-1- Construction du formulaire de questions :

La construction du formulaire de questions est basée sur l'analyse conceptuelle. Les questions sont essentiellement fermées, dichotomiques ou à choix multiples, à une ou plusieurs réponses.

Pour élargir les possibilités de réponses, un nombre restreint de questions ouvertes à réponses courtes, les réponses vont être codées pour faciliter leur traitement.

Les questions posées ont été rédigées dans un vocabulaire simple et compréhensible.

L'agencement des questions posées a été fait de la manière suivante :

- De la question la plus facile à la question la plus difficile.
- De la question impersonnelle à la question personnelle.
- Poser les questions qui traitent du même aspect, ensemble.
- De la question générale à la question particulière.

3-2- Codage des données :

Après la récupération des formulaires de questions, on passe à la deuxième étape qui est, le codage des données, où chaque numéro représente une question et le nom de la variable qu'elle représente.

Chaque modalité de réponse possède un code : le numéro de la question suivi d'un numéro minuscule (voir annexe E).

L'analyse des données a été faite à l'aide du logiciel Sphinx plus⁵.

4- ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE :

Cette étape consiste à analyser les données recueillies pour pouvoir interpréter les résultats obtenus, il s'agit de l'analyse uni-variée et bi-variée. Les variables étudiées sont des variables nominales, l'analyse uni-variée nous permet de calculer les fréquences des modalités de réponses, tandis que l'analyse bi-variée nous permet d'étudier la relation entre deux variables.

4-1- LA PLACE DU 1^{ER} MAI :

4-1-1- Résultats de l'analyse uni variée :

L'analyse uni variée consiste à calculer les pourcentages des modalités de chaque variable. Il s'agit donc de construire des tableaux de fréquence et des graphiques pour chaque variable, voir l'exemple suivant :

Mode d'appropriation	Nb. Cit.	Fréq.
Rassemblement	14	20,60%
Détente	8	11,80%
Faire une pause et reprendre la marche	26	38,20%
Passage	6	8,80%
Rendez-vous	3	4,40%
Espace de jeux	20	29,40%
TOTAL OBS	68	

Tab 7.6 : Fréquence de la variable 16 (Mode d'appropriation de la place du 1^{er} Mai).
Source : Auteur 2011.

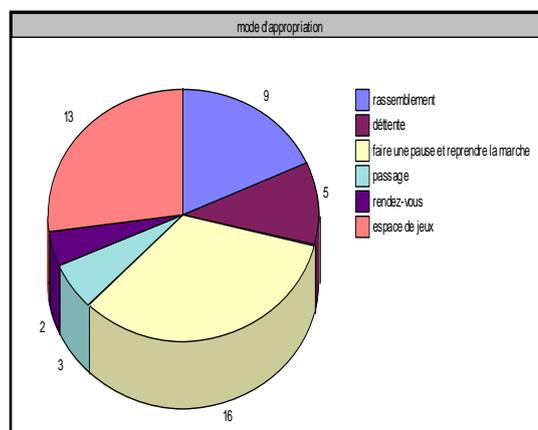


Fig 7.20 : Fréquence de la variable 16 (Mode d'appropriation de la place du 1^{er} Mai).
Source : Auteur 2011.

4-3- PLACE DU THEATRE :

4-3-1- Analyse uni variée :

Le tableau suivant est la récapitulation de l'enquête effectuée sur la place du Théâtre.

variables	Modalité citée en 1 ^{ère} position	Modalité citée en 2 ^{ème} position	Modalité la moins citée
1 Sexe	H ¹ : 81,30%		F ² : 18,70%
3 Niv. Scol	Moy ³ : 40,40%	Sec ⁴ : 26,70%	Prim ² : 0,00%
4 Prof	Retr ³ : 49,30%	Fonct ¹ : 41,30%	Fonct.lib ² : 00%
5 Sit.Fam	Mar ¹ : 68,00%	Cél ² : 22,70%	Aut ³ : 9,30%
6 Nat. Batna	Oui ¹ : 56,00%		Non ² : 44,00%
8 Rési.Batna	Oui ¹ : 77,30%		Non ² : 22,70%
10 Duré.Rési	Jeun ⁴ : 29,30%	Mat ⁵ : 18,70%	Viell ⁶ : 00,0%
11 Rési.Qua	Non ² : 88,00%		Oui ¹ : 12,00%
12 Aim.Rési.Qua	Non ² : 76,00%	N.Répon : 12%	Oui ¹ : 12,00%
13 Deg.Atta.Lieu	Ass ³ : 44,00%	T.A.Fai ⁴ : 33,30%	Pa.D.T ¹ : 10,70%
14 Fac.Inc.Fréq	Conn.Hab ³ : 41,30%	Exi.Com ¹ : 22,70	Exi.Equi ² : 14,70%
15 Moy.Trans	A.pie ¹ : 84,00%	En.Bus ² : 9,30%	En.Voit.Pers ³ : 6,70%
16 Mod.App	Rass ¹ : 45,30%	Pau ³ : 37,30%	Aut ⁷ : 00%
17 Fréq.Pla	Touj ⁴ : 60,00%	Occa ⁵ : 16,00%	Souv ³ : 4,00%
18 Duré	Ass.Tem ² : 57,30%	Peu.Tem ¹ : 42,70%	Bcp.Tem ³ : 00%
19 Mom.Fav	Matin ¹ : 88,00%	Soir ³ : 12,00%	Apr.Midi ² : 00%
20 Pass.Trav.Rési	Non ² : 98,70%		Oui ¹ : 1,30%
21 Pass.Rési.Shop	Oui ¹ : 69,30%		Non ² : 30,70%
22 conn.Usag	Oui ¹ : 65,30%		Non ² : 34,70%
23com.Conn.Usag	Voisin ¹ : 36%	Ami ² : 28,00%	Aut ⁴ : 0,00%
24 Fréq.Magas	Touj ⁵ : 48%	Souv ³ : 22,70%	Rare ¹ : 13,30%
25 Conn.Com	Oui ¹ : 70,70%		Non ² : 29,30%
26 Iflu.Com.Fréq	Oui ¹ : 90,70%		Non ² : 9,30%
27 Dens.Pers	Tré.Dens ⁴ : 65,30%	Ass ³ : 32,00%	Pa.D.T ¹ : 00%
28 Influ.Dens	Oui ¹ : 80,00%		Non ² : 20,00%
29 Sati.Relat.Soci	Ass ³ : 46,70%	T.A.Fai ⁴ : 33,30%	Pa.D.T ¹ : 00%
30 Elé.Contr.Int. Rel.Soc	Appa.Quar ¹ : 33,30%	Nat.Act.Exer ³ : 28%	Sécur.Ress.Quar ⁴ : 12%
31 Act.Fav.Prés.Gen	Regr.Gen ² : 50,70%	Com.Loc ³ : 41,30%	Aut ⁴ : 00%
32 Act.Entr.Prés.Gen	Regr.Hom ³ : 58,70%	Aut ⁴ : 25,30%	Rend.Coup ¹ : 00%
33 Conf.Psych	Pa.Tro ² : 64%	Ass ³ : 20%	T.A.Fai ⁴ : 1,30%
34 Fac.Inc.App	Esp.Ver ³ : 82,70%	Sécu ⁴ : 17,30%	Aut ⁶ : 00%
35 Fac.Emp.App	Ray.Sol ³ : 84%	Amén ² : 22,70%	Aut ⁶ : 00,0%
36 Sécu.Ress	Bcp ⁴ : 53,30%	Assez ³ : 37,30%	Pa.D.T ¹ : 4%
37 Bruit	Pa.Tro ² : 69,3%	Assez ³ : 14,70%	Pa.D.T ¹ : 2,7%

38 Inflü.Brui	Oui ¹ : 68%		Non ² : 32%
39 Ouve	Ferm ² : 62,70%		Ouv ¹ : 37,30%
40 Elé.Ferm.Pla	Hau.Con.Env ¹ : 50,7	Arb.Bord.Pla ² : 8%	Exi.Lim.Maté ³ : 0%
41 Dyna.Pla	Oui ¹ : 96%		Non ² : 4%
42 Elé.Dyna.Pla	Cir.Gen ² : 42,70%	Situ ¹ : 37,30%	Aut ⁵ : 00%
43 Typ.Façà.Préf	Façà.Colon ¹ : 58,70%		Façà.Cont ² : 41,30%
44 Haut.Façà	Hau.Adéq ³ : 61,30%	Gran.Hau ¹ : 38,70%	Pet.Hau ² : 00%
45 Amén.Pla	Pa.Tro.Sat ² : 77,30%	Pa.D.T.Sat ¹ : 17,30%	T.A.Fai.Sat ⁴ : 00%
46 Trait.Sol	Pa.Tro ² : 66,70%	Ass ³ : 20%	Bcp ⁴ : 2,7%
47 Dim.Obj	Dim.Conv ² : 68%	Pet.Dim ³ : 17,3%	Gran.Dim ¹ : 14,70%
48 Disp.Ban	Non ² : 97,30%		Oui ¹ : 2,70%
49 Asp.Esth	Pa.Tro ² : 69,30%	Pa.D.T ¹ : 21,3%	T.A.Fai.Sat ⁴ : 1,3%
50 Elé.Esth.Pla	Arch.Façà.Env ³ : 42,70%	Arb.Plan ¹ : 38,7%	Pla.Eau ⁴ : 8%

Tab 7.37 : Tableau de synthèse de l'analyse uni variée (Enquête Place du théâtre). Source : Auteur 2011.

- **Caractéristique de l'échantillonnage** : la majorité des questionnés sont de sexe masculin l'âge de la majorité est de plus de 50 ans. 49,30% des questionnés sont des retraités, 41,30% sont des fonctionnaires, 40,40% des questionnés ont un niveau scolaire moyen, 26,70% ont un niveau secondaire. 56% des questionnés dans notre échantillon sont natifs de Batna, le reste sont dans leur majorité natifs d'une ville de la région (Mérohana, N'gaous, Arris, Barika,...).

- **Connaissance de l'environnement** : 77% des questionnés, résident à Batna, la majorité restante réside dans une ville de la région de Batna (Mérohana, N'gaous, Arris, Barika,...).

La majorité des résidents de Batna, n'habitent pas le quartier où se trouve la place, ils habitent leur quartier depuis leur très jeune âge, ce qui explique leur attachement à leur lieu de résidence, et leur refus de le changer. La majorité des questionnés sont attachés au lieu où se trouve la place et les facteurs qui influencent le plus cet attachement sont : la connaissance des usagers de la place et l'existence de locaux commerciaux. 84% des questionnés de notre échantillon se déplacent à pied.

- **L'appropriation des places publiques** :

D'après les résultats du tableau, les modes d'appropriation les plus cités par les questionnés sont :

- 45,30% des questionnés utilisent la place pour le rassemblement.
- 37,30% des questionnés utilisent la place pour faire une pause et reprendre la marche après la fréquentation des locaux commerciaux et du marché.

60% des questionnés fréquentent la place toujours et restent assez de temps et la plupart préfèrent le matin pour fréquenter la place.

- **L'existence des relations sociales** : La place constitue un passage obligatoire entre le lieu de résidence et le lieu du shopping pour 69,30% des questionnés, elle constitue un passage obligatoire entre le lieu de travail et le lieu de résidence pour seulement 1,30% des questionnés.

65,30% des questionnés connaissent les usagers de la place, ils sont soit des amis, soit des voisins. 60% des questionnés fréquentent la place toujours.

En ce qui concerne la connaissance des commerçants, 70,70% des questionnées connaissent les commerçants du lieu et pour 90,70% des questionnées le commerce influence leur fréquentation de la place.

65,30% des questionnés considèrent la place comme très dense, 32% la considèrent comme assez dense et pour la majorité, la densité influence positivement leur plaisir.

46,70% des questionnés sont assez satisfaits des relations sociales, 33,30% sont tout à fait satisfaits des relations sociales, pour eux les éléments qui contribuent à l'intensité des relations sociales sont : l'appartenance des usagers au même quartier (33,30%), la nature des activités exercées (28%) et la fréquentation quotidienne de la place (26,70%). La majorité des questionnés considèrent, la convivialité des gens comme le facteur le plus important, qui favorise la présence d'usagers au niveau de la place.

- **Forme et perception** : 64% des questionnés affirment que le confort psychologique n'est pas trop ressenti dans la place à cause du manque d'espaces verts et du calme, 84% des questionnés affirment que l'intensité des rayons solaires est l'un des facteurs qui empêchent leur confort. La qualité des arbres plantés dans la place (le sapin), ne permet pas de créer des espaces ombragés et cela influence négativement sur le confort des usagers, pour cela les usagers utilisent les bordures et les marches pour s'asseoir et pour profiter des espaces ombragés créés par les Mimosas, c'est pour cela que la plupart des bancs publics exposés aux rayons solaires ne sont pas utilisés.

La place est jugée comme très sécurisée pour 53,30% et comme assez sécurisée pour 37,30% des questionnés.

Pour 69,3% des questionnés la place n'est pas trop bruyante, 62,70% des questionnés affirment que cette place est fermée, la fermeture de la place est due à la hauteur des constructions environnantes et aux arbres qui bordent la place. 96% des questionnés affirment

que la place est dynamique, à cause de la circulation des piétons et de sa situation stratégique par rapport au principaux axes de circulation mécanique.

Concernant les façades, 61,30% des questionnés estiment que les façades sont d'une hauteur convenable et ils préfèrent les façades coloniales, surtout la façade du théâtre riche en éléments architectoniques.

L'aménagement de la place n'est pas assez satisfaisant, les usagers préfèrent l'aménagement d'une fontaine et des corbeilles. Le traitement du sol est assez convenable, les objets sont de dimensions adéquates. La disposition des bancs n'est pas convenable, parce qu'ils sont exposés aux rayons solaires. L'aspect esthétique de la place n'est pas trop satisfaisant et pour la plupart des questionnés la façade du théâtre est l'élément le plus important qui contribue à l'esthétique de la place.

La dernière question du formulaire est une question ouverte, qui concerne l'avis des usagers sur les facteurs les plus importants qui les incitent à s'approprier les places publiques. Les réponses à cette question, ont permis de déterminer les facteurs les plus importants pour une appropriation adéquate. Les facteurs qui se répètent dans toutes les réponses sont par ordre : les espaces verts et les plans d'eaux qui assurent le confort psychologique, la convivialité des gens qui assure la sécurité, les services et le commerce qui assurent l'attraction.

4-3-2- Résultats de l'analyse bi variée :

L'ensemble des résultats de l'analyse bi variée relative à la place du théâtre, sont affichés dans le tableau suivant :

Variabes croisées	ddl	1-P	Chi2 théorique	Chi2 calculé	Degré de signification
8 x 13	3	99,99%	11,341	21,95	Très significatif
10 x 13	15	99,99%	30,578	61,76	Très significatif
17 x 16	20	99,99%	37,566	52,05	Très significatif
18 x 16	5	99,99%	15,086	52,48	Très significatif
20 x 16	5	24,46%	3,000	2,64	N'est pas significatif
21 x 16	5	91,98%	9,236	9,83	Peu significatif
24 x 17	12	99,99%	26,217	84,96	Très significatif
33 x 36	9	99,99%	21,666	37,85	Très significatif
39 ² x 40	3	99,99%	11,341	75,00	Très significatif
41 ¹ x 42	4	99,99%	13,277	75,00	Très significatif

Tab 7.38 : Tableau de synthèse de l'analyse bi variée (Enquête place du théâtre). Source : Auteur 2011.

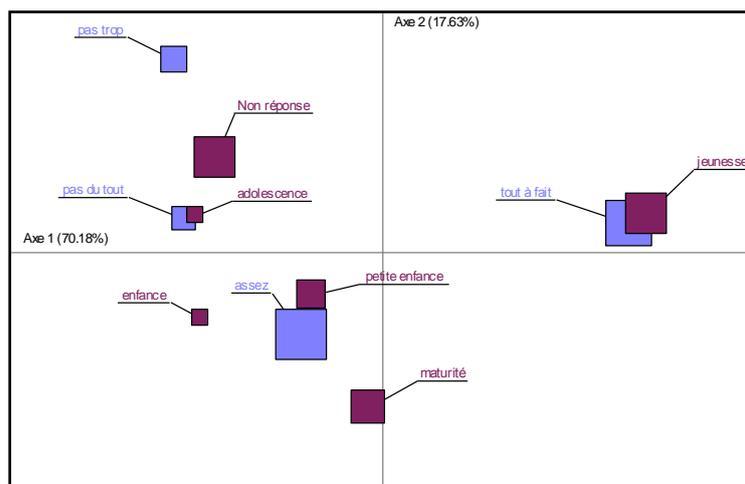


Fig 7.41 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (13 x 10)
Enquête place du théâtre, Source : Auteur 2011.

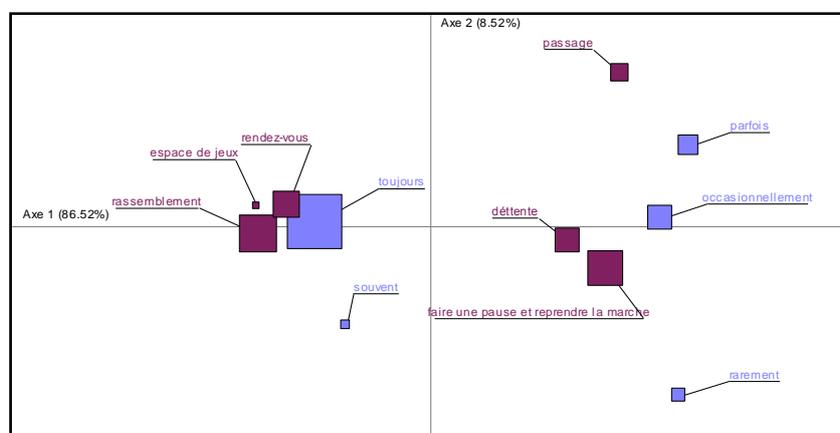


Fig 7.42 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (16 x 17)
Enquête place du théâtre, Source : Auteur 2011.

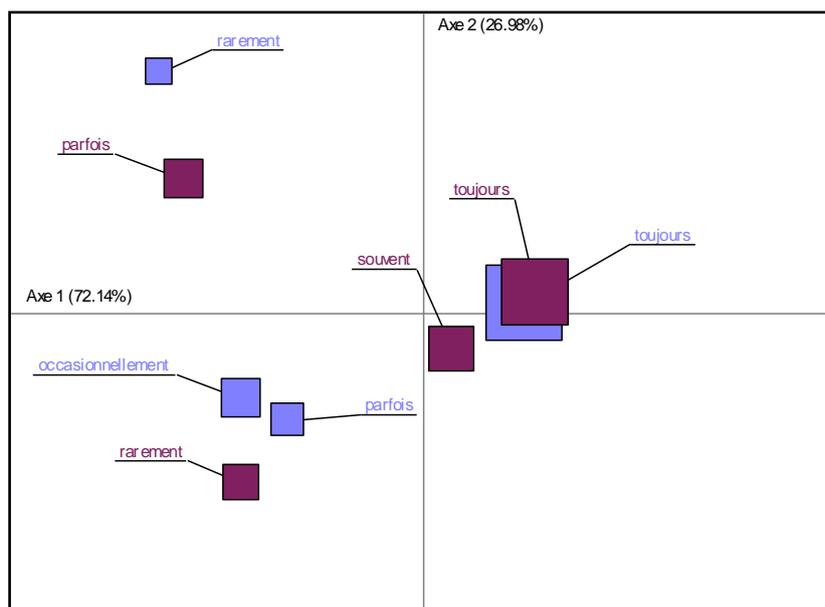
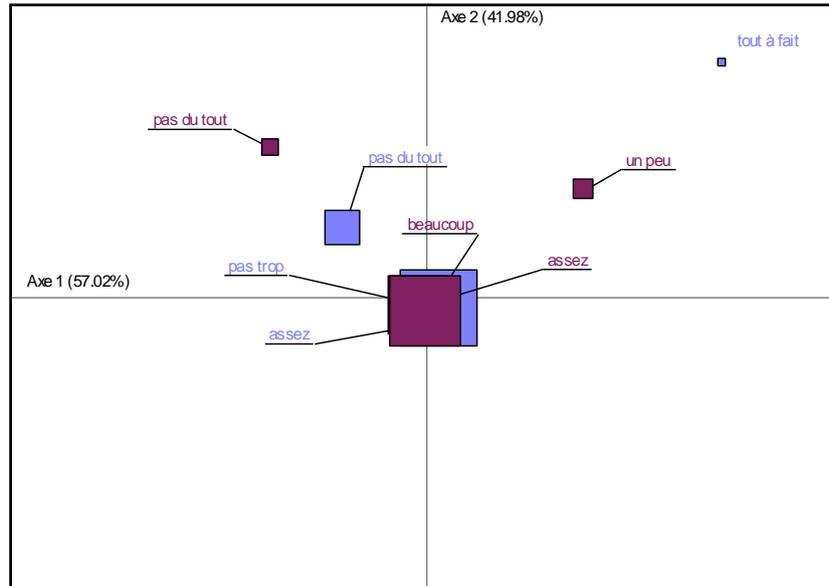


Fig 7.43 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (24 x 17)
Enquête place du théâtre, Source : Auteur 2011.



**Fig 7.44 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (36 x 33)
Enquête place du théâtre, Source : Auteur 2011.**

Les relations de signification qui ont été découvertes ont permis d'affirmer que l'appropriation de la place publique est influencée par :

- Le lieu de résidence : les gens qui résident à Batna, sont beaucoup plus attachés à la place que les gens qui résident ailleurs.
- Le mode d'appropriation influence la fréquentation de la place : les gens qui l'utilisent comme lieu de rendez vous et de rassemblement, l'utilisent presque toujours, par contre les gens qui l'utilisent pour faire une pause, ne l'utilisent que rarement.
- L'emplacement de la place par rapport au trajet (lieu de résidence – lieu de travail), (Lieu de résidence – shopping), ne peut être pris en considération, car ne constituant pas un passage obligatoire pour la majorité des usagers.
- La signification entre la fréquentation des magasins qui se trouvent près de la place et la fréquentation de la place est forte, parce que le type de commerce exercé favorise la fréquentation du lieu et la plupart des questionnés fréquentent le marché presque quotidiennement et les locaux du commerce d'habillement sont fréquentés par des usagers venus des différentes communes de la wilaya de Batna.
- L'ouverture de la place est influencée par la hauteur des constructions environnantes.
- La majorité des questionnés considèrent la place comme dynamique et voient que son emplacement ainsi que la densité importante des personnes qui y circulent sont les éléments qui assurent son dynamisme.

4-4- PLACE DU BEN BOULAID :

4-4-1- Analyse uni variée :

Le tableau suivant est la récapitulation de l'enquête effectuée sur la place Ben Boulaïd.

variables	Modalité citée en 1 ^{ère} position	Modalité citée en 2 ^{ème} position	Modalité la moins citée
1 Sexe	H ¹ : 61,50%		F ² : 38,50%
3 Niv. Scol	Sec ⁴ : 53,80%	Univ ⁵ : 38,50%	Prim ² : 0,00% Auc ¹ : 0,00%
4 Prof	Fonct ¹ : 61,50%	Sans ⁴ : 26,90%	Retr ³ : 00%
5 Sit.Fam	Mar ¹ : 53,80%	Cél ² : 46,20%	Aut ³ : 00%
6 Nat. Batna	Oui ¹ : 69,20%		Non ² : 30,80%
8 Rési.Batna	Oui ¹ : 69,20%		Non ² : 30,80%
10 Duré.Rési	Enf ² : 30,80%	Jeun ⁴ : 23,10%	Mat ⁵ : 00% Viell ⁶ : 00%
11 Rési.Qua	Oui ¹ : 69,20%		Non ² : 30,80%
12 Aim.Rési.Qua	Oui ¹ : 69,20%		Non ² : 30,80%
13 Deg.Atta.Lieu	Ass ³ : 46,20%	Pa.D.T ¹ : 30,80%	T.A.Fai ⁴ : 7,70%
14 Fac.Inc.Fréq	Aut ⁴ : 38,50%	Exi.Com ¹ : 30,80	Exi.Equi ² : 19,20%
15 Moy.Trans	A.pie ¹ : 61,50%	En.Bus ² : 38,50%	En.Voit.Pers ³ : 00%
16 Mod.App	Pau ³ : 53,80%	Ren.V ⁵ : 46,20%	Détt ² : 00% Esp.Jeu ⁶ : 00%
17 Fréq.Pla	Souv ³ : 53,80%	Rar ¹ : 23,10%	Parf ² : 00%
18 Duré	Peu.Tem ¹ : 53,80%	Ass.Tem ² : 46,20%	Bcp.Tem ³ : 00%
19 Mom.Fav	Soir ³ : 42,30%	Matin ¹ : 34,60%	Apr.Midi ² : 23,1%
20- Pass.Trav.Rési	Non ² : 61,50%		Oui ¹ : 38,50%
21- Pass.Rési.Shop	Oui ¹ : 69,20%		Non ² : 30,80%
22- conn.Usag	Non ² : 76,90%		Oui ¹ : 23,10%
23-com.Conn.Usag	Voisin ¹ : 15,4%	Ami ² : 7,70%	Fréq.Touj ³ : 00% Aut ⁴ : 00%
24- Fréq.Magas	Rare ¹ : 53,80%	Parf ² : 30,80%	Touj ⁵ : 00%
25- Conn.Com	Non ² : 84,60%		Oui ¹ : 15,40%
26- Infl.Com.Fréq	Non ² : 69,20%		Oui ¹ : 30,80%
27- Dens.Pers	Pa.D.T ¹ : 53,8%	Pa.Tro ² : 46,2%	Ass ³ : 00% Tré.Dens ⁴ : 00%
28- Infl.Dens	Oui ¹ : 69,20%		Non ² : 30,80%
29- Sati.Rela.Soci	Pa.Tro ² : 69,2%	Pa.Avi ⁵ : 30,8%	Ass ³ : 00% T.A.Fai ⁴ : 00%
30Elé.Contr.Int.Rel.Soc	Nat.Act.Exer ³ : 53,8%	Appa.Quar ¹ : 23,10%	Sécur.Ress.Quar ⁴ : 7,7%
31- Act.Fav.Prés.Gen	Regr.Gen ² : 61,50%	Aut ⁴ : 23,10%	Com.Amb ¹ : 00%
32- Act.Entr.Prés.Gen	Regr.Hom ³ : 46,20%	Rend.Coup ¹ : 38,50%	Regr.Gen.Agr ² : 00%
33 Conf.Psych	Pa.Tro ² : 92,3%	Ass ³ : 7,7%	Pa.D.T ¹ : 00% T.A.Fai ⁴ : 00%

34 Fac.Inc.App	Esp.Ver ³ : 69,20%	Calm ⁵ : 57,7%	Prop ¹ : 00% Amén ² : 00%
35 Fac.Emp.App	Amén ² : 76,90%	Manq.Prop ¹ : 61,5%	Insécu ⁴ : 00,0% Brui ⁵ : 00,0%
36 Sécu.Ress	Bcp ⁴ : 76,90%	Assez ³ : 23,10%	Pa.D.T ¹ : 00% Pa.Tro ² : 00%
37 Brui	Pa.D.T ¹ : 84,6%	Pa.Tro ² : 15,4%	Ass ³ : 00% Bcp ⁴ : 00%
38 Infl.Bru	Oui ¹ : 84,60%		Non ² : 15,4%
39 Ouve	Ferm ² : 61,50%		Ouv ¹ : 38,50%
40 Elé.Ferm.Pla	Exi.Lim.Maté ³ : 38,5%	Aut ⁴ : 15,4%	Arb.Bord.Pla ² : 00%
41 Dyna.Pla	Non ² : 69,2%		Oui ¹ : 30,8%
42 Elé.Dyna.Pla	Cir.Gen ² : 46,20%	Situ ¹ : 30,80%	Amén ⁴ : 3,8%
43 Typ.Faç.Préf	Faç.Cont ² : 53,80%		Faç.Colon ¹ : 46,20%
44 Haut.Faç	Hau.Adéq ³ : 53,80%	Gran.Hau ¹ : 46,20%	Pet.Hau ² : 00%
45 Amén.Pla	Pa.Tro.Sat ² : 53,80%	Pa.D.T.Sat ¹ : 46,20%	T.A.Fai.Sat ⁴ : 00% Ass ³ : 00%
46 Trait.Sol	Pa.D.T.Sat ¹ : 53,8%	Pa.Tro ² : 46,20%	Ass ³ : 00% Bcp ⁴ : 00%
47 Dim.Obj	Gran.Dim ¹ : 76,90%	Dim.Conv ² : 23,1%	Pet.Dim ³ : 00%
48 Disp.Ban	Non ² : 92,30%		Oui ¹ : 7,70%
49 Asp.Esth	Pa.Tro ² : 53,80%	Pa.D.T ¹ : 46,2%	Ass ³ : 00% T.A.Fai.Sat ⁴ : 00%
50 Elé.Esth.Pla	Arb.Plan ¹ : 61,5%	Mob.Urb ² : 30,8%	Pla.Eau ⁴ : 00%

Tab 7.39 : Tableau de synthèse de l'analyse uni variée (Enquête Place Ben Boulaid). Source : Auteur 2011.

- **Caractéristique de l'échantillonnage** : la majorité des questionnés sont des hommes dont la tranche d'âge varie entre 18 et 30 ans, et 53,80% parmi eux sont mariés. 61,50% des questionnés sont des fonctionnaires qui ont un niveau scolaire secondaire et universitaire. 69,20% des usagers sont natifs de Batna.

- **Connaissance de l'environnement** : 69,20% des questionnés, résident à Batna, le reste résident dans des villes de la région (Mérohana, N'gaous,...). La majorité des résidents de Batna, n'habitent pas le quartier où se trouve la place, ils habitent leur quartier depuis leur enfance, ce qui explique leur attachement à leur lieu de résidence, et donc leurs refus de le changer. La majorité des questionnés sont attachés au lieu où se trouve la place et le facteur qui influence le plus cet attachement est sa localisation près des allées Ben Boulaid, les usagers se déplacent à pied et préfèrent fréquenter les allées et n'utilisent la place que quand il n'y a plus de bancs libres au niveau des allées.

- **L'appropriation des places publiques** : La place est utilisée pour la pause et le repos et pour les rendez-vous, 53,80% des questionnés fréquentent la place souvent et y restent peu de temps. 42,30% des questionnés préfèrent fréquenter la place le soir, 34,60% la préfèrent le

matin. La place constitue un passage obligatoire entre le lieu de résidence et le lieu du shopping pour 69,20% des questionnés.

- **L'existence des relations sociales** : 76,90% des questionnés ne connaissent pas les usagers de la place. 69,20% des questionnés ne sont pas satisfaits des relations sociales, pour eux les éléments qui contribuent à l'intensité des relations sociales sont : la nature des activités exercées (53,80%) et l'appartenance des usagers au même quartier (23,10%). Chez 69,20% des questionnés la fréquentation de la place n'est pas influencée par le commerce. La majorité des questionnés considère, la convivialité des gens comme facteur important favorisant la présence dans la place, et considère le regroupement des hommes et les rendez vous des couples comme facteurs qui entravent cette présence.

- **Forme et perception** : La majorité des questionnés affirment que le confort psychologique n'est pas trop ressenti dans la place à cause de l'aménagement inadéquat et du manque de propreté. La place est jugée comme très sécurisée et très calme.

La plupart des questionnés affirme que cette place est fermée, cette fermeture est due aux limites créées par la haie qui empêche la circulation des gens.

69,20% des questionnés affirment que la place n'est pas dynamique et que la circulation des piétons est le facteur qui favorise et assure ce dynamisme.

Concernant les façades, la majorité des questionnés estime que les façades sont d'une hauteur adéquate et préfère les façades contemporaines.

L'aménagement de la place n'est pas assez satisfaisant, le traitement du sol n'est pas du tout satisfaisant, les dimensions des objets sont très grandes, la statue de Ben Boulaid, crée un obstacle au milieu de la place et divise la place en deux, sa hauteur par rapport aux dimensions de la place ne permet pas une bonne perception. La disposition des bancs n'est pas convenable, ils sont exposés aux rayons solaires. L'aspect esthétique de la place n'est pas assez satisfaisant et pour la plupart des questionnés les arbres sont l'élément le plus important qui contribue à l'esthétique de la place.

La dernière question du formulaire est une question ouverte, qui concerne l'avis des usagers sur les facteurs les plus importants, pour une appropriation adéquate des places publiques. Les facteurs qui se répètent dans toutes les réponses sont par ordre : les espaces verts, les plans d'eau et la propreté qui assurent le confort psychologique, la convivialité des gens qui assure la sécurité, les services et le commerce qui assurent l'attraction.

4-4-2- Résultats de l'analyse bi variée :

L'ensemble des résultats de l'analyse bi variée relative à la place Ben Boulaid, sont affichés dans le tableau suivant :

Variables croisées	ddl	1-P	Chi2 théorique	Chi2 calculé	Degré de signification
8 x 13	3	99,99%	11,341	26,00	Très significatif
10 x 13	12	99,99%	26,217	65,00	Très significatif
17 x 16	6	95,10%	12,592	12,65	Significatif
18 x 16	2	99,99%	9,210	30,00	Très significatif
20 x 16	2	96,06%	5,991	6,47	Significatif
21 x 16	2	94,75%	5,991	5,89	Peu significatif
24 x 17	6	99,32%	16,812	17,78	Très significatif
33 x 36	1	57,99%	0,074	0,65	N'est pas significatif
39 ² x 40	3	99,99%	11,341	26,00	Très significatif
41 ¹ x 42	4	99,99%	13,277	26,00	Très significatif

Tab 7.40 : Tableau de synthèse de l'analyse bi variée (Enquête place Ben Boulaid). Source : Auteur 2011.

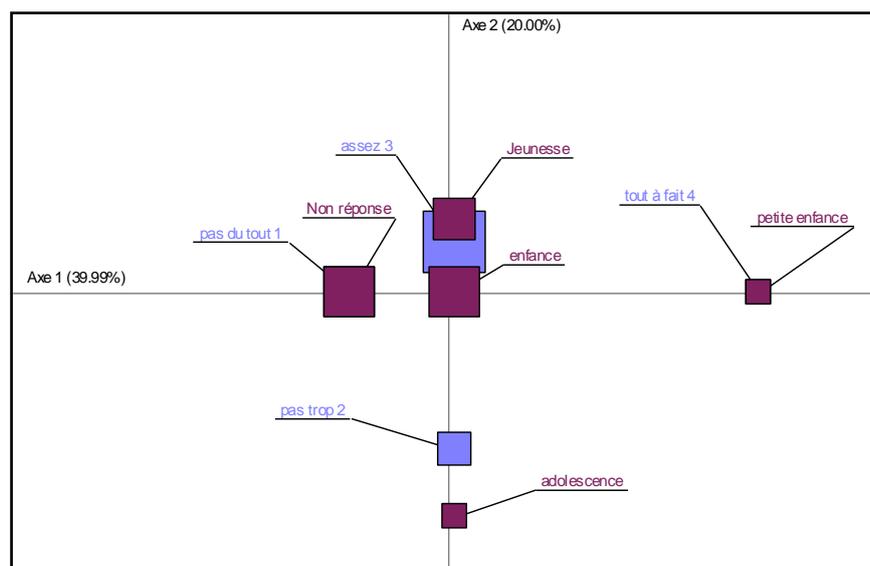
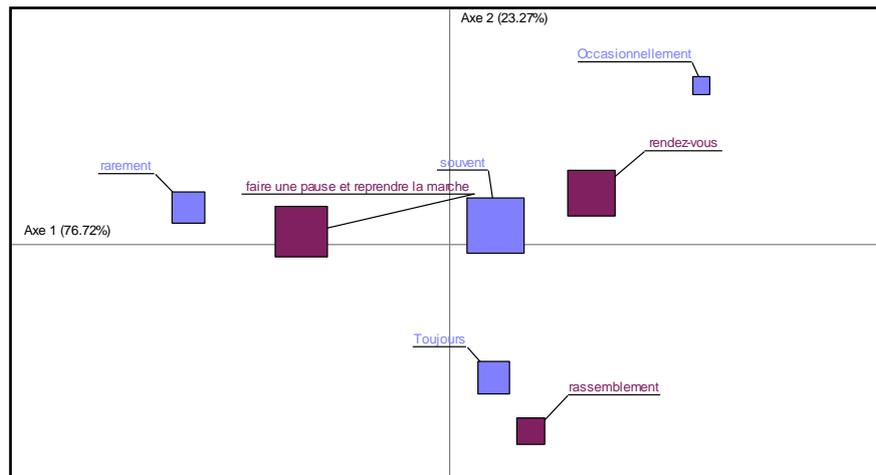
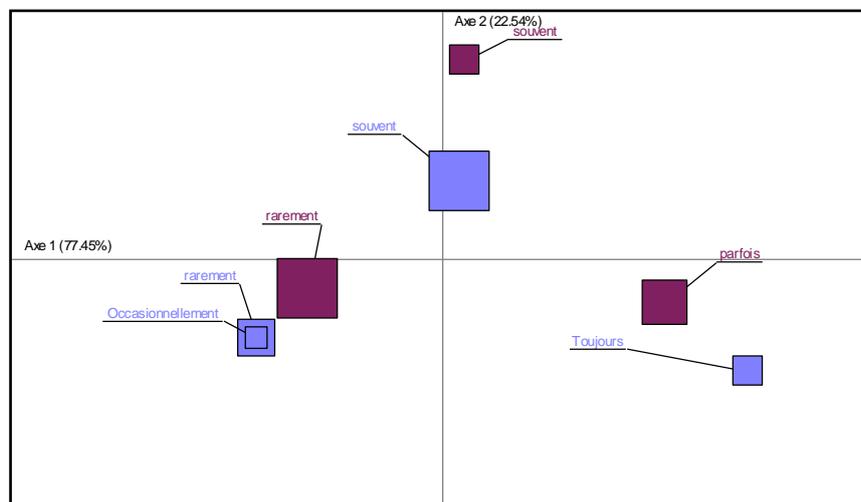


Fig 7.45 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (13 x 10) Enquête place Ben Boulaid, Source : Auteur 2011.



**Fig 7.46 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (16 x 17)
Enquête place Ben Boulaid, Source : Auteur 2011.**



**Fig 7.47 : Carte factorielle de correspondance entre les variables croisées (24 x 17)
Enquête place Ben Boulaid, Source : Auteur 2011.**

Les relations de signification qui ont été découvertes ont permis d'affirmer que l'appropriation de la place publique est influencée par :

- Le lieu de résidence : les gens qui résident à Batna, sont beaucoup plus attachés à la place que les gens qui résident ailleurs.
- Le mode d'appropriation influence la fréquentation de la place, les usagers qui utilisent la place comme lieu de rendez vous et de rassemblement, l'utilisent presque toujours, par contre ceux qui ne l'utilisent que pour faire une pause, ne l'utilisent que rarement.
- Le mode d'appropriation influence aussi la durée de présence au niveau de la place, les usagers qui utilisent la place comme lieu de rendez vous et de rassemblement, y restent assez de temps, par contre les usagers qui ne l'utilisent que pour faire une pause, n'y restent que quelques instants.

- L'emplacement de la place par rapport au trajet (lieu de résidence – lieu de travail), ne peut être pris en considération, car ne constituant pas un passage obligatoire pour l'ensemble des usagers. L'emplacement de la place par rapport au trajet (Lieu de résidence – shopping), influence le mode d'appropriation de la place.
- La signification entre la fréquentation des magasins qui se trouvent près de la place et la fréquentation de la place est faible, parce que le type de commerce exercé ne favorise pas la sa fréquentation.
- L'ouverture de la place est influencée par l'aménagement et entravée par les obstacles constitués par la haie.
- La majorité des questionnés considèrent la place comme non dynamique et estiment que la circulation piétonne qui assure ce dynamisme est faible.

5- Synthèse de l'analyse des places sélectionnées :

Pour confirmer l'influence de la forme et de l'emplacement des places publiques à Batna sur leurs modes d'appropriation, il faut présenter une synthèse des résultats obtenus des quatre places analysées.

Les résultats de l'analyse des quatre enquêtes réalisées sur les places sélectionnées, confirment l'influence de la forme et de l'emplacement de la place sur son appropriation.

Concernant la forme de la place, la hauteur des façades qui la bordent, les limites matérielles et la disposition des arbres, ont une influence sur son degré d'ouverture, qui à son tour influence le mode d'appropriation et le degré d'attraction.

Nous avons constaté que les places fermées sont appropriées beaucoup plus par les couples qui les utilisent comme lieux de rendez-vous, l'existence de ce mode d'appropriation dérange les autres usagers et influence négativement sur son attractivité.

La dynamique et l'animation de la place est assurée par la circulation des piétons et par son degré d'ouverture sur les principaux axes de la circulation mécanique.

L'architecture, l'esthétique des façades qui bordent la place, ainsi que les matériaux utilisés influencent la perception des usagers, la satisfaction vis-à-vis de l'aspect esthétique et le confort ressenti.

Les autres facteurs qui constituent la forme de la place et qui ont une influence importante sur son appropriation et sur le confort de ses usagers sont : le mobilier urbain, le traitement du sol, la disposition des bancs par rapport aux espaces ombragés, les matériaux utilisés, le respect de l'échelle de l'objet et son emplacement dans la place, l'existence d'espaces verts,

d'arbres et de plantes ; tous ces éléments influencent la satisfaction vis-à-vis de l'aménagement et donc de l'appropriation des places publiques.

L'aspect esthétique de la place est assuré par les espaces verts, les plans d'eaux, le mobilier urbain, la propreté et l'architecture des constructions environnantes qui ont une influence bénéfique sur le confort et le bien être des usagers.

Concernant l'emplacement de la place : l'appropriation de la place publique est influencée par son emplacement par rapport au lieu de résidence des usagers. Les résidents à Batna sont beaucoup plus attachés à la place que ceux qui résident ailleurs.

L'emplacement de la place par rapport au trajet entre le lieu de résidence et le lieu où le citoyen fait du shopping, influence aussi son appropriation et augmente sa fréquentation.

L'emplacement de la place par rapport au trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail, influence aussi son appropriation.

L'appropriation est influencée par l'emplacement de la place par rapport aux équipements, les places situées près des équipements, voient leur fréquentation plus intense.

L'appropriation est influencée aussi par l'emplacement de la place par rapport aux locaux commerciaux, les places situées près des lieux où les activités commerciales sont très denses, voient leur fréquentation plus intense.

La densité de la place en personnes augmente le sentiment de sécurité et donc encourage les usagers à s'approprier cette place.

L'emplacement de la place par rapport aux principaux axes de circulation mécanique augmente le sentiment de sécurité et donc l'appropriation de la place.

L'intensité des relations sociales qui se manifestent à travers les regroupements et la convivialité des gens, les jeux de sociétés, les rendez vous des amis, favorise la fréquentation de la place.

En résumé, tous les résultats obtenus confirment l'influence de la forme et de l'emplacement de la place publique sur son appropriation, ce qui confirme notre hypothèse de recherche.

CONCLUSION :

Ce chapitre a été consacré à l'explication de la méthode d'enquête et à la mise en action des techniques de recherche adoptées dans notre étude : l'observation en situation et le questionnaire.

L'observation en situation comme technique directe a été choisie pour la récolte des données et des informations relatives aux comportements des usagers au sein des places publiques ainsi que pour observer les différents modes d'appropriation, les moments favorables et les endroits privilégiés pour les usagers. Cette technique s'est déroulée en deux phases :

- La première phase consiste en des visites préliminaires sur les quatre places sélectionnées, qui nous ont permis d'explorer le terrain d'étude et de prendre les premières notes et les enregistrer sur des cahiers de bord.
- La deuxième phase consiste en le déroulement de l'observation selon un planning, chaque place a été observée quatre jours, les pratiques exercées et le nombre de personnes relatif à chaque mode ont été enregistrées sur des grilles d'observations construites sur la base de l'analyse conceptuelle. La détermination des intensités a été établie sur l'échelle de LIKERT, et après la détermination de la capacité de chaque place. Après les résultats ont été traduits sous forme de graphes, pour pouvoir faire une lecture comparative entre les différents modes d'appropriation. D'après la lecture des graphes obtenus de chaque observation, on a constaté que l'intensité des modes d'appropriation varie d'une place à une autre.

La deuxième technique adoptée est le questionnaire, on a opté pour cette technique pour plus d'objectivité et pour obtenir les données qui n'ont pas pu être recueillies par l'observation.

Nous avons commencé par l'échantillonnage. L'échantillonnage adopté est de type non probabiliste, parce que la place publique est utilisée par une population qui n'est pas homogène ni permanente, on a opté pour un tirage orienté pour choisir les éléments qui semblent faire partie de la population visée.

Ensuite nous avons construit le formulaire de questions qui est basé sur l'analyse conceptuelle.

Après la récolte des formulaires de questions, les données ont été analysées à l'aide du logiciel Sphinx plus⁵, après codage des réponses.

Nous avons commencé par l'analyse uni-variée, cette étape consiste à calculer les fréquences des modalités de réponses. A partir des tableaux de fréquences, on a constaté que les résultats obtenus sont proches de ceux obtenus de l'observation mais avec plus de détails.

Nous avons constaté que les modes d'appropriation diffèrent d'une place à une autre. Concernant la place du 1^{er} Mai, les modes d'appropriation les plus intenses sont : la pause et le repos, et les jeux de société, Sahat CHOUHADA, les modes d'appropriation les plus intenses sont : les rendez-vous des jeunes couples et la détente, pour la place du théâtre : le rassemblement, la pause et le repos et pour la place Ben Boulaid : la pause, le repos et les rendez-vous. Pour chaque place les modes d'appropriation sont influencés par sa forme et son emplacement. Chaque place a des caractéristiques formelles spécifiques et un emplacement qui favorisent ou empêchent les gens à la fréquenter.

A l'aide de l'analyse bi variée, on a pu mettre en relation les variables, pour pouvoir connaître l'influence des caractéristiques relatives à chaque place sur son appropriation.

La place du 1^{er} Mai : sa localisation par rapport à la Rue de Biskra, et par rapport aux locaux commerciaux qui se trouvent dans la cité des 84 logements, assure l'attraction et la fréquentation de la place, sa forme ouverte, ses espaces ombragés assurés par les arbres feuillus, avec l'amélioration de son mobilier urbain et le traitement de son sol, assurent la satisfaction des usagers.

Sahat CHOUHADA : malgré sa situation stratégique et son emplacement par rapport aux allées Ben Boulaid, mais son attractivité est faible, cela est du à sa fermeture et à la catégorie des usagers qui la fréquentent. La qualité des arbres plantés à son niveau, l'emplacement des bancs assurent un confort psychologique et un aspect esthétique très satisfaisant.

La place du théâtre, malgré sa situation stratégique et son emplacement par rapport à l'avenue de la république, mais le rapport entre la hauteur des façades environnantes et les dimensions de la place, empêche la visibilité et son degré d'ouverture sur l'environnement, son emplacement par rapport au marché, aux locaux commerciaux et aux principaux équipements augmente son attractivité. Le traitement de la façade du théâtre est l'un des principaux éléments qui contribuent à l'esthétique de cette place.

La place Ben Boulaid : sa situation stratégique par rapport aux principaux axes de la ville surtout sur les allées Ben Boulaid, est le principal élément qui assure l'attractivité. Sa forme, la qualité et la position de son mobilier urbain, le traitement de son sol, l'architecture des constructions environnantes, tous ces éléments manquent d'entretien et d'amélioration.

Tout le long de ce chapitre notre objectif était de cerner les éléments relatifs à la forme et à l'emplacement de la place publique et montrer leur influence sur l'appropriation de cette dernière. Les résultats obtenus des enquêtes réalisées sur les quatre places publiques, confirment l'influence de la forme et de l'emplacement de la place, sur son appropriation.

A travers l'analyse uni variée et bi variée, on a montré beaucoup de détails.

Des relations significatives ont été découvertes validant les hypothèses de recherche et ont abouti à des résultats qui confirment que l'appropriation des places publiques est influencée par :

- L'emplacement de la place par rapport au trajet (lieu de résidence-lieu de travail).
- L'emplacement de la place par rapport au trajet (lieu de résidence-lieu du shopping).
- L'emplacement de la place par rapport aux principaux axes de circulation mécanique.
- L'emplacement de la place par rapport aux locaux commerciaux, équipements et autres services.
- L'existence d'espaces verts et de plans d'eau qui ont une influence bénéfique sur le confort psychologique de l'utilisateur.
- L'existence d'espaces ombragés assurés par des arbres feuillus.
- La fermeture de la place soit par la hauteur des façades environnantes, soit par des limites matérielles, ou par l'alignement d'arbres sur les limites de la place.
- Le traitement des façades environnantes.
- L'aménagement de la place : la disposition des bancs par rapport aux espaces ombragés, le traitement du sol, les dimensions des objets.
- L'aspect esthétique de la place qui est assuré par le traitement des façades, du mobilier urbain, des espaces verts et des plans d'eaux.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

L'appropriation de l'espace est une activité aussi vieille et aussi ancienne que l'homme lui-même. La première forme d'appropriation de la nature par l'homme, a consisté en l'utilisation de la grotte comme premier refuge. L'appropriation désigne globalement l'acte de prendre quelque chose pour soi, ou l'acte de rendre quelque chose propre à son usage.

Nous avons tenté à travers notre travail de recherche d'analyser l'appropriation des places et placettes publiques de la ville de Batna.

Le but essentiel de cette recherche étant de comprendre l'influence des éléments relatifs à la forme et à l'emplacement, pour aménager des places qui répondent aux besoins de l'utilisateur, pour une appropriation adéquate de ces espaces. Nous avons essayé de mettre en évidence les besoins essentiels et primordiaux des usagers, leurs sensations et leurs attentes, en positionnant l'individu comme élément principal, au centre des places publiques. Ce travail a permis de mieux clarifier l'interaction entre l'utilisateur et son environnement et a montré l'influence des éléments de l'environnement sur son appropriation de la place publique.

Les principaux axes de la recherche ont été :

1) L'appropriation : c'est le premier concept dans notre hypothèse de recherche.

La partie théorique ou documentaire de ce travail est articulée autour de cette notion.

L'appropriation désigne globalement l'acte de rendre quelque chose propre à son usage, en un mot l'appropriation veut dire faire sien, s'attribuer, se donner la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas. Il existe plusieurs types d'appropriation (Juridique, créatrice et sentimentale).

L'appropriation de l'espace dénote un type de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interactions avec l'environnement dans lequel on se trouve. Elle est matérialisée de manière multiforme : aménagement, ambiance, couleurs, décorations, activités économiques, etc... Elle est aussi influencée par plusieurs facteurs.

2) La forme de place : qui est le deuxième concept dans notre hypothèse de recherche, et qui est définie par la configuration des surfaces qui la constituent. L'appropriation de la place est influencée par ses caractéristiques formelles : la nature du plancher, les parois, le mobilier urbain, etc. et surtout par la relation entre ces différents éléments, la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui délimitent la taille de la place.

On peut aisément dire qu'une forme adaptée aux besoins des usagers, permet une appropriation adéquate qui se manifeste à travers différentes pratiques.

3) L'emplacement de la place : qui est le dernier concept dans notre hypothèse de recherche. Les relations sociales entre les personnes, diffèrent d'un emplacement à un autre et influencent l'appropriation de l'espace, l'essentiel de notre réflexion porte sur les facteurs relatifs à l'emplacement et influençant l'appropriation des places publiques.

Nous avons distingué plusieurs facteurs : l'identité, la culture, la vie sociale du quartier, le caractère du quartier, l'image mentale, le nombre des habitants, le caractère des habitants, la mobilité, la ségrégation socio spatiale et le type d'habitat. Nous avons considéré aussi les facteurs relatifs à l'emplacement et participants à l'animation des places publiques à savoir : la cohésion sociologique, la circulation, les activités, la proximité du lieu de travail et l'attachement au quartier.

4) La partie analytique : a été consacrée à la vérification des hypothèses de recherches, nous avons commencé par la présentation de la ville de Batna. Cette ville a été abordée en premier lieu d'une façon globale (situation géographique, données climatiques, socio-économiques, évolution du tissu urbain à travers l'histoire, potentialités démographiques et données climatiques).

En deuxième lieu, une lecture des places publiques de cette ville à travers l'histoire, depuis l'époque coloniale à nos jours, une étude de la morphologie et des pratiques exercées dans ces espaces, pour mieux cerner les caractéristiques et les éléments influençant leur appropriation.

En dernier lieu, nous avons sélectionné les places à analyser avec motivation de notre choix, pour assurer le maximum de contraste entre les comparaisons. Nous avons choisi des critères qui nous aideront à connaître l'influence de la forme et des éléments physiques ainsi que l'influence de l'emplacement et de l'environnement social sur l'appropriation des places publiques.

Quatre places publiques ont été sélectionnées : la place du théâtre, la place du 1^{er} Mai, la place Ben Boulaid et Sahat Chouhada.

5) L'analyse des places sélectionnées : nous avons opté pour l'analyse typomorphologique en suivant les différentes étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI, (1980).

La récolte des documents relatifs à ces places, a été effectuée en contactant les services techniques de l'APC de Batna. Concernant la place du 1^{er} Mai et la place du Théâtre, les plans ont été établis par les services techniques de la commune de Batna ; quant aux places Ben Boulaid et Sahat Chouhada, les plans d'aménagement ont été dessinés sur place en se

basant sur des photos aériennes et des relevés faits sur terrain. Les documents recueillis sont sous forme de plans de situation, plans de masse, des vues et des perspectives qui montrent les aménagements, d'anciennes et nouvelles photos et des façades urbaines réalisées par nos soins.

Au terme de cette analyse, nous avons pu définir l'aspect formel de toutes les places sélectionnées avec leurs différentes composantes, ainsi que leur rapport avec l'environnement immédiat.

Nous avons pu déterminer les composantes de la forme qui sont : les parois, le sol, le mobilier urbain, l'état de ces composantes, les matériaux utilisés, ainsi que leur disposition.

Nous avons pu définir aussi les éléments naturels qui ont une influence bénéfique sur le confort psychologique des usagers, leurs types, ainsi que leur disposition et l'influence de cette disposition sur la lecture de la place.

Nous avons enfin réalisé une lecture des édifices environnants de la place, décrire leurs types, leurs détails architecturaux, ainsi que leurs rapports avec la place.

6) Analyse et interprétation des résultats : afin de montrer l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques, nous avons opté pour deux techniques directes de recherche à savoir l'observation en situation et le questionnaire. Afin de confirmer l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places publiques, nous avons utilisé l'analyse uni variée et bi variée à l'aide du logiciel Sphinx plus⁵, cette analyse nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

- L'appropriation de la place est influencée par sa forme. Les caractéristiques formelles de ses composantes se résument dans les points suivants : la hauteur de ses façades et la nature de ses limites, influencent son ouverture et sa fermeture. Le degré d'ouverture de la place influence son appropriation, son attractivité et la catégorie d'usagers qui la fréquentent.
- Les éléments physiques de la place : espaces verts, plans d'eaux, mobilier urbain, traitement du sol, architecture des façades ainsi que les matériaux utilisés, etc. assurent la satisfaction de son aspect esthétique et le confort psychologique de l'utilisateur.
- La disposition de son mobilier urbain, de ses bancs par rapport aux espaces ombragés, assurent leur utilisation convenable et le confort des usagers au niveau de ces places.
- Les proportions entre les objets de la place et l'espace environnant et le respect de l'échelle, assurent la lisibilité des différentes composantes.

- La dynamique de la place est influencée par son degré d'ouverture, une forme ouverte favorise la circulation des piétons ce qui donne un caractère dynamique et une animation à la place.
- L'emplacement de la place a une influence sur son appropriation. Un emplacement près du lieu de résidence, augmente le sentiment d'attachement à la place.
- Si la place constitue un passage obligatoire entre le lieu de résidence et le lieu du travail, cela influence la fréquentation et le mode d'appropriation.
- Si la place constitue un passage entre le lieu de résidence et le lieu du shopping, cela influence la fréquentation et le mode d'appropriation.
- L'emplacement de la place par rapport aux locaux commerciaux, augmente la fréquentation et influence le mode d'appropriation.
- Les activités exercées dans un emplacement, l'existence des équipements près de la place, favorisent sa fréquentation.
- L'intensité des relations sociales dans un emplacement, qui se manifeste à travers diverses activités, comme les jeux de société, le regroupement et la convivialité des usagers et les rendez-vous des amis, incite les gens à fréquenter la place.
- L'emplacement de la place par rapport aux principaux axes de la circulation mécanique, facilite le déplacement vers cette place, et donc augmente son attractivité.
- Le caractère sécurisé de l'emplacement détermine la nature des usagers qui fréquentent la place et influence le mode d'appropriation.

Les résultats obtenus de cette étude montrent que la forme et l'emplacement de la place influencent son appropriation, ce qui confirme notre hypothèse de recherche

A la lumière de notre étude, nous pouvons formuler ces quelques recommandations pour une appropriation adéquate de ces espaces :

- Attirer l'attention des aménageurs avant d'intervenir sur une place publique ou de choisir un emplacement pour aménager une place, sur les effets de la forme et de l'emplacement sur la perception de cette place et donc sur son appropriation.
- Choisir dès le départ, un emplacement qui assure l'attractivité et la sécurité pour inciter les usagers à le fréquenter.
- Essayer d'intégrer des activités et des services, pour répondre à certains besoins des usagers.
- Essayer de mettre la place en relation avec son environnement, par son ouverture.

- Faciliter l'appropriation de la place, en proposant des formes ouvertes et des organisations lisibles.
- La mise en valeur de la façade urbaine pour un aspect esthétique satisfaisant.
- Dans le milieu urbain, l'un des facteurs importants qui influence le confort de l'utilisateur est le rayonnement solaire, des bancs publics placés dans des emplacements exposés aux rayons solaires, conduit soit à un déplacement des bancs vers des endroits ombragés, soit à utiliser les bordures pour s'asseoir et se protéger des rayons solaires, donc il faut choisir une disposition convenable du mobilier urbain.
- Créer un environnement de qualité, par un choix convenable du mobilier urbain et des espaces verts, pour embellir l'espace et créer des lieux conviviaux.
- Faire des aménagements qui répondent aux besoins des usagers, pour favoriser l'appropriation de la place.
- L'espace vert, est primordial dans le rafraîchissement de la température de l'air par le phénomène d'évapotranspiration et la réduction des surfaces exposées aux rayons solaires, donc il faut donner de l'importance à cet élément.
- L'espace n'existe que par celui qui l'occupe, l'environnement agit sur l'être humain qui à son tour agit sur les facteurs spatiaux qui le déterminent. Il faut prendre en considération les facteurs qui influencent les comportements et les attitudes des usagers à savoir : bruit, sécurité, densité, etc.
- L'enquête sociologique est nécessaire, pour connaître les besoins des usagers, permettre une amélioration de la qualité des places en diminuant le décalage entre espace conçu et espace vécu.

Dans les futures recherches sur l'appropriation des places publiques, il serait plus adéquat de donner plus d'attention aux éléments qui constituent la forme d'une place et qui influencent la perception de l'espace et le confort psychologique de l'utilisateur, ainsi que les données relatives à l'emplacement surtout celles ayant une influence sur l'attractivité de l'espace et l'intensité des relations sociales.

Limites de la recherche :

Toute recherche est restreinte dans son étendue. Les limites de la présente étude de magistère sont les suivantes :

- Le degré de conservatisme de la région, la mentalité et autres considérations socioculturelles, ne nous ont pas permis d'avoir l'avis d'une catégorie de la population, à

savoir les jeunes couples qui utilisent certaines places pour des rendez-vous amoureux et les raisons qui les incitent à choisir ces places.

- Certains modes d'appropriation nocturne, n'ont pas été pris en considération.
- Le contexte temporel de notre recherche qui a été réalisée aux saisons du printemps et de l'été, ce qui conduit à la négligence des modes d'appropriation qui peuvent être exercés aux saisons de l'hiver et de l'automne, ainsi que d'autres facteurs qui influencent le confort de l'utilisateur au sein des places publiques durant ces saisons.

Ces limites peuvent constituer d'autres axes d'une future recherche doctorale.